

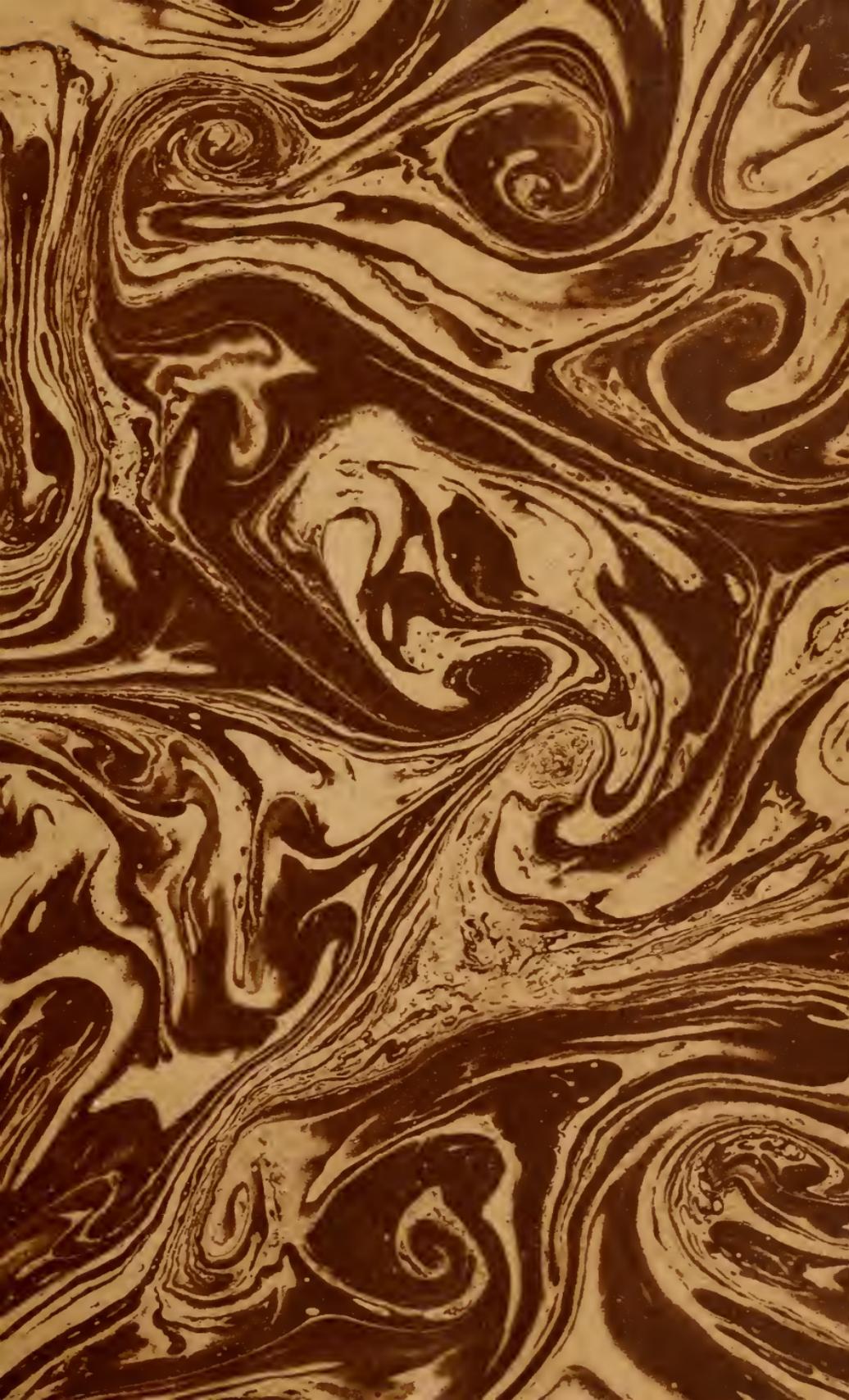
A
0
0
0
0
0



UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY







CONSPIRATION

ANGLAISE.

TOME PREMIER.

Sauv. par

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE LA RÉPUBLIQUE.

An IX.

ERRATA.

- PAGE 220, ligne 11; *au lieu de par* Hambourg, lisez par N.
P. 221, note; *au lieu de* 263, lisez 264.
P. 223, note; *au lieu de* 212 et 214, lisez 213 et 215.
P. 244, ligne 17; *au lieu de* H et C, lisez N et C.
P. 245, avant-dernière ligne des notes; *au lieu de* 248, lisez 249.
P. 249, note (a); *au lieu de* 244, lisez 245.
P. 251, ligne 19; *au lieu de celui de*, lisez celui des.
P. 254, ligne 3; *au lieu de* C et H, lisez C et N.
P. 265, lignes 2 et 4 des notes; *au lieu de* 220, lisez 221.

T A B L E.

<i>PROCÈS-VERBAL de la remise des pièces ès-mains des conseillers d'état commissaires,</i> page.	iiij
<i>PROCÈS-VERBAL établissant la distribution du travail des C.^{ens} conseillers d'état commissaires</i>	viiij
<i>PRÉCIS de la correspondance d'Angleterre à Paris, et de Paris en Angleterre, Page..</i>	i
<i>PRÉCIS de la contre-police.</i>	13
<i>CLEF de la correspondance.</i>	43
<i>CORRESPONDANCE de Paris à Londres. .</i>	47
<i>CORRESPONDANCE d'Angleterre à Paris..</i>	115
<i>NOTICE des pièces détachées.</i>	182
<i>RAPPORT sur les notes de comptabilité. . . .</i>	188
<i>NOTICE sur les passe-ports, congés, cartes de sûreté.</i>	195
<i>EXTRAIT de la correspondance de Dupérou saisie à Calais.</i>	198

CORRESPONDANCE de Dupérou saisie à Grenelle, page..... 205

EXTRAIT des pièces trouvées chez plusieurs agens de la conspiration royaliste, à Bordeaux..... 275

FIN de la Table.

PROCÈS-VERBAL

*PROCÈS-VERBAL de la remise des
pièces ès mains des Conseillers d'état
Commissaires.*

CE jour, quatorzième du mois de floréal an huit de la République : nous, *Pierre Fardel*, juge de paix de la division de la Halle au Blé, officier de police judiciaire du canton de Paris, attaché au ministère de la police générale, étant actuellement à l'hôtel de la police, dans un cabinet joignant celui du ministre, où nous avons trouvé les citoyens conseillers d'état ci-après dénommés ; sur la présentation à nous faite d'un arrêté du premier Consul, en date du 13 floréal an 8, dont l'expédition signée par le secrétaire général du conseil d'état, demeurera annexée à notre présent procès-verbal, et duquel arrêté la teneur suit : « CONSEIL D'ÉTAT. *Extrait du*
» *registre des délibérations, séance du 13 floréal,*
» *an 8 de la République.* Le premier Consul
» annonce que le ministre de la police vient
» de faire saisir les membres et la correspon-
» dance du comité anglais, depuis long-temps
» établi à Paris : il nomme les C.^{ns} *Chaptal,*
» *Emmery, Brune et Champagny*, pour examiner
» les pièces saisies, parapher celles qui leur

» paraîtront les plus importantes, et en rédi-
» ger un précis historique. *Pour extrait con-*
» *forme*, le secrétaire général du conseil d'état,
» *signé J. G. LOCRÉ.* »

Pour mettre les conseillers d'état dénommés audit arrêté, en mesure de procéder conformément à ses dispositions, leur avons représenté d'abord une expédition signée *Allet*, commissaire de police, du procès-verbal de l'arrestation par lui faite, le 12 de ce mois, de la personne d'*Anne-Louise Jeannin*, veuve *Mercier*, et de la saisie des papiers trouvés chez elle, lesquels, aux termes dudit procès-verbal, consistent en une assez grande quantité de passe-ports imprimés, revêtus de signatures et en blanc, et en brochures et écrits qui ont paru suspects; le tout enfermé lors de ladite saisie, en présence de la C.^{ne} *Mercier*, dans un carton blanc, bordé de bleu, lequel carton a été fermé d'une ficelle en croix, dont l'extrémité a été scellée du cachet du commissaire *Allet*, apposé sous cire rouge, ainsi que l'a reconnu ladite C.^{ne} *Mercier*, qui, à cet effet, a apposé sa signature sur ledit carton: en un assez grand porte-feuille en écritoire, que ladite C.^{ne} *Mercier* a déclaré ne pas lui appartenir, et dont elle a dit ne pas avoir la clef; sur la serrure duquel porte-feuille il a été mis par le commissaire *Allet* lors de la saisie, en présence de la C.^{ne} *Mercier*,

une bande de papier scellée du cachet dudit commissaire *Allet*, ainsi que l'a encore reconnu ladite C.^{ne} *Mercier*, qui, à cet effet, a apposé sa signature sur la bande de papier : et enfin, en une liasse de journaux, par rapport à laquelle il en a été usé de la même manière que pour le carton et le porte-feuille. Duquel procès-verbal d'arrestation et de saisie, il résulte encore que lesdits carton, porte-feuille et journaux ont été aussitôt remis au C.^{en} *Rougeot*, agent d'exécution près le ministère de la police générale, pour être déposés à l'hôtel dudit ministère; déclarant que lesdits carton, porte-feuille et journaux y ont effectivement été portés et déposés, à l'effet de les représenter à ladite veuve *Mercier*, lors de l'interrogatoire que nous devions lui faire subir.

Avons ensuite représenté auxdits conseillers d'état, la minute de l'interrogatoire qu'a prêté par-devant nous, le 13 de ce mois, ladite *Anne-Louise Jeannin*, veuve *Mercier*, lors duquel interrogatoire, ont été par nous représentés à ladite veuve *Mercier*, les carton et paquet ficelés, et le porte-feuille cacheté, dont est fait mention au procès-verbal de saisie ci-dessus mentionné; lesquels carton, paquet et porte-feuille, ladite veuve *Mercier* a déclaré reconnaître; se refusant néanmoins à parapher, avec nous, les pièces qu'ils renferment, sur l'interpellation que nous lui en

avons faite, avec déclaration que nous allions en faire l'ouverture en sa présence; comme en effet, nous avons de suite, et en présence de ladite veuve *Mercier*, fait l'ouverture, 1.^o du carton, que nous avons trouvé plein de papiers et de brochures, parmi lesquels nous avons distingué cinq exemplaires de celle ayant pour titre, *Les Adieux à Bonaparte*; deux de celle intitulée, *L'Avant-coureur, ou le Retour à l'ordre*; la liste alphabétique des mouchards de Paris; et une brochure ayant pour titre, *Où allons-nous! qu'allons-nous devenir!* 2.^o du paquet qui contenait lui-même plusieurs paquets de journaux sous différens titres; 3.^o du portefeuille, qui contenait des lettres et papiers manuscrits: le tout par nous retenu pour être examiné, après avoir été par nous paraphé en présence de la veuve *Mercier*, sur son refus de les parapher elle-même, ainsi qu'il est constaté par ledit interrogatoire, que la veuve *Mercier* a signé avec nous.

Et sur la demande à nous faite par lesdits citoyens conseillers d'état, de leur représenter lesdits papiers, journaux, brochures, lettres et manuscrits saisis chez ladite veuve *Mercier*, et par nous paraphés lors de son interrogatoire, nous en avons fait la représentation à l'instant même; et les avons, en leur présence, disposés pour la plus grande facilité de leur travail, en six liasses, dont la suscription est

écrite de notre main et souscrite de notre paraphe, sur la feuille de papier servant d'enveloppe à chaque liasse; la première desquelles, intitulée *Pièces détachées*, contient quatre-vingt-quatre pièces; la seconde, intitulée *Notes de comptabilité*, contient trente-neuf pièces; la troisième, intitulée *Passe-ports, Congés, Cartes de sûreté*, contient cinquante-sept pièces; la quatrième et la cinquième, intitulées *Correspondance*, contiennent trente-quatre pièces; la sixième enfin, intitulée *Contre-police*, contient cinquante-huit pièces.

Nous leur avons également représenté et remis, 1.^o plusieurs numéros d'ouvrage périodique, intitulé *Paris pendant l'année 1799*, par M. Peltier, imprimé à Londres; 2.^o six exemplaires des *Adieux à Bonaparte*; 3.^o les deux premiers numéros de *l'Avant-coureur*; 4.^o quelques journaux et brochures anglais.

Ce fait, avons déclaré que nous laissons toutes lesdites pièces sur le bureau du cabinet joignant celui du ministre, pour, par lesdits conseillers d'état, s'en aider au desir de l'arrêté du premier Consul ci-dessus rapporté; et que du tout nous dressions notre présent procès-verbal, pour servir ce que de raison.

FAIT à l'hôtel de la police, en présence des C.^{ens} Chaptal, Emmery et Champagny,

conseillers d'état , le C.^{en} *Brune* étant sortit avant la clôture dudit procès-verbal , les jour , mois et anque des autres parts.

Signé F A R D E L.

Pour copie conforme :

Signé B. J. A. C H A P T A L , E M M E R Y ,
C H A M P A G N Y.

L E S conseillers d'état chargés par le premier Consul , le 13 floréal an 8 , d'examiner les pièces de la correspondance du comité anglais que le ministre de la police venait de faire saisir , de parapher celles qui leur paraîtraient les plus importantes et d'en rédiger un précis historique , pour remplir la mission qui leur était donnée , ont requis du C.^{en} *Fardel* , juge de paix de la division de la Halle au Blé , officier de police judiciaire du canton de Paris , attaché au ministère de la police générale , la représentation des pièces qui devaient être la matière de leur examen ; ce que le C.^{en} *Fardel* a fait , le 14 floréal , conformément à son procès-verbal de ce jour , dont copie par lui certifiée est jointe n.^o 1.

Lecture faite en commun de toutes les pièces renfermées dans les six liasses formées par le juge de paix et rappelées dans son procès-

verbal, il a été extrait, savoir, de la première liasse, intitulée *Pièces détachées*, 44 pièces qui ont paru mériter plus d'attention, et qui ont en conséquence été numérotées et paraphées par le C.^{en} *Chaptal*; et de la seconde liasse, intitulée *Notes de comptabilité*, dix pièces qui seules ont été jugées dignes d'attention, et qui ont pareillement été numérotées et paraphées par le C.^{en} *Chaptal*.

La troisième liasse, intitulée *Congés, Passeports, Cartes de sûreté*, contenant des pièces nécessaires à conserver, ces pièces au nombre de cinquante-sept, ont toutes été paraphées par le C.^{en} *Chaptal*.

Le C.^{en} *Champagny* a paraphé les trente-quatre pièces qui composent les quatrième et cinquième liasses, jugées toutes intéressantes. Le même jugement ayant été porté sur les cinquante-huit pièces composant la sixième liasse, intitulée *Contre-police*, elles ont toutes été paraphées par le C.^{en} *Emmery*.

Il a été convenu entre lesdits conseillers d'état, qu'il serait fait une notice des pièces détachées; un rapport sur les notes de comptabilité; une notice des congés, passe-ports et cartes de sûreté; un précis de la correspondance, et un autre précis de la contre-police. Ces différentes notices, rapports et précis étant faits, ont été revus, vérifiés en commun, et signés par lesdits conseillers d'état.

Ils sont joints , savoir , la Notice des pièces détachées , sous n.º 2 (a) ;

Le Rapport sur les notes de comptabilité , sous n.º 3 (b) ;

La Notice des congés , passe-ports et cartes de sûreté , sous n.º 4 (c) ;

Le Précis de la correspondance , n.º 5 (d) ;

Et celui de la contre-police , sous n.º 6 (e).

Et seront , cejourd'hui , remis aux citoyens Consuls , pour qu'ils veuillent en prendre connaissance , et les faire passer au premier Consul , suivant son vœu , avec la copie exacte des pièces comprises dans les quatrième et cinquième liasses , qu'il a paru convenable de mettre toutes entières sous les yeux du Gouvernement.

FAIT à Paris , ce 21 prairial an huit.

Signé B. J. A. CHAPTAL , EMMERY ,
CHAMPAGNY.

Nota. Le C.^{en} Brune a été chargé d'un commandement qui l'a empêché de suivre les opérations de la commission.

(a) Voyez pages 181 et suivantes.

(b) Voyez pages 187 et suivantes.

(c) Voyez pages 195 et suivantes.

(d) Voyez pages 1.^{re} et suivantes.

(e) Voyez pages 13 et suivantes.

PRÉCIS
DE LA CORRESPONDANCE
D'ANGLETERRE À PARIS ,
ET DE PARIS EN ANGLETERRE.

LA découverte des papiers trouvés dans le domicile de la C.^{ne} *Mercier*, prouve l'existence d'un comité d'individus correspondant avec l'Angleterre, pour fournir à son Gouvernement, et aux princes français qui y sont réfugiés, les moyens de nuire au Gouvernement français, de le renverser, et d'exposer de nouveau la France à tous les hasards d'une seconde révolution.

Ce comité paraît principalement composé de trois membres : l'un, qui porte le nom de *Paul Berry*, est *Hide* l'aîné, qui se fait quelquefois appeler *Neuville*; les deux autres sont *Ferrand* et *Dubois*. *Paul Berry* tient la plume; *Ferrand* voyage de Paris à Londres et de Londres à Paris; *Dubois* est un personnage mystérieux, plus important, qui a des pouvoirs, au nom de qui *Paul Berry* écrit, dont il semble souvent ne faire qu'exécuter les ordres, mais qui, dans aucune occasion, ne paraît agir personnellement. Que le comité se réduise à ces trois personnes, c'est ce qui est également prouvé par les lettres écrites de Paris, au nom des trois individus, et par celles de Londres, toujours adressées aux mêmes personnages.

Ils correspondent, à Londres, avec le ci-devant comte *d'Artois*, qui porte dans cette correspondance le nom d'*Honoré*, et avec *Dutheil* (qu'on

dit l'agent du prétendant à Londres), qui se fait appeler *Charron* ou *Robert*.

Nous n'avons aucune donnée sur la formation de ce comité. Il paraît qu'il existait lors de la révolution du 18 brumaire, et qu'à cette époque, *Paul Berry* et *Ferrand* étaient à Londres, occupés, avec les agens des princes, à concerter un plan contre le Directoire, pour l'exécution duquel ils reviennent à Paris.

Correspond.
d'Angleterre,
n.º 1.^{er}
29 Novemb.

Mais la révolution du 18 brumaire, qu'ils apprennent en arrivant, suspend l'activité de leurs projets : elle met de l'incertitude dans les vues du ministère anglais ; il veut, avant de se décider à poursuivre l'exécution des plans qui lui ont été offerts, connaître le caractère de cette révolution, et savoir quels en seront, en France, les résultats.

Corresp. de
Paris, n.º 1.^{er}

Corr. d'An-
gleterre, n.º 2.
20 Frimaire
an 8.

Un homme étranger au comité directeur, mais non au parti royaliste, est consulté. Ses conseils, les renseignemens qu'on obtient d'ailleurs, déterminent à reprendre les projets suspendus. En conséquence, *Dutheil* écrit de Londres, que les observations du comte d'*Artois* ont fait revenir le ministère anglais aux projets arrêtés par *Dubois*, *Ferrand* et *Paul Berry*. Celui-ci est invité à mettre la main à l'œuvre : des fonds lui sont promis ; mille louis lui sont annoncés ; il doit les recevoir par *Jules Caron*.

Corresp. de
Paris, n.º 2.
18 Frimaire.

Pendant que ces promesses se font de Londres, on travaille à exécuter à Paris le plan concerté. *Ferrand* est reparti pour l'Angleterre. *Paul Berry* a établi une contre-police à Paris ; plusieurs journaux sont à sa disposition ; et il a commencé, avec *Pichegru* et *Lar. . .*, une correspondance dont il attend beaucoup.

A cette marche il croit cependant pouvoir en

mêler une autre que le hasard lui a offerte; c'est celle d'une négociation avec *Bonaparte* et *Talleyrand*, pour déterminer le premier à épouser les intérêts du *Prétendant*. Il ne désespère pas de parvenir à ce but, si le ministère anglais repousse toute idée de paix avec la France, et il insiste beaucoup pour le maintenir dans ses dispositions guerrières. Mais en négociant, il ne perd pas de vue les projets plus hostiles dirigés contre le Gouvernement français; et il travaille à se mettre en état de les exécuter, tant en perdant *Bonaparte* dans l'opinion publique, qu'en détachant de lui les royalistes qui s'en sont rapprochés, en corrompant quelques républicains, des militaires et des hommes importants par leurs places. Il espère pouvoir renverser, comme il avait projeté de renverser *Barras*, *Moulin* et leurs associés; mais, pour cela, il faut de l'argent, et il ne cesse d'en demander au Gouvernement anglais.

La négociation est entreprise, et bientôt on désespère du succès. L'enivrement de celui que l'on prétend vouloir ramener à des idées plus saines, ne laisse guère d'espérance d'y parvenir. Plus que jamais il faut diriger contre lui les projets entrepris contre ses prédécesseurs. Un nouveau moyen se présente à l'appui de ceux que l'on a déjà; c'est de faire venir *Pichegru* à Paris, pour de là l'envoyer dans les départemens insurgés: les 15 ou 18 mille hommes de troupes russes seraient mis à sa disposition. Il serait en état de recevoir à Brest, dont on compte se rendre maître par surprise, le comte *d'Artois* et le duc *de Berry*: son nom suffirait pour entraîner des généraux et des militaires secrètement dévoués au parti royaliste. On lui écrit, ainsi qu'à *Lar...*, pour sonder ses dispositions; mais ce plan, comme les autres, ne peut s'exécuter si le

Corresp. de
Paris, n.º 4.
Janvier.

Gouvernement anglais ne fournit pas ce qu'on appelle *l'argument irrésistible*, et son concours est réclamé avec de nouvelles instances.

Les moyens de négociation déplaisent à Londres aux princes et aux agens du roi; ils n'en attendent aucun succès : une négociation ne pourrait être entreprise, disent-ils, qu'au moment où l'étoile de *Bonaparte* commencerait à pâlir. Aussi le comte *d'Artois* se refuse-t-il à donner la lettre qu'on lui a demandée pour *Bonaparte* (1); il insiste, et on insiste en son nom, sur les moyens d'action, les seuls dont l'expérience de la révolution démontre qu'on puisse attendre du succès. Ce succès ne peut être amené que par la corruption. On voudrait séduire jusqu'aux ambassadeurs de la République; mais on est tellement honteux de la petitesse de ces moyens, qu'on se propose bien d'en faire mystère au Gouvernement anglais, pour ne pas lui découvrir cette extrême pénurie de ressources, lorsqu'on ne voudrait paraître à ses yeux qu'embarrassé sur le choix des moyens. Un projet plus grand, auquel le comte *d'Artois* attache beaucoup d'importance, est la surprise de la ville de *Brest*, au moyen des intelligences qu'on s'y est ménagées. Le comte *d'Artois* ne prononce encore que le vœu qu'il forme de venir se mettre à la tête des royalistes. En attendant, on cherche à organiser, d'une manière plus régulière, la correspondance de Paris à Londres, par Amiens et Boulogne. Les agens employés à ces courses ne sont pas également sûrs; et tel qui n'a été que deux fois de Boulogne en

(1) Le brouillon de cette lettre, ou un fragment de ce brouillon, est coté 17 (Correspondance de Paris). Il en est aussi fait mention dans une lettre de *Durocher*, qui peut être *Ferrand*, écrite de Boulogne (Lettres diverses, n.º 12).

Angleterre, s'attribue une somme de cent louis qui était destinée à pourvoir aux frais de ces voyages pendant un mois, à raison de deux voyages par semaine. La contre-police établie à Paris, obtient l'entière approbation du comité de Londres. La lettre qui l'annonce et énonce les détails précédens, est revêtue de l'approbation du comte d'Artois, écrite de sa main, et signée par lui *Charles-Philippe*.

Corresp. de
Lond., n.º 4.

A Paris, le comité royaliste poursuit ses mesures. *Ferrand* est arrivé ; il n'a point apporté de fonds. *Paul Berry* écrit à *Wickam* sur les moyens d'organiser une correspondance régulière avec lui ; il signe sa lettre *Neuville*, qui est le nom sous lequel il est connu des royalistes de l'ouest et de ceux de Paris, le premier n'étant employé que pour la correspondance avec l'Angleterre ; il lui fait passer une dépêche importante que *Ferrand* a apportée de Londres. Par la même occasion (celle de *Mich*), il écrit à *Pichegru* pour l'engager à venir se mettre à la tête des royalistes de l'ouest ; il écrit aussi à *Lar....*, tant pour presser son retour que pour l'engager à déterminer le départ de *Pichegru*.

7 Janvier.

Corresp. de
Paris, n.º 5.
11 Janvier.

Id. n.º 6.

Id. n.º 7.

Des renseignemens plus développés sur la manière de surprendre Brest, lui sont communiqués par *le Fermier* ; il les juge d'une telle importance, qu'il fait partir sur-le-champ *M. de Vauxnoir* pour l'Angleterre, pour les mettre sous les yeux du comte d'Artois. *Vauxnoir* doit passer par les îles Marcou. Il est chargé de communiquer ces renseignemens au capitaine *Price*, et de l'engager à envoyer un *avis* pour avertir la flotte anglaise. *M. de Bourmont* est également prévenu. *Vauxnoir* est porteur d'un plan très-détaillé pour l'enlèvement du port de Brest ; plan à l'exécution duquel

Voyez le
plan sur l'en-
lèvement de
Brest, à la
suite du n.º 8,
Correspon. de
Paris.

11 Janvier.

doivent concourir l'armée royaliste et l'escadre anglaise, et dans lequel on a tout prévu, excepté l'opposition qu'auraient pu y mettre la vigilance des officiers républicains, le patriotisme de la garnison et des habitans, et vingt-cinq vaisseaux français mouillés dans la rade.

Trois jours après le départ de *M. de Vauxnoir*, part, par une autre route, *M. Dandreville*, portant un plan définitivement arrêté par le comité royaliste de Paris. La négociation avec *Bonaparte* avait entièrement manqué : elle devenait un tort pour ceux qui l'avaient entreprise à Paris ; tort d'autant plus grand, qu'elle avait été constamment désapprouvée à Londres. Pour le réparer, le comité poursuit avec une activité nouvelle les mesures qu'il a projetées : il désabuse les royalistes sur l'idée que quelques-uns d'eux avaient conçue que *Bonaparte* voulait rétablir la royauté, presse les chouans de recommencer la guerre, multiplie les promesses au nom de l'Angleterre, avance 18,000 livres à *M. de Bourmont* pour achat d'armes et de munitions, et enfin, dans un très-long écrit, développe ses dernières vues : en voici l'exposition.

Les chouans recommenceront la guerre.

Ils seront soutenus par des débarquemens.

Pichegru paraîtra à l'armée des royalistes ; son nom seul ébranlera la fidélité des troupes républicaines : des corps qui lui sont dévoués, donneront l'exemple de la désertion ; cet exemple sera promptement imité.

Le Fermier se rendra à Brest pour livrer cette ville suivant le plan convenu : là seront reçus le comte *d'Artois* et le duc *de Berry* ; leur présence entraînera tous les royalistes qui balancent encore,

et les *royalistes républicains* (1) se rangeront sous les bannières de *Pichegru*.

En même temps, des proclamations seront répandues pour séduire les militaires, rassurer les acquéreurs de biens nationaux en leur laissant l'espérance de ne pas tout perdre, attirer les Français insoucians (et l'on dit que c'est le grand nombre) en leur montrant la paix marchant à la suite de la royauté, et enfin épouvanter les factieux par la désorganisation de leur gouvernement.

A Paris, on commencera, pour désorganiser la police républicaine, par publier et afficher la liste de ses espions et mouchards, qu'on s'est procurée moyennant trente louis.

Le débarquement effectué, et douze heures avant l'attaque projetée à Paris, des courriers partiront de cette ville sur toutes les routes, portant des proclamations et journaux fabriqués à dessein; ils ne commenceront leur mission qu'à vingt-cinq lieues de la capitale et dans des villes affidées: là, ils annonceront la République détruite; la royauté proclamée à Paris et reçue avec enthousiasme; ils accompagneront cette annonce de tous les détails propres à le faire naître; ils échaufferont les têtes, parleront au nom du roi, sommeront les bons Français d'arborer, comme à Paris, la cocarde blanche, et exciteront un soulèvement général.

Le coup principal sera porté à Paris, où le Gouvernement se trouvera tout-à-coup désorganisé par le renversement d'un *homme* dont l'ambition et sur-tout l'opiniâtreté pourraient ensanglanter la France.

(1) Expressions de *Paul Berry*.

Pour cela les mesures sont prises ; une petite armée est organisée à Paris sous le commandement de M. *Joubert*. L'exécution sera prompte et les suites sans danger.

Le comité demande donc, avec une nouvelle instance, les deux moyens les plus propres à assurer l'exécution de son plan ; de l'argent, et la présence de son altesse. Il sollicite aussi des bons d'emprunts à faire au nom de son altesse dans les villes les plus riches de France, lors du renversement du gouvernement républicain.

En attendant l'approbation de ce plan et les secours demandés, le comité royaliste fait tout ce que peuvent lui permettre sa situation et la pénurie de ses moyens. La contre-police, dont il a fallu réduire la dépense à cent louis par mois, va son train ; elle éclaire et entrave la marche de la police ministérielle : le comité remédie à la suppression d'un grand nombre de journaux, par l'établissement d'une feuille secrète [*l'Invisible*], destinée à dénaturer et à critiquer les opérations du Gouvernement ; par celle d'un journal hebdomadaire (*l'Avant-courrier* ou *le Retour à l'ordre*), et par l'impression d'une foule de brochures tendant au même but : il fait partir pour Londres M.^{me} *William*, et la charge d'une nouvelle lettre pour le comte *d'Artois*.

M. *de Vauxnoir* a fait un heureux voyage ; il arrive le 30 nivôse. Le comte *d'Artois* reçoit par lui le plan qui doit lui livrer Brest : il le fait communiquer au ministère anglais, et, en l'assurant de la vérité de ces renseignemens, il obtient que l'exécution en sera poursuivie.

Le voyage de M. *Dandreville*, parti trois jours après *Vauxnoir*, n'a pas été si heureux. Il a éprouvé

25 Nivôse.

Corresp. de
Paris, n.º 11.

mille obstacles par la route qu'il a suivie : ainsi le plan dont il est porteur n'est point encore sous les yeux du comte *d'Artois* ; cependant le temps presse pour l'exécuter. Le comité écrit de nouvelles lettres pour solliciter le secours de l'Angleterre et l'arrivée du prince : il se vante d'avoir déterminé le brave *Bourmont* à rejeter la paix ; mais le bruit se répand que d'autres chefs sont sur le point de l'accepter.

25 janvier.
Corresp. de
Paris, n.° 13.

Il insiste donc pour la prompte exécution des mesures qu'il a proposées. *Bourmont* et *Frotté* ont besoin d'une puissante diversion. *M. Piet*, ex-législateur, doit être envoyé à Londres pour rendre ces sollicitations plus pressantes. Un événement imprévu l'empêche de faire ce voyage.

Id., n.° 14.

Pour ne pas perdre le temps d'une attente pénible et pour inquiéter le Gouvernement, le comité a fait placer, le 21 janvier, un drapeau noir à la Madeleine, et afficher, dans tout Paris, la proclamation de *Monsieur* (comte *d'Artois*) et le testament de *Louis XVI*. *Paul Berry* se vante d'avoir lui-même affiché ces pièces aux pieds de la statue de la liberté. Trois jours après, pareilles affiches ont eu lieu dans les communes qui environnent Paris.

M. de Vauxnoir, parti de Londres le 5 pluviôse, arrive le 14 à Paris. Grand nombre de dépêches lui ont été confiées : l'une renferme l'approbation du plan pour l'enlèvement du port de Brest. Les mesures prises pour surveiller la personne et les mouvemens de *Bonaparte* inspirent confiance et espoir. « Si le premier Consul va à l'armée de » l'Ouest, écrit-on, comme on peut le pré- » sumer, et qu'il passe Arpajon sans avoir cessé » de vivre, il aura prouvé qu'il n'y a plus en » France ni royalistes ni jacobins. »

Corresp. de
Paris, n.º 15.

Au départ de *Vauxnoir*, M. *Dandreville* n'était pas encore arrivé ; ainsi on n'a pu connaître et juger à Londres l'ensemble des mesures projetées, et leur exécution est encore suspendue. Jamais cependant le moment n'avait été plus favorable. Brest est dégarni de troupes et rempli de mécontents : c'est ce que prouvent les rapports arrivés au *Fermier* et ceux que *Paul Berry* a eus de son jeune frère. . . . On continue de surveiller *Bonaparte* et d'observer ses mouvemens : on se tient prêt à le FRAPPER au moment de l'arrivée de son altesse. On pourrait déjà se défaire de *Sieyes* ; mais on aime mieux le laisser vivre comme cause de division. Une levée d'hommes se fait dans le midi : *Willot* se mettra à leur tête ; des commissaires royalistes y sont envoyés. On espère aussi, si on a de l'argent, exciter un mouvement dans l'Orléanais : tous les moyens paraissent bons pour s'en procurer ; dans le département de l'Eure, 12,000 l. ont été enlevées aux républicains. On surveille un nouvel envoi dont on attend un plus grand bénéfice ; cette surveillance qui s'exerce sur le trésor et les voitures publiques, est un des objets de la contre-police.

Au milieu de ces projets et de ces espérances, les fonds manquent ; les lettres-de-change tirées par *Paul Berry*, et dont le paiement a été plus d'une fois promis, ont été protestées. Le temps s'écoule ; les circonstances deviennent moins favorables : déjà l'on publie que *Châtillon*, *d'Autichamp* et *Suzannet* ont fait la paix. Le deuxième commandant de la garde consulaire, sur lequel on comptait, vient d'être destitué ; heureusement que *le Fermier* ne l'est pas. « Que monseigneur arrive donc, » que des fonds soient envoyés, que l'Angleterre

» persiste dans ses dispositions hostiles pour ré-
» compenser le zèle de ceux qui lui sont si par-
» faitement dévoués, et sur-tout qu'elle empêche
» tout arrangement entre la France et l'empereur. »

Tels sont les vœux et les vues énoncés dans cette correspondance, que nous n'avons que jusqu'au 15 pluviôse pour les lettres de Paris, et jusqu'au 5 pour celles de Londres. La pacification des départemens de l'ouest, et plus encore la sagesse et la force du Gouvernement, en ont prévenu l'exécution. Tels étaient les moyens et les hommes destinés à renverser un Gouvernement pacificateur de la France, et actuellement triomphant en Italie et en Allemagne.

Ainsi, tandis que toute la France jouissait de la tranquillité qu'elle doit à la Constitution de l'an VIII, un petit nombre d'hommes intrigans autant que conspirateurs, partisans du désordre encore plus que de la royauté, amis de l'étranger et par conséquent ennemis de leur patrie, essayaient de troubler cette tranquillité naissante, armaient les français les uns contre les autres, nourrissaient de folles espérances dans un petit nombre de royalistes de bonne-foi, inquiétaient le plus grand nombre des citoyens par des mesures qui auraient aigri le Gouvernement s'il n'était pas grand de ses principes autant que de sa force réelle, appelaient sur leur patrie et la guerre civile et la guerre étrangère, détournaient l'Angleterre de la paix, la trompaient sur notre véritable situation, et travaillaient à déshonorer les ci-devant princes français, en leur faisant prendre part à de viles intrigues, à des projets insensés, et à des mesures odieuses que l'honneur et la morale réprouvent, qu'aucun but ne peut ennoblir, qu'aucun motif ne peut légitimer, et qui

n'avaient pas même pour excuse l'impérieuse nécessité.

Le Gouvernement , fort de l'assentiment de toute la nation , du bien qu'il a fait et de celui qu'il doit faire , est trop au-dessus de ces intrigues pour s'en inquiéter. Mais que les bons citoyens , trop souvent alarmés par de telles annonces , se rassurent donc en voyant quels sont les ennemis du Gouvernement , combien le nombre en est petit , combien leurs moyens sont faibles , quoiqu'ils ne soient pas scrupuleux sur le choix , combien est chimérique le but auquel ils prétendent arriver ! Que la force du Gouvernement soit connue , et qu'une confiance réciproque s'établissant entre les gouvernans et les gouvernés , assure , sur une base de plus en plus solide , la tranquillité et le bonheur public.

Signé EMMERY, B. J. A. CHAPTAL ,
CHAMPAGNY.

PRÉCIS

DE LA CONTRE-POLICE.

ELLE a été dirigée par *Dupérou*, qui se cachait sous le nom de *Marchand*.

Ce *Dupérou* nous apprend lui-même qu'il avait été élevé pour la carrière diplomatique ; qu'après avoir terminé ses études à l'université d'Heidelberg, il avait parcouru une grande partie des États de l'Europe ; qu'il savait cinq langues vivantes ; qu'il avait été chargé, sous le ministère de *Lebrun*, de s'assurer des forces, de découvrir les mouvemens des armées ennemies, et de pressentir en même temps les dispositions politiques des États de l'Empire ; ce qui l'avait mis à portée de rendre un service signalé à la correspondance secrète de l'armée du Rhin, et de contribuer au déblocus de Landau, à la prise de Spire et de Neustadt.

Il faisait valoir ces titres dans une pétition qu'il adressait, en frimaire de l'an 8, au ministre des relations extérieures, pour obtenir d'être employé dans cette partie.

Cette pétition, écrite et signée par *Dupérou*, étant de la même main que deux mémoires intitulés, l'un *Établissement de la contre-police*, l'autre *Service de la contre-police*, et que la plus grande partie des rapports journaliers dont on rendra compte dans un instant, il n'est pas possible de révoquer en doute l'identité de *Dupérou* et de l'individu qui, sous le nom de *Marchand*, a rédigé ces mémoires et ces rapports.

Dans le mémoire qui a pour titre : *Établissement*

de la contre-police , le but qu'on se propose est clairement annoncé. C'est de favoriser le retour à l'ancien ordre de choses. Il s'agissait moins d'établir que de perfectionner ce qui existait déjà, mais qui avait été laissé jusqu'à ce jour à l'arbitraire de chaque agent. Il fallait une organisation plus régulière , à l'aide de laquelle les chefs connus ou secrets de la cause trouvaissent leur sûreté confondue avec celle de la généralité.

Marchand est en état de bien remplir un service qui lui est d'autant plus familier, qu'il a déjà eu la direction secrète de la police de Paris dans le temps que la Gironde luttait contre Pache et la commune.

Il a lié la partie avec des individus employés par le Gouvernement ; l'organisation de la contre-police est faite ; il est en mesure, et pourra , si on veut , commencer ses opérations dès le lendemain.

Il demandait deux cents louis par mois ; cette dépense ayant paru trop considérable aux chefs , *Marchand* présenta, le 10 nivôse an 8 , son second mémoire , intitulé *Service de la contre-police*. Il y déclarait que, d'après le plan économique qu'on avait adopté provisoirement, il ne pouvait ni tenir de vedette à l'état-major , ni organiser une petite poste : mais en attendant qu'on pût faire mieux , il garantissait les principaux avantages qu'il avait promis :

- « 1.° Obtenir tous les jours les rapports du » bureau central ;
- » 2.° Connaître les dénonciations qui se fe- » raient contre des royalistes ;
- » 3.° Savoir quels sont les individus que la » police met en surveillance (c'est-à-dire, comme » il l'explique, les individus suspects à la police, » dont elle commande d'épier les démarches) ;
- » 4.° Etre instruit à temps de tous les mandats

» d'arrêt qui devaient être lancés contre des per-
 » sonnes attachées à la cause ;

» 5.° Faire suivre les individus dont on remet-
 » trait la liste à M. *Marchand*. »

Les rapports journaliers commencent au 12 ni-
 vôse ; & , à quelques lacunes près , se suivent jus-
 qu'au 18 ventôse inclusivement.

Les principales relations de *Marchand* étaient au
 bureau central ; c'est là qu'il a trouvé les moyens
 de remplir la partie essentielle de ses engagements.
 Tous les jours il donnait la note des personnes
 dénoncées à la police , ou qu'elle faisait surveiller ,
 ou contre lesquelles il y avait des mandats d'arrêt ;
 il recommandait de transmettre ces avis à ceux qu'ils
 intéressaient. « En supposant (22) * que des per-
 » sonnès mises en surveillance ne soient pas atta-
 » chées à la cause , il serait cependant convenable
 » de les faire prévenir , attendu qu'elles servent , au
 » moins indirectement , le parti. Cette précaution
 » est plus indispensable lorsqu'il s'agit d'un émi-
 » gré.... Encore une fois (23) , et par respect pour
 » la cause , ne négligez pas de donner l'éveil aux
 » personnes suspectées..... L'événement tragique
 » de *Toussain* (25) doit être une leçon pour nous ,
 » et prouve que plusieurs personnes , qui ne se-
 » raient ni avouées par les chefs , ni connues d'eux ,
 » pourraient cependant être attachées à la cause par
 » des liens intimes. En conséquence , il me paraît
 » non-seulement convenable , mais encore con-
 » forme à nos devoirs , de faire prévenir tous ceux
 » qui seraient accusés d'avoir des intelligences

* Ces chiffres , et tous ceux qui sont entre deux parenthèses ,
 indiquent le n.° de la pièce comprise dans la liasse , intitulée
Contre-police , d'où est tiré le passage cité.

» contraires au régime du jour. Sous ce rapport,
 » il est instant que M. *Neuville (Hid)* s'entende
 » avec moi, afin que, de concert, nous avisions
 » aux mesures qui nous paraîtraient les plus ap-
 » propriées à l'intérêt de la cause. »

Ainsi, la contre-police couvrait de son égide protectrice tous les ennemis du Gouvernement; on voyait les effets de leurs intrigues, sans pouvoir les déconcerter ni en arrêter le cours. Les royalistes s'assemblaient, les libellistes écrivaient; les agens de *Louis XVIII* et ceux des puissances étrangères remplissaient hardiment leur mission, et semaient, au milieu de nous, presque sans danger pour eux, l'inquiétude, la méfiance, le trouble, la discorde. Les chefs des chouans, leurs recruteurs, étaient à Paris; leurs commissionnaires venaient y acheter des armes et des munitions. La sécurité était au point que le parti royaliste était parvenu à organiser, dans cette capitale, une petite armée, dont *Joubert*, sous le nom de chevalier de *Margadel*, avait le commandement de la part des princes.

On compte plus de deux cens trente individus qui, dans l'intervalle du 12 nivôse au 18 ventôse, ont été l'objet des révélations officieuses de la contre-police, et qu'elle a soustraits à la vigilance ou aux poursuites du Gouvernement.

Dans le nombre on distingue un M. *Damejan* (1), noble, que la police regardait comme le principal agent de *Louis XVIII*; un M. *Demancy*, qui passait pour un royaliste dangereux; le marquis de *l'Epinay* (9), soupçonné de prendre le nom de *Compiègne*, et prévenu de parler beaucoup contre le Gouvernement; mais sur-tout un certain *Moucher de Mallebranche*, homme très-riche, dont la demeure était indiquée au faubourg Saint-Honoré, tantôt

à l'hôtel Duras, tantôt à l'hôtel Damas : celui-ci a été l'objet de trois avertissemens.

Le 7 janvier (5) le rapport annonçait que la maison de M. *Moucher de Mallebranche* serait cernée sous peu de jours ;

Le 14 janvier (12), que quatre dénonciations existaient contre M. *Moucher de Mallebranche* ; qu'il devait se tenir sur ses gardes, et écarter de son domicile tous les papiers qui tendraient à le compromettre.

Il excitait sans doute un bien vif intérêt, puisqu'après ces deux rapports, on exigea de *Marchand* qu'il prît encore des informations ultérieures sur cette affaire. « *Chargé*, dit-il dans son rapport du » 2 février (35), *de prendre de nouveaux renseignements sur l'état des dénonciations portées contre M. » Moucher de Mallebranche*, je viens aujourd'hui » transmettre le résultat de mes recherches. M. » *Moucher de Mallebranche* est propriétaire d'une » maison sise boulevard Caumartin. Les chefs » royalistes se réunissent souvent chez lui, ainsi » qu'à l'hôtel Duras au faubourg Saint-Honoré, » où M. *Moucher de Mallebranche* se rend fréquemment. M. *Moucher* est encore dénoncé » comme un homme donnant de l'argent pour » la cause royale, et des lieux de refuge à des » émigrés, ainsi qu'aux contre-révolutionnaires » les plus décidés. »

Voici une autre occasion où *Marchand* fut interrogé :

« M. *Neuville* [*Hide*] m'a transmis, dit-il » dans une note du 31 janvier (32), un rapport » consacrant des faits *qu'il m'a chargé de vérifier*. » Le rapport posait en fait que le drap mortuaire

» attaché , le 21 janvier , au clocher de la Ma-
 » deleine , était l'ouvrage des agens du roi à Paris ;
 » il allait même jusqu'à consacrer le nom des
 » chefs , et notamment celui de MM. *Devilliers* ,
 » *Castillon* , *Fabry* , *Luly* ou de *Nuly* , *Durocher* ,
 » *Malhez* , *Marchand* , de *Linville* ou d'*Alinville* ,
 » *Deshormont* et *Dhommenay*.

» Il résulte de mes recherches ; que les faits
 » mentionnés ci-dessus sont généralement con-
 » trouvés : non-seulement les individus ci-dessus
 » n'ont point été mis en surveillance, mais l'affaire
 » elle-même , tout en faisant une grande sensation
 » sur l'esprit public , tout en étonnant la police ,
 » n'a point eu de suite , par la raison que la police
 » s'est laissé persuader que le drapeau noir n'avait
 » été arboré que par le parti jacobin. »

Il est certain que le drapeau noir avait été arboré par les royalistes ; ils s'en vantent eux-mêmes dans leur correspondance , où ils exagèrent les prétendus bons effets que cela a produits ; et , ce qui est sans réplique , on trouve , dans leur compte , un article de 184 francs de dépense causée pour prix du drapeau noir.

D'un autre côté , *Durocher* et *Marchand* , compris dans la nomenclature des chefs signalés à la police , étaient bien réellement des agens très-actifs et très-accrédités dans le parti : l'ensemble des pièces saisies ne laisse aucun doute à cet égard.

Le rapport transmis par *Hide* , et l'ordre donné à *Marchand* de vérifier les faits contenus dans ce rapport , prouvent donc que l'inquiétude n'était jamais plus grande que quand la police était plus près de la vérité et paraissait au moment de la saisir , que quand il y avait des chefs compromis ou menacés : effectivement , il était dans l'ordre

qu'alors on redoublât de vigilance, et qu'on s'enquît, avec un soin particulier, de ce qui intéressait ceux dont la sûreté était d'une plus haute importance.

La même sollicitude se fait remarquer par rapport à deux personnes, dont l'une était évidemment membre du comité de direction et son principal instrument.

Le 1.^{er} février (34), *Marchand* avait rapporté qu'il était parvenu au ministère de la haute police, des dénonciations contre *Hide*, fondées sur ce qu'il avait tenu, dans plusieurs bals, *les propos les plus indécents, les plus contre-révolutionnaires et les plus injurieux au Gouvernement*; que cependant l'affaire n'avait eu aucune suite. Sur quoi *Marchand* faisait observer qu'encore que ces dénonciations fussent infiniment vagues, il paraissait néanmoins que des indiscretions commises par des femmes, et des propos tenus par elles, y avaient donné lieu, et qu'il était indispensable d'user de la plus grande discrétion.

Quoique ce rapport dût tranquilliser *Hide*, on voit, par celui du lendemain (38), qu'il avait été recommandé à *Marchand* de s'assurer plus positivement s'il était vrai que la question de l'arrestation de *Hide* eût été agitée au bureau central; et qu'en conséquence *Marchand* s'était procuré des données très-circonscrites, d'après lesquelles il concluait que le fait était faux. Il n'en revint pas moins sur cette affaire le 3 février (36). « D'après » mes renseignemens (disait-il ce jour-là) aucune » dénonciation n'aurait été portée au bureau cen- » tral contre le C.^{ea} *Hide*; on m'a fait dire que » s'il était dénoncé ou surveillé, le coup ne pou- » vait partir que du ministère de la police. »

Effectivement il prévient, le lendemain 4 février (37), « que le ministre de la police générale » a mis en surveillance le C.^{en} *Hide*, sans motif déterminé. »

Le 5, (39) il avertit qu'au premier moment la police fera une descente dans la maison de *Hide*.

Le 6, (40) il a soin d'observer qu'il n'y a absolument rien de nouveau sur le C.^{en} *Hide* que ses affaires sont *in statu quo*.

La recommandation spéciale de vérifier le fait relatif au C.^{en} *Hide*, l'attention soutenue sur ce qui le concernait, et le nombre des avis dont il a été l'objet, donnent assurément le droit de penser qu'il était un personnage de la plus haute importance pour le parti. Cette conjecture n'aurait pu paraître téméraire, avant même qu'on eût recueilli les preuves directes et positives que nous avons contre lui, et d'après lesquelles le très-grand intérêt qu'il inspirait n'a plus rien d'étonnant.

Était-ce une autre sorte d'intérêt qu'inspirait à son tour M. le chevalier de *Coigny* ?

Celui-ci avait été mis en surveillance; et il paraît que déjà *Marchand* avait transmis quelques informations à son sujet avant l'époque du 12 février.

Alors l'orage grondait; *Hide* était menacé; et suivant le rapport du 7 février (41), le ministre de la police venait d'annoncer au bureau central l'existence d'une conspiration tendant au rétablissement de l'ancien régime. Le bureau central avait été exhorté à redoubler de vigilance; *Fouché* lui avait annoncé que des mandats d'arrêt allaient frapper quelques-uns des conspirateurs.

A la vérité, *Marchand* cherchait à rassurer ses amis. « D'après des renseignemens particuliers, le » ministre de la police n'était dépositaire d'aucun secret

» *important*. Je crois bien (ajoutait-il) que des
 » indiscretions, plus encore que des délations,
 » lui ont procuré quelques données, qui, pour
 » être vagues, lui paraissent d'autant plus impor-
 » tantes. Évitions les démarches qui pourraient
 » porter l'empreinte de l'irréflexion ; et j'oserai
 » garantir d'avance que la police, malgré ses es-
 » pions, les moyens du Gouvernement et son or-
 » corrupteur, ne pourra point pénétrer dans l'in-
 » térieur du camp royal ».

Les circonstances qui rendaient ces conseils nécessaires, et ces conseils eux-mêmes, prouvaient néanmoins que l'alarme était dans le camp royal. M. de Coigny craignait-il pour lui-même, ou d'autres craignaient-ils pour M. de Coigny? c'est ce qu'on n'entreprendra pas d'éclaircir.

Il faut entendre parler *Marchand* dans son rapport du 12 février (42) :

« Dans la journée d'aujourd'hui, on est venu
 » me remettre des renseignemens *additionnels* sur
 » le compte de M. le chevalier de Coigny, et
 » desquels il résulte que M. de Coigny a été mis
 » une seconde fois en surveillance vers la fin de
 » décembre dernier ; mais aucune donnée défa-
 » vorable n'ayant été transmise à son sujet, l'af-
 » faire n'a point eu de suite. D'après cela, j'ai la
 » ferme persuasion que M. de Coigny peut être
 » sans le plus léger sujet de crainte : d'une part,
 » il doit être rassuré par la conviction que la po-
 » lice n'a eu contre lui que des données infini-
 » ment vagues et *infondées* ; et de l'autre, par la
 » presque certitude que nous serions avertis à
 » temps dans le cas où de nouveaux nuages s'éle-
 » veraient sur son compte ».

L'opinion de *Marchand* n'avait pas tout-à-fait

rassuré. Quelques propos tenus sur le compte de *M. de Coigny* augmentèrent les inquiétudes. On eut encore recours à *Marchand* : il rapporta, le 24 février (43), « Qu'encore qu'il eût jugé les propos » tenus sur *M. de Coigny* *infinitement vagues et même* » *insignifians*, il n'avait cependant pas *négligé de* » *prendre des renseignemens certains* Ceux que j'avais » recueillis m'avaient déjà autorisé à croire que » ces propos n'avaient aucun fondement. Au- » jourd'hui je ne pense pas avancer une assertion » hasardée, en assurant qu'il est faux que *M. de* » *Coigny* ait été récemment dénoncé et mis en sur- » veillance au ministère de la police générale. Je » tiens cette déclaration rassurante, d'un ami parti- » culier à qui j'ai fait prendre, avec des ménages » gemens convenables, des renseignemens auprès » du C.^{en} *Duterrage*, secrétaire particulier de » *Fouché*. Si une dénonciation semblable eût été » portée contre *M. de Coigny*, très-certainement » *Duterrage* en aurait eu connaissance. »

On doit ajouter ici qu'un des individus arrêtés pour cette affaire, est convenu dans son interrogatoire, qu'*Hide* lui avait proposé d'être l'intermédiaire de la correspondance qu'il entretenait avec les princes ; et que parmi les ci-devant grands seigneurs qu'il avait rencontrés chez *Hide*, il se rappelait le chevalier *de Coigny*.

Ce n'était pas seulement par des avis individuels que *Marchand* servait ses amis, mais en général en leur signalant les espions dont ils étaient entourés.

« Les amis de la cause française (dit-il dans » son rapport du 5 janvier) (5), doivent se défier » de..... ; il est attaché à la police pour » espionner la conduite des nobles. Il ne se rend

» que dans les grandes sociétés, et vous excite
 » à parler. Il demeure, &c. »

« La baronne de est aux dépenses
 » secrètes, et fréquente les meilleures sociétés.
 » Elle demeure, &c. M.^{me} de reçoit
 » tous les jours chez elle la grande société, et
 » rapporte à la police jusqu'aux moindres détails.
 » Cette femme a équipage au compte du Gou-
 » vernement. Avec le rapport de ce jour
 » 14 janvier (12), je vous fais passer une liste
 » de mouchards de haute volée que j'ai extraite
 » de ma liste générale, celle-ci n'étant point en-
 » core réduite en ordre alphabétique. J'ai pensé
 » qu'il vous importait de connaître les êtres les
 » plus dangereux. »

La liste générale dont parle ici *Marchand*, s'est trouvée parmi les papiers saisis; elle est réduite en ordre alphabétique comme il se l'était proposé.

Elle contient le nom, la demeure d'un très-grand nombre d'explorateurs, depuis ceux qui exercent dans les rues et dans les lieux publics, jusqu'à ceux qui sont reçus dans les salons. Cette liste était destinée à être imprimée, affichée, répandue avec profusion au moment où l'on aurait besoin de paralyser tout-à-fait l'action de la police, pour porter ce qu'on appelle les grands coups, c'est-à-dire, lorsqu'après le débarquement des princes sur nos côtes, on devait en même temps leur livrer Brest, frapper *Bonaparte* à Paris, et faire partir de cette ville des courriers qui, parcourant tous les points de la France, auraient excité un soulèvement général en publiant que la capitale venait d'en donner l'exemple, qu'on y avait arboré la cocarde blanche, et proclamé *Louis XVIII*.

Ce n'était pas encore assez de tenir le parti en garde contre les espions de la police ; il fallait les prémunir contre le danger d'être la dupe des escrocs qui allaient semant l'épouvante, et donnant de faux avis pour soutirer de l'argent. *Marchand* indique dans un de ses rapports (50), ce qu'il est convenable de faire en pareil cas.

« M. l'abbé *Rathel*, à qui j'ai voué la plus par-
 » faite estime, m'a annoncé, ces jours derniers,
 » que deux individus s'étaient présentés chez M. le
 » marquis *d'Harcourt*, le prévenant qu'une dé-
 » nonciation grave existait contre lui, et l'enga-
 » geant, au moyen d'une rétribution convenable,
 » à arranger cette affaire. M. l'abbé *Rathel* m'a
 » prié de vérifier si véritablement M. le marquis
 » *d'Harcourt* était l'objet d'une persécution quel-
 » conque : il résulte de mes recherches que M.
 » *d'Harcourt* n'est pas dénoncé. J'ai voulu savoir
 » quelle conduite des personnes, dans un sem-
 » blable cas, devaient tenir pour ne point tomber
 » dans un piège et écarter même tout sujet de
 » surveillance ; on m'a répondu qu'il n'y avait
 » rien de mieux à faire que de donner sa déclara-
 » tion au bureau central, &c. »

Quelque attentif, quelque pénétrant, quelque habile que fût *Marchand*, il encourut néanmoins des reproches.

« On a encore arrêté un des nôtres ; comment
 » se fait-il qu'on n'en soit point instruit ? Telle
 » est, disait-il dans son rapport du 28 janvier 28),
 » la question que vous me faites. La meilleure
 » réponse consisterait peut-être à vous en faire
 » une autre. Comment se fait-il que la police
 » républicaine, ayant trois cents mouchards à ses
 » ordres, et près de six millions à sa disposition

» dans le courant d'une année, ne puisse pas
 » réussir à découvrir les principaux anneaux de
 » la chaîne royaliste ? comment se fait-il qu'elle
 » ne puisse, en dépit de ses efforts, de ses sacri-
 » fices, de ses correspondances dans tous les
 » départemens, n'arrêter que des individus subal-
 » ternes, et cela malgré les indiscretions aux-
 » quelles les hommes de notre parti s'abandonnent
 » journellement ?

» Vous me donneriez 100 mille francs par
 » mois, qu'il me serait impossible de prévenir
 » toutes les arrestations. Croyez-vous bonnement
 » que c'est avec 80 louis d'or par mois que je
 » suis à même de pénétrer dans l'intérieur de
 » l'antre de Polyphème ? C'eût été une folie à
 » moi de vous le promettre ; c'eût été une duperie
 » à vous de le croire. Si vous aviez mis les 200
 » louis à ma disposition, conformément à la
 » demande que je vous en avais faite, j'aurais
 » répondu, non pas de prévenir toutes les arres-
 » tations, mais d'en empêcher la plus grande
 » partie, parce que j'aurais pu avoir des hommes
 » à moi dans les six grandes polices de Paris ;
 » parce que j'aurais pu organiser ma correspon-
 » dance avec le ministère de la haute police,
 » aussi bien qu'avec le bureau central. »

La contre-police fut singulièrement en défaut dans l'affaire de *Toustein. Marckand*, qui n'avait pas su prévenir son arrestation, se plaint (22) de la légèreté, de l'indiscrétion, qu'on avait mises dans une affaire d'une si haute importance. « Eh quoi !
 » (dit-il) on charge *Toustein* de la commande
 » de poignards, de plumets blancs, de cocardes
 » blanches, &c. ; et ce jeune homme, pour se
 » procurer ces effets, s'adresse au premier venu.

» On mettrait (continue-t-il) 100 mille francs par
 » mois à ma disposition , que bien des opérations
 » de la police m'échapperaient ; il y en a qui ne
 » se concertent qu'entre le ministre et un ins-
 » pecteur général. »

Ce qu'ajoute *Marchand* pourrait faire penser que les royalistes formèrent le projet d'enlever *Toussain* lorsqu'il serait extrait de la prison pour être interrogé.

« Je saurai incessamment dans quelle maison
 » d'arrêt il est détenu ; mais il ne dépend de per-
 » sonne de vous dire d'avance le jour qu'il sera
 » interrogé : la seule chose qu'il y ait à faire ,
 » c'est de s'aboucher avec le défenseur officieux
 » qu'il choisira ; de lui on apprendra le moment
 » de sa translation ; *alors vous prendrez les mesures*
 » *qui vous paraîtront les plus convenables.* »

On a plus de peine à se livrer aux conjectures que fait naître la nature des recherches que *Marchand* eut ordre de faire après la mort de *Toussain* , pour s'assurer du nom et de la demeure de ses juges.

Marchand s'en occupe pendant huit jours ; on croit pouvoir dire que ce fut heureusement sans succès. « A l'égard des membres de la commission
 » militaire, on doit me remettre leurs noms et
 » leurs demeures à midi ; mais comme je ne puis
 » répondre que de mon exactitude et non de celle
 » des autres, il est possible qu'on ne me trans-
 » mette ces renseignemens que ce soir ou demain
 » matin ; d'après cela, faites ce que vous jugerez
 » de plus convenable. (Rapport du 28 janv.) (28) ».

Le même jour (29). « Nous aurons, dans la
 » journée, les noms et les demeures de la com-
 » mission militaire. » On ne les eut pas : et le

l'endemain, 29 janvier, (30), *Marchand* disait :
 « C'est en vain qu'on s'est attaché à se procurer
 » les noms et les demeures des membres compo-
 » sant la commission, attendu que les portiers
 » ont la défense expresse d'indiquer les demeures.
 » Rien de si facile que de connaître les noms :
 » on peut les lire au bas de chaque jugement.
 » Cependant j'aurai les demeures dans la journée
 » de demain, parce que j'ai fait jouer des ressorts
 » à l'état-major ; mais cette affaire est plus dé-
 » licate que nous ne l'avions d'abord pensé. En-
 » core une fois, je me procurerai ces renseigne-
 » mens, mais pas avant demain. »

Le 30 janvier (33), *Marchand* convenait d'avoir
 été dans l'erreur en croyant qu'il serait aisé de se
 procurer les demeures des membres des commis-
 sions militaires. « Les portiers, les garçons de
 » bureau, les greffiers, ont reçu la défense expresse
 » de donner ces renseignemens. A l'état-major,
 » même refus. Cependant je les obtiendrai.
 » Je suis au désespoir de ce retard, mais je ne
 » puis pas aller plus vite. Je sais, jusqu'à présent,
 » que *Pelletier*, rapporteur de la commission mi-
 » litaire siégeant rue du Cherche-Midi, de-
 » meure à l'École militaire, cour des Armes ;
 » *Borrel*, chef d'escadron et membre de la commis-
 » sion, demeure rue du Cherche-Midi, n.º 283 :
 » mais je ne pense pas que ce soit cette commission
 » dont le jugement a assassiné *Toussain* ; c'est, je
 » pense, celle qui siége à l'hôtel-de-ville, place
 » de Grève. Au surplus, soyez assuré que j'ob-
 » tiendrai les renseignemens demandés. Je
 » les obtiendrai dans le plus court délai que la
 » nature des recherches comportera. »

Enfin, le 5 février (39), *Marchand* dit : « Ce

» soir on me remettra décidément la liste et les
 » demeures des membres composant les deux sec-
 » tions de la commission militaire. » Mais cette
 découverte lui paraît bien tardive ; il observe *qu'en*
attendant, les fusillades vont toujours leur train. . . .
De nombreuses victimes tombent par le plomb meur-
trier des soldats. Le règne de la terreur se
rétablit.

Cette dernière phrase était le résumé des vues politiques que *Marchand* avait développées, quelques jours auparavant, pour consoler ses amis de la mort de *Toussain*, dont ils étaient très-affectés.

« L'assassinat de *Toussain* (disait *Marchand* le
 » jour même du supplice) (25) servira , selon moi ,
 » la cause des honnêtes gens. . . . Je dirai plus ;
 » il me semble que cette catastrophe fatale pour
 » la famille de *Toussain* , fatale pour la cause
 » générale , en ce que la légèreté et l'indiscrétion
 » de *Toussain* l'ont , en quelque sorte , couverte
 » de ridicule , offrira néanmoins *l'avantage inap-*
préciable de démontrer aux puissances étrangères que
 » les hommes qui tiennent aujourd'hui les rênes
 » du Gouvernement en France , ne s'écartent en
 » rien des maximes révolutionnaires de leurs pré-
 » décesseurs , et qu'ils suivent les errements qui
 » ont amené successivement la chute des usur-
 » pateurs du pouvoir national. Sous ce rapport ,
 » je le répète , et j'ose croire que mon opinion
 » ne sera point taxée de folie , l'assassinat de ce
 » malheureux jeune homme pourra entraîner , pour
 » la cause , les plus heureux effets. »

Marchand avait promis des avis utiles à ceux qui auraient à craindre l'action de la police ; il s'était encore engagé à faire suivre les individus dont on lui remettrait la liste.

Cette partie de son travail ne paraît pas avoir été fort active. Dans la première quinzaine de janvier, le ministre des relations extérieures a été l'objet de quatre rapports. On disait quand il était sorti de chez lui, à quelle heure il y était rentré, chez qui il avait dîné. Il y a grande apparence qu'on s'est bientôt lassé de cet espionnage, qui ne rendait rien.

Deux billets, sans date, prouvent qu'il fut aussi question de suivre *Sieyes*, mais que ce n'était pas trop l'avis de *Marchand*. « Faire espionner *Sieyes*, » c'était sans doute la chose la plus difficile que » vous ayez pu exiger. La mission devient d'au- » tant plus délicate, que, dans cette circonstance, » nous nous trouvons en concurrence avec le » ministre, qui le fait observer de son côté, et » que nous aurons à lutter contre la surveillance et » les moyens de défense qu'emploîra sans contre- » dit l'abbé. Cependant nous atteindrons ce but, » car j'aime à vaincre les grandes difficultés ; mais » je vous prévien que nous serons forcés à des » dépenses extraordinaires. Je vous prévien que » c'est un inspecteur général qui s'est chargé lui- » même de remplir cette mission. Il est indis- » pensable qu'il ait un cheval, afin de pouvoir » suivre *Sieyes* de la campagne à Paris ; il va partir » et n'attend qu'après l'adresse au juste de la cam- » pagne où s'est retiré notre abbé. Donnez - moi » donc au juste le nom de cette campagne, et » dites-moi de quel côté elle est : j'attends votre » réponse pour faire partir notre agent. »

Dans un second billet, *Marchand* insiste sur la dépense très-considérable qu'entraînera la surveillance de *Sieyes* ; elle exigera au moins deux individus. Il annonce néanmoins que *l'affaire va*

se faire. Mais il est vraisemblable qu'elle ne s'est pas faite, car on ne trouve aucun résultat.

Les idées de *Marchand*, encouragées par l'approbation que le ministre anglais et le comte *d'Artois* avaient donnée à la contre-police, s'élevèrent et s'étendirent; il voulut que ses rapports, transmis à l'étranger, contribuassent à nourrir sa haine et son obstination, en lui offrant la presque certitude d'être secondé, dans l'intérieur de la France, par un parti nombreux et puissant, au cas que la guerre se soutînt à l'extérieur.

De là, ses efforts continuels pour persuader que le mécontentement était extrême en France, qu'il était partagé par toutes les classes et même par le militaire, qu'on détestait le Gouvernement consulaire, que tous les cœurs étaient au roi et aux princes, qu'on regardait *Bonaparte* comme un usurpateur, un tyran, auquel l'opinion ne s'était ralliée un instant que parce qu'on lui avait supposé, dans le principe, la secrète intention de faire servir sa puissance au rétablissement de *Louis XVIII*.

Tous les rapports annoncent cette intention.

« L'esprit d'indépendance se glisse parmi les
 » généraux, dont plusieurs ont refusé de partir
 » de Paris pour se rendre à leurs postes respectifs.
 » Le germe heureux de la résistance a également
 » pris racine dans le cœur des marins. *Truguet*,
 » nommé commandant du port de Brest, a déclaré
 » ne vouloir s'y rendre (2).

« *Bonaparte* se dépopularise de jour en jour
 » davantage dans l'esprit des républicains; et la
 » contre-révolution se mûrit sensiblement (4).

« Les royalistes prennent de plus en plus de
 » l'influence. Leur doctrine fait de rapides progrès

» dans l'esprit de la classe du peuple vulgai-
 » rement dite..... Le système d'aujourd'hui
 » sera bientôt culbuté..... Les habitans de Paris
 » contemplent, avec le plus grand plaisir, la
 » lutte qui s'élève entre les premières autorités.
 » Cette lutte est des plus fortes ; et l'esprit qui
 » la dirige est si envenimé, qu'on est autorisé à
 » s'attendre, de jour en jour, à un éclat funeste
 » à la cause des révolutionnaires (5).

» On se plaint plus que jamais de la rareté
 » du numéraire, de la stagnation du commerce et
 » des travaux. On prétend que *les maux ont doublé*
 » *depuis le 18 brumaire* ; et voilà, ajoute-t-on,
 » les obligations que nous avons à *Bonaparte*....
 » On dit communément qu'un tel ordre de
 » choses ne peut subsister, qu'il faudra encore
 » une grande secousse pour remettre les choses
 » dans leur état naturel. Ce qui renferme tout.

» On assure même que celui qui doit ramener
 » la paix et l'abondance est là tout prêt, et qu'on
 » attend le moment favorable pour le faire pa-
 » raître dans toute sa splendeur. Tel est l'esprit
 » public.

» Les troupes murmurent contre *Bonaparte* ;
 » c'est un étranger et un ambitieux (7).

» Les divisions existantes entre les Consuls,
 » d'une part, et les Tribuns ainsi que le Sénat
 » conservateur, de l'autre, doublent l'audace,
 » l'activité et les espérances du royalisme, qui,
 » *de jour en jour, fait de nouveaux progrès.*

» D'après les renseignemens recueillis, il pa-
 » raîtrait que les Vendéens auraient déjà gagné
 » une partie de l'état-major de Paris, et qu'une
 » grande partie des soldats seraient dans les inté-
 » rêts de leurs supérieurs. Ce qu'il y a de certain,

» c'est que tout le monde crie contre *Bonaparte*. La
 » basse classe du peuple donne des regrets à la
 » mort de *Louis XVI*, en disant qu'il ne valait
 » pas la peine de détruire un trône sur lequel était
 » assis un bon prince, pour y placer un homme
 » qui n'a d'autre titre que d'être un révolutionnaire
 » et un mitrailleur (8).

» De nombreux groupes se forment (le 22 ni-
 » vôle - 12 janvier) sur toutes les places publiques
 » et dans tous les carrefours L'opinion
 » des hommes de la police est que si le roi, ou un
 » prince, fût monté à cheval ce matin à 8 heures,
 » les Parisiens se seraient joints à lui avec enthousiasme,
 » tant étaient favorables les dispositions
 » des habitans. Si des événemens extraordinaires
 » se réalisaient, *M. Marchand* en sera instruit à
 » temps, et fera parvenir son bulletin par la voie
 » la plus rapide (10). On fait courir le bruit qu'il
 » y a de la mésintelligence entre le Consul *Bona-*
 » *parte* et ses collègues. On assure qu'il daigne
 » à peine les écouter, et qu'ils ne le voient
 » qu'avec un vif regret, revêtu des pouvoirs ex-
 » cessifs qu'il s'est fait accorder.

» On cherche à jeter sur lui de la défaveur,
 » en répandant qu'il n'a quitté l'*Égypte* qu'après
 » la destruction de son armée. On accuse le Gou-
 » vernement d'accaparer les grains et les farines.
 » Le commerce fait entendre les plaintes les plus
 » amères ; il n'a jamais été dans une aussi triste
 » situation, et les marchands ne doutent pas que
 » l'état des affaires n'aille encore en empirant de
 » jour en jour (11).

» Le cri de l'indignation a accueilli les diverses
 » proclamations de *Bonaparte* contre les insurgés
 » de la Vendée ; et le ton farouche que respire

» la

» la dernière, n'a pas peu contribué à lui enlever
 » l'espèce d'estime et de confiance que la masse
 » du peuple, toujours crédule et flexible, lui
 » avait accordée à son début le 18 brumaire.

» Il se prépare un coup d'état qui ne tardera
 » pas à éclater. Quoique tout-puissant, *Bona-*
 » *parte* redoute encore l'ombre de l'opposition
 » qui s'annonce dans le sein des autorités légis-
 » latives. *Bonaparte* vise à la tyrannie la plus en-
 » tière : sa chute paraît non-seulement certaine,
 » mais encore prochaine, aux hommes qui sont
 » dans l'administration de la police ; déjà même
 » un grand nombre de ses amis et de ses familiers,
 » prévoyant la décadence de son autorité, se dé-
 » tachent peu-à-peu de lui (12).

» On ne s'occupait hier (15 janvier) que des
 » négociations de paix entamées avec les cours de
 » Vienne et de Londres. La paix étrangère, sanc-
 » tionnant l'autorité de *Bonaparte*, la consolide-
 » rait dans l'intérieur. La masse, accoutumée à
 » n'écouter que les besoins du moment, oublierait
 » les crimes et les bassesses de l'usurpateur pour
 » ne s'occuper que des douceurs de la paix qu'il
 » lui aurait fait goûter. Heureusement pour la
 » cause de la civilisation, les puissances étran-
 » gères sauront assez se respecter elles-mêmes pour
 » repousser toute proposition qui leur viendrait de
 » la part des chefs révolutionnaires. Le public de
 » Paris croit assez généralement que la paix n'aura
 » point lieu tant que durera la forme de gouver-
 » nement révolutionnaire. La masse inférieure du
 » peuple crie misère, se plaint de rester sans
 » travail, et invoque le retour de l'ancien ordre
 » de choses (14).

» Hier toutes les classes d'ouvriers ont adressé

» des pétitions au Consul *Bonaparte*, à l'effet d'ob-
 » tenir de l'ouvrage. Leurs demandes étaient con-
 » sacrées dans les termes les plus énergiques ; car
 » on va jusqu'à dire qu'ils ont menacé de s'aban-
 » donner à des mouvemens insurrecteurs, dans le
 » cas où le Gouvernement ne viendrait pas promp-
 » tement à leur secours. La police pense que des
 » royalistes, aidés des jacobins, sont parvenus à
 » les exciter à ces démarches tumultueuses.

» *Bonaparte* perd de plus en plus dans l'opinion
 » publique. Les honnêtes gens sont indignés des
 » mesures révolutionnaires qu'il a prises contre les
 » départemens insurgés. On rappelle aujourd'hui sa
 » conduite sous le règne de la terreur et à l'époque
 » du trop fameux 13 vendémiaire : on va même
 » jusqu'à le comparer à *Robespierre*.

» De grands mouvemens ont eu lieu au con-
 » sulat, et on doit, d'un instant à l'autre, s'at-
 » tendre à un coup d'état.

» Les conscrits et les réquisitionnaires dé-
 » sertent en grand nombre ; et on assure qu'un
 » des plus beaux régimens de dragons a passé à
 » l'ennemi avec armes et bagages. Le Gouverne-
 » ment est dans les plus vives alarmes au sujet de
 » l'armée républicaine qui doit agir contre la
 » Vendée. Il craint que si les chefs des insurgés
 » savent profiter du dénuement dans lequel se
 » trouvent les républicains, l'armée républicaine
 » ne se débande, et ne se rallie sous les étendards
 » des mécontents (17).

» Il est constant que *Sieyes* a reçu ces jours
 » derniers, par l'entremise de *Cambacérés*, l'ordre
 » de s'absenter pendant trois jours de Paris. C'est
 » à cette condition que *Bonaparte* a consenti à ne
 » point recourir contre lui à des mesures extrêmes.

» L'attaque dirigée contre la liberté de la presse
 » a paru si odieuse, qu'on n'a pu la comparer
 » qu'aux poursuites que *Robespierre* et le comité
 » de salut public dirigeaient dans le temps contre
 » les journalistes. Paris respire depuis huit jours
 » un air de tristesse difficile à peindre. Un secret
 » pressentiment avertit que le règne de la terreur
 » va reparaître avec plus de fureur que jamais.

» N.^a D'après mes données particulières, je
 » présume que d'ici à peu de temps le sang va
 » ruisseler, non sur des échafauds sur la place
 » publique, mais dans la plaine de Grenelle (18).

» Les exclusifs sont si mécontents de la con-
 » duite du premier Consul, laquelle paraît s'établir
 » sur le système des contre-poids, qu'ils com-
 » mencent à parler *d'une réaction à combiner entre les*
 » *royalistes et les patriotes*. La réalisation de cette
 » idée pourra seule mettre un terme au règne de
 » l'usurpation. *Je suis dans ce moment en pourparler*
 » *avec un chef des exclusifs*. Le temps mûrira la
 » grande entreprise (23).

» La pacification de la rive gauche de la Loire
 » paraît être l'effet de la corruption et du déses-
 » poir, autant que celui de la nécessité. Le général
 » *Brune*, en partant de Paris pour se rendre à l'ar-
 » mée de l'ouest, a emporté huit millions de livres
 » tournois, dont la majeure partie devait être em-
 » ployée à corrompre les chefs vendéens, et les
 » engager, par l'appât d'un bien-être particulier,
 » à déposer les armes. Si l'on devait en croire
 » l'opinion des hommes attachés à la police, on
 » serait disposé à croire que la distribution de
 » sommes considérables parmi les principaux
 » chefs commandant les royalistes sur la rive

» gauche de la Loire , aurait essentiellement con-
 » tribué à la pacification : voilà quant à la cor-
 » ruption. A l'égard du désespoir , voici comment
 » les hommes de la police l'expliquent. Les chefs
 » des insurgés , disent-ils , n'ont pris les armes que
 » sur la promesse formelle de voir , *au premier si-
 » gnal, un prince français à leur tête.* Cette assurance ,
 » donnée aux habitans des campagnes , les avait
 » même principalement déterminés à lever l'éten-
 » dard de l'insurrection. Depuis six mois ils atten-
 » dent vainement l'arrivée d'un prince. Déses-
 » pérés d'un semblable abandon , craignant même
 » de ne jamais voir se réaliser un événement si
 » ardemment désiré depuis le commencement de
 » la révolution , ils ont posé les armes , bien ré-
 » solus de ne les reprendre que lorsqu'ils se ver-
 » raient conduits et commandés par des *Bour-
 » bons.* (30).

» On parle de faire partir les grenadiers du
 » Corps législatif pour la Vendée. . . . Si cette
 » mesure était mise à exécution , elle éprouverait
 » beaucoup d'opposition de la part des grenadiers
 » et. . . . (37). »

On retrouve , dans ces différens rapports , l'es-
 prit et les propos des coteries royales , leurs souhaits ,
 leurs espérances , leurs exagérations , leur crédu-
 lité , leur méchanceté , leurs sottises. Tels sont les
 moyens qu'employait *Marchand* sous la direction
 du comité ; d'un côté , pour persuader aux princes
 qu'en se montrant ils seraient assurés d'un plein
 succès ; de l'autre , pour faire croire à l'Angle-
 terre que les Français partageaient le délire d'une
 poignée d'orgueilleux incorrigibles , gens sans
 génie , sans courage , dont les projets à la fois ri-
 dicules et odieux , attestent uniquement l'impuis-

sante fureur qui les agite. Fabricateurs de mensonges dont ils se font ensuite les échos ; l'étranger qu'ils ont le desir et le besoin de tromper pour le retenir dans leur alliance , a pu être leur dupe, mais il est remarquable que les princes ne l'étaient pas. On voit , par leur correspondance , que s'ils étaient bien aises que l'Angleterre fût induite et entretenue dans l'erreur sur les véritables dispositions des esprits en France , les princes en jugeaient mieux d'après les moyens auxquels ils voyaient leurs agens réduits , et qu'ils trouvaient trop misérables ; aussi leur recommandaient-ils de ne pas révéler aux ministres anglais la faiblesse de leurs ressources , lorsqu'il était de la plus haute importance de leur laisser croire que ces ressources étaient grandes , vastes , et si abondantes que le choix seul pouvait être embarrassant.

Tandis qu'on montrait aux puissances étrangères la France entière prête à faire cause commune avec elles , on avait soin de répandre dans l'intérieur que les dispositions de ces puissances étaient parfaites ; on exagérait leurs forces , on vantait sur - tout leur désintéressement , la justice et la clémence du souverain légitime. En même temps , on semait à pleines mains la calomnie contre les chefs du Gouvernement ; on les rendait responsables de tout le mal qu'on avait fait avant eux , et de l'absence du bien qu'ils n'avaient pas encore eu le temps d'opérer ; on provoquait l'impatience , on aigrissait les souvenirs , on entretenait les inquiétudes , on répandait les bruits les plus alarmans. Des libelles , des journaux imprimés , d'autres manuscrits , dont on a saisi quelques feuilles , avaient cette destination. On les distribuait gratuitement aux affidés tant à Paris

que dans les départemens. Il y a une liste de quinze personnes que *Marchand* avait été chargé d'abonner à *l'Aristarque* ; elle prouve qu'auparavant il en avait abonné beaucoup d'autres : on se félicitait de ce que le public lisait avec empressement *l'Invisible* ; on se proposait de publier d'autres journaux , et l'on ne doutait pas qu'ils ne produisissent un excellent effet. On avait aussi préparé des notices bien fausses sur l'esprit public , et des diatribes très-virulentes contre le premier Consul : le but où tendaient tous ces efforts , était un *mouvement insurrectionnel* ; on s'était flatté que le drapeau noir en donnerait le signal ; que le *testament de Louis XVI*, et une proclamation de *Monsieur* , répandus à cette époque , contribueraient à l'exciter. Ces pitoyables machines ont manqué leur effet ; mais d'autres plus dangereuses ont malheureusement produit et produisent encore celui qu'on en attendait.

Il est démontré par les seuls rapports de la contre-police , indépendamment de la correspondance , qui en fournit d'autres preuves , que ce sont les honnêtes agens du roi , des princes et du ministère anglais , qui ont organisé le pillage des voitures publiques et que c'est là une des sources de leurs royales finances.

Leurs entreprises contre les acquéreurs de domaines nationaux ne sont pas moins constantes.

« J'ai revu *notre* employé à la trésorerie , écrit
 » *Marchand* le 28 janvier (29) ; il renonce
 » à toute espèce d'appointemens , à condition
 » qu'on lui remettrait le *cinquième de chaque capture* :
 » adhérez-vous à la proposition ? Réponse sur-le-
 » champ ; car il serait possible que d'ici à fort
 » peu de jours , nous eussions une bonne entre-
 » prise à tenter. »

Le 31 janvier (31). « J'ai lieu de croire (disait
 » *Marchand*) que sous peu nous serons à même
 » d'atteindre le but de nos vœux, en faisant une
 » capture intéressante. Les ruses de la trésorerie
 » pour masquer les envois d'argent, sont d'un
 » genre singulier ». Il les développe, et en con-
 » clut que « *pour les voleurs, la difficulté ne consiste*
 » *pas à enlever l'argent, mais bien à le garder.* On
 » sentira avec moi (continue-t-il) qu'il était de
 » la dernière importance de s'assurer des mesures
 » de précaution employées par la trésorerie. J'a
 » donné tous mes soins à me procurer, à cet égard,
 » les renseignemens les plus précis. Les détails
 » dans lesquels je suis entré, prouveront, sans
 » doute, que nous n'avons plus rien à désirer
 » sous ce rapport. Aujourd'hui que nous con-
 » naissons la défensive de la trésorerie, nous
 » sommes à même de mieux établir notre of-
 » fensive. »

Dans un billet sans date (53), on lit le pas-
 sage suivant :

« *Durocher* vous a parlé de *Husson*. Celui-ci a
 » cinq hommes à sa disposition. Jugez combien
 » j'aurais désiré de vous voir pour vous parler
 » avec quelque étendue sur l'organisation de
 » cette affaire, à laquelle j'aurais voulu donner
 » le développement le plus régulier. La première
 » quinzaine, peut-être le premier mois, auraient
 » seuls nécessité quelques avances; les bénéfices
 » qui seraient résultés de l'établissement, auraient
 » bientôt suffi à toutes nos dépenses. »

Enfin, le 3 février (36), *Marchand* s'exprime
 plus clairement, s'il est possible.

« D'après les données que j'ai recueillies, je
 » demanderai la permission de présenter quelques

» observations que réclame impérieusement la
» situation des choses.

» Dans la position où nous nous trouvons, il
» nous importe, ce me semble, d'écarter toutes
» les propositions, de rejeter toutes les mesures,
» d'éviter toutes les démarches qui tendraient à
» irriter en pure perte les dispositions farouches
» du Gouvernement. Il me paraît démontré que
» c'est aux dernières démarches faites par les
» royalistes, c'est à l'arboration, s'il m'est permis
» de m'exprimer ainsi, du drapeau noir, c'est aux
» affiches répandues, qu'il faut, en très-grande
» partie, attribuer la sévérité croissante de la
» police. Qu'on cesse de se faire illusion; on
» ne parviendra point à organiser à Paris un mou-
» vement général d'insurrection; la force seule
» des choses l'amènera, et il ne se prononcera
» que lors de l'entrée des troupes de la coalition
» sur les terres de France, que lors d'un débar-
» quement sur les côtes de l'ouest, sur-tout que
» lors de l'arrivée d'un prince, qui seul inspirera
» de la confiance et réveillera le courage et l'é-
» nergie. *Dans notre position actuelle*, nous ne
» pouvons que transmettre des données exactes et
» circonstanciées sur le véritable état des choses,
» que pourvoir à notre défense par une surveil-
» lance active, exercée dans l'intérieur du camp
» de la police; nous ne pouvons que tenter l'en-
» lèvement des caisses publiques et des messa-
» geries, fourgons ou courriers de malle, qui
» seraient porteurs de fonds appartenant à la Ré-
» publique: tout ce qui serait au-delà, deviendrait
» inutile, téméraire, et nuisible au véritable in-
» térêt de la cause. »

Au reste, ce n'était pas seulement sur les voitures

publiques que la bande royale tentait ses brigandages. L'amiral *Bruix*, au moment de son départ, en janvier dernier, a été l'objet particulier d'une surveillance telle, qu'elle autorise à penser qu'on avait au moins le dessein de le voler.

Le 14 nivôse, à sept heures du soir, *Marchand* écrivait (3) : « *Bruix* devait partir demain 15 nivôse, à six heures du matin ; mais une légère » indisposition lui étant survenue, il est incertain » s'il partira le matin ou le soir. Si c'est le matin, » l'heure ne sera pas changée ; et dans le cas où » il ne partirait que le soir, je saurai demain, » avant 11 heures, la minute fixée pour son départ. On ignore la route qu'il suivra. S'il était » permis de croire aux apparences et à plusieurs » faits qui viennent à leur appui, il tiendrait la » route de Rennes ; au surplus, il n'aura point » d'escorte en sortant des barrières. »

Enfin, dans un rapport du 12 février (42), on annonçait le projet d'une attaque contre un acquéreur de biens nationaux.

« J'ai l'honneur d'annoncer que dans la nuit » du samedi au dimanche, il y aura une attaque » contre la maison d'un acquéreur de domaines » nationaux, à trois lieues de Paris : on m'a fait » espérer que nous y trouverions quelque argent. » Je m'empresserai de rendre compte du résultat » de la démarche. »

Voilà à quoi aboutissent les sublimes conceptions, les grands mouvemens, les exploits d'une troupe d'intrigans auxquels les noms de voleurs et d'assassins ne conviennent pas moins que celui de conspirateurs. Des hommes couverts d'infamie par la manifestation du genre de crimes pour lequel

seul ils sont puissans, sont trop méprisables pour inspirer au Gouvernement de sérieuses alarmes ; mais ils sont dangereux en qualité de brigands : c'est ainsi qu'on doit les signaler , les poursuivre et les punir.

Signé B. J. A. CHAPTAL, EMMERY,
CHAMPAGNY.

Nota. Cette clef est la copie littérale de celle trouvée dans les pièces.

Noms supposés.	Clef de la Correspondance.
<i>Adrien</i>	Le Roi.
<i>Honoré</i>	D'Artois.
<i>Charron</i>	Dutheil (agent du préten- dant près le Gouverne- ment britannique).
<i>Boursier</i>	Le duc de B.
<i>Félix</i>	Bonaparte.
<i>Le Bas</i>	Talleyrand.
<i>La Cour</i>	Rœderer.
<i>Nankin</i>	Amiens.
<i>Tunis</i>	Boulogne.
<i>Tête</i>	Pitt.
<i>Gran</i>	Grandville.
<i>Grand Alcandre</i>	Mallet.
<i>La France</i>	L'Empereur.
<i>Durand</i>	Ministère anglais.
<i>Orléans</i>	Londres.
<i>Syam</i>	Paris.
<i>La Grande famille</i>	Les Royalistes.
<i>La Société</i>	La Coalition.
<i>La Petite famille</i>	Les Républicains.
<i>Les Frères servans</i>	Les Constitutionnels.
<i>M. et M.^{me} Marchand</i>	M. et M. ^{me} d'Ang.
<i>M. Marchand</i>	Duperron (chef de la con- tre-police).
<i>Isaac</i>	Lar.
<i>Loyal</i>	L'évêque d'Arras.
<i>Frédéric</i>	Frotté.

Noms supposés.	Clef de la Correspondance.
<i>Théodore</i>	Bourmont.
<i>P. B., Paul Berry ou Neuville.</i>	Hyde (agent principal des princes).
<i>Anne</i>	D'Autichamp.
<i>La Bourse</i>	L'Angleterre.
<i>La Guinguette</i>	La Contre-police.
<i>Le Théâtre.</i>	} La France.
<i>Maison rouge.</i>	
<i>L'Amphithéâtre</i>	L'Italie.
<i>La Coulisse</i>	L'Allemagne.
<i>Les Échelons</i>	Les Généraux.
<i>Les Chiens du berger.</i>	La Garde consulaire.
<i>Bastien</i>	Macdonald.
<i>Lucas</i>	Bournonville.
<i>Le Doux</i>	Colchen.
<i>La Ferme.</i>	Brest.
<i>Le Fermier</i>	M. du B. ^{sé}
<i>Magardel.</i>	Joubert.
<i>Armand</i>	Pichegru.
<i>Les Amis</i>	Les Chouans.
<i>La Petite bande.</i>	Les Républicains.
<i>Le Passe-partout</i>	Barras.
<i>Le Manœuvre.</i>	Moulins.
<i>Le Ministre de la police.</i> . .	Furet.
<i>Le Ministre de la guerre.</i>	Gaspard.
<i>Baltazar.</i>	Bonaparte.
<i>Le fils de Marguerite.</i>	Bonaparte.
<i>Amélie</i>	M. ^{m^e} Bonaparte.
<i>Maison neuve.</i>	Angleterre.
<i>Aménaïde.</i>	Hédouville.

Noms supposés.

Clef de la Correspondance.

<i>Henriette</i>	Monsieur.
<i>Lévide</i>	Roger-Ducos.
<i>Justin</i>	Cambacérés.
<i>Barnave</i>	Sieyes.
<i>Le Parterre</i>	La Prusse.
<i>La Parodie</i>	L'Irlande.
<i>La Formule</i>	L'Opinion publique.
<i>Les Incurables</i>	Les Jacobins,
<i>Le parti d'Orléans</i>	La Lie.
<i>La Remise</i>	Jourdan.
<i>Champagne</i>	Massena.
<i>Boucher</i>	Augereau.
<i>Tourne-broche</i>	Championnet.
<i>Le Petit clerc</i>	Merlin.
<i>Le Brun</i>	Brune.
<i>Victor</i>	Murat.
<i>L'Appui</i>	Lucien Bonaparte.
<i>L'Influent</i>	Joseph Bonaparte.
<i>Bontems</i>	Petiet.
<i>Antoine</i>	Berthier.
<i>Les Singes</i>	Le Directoire hollandais.
<i>Le Hameau</i>	La Suisse.
<i>Le Flandrin</i>	La Fayette.
<i>La Réunion</i>	Les îles Marcouff.
<i>Jules Caron</i>	Ratel.
<i>Baptiste</i>	Pitt.
<i>Lagrange</i>	Grenville.
<i>La Belle dame</i>	La Cour d'Angleterre.
<i>Joseph et Bertin</i>	Pitt et Grenville, ou le Ministère anglais.
<i>S.-Quen</i>	Les Royalistes de l'Ouest.

Noirs supposés.	Clef de la Correspondance.
<i>Le Franc</i>	L'empereur de Russie.
<i>Les Concombres</i> ou <i>les</i> <i>Échelons</i>	Les Généraux.
<i>M. Guillaume</i>	Marchand.
<i>Robert</i> ou <i>Charron</i>	Dutheil.
<i>Beaujeu</i>	Les Royalistes de la Bre- tagne.
<i>Martin</i>	M. Devauxnoir.
<i>Dupuy</i>	L'Empereur d'Allemagne.
<i>Jason</i>	M. Fieve.

Nota. Des noms très-différens sont souvent employés pour désigner les mêmes hommes ou les mêmes choses.

J. A. CHAPTAL, EMMERY, CHAMPAGNY.

CORRESPONDANCE

DE PARIS À LONDRES.

CETTE partie du recueil contient des lettres écrites de *Paris à Londres* ; elles sont toutes postérieures au 18 *Brumaire* , et rangées dans l'ordre où elles ont été écrites : il n'y en a qu'un très-petit nombre de datées. Ces lettres sont des *minutes* restées entre les mains de l'auteur.

On les a copiées avec la plus scrupuleuse exactitude ; on s'est permis seulement de mettre entre deux crochets , à côté du nom d'emprunt , le nom réel , tel que la correspondance l'a fait connaître.

L'auteur de ces lettres est *Guillaume Hyde* , principal agent , à Paris , des princes français , tenant la plume au nom du comité directeur , composé de *Dubois* , *Paul Berry* et *Ferrand*.

C'est *Hyde* qui se cache sous le nom de *Paul Berry*.

Ferrand est connu de la police.

Dubois est le chevalier de *Coigny*.

La première lettre du recueil peut ne pas avoir été écrite par *Hyde* ; les autres sont de sa main ; presque toutes adressées à *Dutheil* , agent des princes français à Londres , connu , dans la correspondance , sous le nom de *Charon* ou de *Robert* ; quelques-unes sont adressées au *Comte d'Artois* , qui porte le nom d'*Honoré*.

N^o I.^{er}

N. B. Minute de lettre qui probablement aura été chiffrée. Il n'est pas évident qu'elle soit de la main de *Hyde*. On ignore à qui elle a pu être adressée.

JE suis extrêmement touché de la bonté et de la confiance qu'on veut bien me montrer ; je ferai tout au monde pour m'en rendre digne par mon zèle ; et, si on me le permet, je dirai sur les choses et les personnes ce que j'en penserai. J'ose donc demander que l'on s'arme encore d'un peu de patience, parce qu'il faut d'abord voir tranquillement établir le nouveau Gouvernement, les derniers événemens nous mettant peut-être dans le cas de suivre une autre marche ; et il nous faut sur-tout examiner les personnes qui le composeront, voir ensuite si la nouveauté, qui plaît toujours, ne donnera pas, pendant un moment, une espèce de tranquillité qui plaira, parce qu'on la desire beaucoup. Il faudra bien voir si ce sera le prêtre ou le général qui aura le plus d'autorité. J'aimerais mieux voir ce dernier connétable. Pourrait-on aller à cette proposition, si l'on pouvait arriver jusqu'à lui ! Je crois le pouvoir, d'après ce que m'a positivement dit *Paul Berry* [*Hyde*]. Je demande de savoir quelle espèce de marché on avait conclu avec *Barras* ; je verrais avec soin sa position actuelle, s'il lui reste du crédit, et quel parti on pourrait en tirer. Il serait aussi essentiel que l'on me fît savoir par quelle raison on fonde des espérances sur *Berthier* : son dieu, à présent, est *Bonaparte* [Bonaparte] . . . Pour *Magdonald*, on

est

est sûr de l'avoir en ayant *Bournonville* : celui-ci part pour l'ambassade de Berlin ; c'est donc à présent au dehors à le décider, ainsi que *Colchen*, qui est avec lui pour être son gouverneur en politique. Ce *Colchen* est un homme de beaucoup d'esprit, pensant fort bien, et ami d'*Isaac* [Lar. . . . (a)] Un nommé *Altier* (1), ex-constituant, va ambassadeur en Espagne : c'est aussi un homme d'esprit, que l'on pourrait avoir ; mais il faudrait bien le rassurer pour sa personne, parce qu'il a voté, pourtant avec restriction, et sa voix n'aurait pas dû être comptée. Ce serait du dehors que l'on pourrait traiter avec lui, si on le croyait nécessaire. Il est porté par *Sieyes*, ainsi que par tous les constituans. A présent, je vais parler de la guerre des mécontents. Je pense qu'il faut leur ordonner (dans le cas où ils ne mettraient pas bas les armes) de ne s'occuper, quand ils arrivent dans une ville, que de prendre des armes, l'argent de la République, et faire des recrues tant qu'ils pourront ; mais de ne plus enlever des otages, puisque la loi vient d'être rapportée : de plus, leur dire de ne pas tourmenter les autorités constituées, qui généralement vont être composées d'honnêtes gens, et de ne pas tourmenter également les acquéreurs de biens nationaux, sur-tout en se servant de cette dénomination ; ce point est des plus essentiels. On est si malheureux depuis dix ans, que le Gouvernement qui se présentera doux, est celui qui plaira, et sera accepté au moins pour long-temps. On abhorre ces gens-ci, parce qu'ils ont toujours agi par la force, et n'ont

(a) *Larue*, ex-député.

(1) *Lisz Alquier*.

jamais parlé que de mort ; et je trouve qu'il faut que vous ne parliez que de pardon. Il est indispensable d'avoir les fonds promis à notre disposition , parce que les événemens sont si changeans et si rapides , qu'un télégraphe même ne serait pas assez prompt pour vous les faire connaître , et qu'enfin , dans ce pays-ci , la majorité se renferme dans ce vieux axiôme , *Point d'argent , point de Suisse*. Il sera utile de m'envoyer deux ou trois lettres sans adresses , ainsi que *Paul Berry* [Hyde] vous en parlera , et dont je me servirais au besoin , en mettant telle ou telle adresse.

P. S. Vous me traitez avec tant de bonté , que j'ose prendre la liberté de vous supplier de parler à mon bon et ancien ami *Legrand*.

Hommage , respect et dévouement jusqu'à la mort.

N.^o 2.

N. B. Minute de la main de *Hyde*.

Robert (1).

JUSQU'À ce jour , monsieur , notre correspondance a été et a dû être bien peu exactement suivie. J'ai eu beaucoup de peine à me réunir au *Grand Alcandre* [Mallet] , et encore notre réunion n'a-t-elle pas produit tout le résultat que j'en attendais , n'ayant reçu ni l'un ni l'autre les fonds qui nous étaient destinés : nous sommes cependant convenus

(1) *Robert* ou *Dutheil*. C'est à lui que sont adressées presque toutes les lettres de ce recueil.

de nos faits; et *Ferrand* (a) ne sera pas plutôt de retour, que nous entretiendrons avec vous la correspondance la plus active, si vous nous en fournissez les moyens indispensables par le prompt envoi des fonds, qui, plus que jamais, vont nous devenir nécessaires. J'ai déjà établi à *Syam* (1) [Paris] une contre-police, dont tous les erremens sont disposés; plusieurs journaux sont à ma disposition, et je suis sur le point de nous en approprier un, qui sera suivi et copié par les autres. M. *Marchand* [Duper. . . (b)] et son ami *Fi. . .* (c) seront à la tête de cette partie: mais pour tout cela il faut de l'argent, et il va devenir d'une urgence indispensable de donner à ces entreprises une suite très-active. Vous verrez par la lettre que j'écris à *Honoré* [le comte d'Artois] (2), au nom de *Dubois* (d), quel a été jusqu'à ce jour le résultat de nos démarches: nous marchons bien.

Je me suis abonné à tous les journaux dont vous m'avez donné la note, sans trop savoir par où vous les faire passer; le *Grand Alcandre* [Mallet] prétend, et peut-être avec raison, que sa correspondance n'est pas assez sûre pour la consacrer à l'envoi des journaux. M. *Lefevre* m'annonce qu'il reçoit les mêmes feuilles, et qu'ainsi c'est un double emploi. Cependant, sans m'arrêter à ces

(a) Connu de la police.

(1) Dans l'original, *Syam* est au-dessus de la ligne: dessous, on lit le mot *Paris*, raturé.

(b) *Duperron*, arrêté, détenu au Temple.

(c) *Fiévé*.

(2) Voyez la lettre suivante.

(d) Le chevalier de *Coigny*.

considérations, je vous les enverrai indistinctement par l'un de nos trois points.

Je viens d'établir aussi avec *Isaac* [Lar. . . (a)] et *Armand* [Pichegru] une correspondance qui, je l'espère, deviendra très-utile. Sitôt que *Ferrand* sera de retour, j'engagerai selon toute apparence, *Isaac* [Lar. . . (a)] à se rendre à *Syam* [Paris], pour de là repasser à *Orléans* [Londres], si *Durand* [le Ministère anglais] n'a pas pris un parti définitif qui ne fasse plus douter *la Grande famille* [les Royalistes] de ses intentions.

La Petite bande [les Républicains] annonce de toute part que *Dupuis* [l'Empereur], et même *la Bourse* [l'Angleterre] sont sur le point de traiter ; et c'est un des grands moyens employés pour séduire et tromper *les Amis* [les Chouans].

N.° 3.

N. B. Minute de la main de *Hyde*. Il en est fait mention dans la précédente. Répondue le 16 nivôse.

Honoré [le comte d'Artois].

J'AI l'honneur de vous écrire, au nom de *Dubois* (b), sans attendre même le retour de *Ferrand*, notre position devenant de plus en plus embarrassante, à cause de la nécessité dans laquelle nous allons nous trouver de nous arrêter peut-être au milieu de notre marche.

Depuis quelque temps nous observions, nous

(a) *Larue*.

(b) Le chevalier de *Coigny*.

suivions pas à pas les hommes qui se trouvent maintenant à la tête du *Théâtre* [la France], en particulier ceux de l'*Antichambre* [le Consulat], quand une circonstance heureuse, mais à-peu-près imprévue, nous a mis dans le cas de nous trouver en rapport avec quelques chefs importans de la *Petite bande* [les Républicains]. *Paul Berry* [Hyde], qui s'est mis en avant, a osé, en se conformant aux ordres de *Dubois* (a), parler avec cette franchise qui en impose aux hommes même les plus opposés. On ne lui a répondu que par des demi-promesses, des rapprochemens qui ne vont pas au but ; mais on a cependant continué à avoir avec lui des confidences qui doivent encore se renouveler. . . C'est sur-tout avec *Lebas* [Talleyrand] que ces entrevues ont eu lieu. La démarche actuelle des *Amis* [les Chouans] en est le prétexte : mais on ose aller beaucoup plus loin dans la conversation ; et il est des objections auxquelles on ne répond que d'une manière vague, et assez peu précise pour que l'on puisse en concevoir quelques espérances.

Paul Berry [Hyde] a déclaré qu'il ne voulait plus entrer en conférence qu'avec *Félix* [Bonaparte] ; et cet entretien doit avoir lieu sous peu de jours. Les grands motifs allégués par *Lebas* [Talleyrand] pour engager les *Amis* [les Chouans] à s'arranger, c'est qu'ils vont, dit-il, être entièrement abandonnés par *Durand* [le Ministère anglais], *Tête* [Pitt] ayant déjà fait quelques démarches auprès de l'*Antichambre* [le Consulat] pour un arrangement définitif. *Paul Berry* [Hyde] a osé soutenir le contraire : on a fini par divaguer sur ce point ; et il est certain que s'il y avait à cet égard, de

(a) Le chevalier de Coigny.

la part de *la Bourse* [l'Angleterre], une déclaration bien conçue, bien positive, on aurait auprès de *Félix* [Bonaparte] un avantage inconcevable; car il ne s'aveugle pas sur l'embarras de sa position. *Lebas* [Talleyrand] en est convenu lui-même; et nous avons sur cela les détails les plus circonstanciés. Il sait que si *le procès* avec *la Bourse* [l'Angleterre] continue, *Durand* [le Ministère anglais] viendra de plus en plus au secours de *la Grande famille* [les Royalistes]; et qu'alors les mesures qu'il sera forcé de prendre dans l'intérieur contre *les Amis* [les Chouans], le perdront entièrement dans *la formule* [l'opinion publique]. Ainsi ses intentions ne paraissent plus douteuses. Si *la Bourse* [l'Angleterre] et *Dupuis* [l'Empereur] accèdent à ses propositions, et il est disposé aux plus grands sacrifices, il travaillera pour lui, et cherchera à se maintenir, en faisant marcher, tant bien que mal, *la Lanterne magique* [la Constitution]. Si, au contraire, l'arrangement n'a pas lieu, il finira, n'en doutez pas, par traiter avec *Adrien* [le Roi], en faisant de sa rentrée la condition d'un arrangement définitif et honorable avec *la Bourse* et *le Franc* [l'Angleterre et l'empereur de Russie]. Ce simple et fidèle exposé suffira, sans doute, pour guider ceux qui vous entourent, dans la marche qu'ils doivent suivre pour nous seconder. Entourer *Durand* [le Ministère anglais], lui démontrer tout le danger qu'il y aurait à écouter même des propositions qui pourraient effrayer *la Grande famille* [les Royalistes] et faire douter des bonnes intentions de *Tête* [Pitt], le porter à une déclaration franche et loyale, s'emparer de l'esprit de plusieurs journaux de *la Bourse* [l'Angleterre], annoncer de grands secours

envoyés et à envoyer aux *Amis* [les Chouans], réaliser promptement ceux qu'ils en attendent depuis long-temps; enfin leur donner même, par un peu de magie, une telle consistance, que nous puissions, en traitant ici au nom d'une puissance formidable, ne pas nous exposer à faire une fausse démarche par suite de nos conférences avec *Lebas*. Tels sont les moyens à employer promptement pour nous mettre à même d'agir avec confiance.

Nous venons d'envoyer aux *Amis* [les Chouans]: nous attendons le retour de notre envoyé, également celui de *Ferrand*, pour offrir une parfaite harmonie entre nous, les *Amis* et la *Bourse* [le comité, les chouans et l'Angleterre]; car c'est là le plus sûr moyen de prouver notre force, et de disposer *Félix* [Bonaparte] à transiger.... Si, en définitif, il n'en vient point là, et que *Durand* [le Ministère anglais] ne nous abandonne pas, alors nous suivrons une marche qui, malgré toutes les précautions de l'*Antichambre* [le Consulat], nous conduira plus lentement, mais également au même but. *La formule* [l'opinion publique] nous est de plus en plus favorable: les *Incurables* [les Jacobins] abhorrent *Félix* [Bonaparte]. Il ne nous sera pas difficile de lui faire prendre des mesures qui éloigneront entièrement de lui les hommes faibles de la *Grande famille* [les Royalistes] qui paraissent aujourd'hui s'en rapprocher; et nous trouverons aisément dans la *Petite bande* [les Républicains] de faux frères disposés à nous seconder. Nous avons parmi les *Échelons* [les Généraux], des hommes sur lesquels nous pouvons compter: beaucoup de *Frères servans* [les Constitutionnels] cherchent à se rapprocher de nous; le second chef des *Chiens du berger* [la Garde consulaire] nous

est entièrement dévoué. *Le Fermier* nous assure qu'il aura *le Gardien*.

Tous ces moyens sont grands ; mais il faut de prompts secours, si on veut que nous soyons à même d'en profiter. Ce que nous comptons faire pour renverser *le Passe-partout* [Barras], *le Manœuvre* [Moulins] et leurs associés, nous pourrions le tenter avec succès contre *le Chef de l'Antichambre* [Bonaparte], si nos voies conciliatrices sont insuffisantes. Mais encore une fois, que *Durand* [le Ministère anglais] ne fasse plus retarder l'envoi des pièces solides que nous attendions par Hambourg, et qui doivent être mises à la disposition de *Dubois* (a).

N.° 4.

N. B. Minute de la main de *Hyde*, qui parle souvent de lui-même à la troisième personne. Il a été répondu à cette lettre le 15 nivôse.

M. (1)

J'AI l'honneur de vous instruire, au nom de M. *Dubois* (b), de la suite de nos démarches et de celles faites par *les Amis* [les Chouans] auprès de *Lebas* [Talleyrand] et *Félix* [Bonaparte]. Le premier pourrait finir par se rapprocher ; car il commence à voir qu'il n'y a pas grande solidité dans l'édifice nouvellement construit : mais le second, aveuglé par sa position, paraît s'éloi-

(a) Le chevalier de *Coigny*.

(1) Cette lettre est écrite à *Dutheil*.

(b) Le chevalier de *Coigny*.

guer de plus en plus de toute espèce de rétractation. Il s'en est expliqué d'une manière très-positive dans sa seconde conversation avec *P. B.* [Paul Berry] (a). Plus il va, plus son ivresse augmente : il oublie ce qu'il était, ce qu'il est ; et la manière de traiter ceux qui l'environnent et l'approchent de plus près, le rendrait déjà excessivement ridicule, si on ne se rappelait pas encore qu'il a joué un grand rôle. Il assure que *Tête* [Pitt] lui fait faire des propositions, et que bientôt il arrivera à un arrangement définitif. Tout cela n'est que pour mieux tromper *les Amis* [les Chouans], qu'il cherche par tous les moyens à intimider. Aujourd'hui (1) (dans la rivière de la Vilaine, à 15 lieues de Nantes, pour marcher de suite sur cette ville), des forces assez considérables marchent contre eux ; et cependant il est plus que jamais question d'un arrangement avec eux. A cet égard, voici ce qui est constant : je quitte, à l'instant, quelques chefs qui ont reçu ainsi que moi des lettres de *Théodore* [Bourmont].

La pacification ou *suspension* d'armes aura lieu, si, sous peu de jours, les secours dont *les Amis* [les Chouans] avaient besoin ne leur arrivent pas. Cependant le traité sera conclu de manière à ce que *l'Antichambre* [le Consulat] n'en retire pas un plus grand avantage que nous. Les armes et munitions resteront aux *Amis* [les Chouans] ; mais il est de fait qu'ils n'en feront désormais aucun usage si on ne

(a) *Hyde.*

(1) Ce qui se trouve entre les deux parenthèses, était écrit au bas de la page du manuscrit, mais ne fait point partie de la lettre, et n'est ici transcrit que par suite de l'exactitude rigoureuse avec laquelle la copie en a été faite.

vient point à leur aide, et d'une manière indubitable: ils se plaignent beaucoup, et on parvient avec beaucoup de peine à leur persuader que *la Bourse* [l'Angleterre] n'est pas de mauvaise foi.

Voici donc ce qui paraîtrait desirable présentement, et en vérité offrirait de si vastes chances, ou plutôt un succès si assuré, qu'il est bien à désirer que *Durand* [le Ministère anglais] s'y arrête exclusivement. Il faudrait se borner à faire mettre à la disposition d'*Armand* [Pichegru] les 15 ou 18 mille Russes qui se trouvent maintenant aux îles (1), et dont le débarquement se ferait à sa volonté, et par suite d'un *plan* combiné avec *le Fermier*. *Armand* [Pichegru] se rendrait à *Syam* [Paris]; tout serait disposé pour recevoir *Honoré* [le comte d'Artois] et *Boursier* [le duc de Berry] d'une manière très-sûre à *la Ferme* [Brest]. D'un autre côté, et pour que tout puisse coïncider, on s'occuperait à *Syam* [Paris] de mettre à exécution contre *l'Antichambre* [le Consulat], et principalement le frère de *l'Appuy* [Bonaparte], ce qui devait avoir lieu contre le *Passe-partout* [Barras] et ses associés avant leur défaite: mais on doit sentir que cette mesure deviendrait inutile et même dangereuse dans la circonstance présente, n'ayant aucun point central à offrir aux *Compagnons*, aux *Echelons* dévoués [Généraux], aux *Incrédules* et à la *Grande famille* [les Royalistes]; les *Incurables* [les Jacobins] pourraient faire tourner cette victoire à leur profit, dont le succès, au surplus, ne serait pas aussi assuré.

J'ai écrit à *Armand* [Pichegru] et à *Isaac*

(1) De Jersey et de Grensey.

[Lar. (a)]; je ne doute pas que le premier n'accepte la proposition qui lui est faite par *les Amis* [les Chouans]; mais rien ne se fera si *Durand* [le Ministère anglais] ne met pas à sa disposition, et d'une manière positive, l'argument irrésistible, et dont la nécessité est absolue.

Si *Ferrand* était de retour (et *Dubois* et *P. B.* [Paul Berry] (b) sont inquiets de son retard), ce dernier, ou une personne extrêmement sûre, partirait de suite pour l'explication de cette mesure générale combinée avec *le Fermier*, et dont l'adoption peut nous conduire promptement au terme que nous désirons : en tout cas, nous attendons *Ferrand* pour savoir ce qu'auront arrêté *Durand* et *Honoré* [le Ministère anglais et le comte d'Artois], par suite de la dépêche dont il était porteur.

Dubois (c) demande le pouvoir dont je parle dans ma dernière, dans lequel il ne sera pas nommé ; il demande également un mot qui annonce aux *Amis* [les Chouans] qu'ils peuvent prendre confiance dans ce que *P. B.* [Paul Berry] sera chargé de leur dire et faire dire de sa part : de plus une lettre pour *le Fermier*, dont le dévouement est sans bornes ; il sera essentiel de ne le pas nommer.

(a) *Larue*, ex-député, beau-frère de *Hyde*.

(b) Le chevalier de *Coigny* et *Hyde*.

(c) Le chevalier de *Coigny*.

N.^o 5.

N. B. Minute de l'écriture de *Hyde*.

W. 11 j. [janvier], par *Mich.* (1).

MONSIEUR, j'ai reçu la dépêche que j'ai l'honneur de vous transmettre par exprès, et que l'on m'annonce être de la plus haute importance : celui qui en est chargé est une personne bien sûre et bien dévouée; vous pouvez avoir toute confiance et vous entendre avec elle pour l'organisation de la correspondance à établir entre vous et nous. De notre côté, elle sera très-active; et nous ne manquerons pas de vous instruire de tout ce qui se passera dans l'intérieur.

Je suis convenu avec le porteur, de plusieurs adresses. Il sera essentiel que vos dépêches ne soient remises à la poste qu'en France; jusque-là il faudra les faire passer par envoyé, et laisser à mettre l'adresse à la personne qui sera chargée de recevoir les paquets. De notre côté, nous suivrons la même marche avec beaucoup d'exactitude.

Si vous aviez des fonds à nous faire passer, vous pourriez en confier au porteur de la dépêche, ou même à une des personnes qui doivent se trouver auprès de vous, et dont je sollicite la prompte arrivée.

(1) On a lieu de présumer que cette lettre est adressée à *Wickam* (voyez, en effet, le n.^o 14, page 97); elle est signée *Neuville*. *Paul Berry* dit (n.^o 11 et n.^o 14) qu'il est connu des royalistes sous le nom de *Neuville*: c'est aussi à *M. de Neuville* que sont adressés tous les rapports de la contre-poïce.

Je vous prie également, Monsieur, de vouloir bien faire parvenir à *Prague*, et à une personne que vous indiquera le porteur, *cent louis* qui m'ont été remis pour elle : je les ai portés en compte, croyant inutile de les envoyer ; veuillez aussi remettre au porteur les fonds nécessaires pour l'établissement de la correspondance ; et agréez l'hommage des sentimens de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-dévoûé serviteur. Signé *Neuville*.

N.º 6.

N. B. Minute adressée à *Pichegru*, écrite par *Hyde*.

Armand [*Pichegru*]. 11 j. [Janvier]
par *Mich.* (1).

MONSIEUR, pour me conformer aux intentions de la personne qui vous a fait parvenir la moitié du papier qui vous sera remis, je vous envoie directement une personne sûre et dans laquelle vous pouvez avoir toute confiance, pour vous faire connaître notre position actuelle et le besoin que nous avons de vous voir arriver parmi nous. Si l'*Obb* (2) était parti ou qu'il ne fût pas auprès de vous, veuillez faire revenir la lettre que je lui écris, et vous servir de son chiffre pour la lire : j'imagine qu'il ne l'aura pas emporté, et qu'en

(1) Cette lettre a été écrite le même jour, et envoyée par la même occasion que la précédente, ainsi qu'une troisième lettre adressée à *Isaac* [*Lar.* . .], cotée n.º 7.

(2) Ou *Isaac*, celui à qui est écrite la lettre suivante,

tous cas il vous aura parlé de moi en plusieurs occasions, et fait connaître mon sincère et invariable attachement. Tous vos amis vous desirent ici ; et le porteur vous parlera de la *maison de banque* à la tête de laquelle les intéressés voudraient vous voir : vous pouvez être sûr que *si cela arrivait*, nous nous trouverions sur-le-champ à même de désorganiser entièrement la *maison de commerce* qui s'est élevée en opposition.

J'envoie également une dépêche intéressante (1), et qui a pour but d'établir, comme vous le verrez, une correspondance.

Si vous venez avec le porteur (2), tout sera disposé pour vous recevoir : dans le cas contraire, faites partir la personne qui me touche de près (3), et entendez-vous avec M. M. . . (2) pour correspondre aux adresses qu'il vous indiquera. Mon nom sera avec vous comme avec la personne à laquelle la principale dépêche est adressée. *Signé* P. B. [Paul Berry (a)].

N.º 7.

Minute de la main de *Hyde*, adressée à *Isaac* [Lar. . . (4)].

SI mes lettres vous sont parvenues, comme je n'en doute pas, mon ami, vous êtes sans doute déjà en route pour vous rendre à 659, où votre présence et celle de vos co-associés devient de

(1) C'est la lettre précédente.

(2) *Mich.*

(a) *Hyde.*

(3) Son beau-frère *Larue.*

(4) *Larue.*

plus en plus nécessaire. Dans ce cas, cette lettre-ci ne vous sera pas remise, mais elle sera lue par le grand 372 : auquel le porteur de cette lettre, homme sûr et dans lequel vous pouvez avoir l'un et l'autre la plus entière confiance, est directement envoyé par moi, par suite des ordres qui m'ont été transmis, et de la demande formelle des 703 : de l'intérieur, et de plusieurs 372 : et 253 entièrement dévoués, et qui se réunissent pour vivement désirer sa présence.

332 : il sera donc aisé de le faire 46 . 682 . 884 : 43 : 659 : sans aucun 240 . 362 : vous pourrez vous entendre sur cela avec 454 : 648 . 296 : de cette 257 : c'est un 398 discret, dévoué et très-intelligent. Il faudrait alors que 604 . 144 . 353 : vînt 43 : 659 : dans le 627 grand 740 . 139 . 797 : en prétextant 851 : 860 . 402 . 43 . 345 : tout différent. Il resterait quinze ou vingt 446 : 43 : 602 . 682 . 737 : pour s'entendre avec quelques 372 : et notamment ce qui ne peut être confié qu'à vous et au 372 : (le porteur n'en sachant rien) avec 214 . 109 . 143 . 345 : qui s'occupe en ce moment, et de la manière la plus suivie, de 455 . 863 . 678 : 98 . 737 . 797 : 43 : 523 qui doit arriver avec la 258 : et 454 : 248 : sous deux 530 : Conférez de tout ceci avec votre ami, mais bornez là votre confiance pour l'objet dont je viens de vous parler, et qui, comme vous le voyez, exige un bien grand secret.

Si vous êtes absent, j'espère que vous aurez laissé votre chiffre (1) au 372 : et qu'ainsi 403 : pourra me lire. Le 648 : 296 : remettra, comme signe de

(1) Voyez la lettre précédente.

reconnaissance, la 520. 801. 259 : 602. 604. 282 : dont l'autre a dû être envoyé d'83 : par 523 : il doit aussi remettre au 534 : 84 : qui est près de vous, une 257 : de son 373 : qui le mettra à même d'établir avec nous 852 : 196 : suivie et indispensable.

Adieu, mon cher, on vous desire vivement 43 : 659 : faites mention de moi auprès du 372 : et dites-lui bien qu'il sera 681. 132 : 412 : par et 166 : un 65 : très-dévoué, quoiqu'employé 628 : l'855. 296 :

N.^o 8.

N. B. Minute de la main de *Hyde*, adressée au comte d'Artois.

Paul Berry [Hyde] à *Honoré* [d'Artois].
11 j. (janvier] par *Devauxnoir*.

MONSEIGNEUR, les renseignemens que nous avons obtenus par *le Fermier*, et que j'ai l'honneur de transmettre à votre Al. S. au nom de *Dubois* (a), nous ont paru d'une telle importance, que sans attendre l'envoi d'une personne qui partira après-demain pour se rendre auprès de votre Al., nous avons cru devoir dépêcher de suite à *la réunion*, pour donner avis du mouvement qui doit s'opérer à *la Ferme* [Brest]. En conséquence, j'ai invité le capitaine *Price* à faire partir, sans aucun retard, un *aviso* pour porter à la flotte cette nouvelle ; j'en ai de même instruit *Théodore* [Bourmont], pour qu'il soit à même d'en donner connaissance sur un autre point.

(a) Le chevalier de *Coigny*.

Le rapport que nous vous transmettons sous le n.º 1.^{er}, a été présenté à l'*Antichambre* [le Consulat], et paraît avoir fixé l'attention de *Félix* [Bonaparte].

La note sous le n.º 2 vient de nous être donnée par *le Fermier*. Nous vous transmettons copie littérale de l'une et de l'autre, ainsi que d'une troisième qui nous arrive à l'instant, et qui confirme au moins la prompte exécution de la seconde. *Durand* [le Ministère anglais] verra, par la célérité que nous apportons à lui faire parvenir ces divers avis, et sur-tout à les envoyer à ceux qui peuvent en profiter, combien nous sommes jaloux de lui prouver notre reconnaissance pour tout ce qu'il fait pour son Alt. et ses fidèles serviteurs.

Le porteur de cette dépêche est un brave et loyal chevalier (1). Cependant, comme il n'était pas nécessaire de lui confier d'autres secrets, j'ai l'honneur de prévenir Mon . . . que ce jeune homme ne sait rien autre chose que ce que comporte sa mission. Il ne connaît point M. *Dubois* (a), et il a ordre de se réunir à *Orléans* [Londres], au jeune homme qui part après-demain (2), et qui sera chargé d'instructions de la plus haute importance. Comme ce dernier envoyé passera par une route moins longue, et qu'il arivera sans doute le premier, nous lui remettrons tous les détails qui peuvent intéresser son Alt. . . Si cependant son Alt. . . avait pu nous faire parvenir promptement des renseignemens utiles, elle peut avoir toute confiance dans M. le chevalier *Devau* . . ., qui lui remettra cette dépêche.

(1) Le chevalier *Devauxnoir*.

(a) Le chevalier de *Coigny*.

(2) M. *Dandreville*.

Dubois (a), *Paul Berry (b)*, et *Ferrand* qui est de retour depuis quatre jours, se réunissent pour rendre leurs hommages aux pieds de son *Alt.* . .

La dépêche apportée par *Ferrand* (1), part demain pour *Madras* [Augsbourg].

Projet pour l'enlèvement du port de Brest (2).

Tant que l'armée royale, rassemblée dans les départemens de l'ouest, n'aura pas acquis une communication sûre et libre avec la mer par la conquête d'une place maritime, l'on ne peut espérer d'utiliser son courage et son dévouement pour le rétablissement de l'autel et du trône; et déjà les habitans de ces contrées fidèles à leur roi, sont ouvertement menacés par les proclamations insensées d'un Gouvernement impie, de la dévastation, du pillage et de l'incendie. Eh ! que pourraient la valeur et la constance des royalistes, sans cesse exposés à manquer d'armes et de munitions, contre des armées dix fois plus nombreuses, marchant le fer et la flamme à la main.

Mais la possession d'un port de mer, en facilitant l'arrivée du *Roi* et de *Monsieur*, en faveur desquels se prononcera bientôt l'immense majorité des Français, en réunissant à l'armée royale celle de nos fidèles alliés, en assurant ses approvisionnemens, garantit le succès d'une entreprise qui

(a) Le chevalier de *Coigny*.

(b) *Hyde*.

(1) C'est la dépêche dont il est fait mention dans la lettre n.º 5, adressée à *Wickam*, qui réside à Augsbourg.

(2) Ce qui suit est le plan pour l'enlèvement du port de Brest, désigné, dans la correspondance, sous le nom de *la Ferme*. Cette pièce n'est pas écrite de la main d'*Hyde*.

doit mettre un terme aux maux qui désolent, depuis dix ans, notre malheureuse patrie. C'est donc vers ce but que doivent tendre tous les efforts des Français fidèles à Dieu et à leur roi; et Brest est sans doute la conquête la plus importante que l'on doive tenter, comme port de mer et comme place de guerre. Mais l'on ne trouverait dans cette cité qu'un très-petit nombre d'hommes assez courageux pour seconder aujourd'hui cette noble entreprise, et l'on ne pourrait espérer de s'en emparer à force ouverte. Il faut donc avoir recours à la surprise; et la faiblesse momentanée de la garnison, offre quelque facilité à cet égard. L'on propose,

1.° De désigner un point de rassemblement distant de dix à douze lieues, au plus, de Brest, où se réuniront, sous les ordres d'un chef intelligent, brave et déterminé, dix à douze mille hommes de l'armée royale, dont trois mille seront revêtus de l'uniforme des troupes de ligne. Le lieu de réunion pourrait être entre Quimper et le Faon; mais il est indispensable de se concerter à cet égard avec un des chefs de l'armée royale.

2.° Pour affaiblir la garnison de Brest et diminuer les moyens de résistance, dans le cas où l'on serait disposé à en présenter, de faux ordres signés du ministre seront expédiés aux commandans de terre et de mer, de faire filer de suite une partie des troupes disponibles dans la place, vers Cancale ou Saint-Malo, que l'ennemi sera censé menacer d'une descente prochaine, d'après des avis certains.

3.° On annoncera en même temps, au commandant de la marine, l'arrivée très-prochaine de trois mille hommes de troupes de ligne faisant route à marche forcée, pour remplacer celles de

la marine expédiées vers Saint-Malo ou Cancale, et faire le service du port.

4.° Deux jours après la sortie des troupes de Brest, ainsi qu'il est indiqué article 2, un courrier expédié au commandant de la marine, lui annoncera l'arrivée pour le lendemain de 3,000 hommes de troupes de ligne, dont le ministre lui a donné avis.

5.° La petite armée royale se sera mise en route la veille, à la tombée de la nuit : les 3,000 hommes revêtus de l'uniforme républicain, formant son avant-garde, à une ou deux heures de marche, de manière à ce qu'elle arrive aux portes de Brest à la pointe du jour, quatre ou cinq heures avant qu'elle ne soit attendue. Cette avant-garde s'emparera de suite des portes de la ville et des principaux postes, tels que le magasin à poudre, le port et les batteries qui en défendent l'entrée. Les batteries seront dirigées sur les vaisseaux en rade ; avec menace de les incendier au moindre mouvement hostile de leur part. Des détachemens se porteront chez les commandans de terre et de mer, aux casernes et aux autorités républicaines.

6.° Une proclamation faite aux habitans leur défendra de sortir de chez eux, sous peine de mort, et annoncera l'arrivée d'une armée formidable, qui réprimera, à l'événement, le plus léger mouvement d'insurrection.

7.° Le corps d'armée arrivé, l'on s'emparera de suite du fort, du Porsic, Saint-Pierre, Maingant, de toutes les batteries établies sur la côte du nord, pour défendre l'entrée de la rade, et enfin du château Berthaume. Des signaux annonceront à la flotte anglaise, qui devra croiser devant Brest,

l'occupation de ces différens postes par les troupes royales.

8.° L'armée royale aura tenté en même temps de s'emparer des batteries du Corbeau, de Vauban et de la Pointe espagnole, de vive force ou par capitulation que l'on aura cherché à préparer d'avance. Dans ce cas, la flotte, qui doit avoir à bord *Monsieur*, et s'il est possible 12,000 hommes de troupes russes, ayant son mouillage assuré dans la rade de Brest, elle entrera aussitôt que le vent sera favorable, en longeant le plus près possible la côte du nord.

9.° Dans le cas où l'armée royale n'aurait pu s'emparer encore des trois batteries indiquées à l'art. 8 qui battent le mouillage de Brest, le débarquement se fera à Berthaume, et se portera de là directement sur Brest, en une seule marche, par les hauteurs de la Trinité et de Saint-Pierre.

L'on observe qu'il est sur tout important que les troupes de débarquement soient Russes, et que les Anglais n'entreront point avec de grandes forces militaires, afin de rassurer l'opinion publique sur toute espèce de crainte d'un projet de conquête de leur part, qui pourrait occasionner une grande effusion de sang français.

10.° Il importe essentiellement au succès de cette entreprise, qu'on ne peut exécuter sans argent, que l'on ait à sa disposition à Brest au moins trois millions au moment où les troupes royales s'en rendront maîtresses : le plus puissant moyen de se faire des partisans, et de lier à la cause les marins, les ouvriers et les employés du port, sera de pouvoir leur solder de suite au moins une petite portion des sommes qui leur sont dues, qui

s'élèvent en ce moment à 15 millions, et de pouvoir les assurer qu'à l'arrivée de *Monsieur* ils éprouveront des témoignages plus éclatans de sa bonté et de celle du *Roi*.

11.° L'on n'a pas encore parlé de l'escadre et des troupes espagnoles actuellement dans ce port, ne connaissant pas les dispositions de cette cour envers le *Roi*; l'on suppose qu'elle serait portée à servir utilement sa cause : dans le cas où il en serait autrement, et après les instructions de *Monsieur*, l'armée royale maîtresse de Brest et des batteries, il lui serait fait injonction de sortir de suite du port si les vents le permettaient, en leur garantissant le libre passage de la part des anglais; et dans le cas d'un vent contraire, de débarquer leurs poudres : les batteries du port et de la rade, armées à boulets rouges et dirigées sur cette escadre, la contraindraient à se soumettre à l'exécution de ces ordres.

12.° Quelques jours avant celui fixé pour l'exécution de cette entreprise, des détachemens de l'armée royale intercepteront le télégraphe, en brûlant ou en s'emparant de quelques-uns des postes intermédiaires : cette mesure est de la plus haute importance, afin de rompre ce moyen de communication rapide et dangereux entre Brest et les premières autorités républicaines.

N.º Le succès de cette expédition exige un commandant en chef au nom du roi, qui concentre toute l'autorité de terre et de mer à Brest jusqu'à l'arrivée de *Monsieur*. Il est également nécessaire que ses pouvoirs l'autorisent à confirmer dans leurs grades, fonctions et traitemens, les officiers de toutes armes et les autorités qui don-

neront , dans cette circonstance , des preuves de dévouement à sa majesté , après avoir reçu leur serment de fidélité dans les formes prescrites par les anciennes lois de l'État ; comme aussi de faire arrêter et juger militairement tout individu militaire ou civil qui se serait rendu coupable de révolte , conspiration , actes ou propos séditieux tendant à troubler l'ordre et la tranquillité publique , et à ébranler la fidélité due au *Roi*.

[La note suivante a probablement servi à chiffrer le projet ci-dessus].

1. Armée royale.	25. Quimper.
2. De l'ouest.	26. Le Faon.
3. La mer.	27. Faux ordres.
4. Une place maritime.	28. Ministre.
5. Le roi.	29. Commandans.
6. L'autel.	30. De terre.
7. Proclamation.	31. De mer.
8. Gouvernement.	32. Place.
9. Armes.	33. Cancale.
10. Munitions.	34. Saint-Malo.
11. Monsieur.	35. La marine.
12. Français.	36. Troupes de ligne.
13. Fidèles alliés.	37. Marche forcée.
14. Brest.	38. Port.
15. Conquête.	39. Avant-garde.
16. Ville de guerre.	40. Portes de la ville.
17. S'en emparer à force ouverte.	41. Principaux postes.
18. La garnison.	42. Magasin à poudre.
19. Rassemblement.	43. Les batteries.
20. 10 à 12 lieues.	44. Vaisseaux.
21. Chef intelligent et brave.	45. Rade.
22. 10 à 12,000 hommes.	46. Détachement.
23. 3000 hommes.	47. Caserne.
24. Uniforme national.	48. Autorités républicaines.
	49. Fort.
	50. Saint-Pierre.

- | | |
|--------------------------|--|
| 51. Maingant. | 75. Employés. |
| 52. La côte du nord. | 76. Solder. |
| 53. Château Berthaume. | 77. Quinze millions. |
| 54. Signaux. | 78. Escadre. |
| 55. La flotte anglaise. | 79. Troupe espagnole. |
| 56. Croiser. | 80. Débarquer. |
| 57. Poste. | 81. Les poudres. |
| 58. Corbeau. | 82. Boulets rouges. |
| 59. Vauban. | 83. Le télégraphe. |
| 60. La Pointe espagnole. | 84. Postes intermédiaires. |
| 61. A bord. | 85. Moyens de communi-
cation. |
| 62. 12,000 Russes. | 86. Le pouvoir. |
| 63. Mouillage. | 87. Grades. |
| 64. Le vent. | 88. Traitement. |
| 65. Débarquement. | 89. Officiers. |
| 66. La Trinité. | 90. Dévouement. |
| 67. Russes. | 91. Serment de fidélité. |
| 68. Anglais. | 92. Formes. |
| 69. L'opinion publique. | 93. Arrêter et juger mili-
tairement. |
| 70. Conquête. | 94. La fidélité. |
| 71. Argent. | 95. Due. |
| 72. Trois millions. | |
| 73. Marins. | |
| 74. Ouvriers. | |

N.° 9.

N. B. Minute de la main de *Hyde*.

11 j. [janvier] *Devauxnoir* (1).

MONSIEUR,

L'officier français qui vous remettra cette lettre, a été chargé par nous de porter à *la Réunion* une

(1) Lettre écrite à *Dutheil*, et portée par *Devauxnoir*, comme la précédente.

note importante et dont il vous donnera connaissance. Il se rend de même à *Orléans* [Londres] pour y suivre et exécuter les ordres qui lui seront transmis : je vous prévien qu'il ne connaît que l'objet de sa mission, et qu'il ignore entièrement l'existence de M. *Dubois* (a). Veuillez donc attendre, pour conférer avec lui, l'arrivée d'un autre jeune homme (1) plus instruit que lui, et qui doit partir après-demain en passant par une voie moins longue; il sera chargé d'une dépêche de la plus haute importance (2).

Au surplus, le jeune homme, passant par *la Réunion*, est un brave et fidèle serviteur de sa majesté : si nous avons borné notre confiance, c'est qu'il n'y a pas de *nécessité* de lui donner plus d'extension; vous pourrez néanmoins, en le renvoyant après l'arrivée de celui qui doit partir après-demain, lui confier, sans la moindre crainte, ce qu'*Honoré* [le comte d'Artois] aura à nous faire savoir d'intéressant.

Ferrant est arrivé à bon port; notre dépêche d'après-demain (3) contiendra tous les détails que vous pouvez désirer.

Veillez croire à mes sentimens d'attachement, de haute et de parfaite considération.

(a) Le chevalier de *Coigny*.

(1) M. *Dandreville*.

(2) C'est la lettre suivante.

(3) Voyez la lettre suivante.

N.° 10.

N. B. Minute de *Hyde*. C'est la grande lettre annoncée dans les deux précédentes ; elle est la plus volumineuse et la plus intéressante du recueil.

A Honoré [le comte d'Artois], 23 Nivôse
[13 Janvier].

M O N.

Nous étions bien éloignés de vouloir traiter avec *Félix* [Bonaparte] (dont, malgré l'opinion qui a paru exister sur son compte, nous n'avons pas cessé de suspecter les intentions), quand une circonstance imprévue, celle de la suspension d'armes apparente, nous a mis dans le cas de nous en rapprocher pour nous emparer exclusivement, pour ainsi dire, des démarches des chefs des *Amis* [des Chouans], dont la plupart, assurait-on, étaient très-disposés à mettre bas les armes : d'autres, persuadés que *Bonaparte* avait pour but unique de rétablir la royauté, se trouvaient également disposés à accéder à ses propositions. Nous n'avions donc rien de mieux à faire dans une telle occurrence, que de chercher à décider l'usurpateur à se prononcer en faveur de l'autorité légitime ; ou en cas que ce ne fût pas là son but, comme son ambition nous portait d'avance à le prévoir, il devenait d'une nécessité indispensable, comme le trouvera sans doute son Alt. . . de détromper des hommes braves et loyaux qui paraissaient portés à abandonner la partie, se croyant abandonnés eux-mêmes, et toujours imaginant que *Félix* [Bonaparte] finirait par rétablir le Roi. Ce que nous

avons intention de faire est arrivé. M. *Dan...* (1), en se réunissant à *P. B.* [Paul Berry (a)] pour les démarches que ce premier paraissait disposé à faire seul, a vu par lui-même qu'il n'y avait rien à espérer d'un homme tel que *Félix* [Bonaparte], qui, s'il a des vues que nous ne connaissons pas, est toujours très-éloigné de vouloir se conformer aux nôtres. Veuillez vous arrêter un instant, Mons..., à considérer quel était, pendant ces démarches (qui avaient pour utilité première de gagner du temps et de faire traîner les négociations entamées avec *Hédouville*), l'embaras de notre position : il fallait, d'un côté, prouver à des hommes généreux, mais trop favorablement prévenus, qu'ils prêtaient trop de loyauté à un homme qui ne savait que s'enivrer à la coupe de l'ambition ; et de l'autre, les rassurer par des promesses, et les faire revenir sur l'idée qu'ils adoptaient plus que jamais, que toujours ils seraient abandonnés par *Durand* [le Ministère anglais]. Voilà quelle devait être notre première occupation ; et nous pouvons dire que la suite a prouvé que nous n'avions rien de mieux à faire. Nous n'avons point dit que *Félix* [Bonaparte] ne voulait pas. . . . nous nous sommes bornés à en offrir la certitude. Nous avons cru pouvoir, d'une manière très-positive, promettre de nombreux secours : peu de jours après, le 2.^e débarquement a été opéré, et les chefs ont cru dès-lors devoir nous accorder une entière confiance. Pour y ajouter, le brave *Bourm. . .* (b) s'est trouvé avoir un besoin pressant d'armes et de munitions que l'on offrait à

(1) M. *Dandigné*.

(a) *Hyde*.

(b) *Bourmont*.

Paris : nous avons pris sur nous d'avancer ici, pour son armée, 15 à 18,000 francs; et cette petite somme, accordée dans un moment où rien n'arrivait, a ranimé et donné beaucoup de poids à mes promesses. . . . Enfin, Monsieur, voilà ce que nous avons fait, voici ce que nous allons faire.

M. *Dubois* (a) qui donne à ceux qui sont assez heureux pour être appelés à agir sous ses ordres, l'exemple d'un dévouement qui ne permet pas d'y apporter de bornes, vous fait connaître notre position, et vous instruit déjà du but où nous tendons. A l'instant où j'ai l'honneur de vous écrire, aujourd'hui 14 j. [janvier] à deux heures après midi, M. *Dand*. . . (b) qui était retourné à Angers, arrive en poste avec l'un des aides-de-camp de *Félix* [Bonaparte], envoyé par lui pour suivre avec *Hédouville* la négociation. Ce *Félix* [Bonaparte], dont les trois proclamations successives prouvent une incohérence d'idées et de volontés dont nous ne pouvons que profiter, cherche encore à se rapprocher des chefs, s'apercevant que ses grandes phrases n'ont su produire qu'une juste indignation sur les soldats des départemens de l'ouest qu'il imaginait désarmer aisément. Nous allons, de notre côté, mettre à profit la crainte que lui inspire en définitif une guerre qui, si elle est bien secourue, ne peut que le dépopulariser et le perdre entièrement. Ainsi M. *Dam*. . . (c), qui ne fera rien sans consulter *P. B.* [Paul Berry (c)],

(a) Le chevalier *de Coigny*.

(b) *Dandigné*.

(c) *Hyde*.

qui à son tour se conforme aux ordres de *Du-
bois* (a) va avoir aujourd'hui une conférence dé-
finitive. Si *Félix* [Bonaparte] y consent, les chefs
royalistes feront, à ce qu'il paraît, une trêve de
deux mois, en gardant toutes leurs positions; dans
le cas contraire, la guerre recommencera de suite.

M. *Dand*. . . (b) a eu son entrevue, non avec
Félix [Bonaparte], mais avec l'un des ministres :
elle n'a rien produit; et le 1.^{er} pluviôse ventôse (1),
c'est-à-dire dans cinq jours, les hostilités recom-
menceront. Les troupes républicaines ne sont pas
encore assez nombreuses pour que nous ne puissions
nous promettre des succès : mais il ne faut pas se
le dissimuler, si les secours n'arrivaient prompte-
ment, si le débarquement n'avait pas lieu dans le
plus court délai, les royalistes se trouveraient
promptement dans la cruelle nécessité de mettre
bas les armes; et on laisserait échapper une occa-
sion bien sûre de renverser un édifice sans fonde-
mens et sur-tout sans appui. Nous avons ici, et
nous aurons pour ainsi dire à point fixe, les moyens
de désorganiser à Paris (2) le nouveau gouverne-
ment, dont toute la force repose dans un seul
homme; mais cette démarche ne peut être tentée
sans moyens de la faire coïncider avec les opéra-
tions de l'ouest. La plupart des hommes, géné-
raux, députés et autres qui se réunissent à nous,

(a) Le chevalier de *Coigny*.

(b) *Dandigné*.

(1) L'écrivain a hésité sur les deux mots : il voulait dire
le 1.^{er} pluviôse.

(2) *Paris* est écrit au-dessus de la ligne : dessous est le mot
ici, raturé, probablement pour en éviter la répétition dans la
même phrase.

nous disent avec juste raison : Nous pouvons renverser le Directoire sans offrir même le Roi ; car alors il eût suffi de présenter , comme l'a fait *Bon. . .* [Bonaparte], un ordre de choses moins tyrannique , moins arbitraire ; cet avantage qu'il nous a ravi , nous met aujourd'hui dans l'obligation de le ménager , et de ne le frapper qu'au moment où en détruisant moins , nous aurons véritablement plus à offrir. La masse des Français voit ce que *Félix* [Bonaparte] a fait jusqu'à ce jour ; il faut pour que notre opération soit suivie de l'enthousiasme qu'il est nécessaire d'exciter , que les Français (je parle des insoucians ; et ils sont en grand nombre) sachent bien ce que vous allez faire. Pardonnez - moi , M. , mes réflexions ; mais mon dévouement et mon zèle , qui n'auront de terme qu'à la mort , suffisent pour vous faire connaître le motif qui me porte à les soumettre à votre Altesse. La majorité de la France n'aime pas la République ; la majorité est lasse , fatiguée , et ne desire que la paix. *Félix* [Bonaparte] a paru un instant en rapprocher ; la majorité a été un instant presque disposée en sa faveur : aujourd'hui le masque est tombé ; *Bon. . . .* [Bonaparte] n'est plus vu que comme un ambitieux qui veut tout faire pour lui et rien pour la paix du monde. Que la France entière apprenne donc d'une manière bien positive ce que nous ne cessons de dire et faire dire , qu'avec la royauté elle aura la paix ; et la majorité sortira encore de son apathie , pour favoriser un mouvement précurseur de la paix.

En débarquant , il serait donc bien essentiel , Mons . . . , que votre Alt . . . pût offrir , à côté d'une proclamation pour faire la guerre aux Français en révolte contre l'autorité légitime , les bases d'un traité

de paix définitive avec les *Français soumis*. Si ces bases pouvaient être assises de manière à honorer même le courage des soldats républicains, en ne sacrifiant pas entièrement leur ouvrage, point de doute qu'elles ne produisissent sur eux un excellent effet... Les militaires ne veulent pas être pardonnés; ils veulent être regardés comme ayant servi utilement la France, en admettant même le retour de la royauté. Ce calcul, un peu faux sans doute, peut avoir cependant son point de vérité; et en tous cas, il sera bien urgent de le faire croire.

2.^o *Félix* [Bonaparte] et ses associés ont l'intention de faire un appel d'argent aux acquéreurs de biens nationaux : ne peut-on pas rendre de sa part cette mesure infructueuse, en présentant, dans la proclamation, des vues conciliatrices de tous les partis, de tous les intérêts? Enfin les généraux, les militaires, et c'est pour nous la partie la plus intéressante, paraissent tous s'accorder à demander la présence de *Pichegru* comme première garantie; il serait donc également important de le voir arriver au sein des *royalistes armés*. Plusieurs régimens (et j'en sais un dont tous les chefs lui sont dévoués) seraient même, avant l'arrivée de son Altesse, entraînés par lui, et il n'en faudrait qu'un pour décider l'armée. Cette dernière mesure, que les circonstances ont rendue indispensable, nous a mis dans l'obligation, en envoyant à M. *W*..... [*Wickham*] (1) d'envoyer également à *Pich*..... [*Pichegru*]. S'il se rend à notre demande, et qu'il arrive aussi promptement que nous le désirons, nous nous concerterons avec lui et *le Fermier* sur le moyen d'effectuer la livraison de

(1) La lettre sous le n.^o 5.

la Ferme [Brest], si sur - tout les fonds nécessaires à ce mouvement sont promptement mis à la disposition de *Dubois* (1). Notre plan , définitivement convenu , *Pich.....* et *le Fermier* se rendront à leurs postes respectifs , et disposeront tout pour recevoir son Altesse avec le débarquement , soit à *la Ferme* [Brest] soit sur un autre point : si cette première tentative ne réussissait pas , alors son Altesse arrivant , tout se trouverait disposé par nous à Paris pour le renversement d'un homme dont l'ambition et sur-tout l'opiniâtreté pourraient encore ensanglanter la France. *Nos moyens sont sûrs ; notre exécution sera prompte :* alors nous n'aurons plus à redouter les suites de cet événement , ayant de suite à offrir aux royalistes la présence de son Altesse , aux républicains royalistes celle de *Pichegru* , aux hommes insouciens la paix , aux militaires de la considération , aux factieux de l'intérieur la désorganisation de leur gouvernement et la réorganisation du nôtre , et aux acquéreurs de biens nationaux l'espérance de ne pas tout perdre.

Vous verrez , monsieur , par le projet du *Fermier* , que nous vous transmettons , qu'il a de grands moyens pour arriver à la livraison de *la Ferme* [Brest]. Cependant , comme son plan ne laisse pas d'offrir de grandes difficultés à surmonter , j'imagine qu'il sera possible d'en élaguer plusieurs. Un moyen dont nous pourrions nous servir , en portant notre coup à Paris , et qui a été employé si utilement au commencement de la révolution par les factieux , viendra efficacement à notre secours. Ce sera , et je me charge de bien utiliser

(2) Le chevalier de *Coigny*.

cette mesure, le débarquement effectué, et douze heures avant notre attaque, de faire partir sur différens points, de Paris, des courriers extraordinaires qui ne commenceront leurs fonctions qu'à vingt-cinq lieues de Paris. Ils seront porteurs de proclamations, de pièces et journaux à l'appui, annonçant que la royauté vient d'être proclamée à Paris, et avec enthousiasme : des détails seront propres à l'exciter en tous lieux. Les propriétaires et bons Français seront par-tout appelés à s'armer pour comprimer les factieux, et à arborer, comme à Paris, la cocarde blanche. . . Nous choisirons, pour la première annonce, et sur chaque route, une ville bien disposée, et où nous nous serons ménagé des intelligences dans les autorités constituées. Une fois une ville en mouvement, toutes les autres suivront. Nos courriers parcourront toute la France ; et cette erreur, bien combinée, produira un effet aussi salutaire qu'il nous devint funeste en 1789.

Veillez donc, monsieur, presser l'envoi des fonds nécessaires,

1.° Pour faire effectuer la livraison de *la Ferme* [Brest] ;

2.° Ceux qui nous ont été promis pour nos opérations de l'intérieur : nous avons bien peu reçu jusqu'à ce jour, et encore une partie ne nous a-t-elle pas été remise ;

3.° Les chefs royalistes font presque tout venir de Paris.

Veillez également mettre à notre disposition des fonds pour les secourir, et sur-tout pour rendre très-fructueuse l'arrivée de *Pichegru* au milieu d'eux. Les moyens de nous faire parvenir ces fonds

peuvent se diviser. On peut envoyer *louis*, *guinées*, *papier de banque*, *effets sur Hambourg*, par les personnes que nous chargeons de nos dépêches; mais alors il faudrait faire prendre par le Gouvernement anglais note des billets de banque, afin qu'en supposant que le porteur se trouve forcé de tout jeter à la mer, ce ne soit pas une perte réelle. On peut ensuite envoyer un exprès à Hambourg, avec des crédits ouverts sur plusieurs maisons de banque; et certes il aura tous les moyens imaginables de nous faire passer, en très-peu de temps, ou même de nous envoyer par expès, du papier accepté, et de suite commercable à Paris. Tous ces moyens sont grands, et peuvent être employés sans danger. Son Altesse verra, par l'extrait des rapports qui nous sont faits par notre *contre-police*, qu'elle est organisée de manière à nous donner tous les renseignements que nous pouvons désirer. Les rapports faits sur la marine, et que nous transmettons aujourd'hui, comme nous l'avons déjà fait, par M. *Devauxnoir*, seront également précieux pour *Durand* [le Ministère anglais]. Nous prions son Altesse de vouloir bien nous faire parvenir un ordre pour que M. le chevalier de *Margadel* (1) employé sous les ordres de M. *Frotté*, reste auprès de nous à Paris, où il est maintenant chargé du commandement d'une petite armée que nous y organisons, et dont l'utilité est trop majeure pour que ce commandement ne soit pas confié à un homme sûr, dévoué et éprouvé. . . . Son Altesse voudra bien nous faire passer quelques bons pour emprunts que nous pour-

(1) *Joubert* est ici et ailleurs désigné sous le nom de *Margadel*.

rons tenter dans plusieurs villes riches du royaume, au moment où le débarquement s'effectuera. Le nouveau pouvoir demandé par *Dubois* (a), avec un autre, pour que *Paul Berry* (b) puisse transmettre ses ordres et avis, devient de plus en plus nécessaire ; et son Altesse, en gardant quelque temps auprès d'elle, si elle l'exige, M. *Dandreville*, dont l'intelligence égale le dévouement, pourra, si elle le juge convenable, renvoyer de suite M. *Devauxnoir*, qui, sans être aussi instruit de ce qui se passe que M. *Dandreville*, n'en apporte pas moins un entier dévouement au service du Roi et de son Altesse.

Paul Berry (b) met ses hommages aux pieds de son Altesse, dont il a l'honneur d'être, avec un profond respect, le très-humble et très-dévoué serviteur. *Signé P. B.*

N.° 11.

N. B. Minute de la main de *Hyde*, adressée à *Dutheil*.

Charron [*Dutheil*], 25 *Nivôse*.

FERRAND est enfin arrivé, monsieur ; et je m'empresse de vous rendre compte de ce que j'ai fait par suite des notes que vous m'avez transmises.

Vous n'avez pu lire mes lettres, le chiffre dont je me sers pour correspondre avec *Isaac* [*Larue* (c)],

(a) Le chevalier de *Coigny*.

(b) *Hyde*.

(c) *Larue*.

n'étant point entre vos mains. Je vous le fais passer aujourd'hui par M.^{me} *Williams*, qui retourne à L. . . avec M. *Dandreville*, que nous vous envoyons chargé de dépêches du plus haut intérêt, et dans lequel *Honoré* [le comte d'Artois] peut, ainsi que vous, avoir la plus entière confiance. Il vous dira les mots *d'ordre* convenus, et cela suffira pour établir vos premiers rapports avec lui.

Nous avons été effectivement très-satisfaits de nous lier avec le jeune *Marchand* [Duper.... (a)], homme très-intelligent et dévoué. Je me suis arrangé avec lui pour qu'il se mît à la tête de notre police; et vous verrez, par l'extrait de ses rapports, qu'il remplit parfaitement cet important ministère. Il est en ce moment malade; mais j'espère que ce ne sera rien: nos amis ont besoin de se bien porter.

Élie Carron s'est rendu, conformément aux ordres reçus, à B. . . [Boulogne], en passant par Amiens. Il a établi sur deux points différens notre correspondance; mais je vous observerai que celle du *Grand Alcandre* [Mallet] ne remplit pas absolument nos vues. Ses agens ne font rien passer qu'ils n'en reçoivent l'ordre directement de lui; et lorsqu'il se trouve absent, cela occasionne un retard très-préjudiciable. Il faudrait donc que son Altesse écrivît un mot très-impératif, pour qu'un homme désigné par le *Grand Alcandre* [Mallet], et toujours agissant sous ses ordres, mais demeurant à poste fixe, fût autorisé à faire passer, sans retard, toutes les personnes adressées par *P. B.* [Paul Berry (b)] ou *Ferrand*.

(1) *Duperron*, détenu au Temple.

(2) *Hyde*.

Les deux lettres de change de 5,000 liv. n'ont point été acquittées (1), les fonds n'ayant pas été faits à la prévôté (2). *Le Grand Alcañtre* [Mallet] n'a pas remis les cent louis à *Paul Berry* (a). *Charron* [Dutheil] voudra donc bien ne pas porter à la recette ces deux sommes non reçues.

Charron [Dutheil] verra, par la dépêche de *Dubois* (b) et de *Paul* (a) à *Honoré* [le comte d'Artois] (3), que *P. B.* [Paul Berry (a)] n'a jamais eu l'intention de borner les moyens efficaces auxquels il se propose de recourir, à de simples négociations. *P. B.* [Paul Berry (a)] espère prouver par la suite, s'il y a eu erreur à cet égard, que, si quelques événemens imprévus le forcent à ralentir une marche qu'il suit sans s'en écarter, il finira toujours par arriver au but qu'il s'est proposé. Que tout ce qu'on a promis s'effectue; que chaque anneau agisse et remplisse son objet; *P. B.* [Paul Berry (a)] promet qu'il ne sera pas en retard. Il travaille jour et nuit de manière à en bien administrer la preuve.

Pour la négociation qui a eu lieu un instant avec *Félix* [Bonaparte], *Charron* [Dutheil] verra,

(1) Elles se sont trouvées avec les papiers de la correspondance.

(2) *François Prévost*, à Hambourg, sur qui elles étaient tirées. Voyez la lettre sous le n.º 13, page 90.

(a) *Hyde*.

(b) Le chevalier *de Coigny*.

(3) C'est la lettre précédente.

par la dépêche à *Honoré* [le Comte d'Artois], les motifs qui l'ont rendue indispensable, le but auquel on tendait, celui auquel on est arrivé. . . . Il n'en est pas de même des autres G. . . . qui, n'étant que très-secondaires, peuvent, comme nous en avons la preuve, se prêter dès-à-présent à une négociation dont le résultat est de les utiliser de manière à flatter leur amour-propre et exciter leur ambition. Quant à *Lucas* [Bourmonville], *P. B.* [Paul Berry (a)] connaissait ses moyens et le désir qu'il avait de s'attacher au parti d'*Adrien* [le Roi]; mais la gratitude de *Félix* [Bonaparte], qui l'a élevé à un poste important, a pu diminuer de beaucoup son ardeur. *P. B.* [Paul Berry (a)] pourrait donc demander qu'on envoyât auprès de lui une personne qui, lui étant adressée directement par *Honoré* [le comte d'Artois], serait un motif de plus pour le porter à agir pour les intérêts d'*Adrien* [le Roi] : car, en tout et pour tout, on ne peut trop s'occuper d'intéresser l'amour-propre. *Ledoux* [Colchen] n'est point parti ; c'était un homme dévoué. . . . Il n'est pas nécessaire que *Baptiste* [Pitt] soit instruit des démarches qui pourraient être faites auprès de *Lucas* [Bourmonville]; le résultat seul pourrait lui être profitable, et ce serait seulement alors le cas de l'en instruire. *Bastien* [Macdonald] est très-mécontent ; nous aurons occasion de le voir sous peu de jours ; il arrivera à P. . . .

Nous n'avons pas un bien grand besoin pour nous de savoir les tentatives faites en telles ou telles circonstances par le *Passe-partout* [Barras] ;

(a) *Hyde.*

mais peut-être n'eût-il pas été fâcheux que nous pussions, à volonté, en administrer la preuve. Si nous avons besoin, à notre tour, de recourir à la fabrication des conspirations, il serait bon, en accusant grand nombre de personnages, d'avoir, en aidant un peu à la lettre, quelques faits positifs à citer. Ce moyen a toujours réussi à nos ennemis, et nous ne pouvons les bien battre qu'en usant de leurs armes. C'est un peu là du machiavélisme; mais un conspirateur doit savoir son métier, ou ne s'en pas mêler.

La dépêche pour *W...* [Wickham] est partie par un envoyé très-sûr et intelligent (1). Cette correspondance va être organisée à la satisfaction de *Baptiste* [Piti]. J'ai de même envoyé à *Armand* [Pichegru], dont la présence produirait un bien grand effet; je voudrais, pour beaucoup, qu'il fût en ce moment, ainsi que *Lar...* (a), auprès de *P. B.* [Paul Berry (b)]. Qu'*Honoré* [le comte d'Artois] fasse parvenir un ordre à la Famille [les Royalistes], afin qu'elle nous instruisse de tous ses mouvemens; nous sommes déjà en mesure, à cet égard, sur différens points. *P. B.* [Paul Berry (b)] est connu de ses membres sous le nom de *Neuville*.

Ci-joint le compte de ce que nous avons reçu et de ce qui reste entre nos mains. . . . Pressez, pressez nos envoyés, si vous voulez que la diligence arrive à bon port.

(1) *Mich.* Voyez le n.º 5.

(a) *Larue.*

(b) *Hyde.*

Ci-joint copie du brevet délivré à M. de *Margadel*; veuillez le faire signer par son altesse : c'est une petite satisfaction à laquelle il attache beaucoup de prix. Vous voudrez bien me le renvoyer par *Dandreville* ou *Devauxnoir*, avec une réquisition signée de *Monsieur*, pour que *Margadel* reste auprès de nous attaché au commandement (1) dans lequel il nous devient d'une utilité majeure. Je vous envoie la copie d'un état qui met notre *société*, comme elle doit l'être, sur le pied militaire, nous en avons besoin pour rassurer des consciences timorées en plusieurs occasions, et pour satisfaire les hommes d'honneur que nous employons et comptons devoir employer. On ne peut leur communiquer les ordres et pouvoirs; l'état que je vous demande signé par son Altesse, suffira pour les satisfaire. Un mot pour M. F. [Frotté], afin qu'il ne trouve pas mauvais le déplacement de *Margadel* qui sert maintenant sous ses ordres...

Envoyez-nous donc tous les journaux anglais, et cela le plus souvent qu'il vous sera possible.

N.° 12.

N. B. Minute de la main de *Hyde*, adressée au Comte d'Artois, le 25 nivôse [15 janvier].

MON.....

J'ai l'honneur de vous écrire particulièrement par M.^{me} *Williams*, qui retourne à Londres, et à

(1) Celui de la petite armée qu'il organisait à Paris. Voyez le n.° 10, page 82.

laquelle j'ai promis une dépêche pour votre Altesse. Elle ignore le motif du voyage de M. *Dandreville*, et croit l'objet contenu dans la lettre dont elle est porteur, du plus grand intérêt. J'ai cru, monsieur, devoir le lui persuader pour l'engager à retourner plus promptement en Angleterre ; et j'ai pensé, d'ailleurs, que son dévouement, auquel je ne connais point de bornes, méritait de ma part toute espèce de ménagement. Cette femme intéressante a un zèle inexprimable ; et quoiqu'elle ne puisse pas être d'une bien grande utilité, je ne puis trop lui vouer, pour mon compte, admiration et reconnaissance : elle entretiendra son Altesse d'une chimère à laquelle elle paraît ajouter beaucoup de foi, c'est-à-dire, de l'existence de Louis XVII. Je n'ai pas voulu paraître la contrarier à cet égard, et j'ai même employé ce moyen pour l'engager à retourner promptement, afin de transmettre à votre Altesse tous les renseignemens qu'elle imagine avoir obtenus.

Je joins à la dépêche trois lettres de M. *Dandigné*, qui repart à l'instant pour se rendre à son poste : la première est pour son Altesse ; la seconde, pour *Boursier* [le duc de Berry] ; la troisième, pour M. *Vindam*.

Je prie de nouveau son altesse de vouloir bien me permettre de mettre mes hommages à ses pieds.

Signé *P. B.* [Paul Berry]. 25 Nivôse.

N.^o 13.

Minute de la main de *Hyde*, adressée à *Dutheil*, le 24 janvier [4 pluviôse].

A Charron [Dutheil].

MM. *Dandreville* et *Devauxnoir* sont sans doute déjà arrivés à leur destination, et vous êtes instruit de notre position actuelle, du but où nous tendons, et des secours que nous réclamons pour y arriver. Ils deviennent de plus en plus urgents: ainsi, sans retard, envoyez-nous *Devauxnoir*, et, avec lui, des sommes considérables. Les billets de banque le chargeront (1); mais il faut aussi nous faire parvenir des guinées, le change en devenant très-facile. Nous avons, comme je vous l'ai déjà mandé, fait, pour le compte de *Théodore [Bourmont]*, une avance de 18,000 livres, qu'il est instant de nous remettre sur les fonds qui lui sont accordés. Les 10,000 liv. tirées sur *Hambourg*, n'ont pas été acquittées, ce qui ne laisse pas encore de nous embarrasser. Si on n'eût pas négligé de prévenir *François Prévost*, il nous devenait aisé, en tirant sur sa maison, de nous procurer à Paris des fonds au besoin: disposez donc tout de manière à ne nous pas faire éprouver un tel désagrément à l'avenir.

Depuis le départ de nos deux jeunes amis (2), *Félix* s'est signalé par des actes de tyrannie qui prouvent de plus en plus sa coupable et funeste

(1) *Peu* est probablement omis.

(2) *Dandreville* et *Devauxnoir*.

ambition. Entouré de valets, il n'a pu se faire à l'idée que de simples journalistes osassent se permettre de contrarier ses vues, en annonçant les faits avec exactitude. Les journaux ont été supprimés par un arrêté du tyran, et par conséquent ceux qui nous étaient dévoués et auxquels nous avions pris un intérêt ; et quatorze seulement, bien lâches, bien dévoués, seront maintenant chargés d'en imposer à la France, à l'Europe entière. Pour réparer un peu le mal que cette suppression pourra faire, je viens de créer, de l'avis de *Dubois* (a), une feuille secrète (1) qui paraîtra deux fois par semaine: elle contiendra la critique de ce qui se passe à l'*Antichambre* [le Consulat]; et comme, par les moyens que j'ai pris, elle pourra circuler dans toute la France sans que le Gouvernement puisse l'empêcher, je ne doute pas qu'elle ne produise un très-grand effet. Nous vous la transmettrons à fur et mesure; mais aussi, de votre côté, écrivez-nous le plus souvent possible, en nous faisant connaître votre situation; car notre feuille ayant principalement pour objet d'instruire *les Amis* [les Chouans] et de relever le courage des hommes faibles et timides, il est nécessaire que nous ayons plus de faits à citer que de promesses à faire.

Nous venons de faire sur l'esprit public un essai qui nous a parfaitement réussi; il eût eu le plus grand succès, si les journaux n'avaient pas été supprimés depuis plusieurs jours.

Le 21 janvier au matin, la proclamation de *Monsieur* a été trouvée affichée dans tout Paris, aux portes des ministres, des ambassadeurs, à

(a) Le chevalier de Coigny.

(1) L'Invisible.

celles des églises, des corps-de-garde et aux arbres de la liberté : mais ce qui a frappé davantage la multitude, c'est ce que nous avons préparé de nuit à l'église de la Madeleine. Un très-long drap mortuaire en couvrait le portique ; les proclamations y étaient affichées de toutes parts ; et au milieu du drap on lisait ces mots : *Victimes de la révolution, venez, à l'exemple des frères de Louis XVI, déposer ici vos vengeances.* Le drap était encore exposé à 9 heures du matin ; le peuple y accourait de toutes parts ; un grand nombre de soldats y étaient rassemblés ; les propos tenus ont suffi pour nous faire connaître l'opinion présente. Les soldats ne disaient rien, si ce n'est : *Ceux qui ont fait cela n'ont pas peur ; le corps-de-garde ne les a pas intimidés ; Louis XVIII leur doit la croix de Saint-Louis,* et autres propos à peu près semblables ; mais rien d'injurieux contre les royalistes. Le peuple osait ouvertement parler du retour de la royauté, et du bonheur qui en serait la suite. Le Gouvernement a fait enlever le drap, et les militaires chargés de cette opération, y ont mis beaucoup de décence. Dans plusieurs quartiers de Paris, le peuple s'est opposé à l'enlèvement des proclamations. Le Gouvernement fait rechercher les auteurs de cet attentat ; mais rien n'a transpiré. Malgré la sentinelle qui veille auprès de la statue de la liberté, place de la Révolution, P. B. [Paul Berry (a)] a été lui-même l'afficher au pied de la déesse ; et les badauds de Paris de se persuader que la sentinelle a été gagnée. Ces petits moyens finissent souvent par produire de grands effets ; la révolution en est la triste expérience.

(a) Hyde.

Outre le journal dont je viens de vous parler ci-dessus, je suis convenu aujourd'hui de l'établissement d'un second, qui paraîtra tous les huit jours. Ces deux journaux, que rédigeront des hommes très-habiles, entre autres les écrivains auxquels vous m'avez adressé, produiront un grand effet, et seront au moins le contre-poison des journaux consulaires : mais pour tous ces établissemens, qui doivent nous faciliter le résultat auquel nous voulons arriver, il nous faut les sommes qui nous ont été promises. Venez donc à notre secours, les besoins sont urgens et les circonstances pressantes.

Je suis enfin parvenu à trouver le brave jeune homme (1) qui a servi d'adjudant-général pour l'enlèvement de *Smith* : il est dans le besoin ; le *Grand Alcandre* [Mallet] ne m'ayant pas remis les 100 louis qui lui étaient destinés, je viens de lui en envoyer 25. Veuillez lui faire obtenir un secours plus considérable ; c'est un honnête et bien brave jeune homme.

Adieu, Monsieur. Envoyez beaucoup d'argent à *Dubois* (a), tant pour lui que pour les braves de l'ouest ; et croyez aux sentimens d'estime et de haute considération de votre dévoué serviteur. Signé *P. B.* [Paul Berry]. Ce 24 janvier.

Amitiés à *Dandreville* et *Devauxnoir*.

Ma lettre du 24 était écrite, Monsieur, et allait partir, quand le retour de M. *Jules*, porteur de cette dépêche, nous a décidés à vous l'envoyer

(1) *Boisgirard*. Il était porteur d'un faux ordre du ministre de la marine.

(a) Le chevalier *de Coigny*.

sans retard. M. *Jules*, qui vous dira son nom, est un de nos amis les plus sûrs, les plus dévoués; il avait été envoyé auprès de *Théodore* [Bourmont] et de ses co-associés : il a vu par lui-même tout ce qui s'est passé; il en rendra compte de manière à ne rien laisser à désirer.

M. *Dulois* (a) n'a pas vu M. *Jules*, cela ne lui ayant pas paru nécessaire; mais néanmoins *Honoré* [le comte d'Artois] et *Charron* [Dutheil] doivent prendre en lui la plus entière confiance.

Jamais les circonstances n'ont été plus pressantes; les dépêches de M. *Dandreville*, ma lettre de ce jour à son Altesse, la copie de celle de *Théodore* [Bourmont], les rapports de M. *Jules*, homme aussi dévoué qu'intelligent, suffiront sans doute pour le prouver. Plus de retard, monsieur: nos spéculations, auxquelles nous devons tenir plus que jamais pour arrêter *Félix* [Bonaparte] dans sa fougue dévastatrice, peuvent être couronnées du plus grand succès; mais gardons-nous de perdre un seul instant; ils sont tous précieux. Un débarquement; *Honoré* [le comte d'Artois], et *Boursier* [le duc de Berry], d'une part; des fonds promis, de l'autre, à la disposition de *Dubois* (1); et bientôt nous trouverons moyen de traiter *Félix* [Bonaparte] comme nous eussions traité le *Passe-partout* [Barras] et ses complices.

Adieu, M., renvoyez - nous *Devaux noir*, *Dandreville*, *Jules* et autres, chargés d'or et de billets; envoyez-nous le plus souvent possible les journaux.

Mon hommage respectueux à MM. *Legrand* et *Loyal* [l'évêque d'Arras].

(a) Le chevalier de *Coigny*.

N.^o 14.Minute de la main de *Hyde*.M.^{GR} (1).

J'AI l'honneur de transmettre, au nom de *Dubois* (a), à votre Altesse, les renseignemens qui viennent de me parvenir sur la position présente des royalistes de l'*Ouest*, dans l'espoir que *Durand* [le Ministère anglais] sentira plus que jamais la nécessité d'accélérer les secours promis et accordés : nous nous décidons à envoyer auprès de son Altesse M. *Piet* (2), ancien député au Corps législatif, homme dont le dévouement a toujours été sans bornes, et qui, par suite de ses connaissances locales, ne pourra que donner des renseignemens très-précieux. Nous l'avions envoyé auprès des chefs royalistes, avec lesquels il n'a pas cessé d'être lié. Il a été témoin de toutes leurs conférences avec le général *Hédouville*. Il fera connaître à son Altesse tout ce qui s'est passé, les motifs qui ont été sur le point de déterminer la majorité à transiger; il dira, et c'est l'exacte vérité, que les promesses faites par *P. B.* [Paul Berry] ou *Neuville* (b), nom sous lequel me connaissent les chefs, au nom d'*Honoré* [le comte d'Artois] et de *Dubois* (a), sont ce qui a définitivement déterminé le brave *Théodore* [Bourmont] à ne point accepter

(1) Au comte *d'Artois*. Cette lettre paraît écrite le (24 janvier) 4 pluviôse.

(a) Le chevalier *de Coigny*,

(2) Il est détenu.

(b) *Hyde*.

une pacification qui pourra anéantir le parti. *Georges* et *Frotté* sont décidés à suivre son exemple; mais si nous en croyons les rapports officiels de l'*Antichambre* [le Consulat], *Suzannet*, *Chatillon* et *Dautichamp* accèdent ou sont sur le point d'accéder à des conditions de paix, dont le résultat ne pourrait qu'être très-funeste aux associés qui persistent à ne rien accepter. Arrivez donc, M.^{sr}, le moment est décisif; mais, avant tout, que votre Altesse fasse accélérer l'envoi des fonds que demande *Dubois* (a) : qu'ils nous arrivent par tous les moyens possibles; que chaque jour un nouvel envoi nous soit fait; et qu'enfin nous soyons en mesure de désorganiser le Gouvernement actuel à *Syam* [Paris], en renversant *Felix* [Bonaparte] à l'instant où *Honoré* [le comte d'Artois] et *Boursier* [le duc de Berry] paraîtront sur le sol où ils sont attendus comme des *Dieux tutélaires*.

J'ai l'honneur de transmettre à son Altesse copie de la lettre qui vient de m'être adressée par *Théodore* [Bourmont]; je vais faire tout pour lui procurer et lui expédier de la *P. . . .* [de la poudre] en attendant les secours que nous sollicitons pour lui et sa division.

Il serait essentiel que le *Grand Alcandre* [Mallet] fît enfin quelques mouvemens; *Théodore* [Bourmont] et *F. . . .* [Frotté] auront besoin de ces points de diversion, si sur-tout les autres se décident à ne les point seconder . . . Si nous avons, en ce moment, des fonds à notre disposition, nous aurions également organisé des mouvemens dans l'Orléanais, pour ne pas donner le temps à nos adversaires de respirer.

(1) Le chevalier de Coigny.

Notre petite armée s'organise de plus en plus à Paris ; nos journaux secrets vont paraître ; notre contre-police se suit avec activité : que l'on vienne à notre secours , et nous ne laisserons pas *Félix* [Bonaparte] en repos. Aujourd'hui 25 , la proclamation et le testament ont été affichés dans tous les villages qui avoisinent Paris. . . . Nous espérons enlever demain à la commission militaire un jeune royaliste que *Félix* [Bonaparte] veut faire fusiller ; si ce coup est suivi du succès , il ne pourra que produire un bien grand effet sur tous les hommes du parti. *Dubois* (a) n'est point connu de M. P. . . (1). Ce dernier connaît P. B. [Paul Berry] sous son véritable nom et sous celui de *Neuville*. M. *Dandreville* , qui sans doute a déjà eu l'honneur de mettre ses hommages aux pieds de S. Alt. , a seul été mis en rapport avec *Dubois* (a).

J'attends de jour en jour le retour de la personne envoyée auprès d'*Annette* [Wickham] et d'*Armand* [Pichegru]. Puisse-t-il se faire que ce dernier se décide à arriver auprès de nous ! Beaucoup de *Concombres* [Généraux] se décideront à l'imiter. Le *Fermier* est plus que jamais à la disposition d'*Honoré* [le comte d'Artois] ; il attend , ainsi que nous , les ordres pour agir.

M. *Piet* était sur le point de partir , quand un événement imprévu l'a mis dans l'impossibilité de faire ce voyage. Comme le temps presse pour l'envoi de cette dépêche , je prends la liberté de lui faire suivre sa destination , en prévenant son

(a) Le chevalier de *Coigny*.

(1) Probablement *Piet*.

Altesse qu'elle ne lui arrivera pas par la personne annoncée.

N.° 15.

N. B. Minute de la main de *Hyde*, adressée à *Dutheil*.

15 *Pluviôse* (1).

M. *Devauxnoir* vient d'arriver, Monsieur, avec les dépêches dont il était chargé pour *Dubois* (a) et compagnie. Son voyage par les îles a été si heureux, que nous avons bien à regretter que notre second envoyé, M. *Dandreville*, n'ait pas pris la même route. Ce jeune homme, qui doit enfin être arrivé auprès de vous, a trouvé pour son passage par le *Grand Alcandre* [Mallet (2)] des obstacles inconcevables; cela est d'autant plus fâcheux que ses dépêches sont, comme vous en jugerez, de la plus haute importance, et qu'il est très-instant que réponse soit faite à toutes nos demandes et observations.

M. *Devauxnoir* m'a remis, 1.° votre lettre du 15 nivôse, par *duplicata* (3); elle ne m'est point parvenue autrement; 2.° un *duplicata* d'une note sur la correspondance par Boulogne (4); 3.° *idem*

(1) A *Charron* [Dutheil]. C'est une réponse à la lettre écrite au nom du comte d'*Artois*, et approuvée par lui, le 15 nivôse; à la lettre du 30 nivôse, de *Charron*, à celle du 5 pluviôse, et à plusieurs notes, pièces rapportées en original ou en *duplicata*, par M. *Devauxnoir*. Voyez *Correspondance d'Angleterre*, n.° 4.

(a) Le chevalier de *Coigny*.

(2) Probablement celui qui facilitait les passages à Boulogne.

(3) Voyez *Correspondance d'Angleterre*, n.° 4.

(4) *Ibid.*, n.° 4.

sur les journaux (1); 4.^o duplicata d'une lettre du 30 (2); et enfin celle du 5 pluviôse (3). Ces différentes lettres et notes ne me sont parvenues que par lui; j'ignore pourquoi et comment elles ont pu être arrêtées, et le sont encore sans parvenir à leur destination. Je vais maintenant répondre, monsieur, conformément aux intentions de *Dubois* (a), à ces différentes lettres reçues, sur-tout à celle du 15 nivôse, à laquelle notre dépêche par *Dandreville* est déjà une réponse assez satisfaisante.

Dubois (a) et *P. B.* [Paul Berry 'b)] ont été fâchés que leur démarche auprès de *Félix* [Bonaparte] ait été interprétée d'une manière aussi peu conforme à leurs vues; ils n'ont eu et n'auront jamais d'autre intention que de faire tout ce qui pourra être agréable à *Honoré* [le comte d'Artois.] et utile à ses intérêts. Ils n'ont voulu que suivre et surveiller d'autres démarches qui pouvaient être entièrement fausses et produire un effet dangereux.

P. B. [Paul Berry b] donne à cet égard, dans sa lettre à *Honoré* [le comte d'Artois], dont *Dandreville* est porteur, des détails et explications qui doivent ne rien laisser à désirer.

P. B. [Paul Berry (b)] demande que, pour prix de son dévouement, qui ne trouvera jamais de bornes, on veuille bien s'arrêter à considérer que sa position dans le camp ennemi, peut le mettre quelquefois dans le cas, en se conformant toujours

(1) Voyez Correspondance d'Angleterre, n.^o 8.

(2) *Ibid.*, n.^o 6.

(3) *Ibid.*, n.^o 7.

(a) Le chevalier de *Coigny*.

(b) *Hyde*.

pendant aux ordres de *Dubois* (a), de s'écarter un peu de telle ou telle direction, au moins dans les détails. En conséquence, il a été un peu affecté de cette phrase de la lettre de *Robert* [*Dutheil*] : *Je ne suis point sans inquiétude sur les suites que peuvent avoir pour P. B. [Paul Berry], ses rapports avec Talleyrand, qui pourrait le sacrifier. P. B. [Paul Berry (b)]* serait d'autant plus malheureux de ce sacrifice, qu'il aurait été occasionné par une cause absolument étrangère à la chose dont il est chargé. *P. B. [Paul Berry (b)]* observe, et croit devoir observer, qu'il ne fera jamais rien qui puisse être étranger au desir qu'il a de servir la cause d'*Adrien* [le Roi]. Il apportera éternellement dans toutes ses démarches, entier dévouement et prudence : s'il succombe, il tient au moins à ce que cette opinion lui survive; et il prie *Robert* [*Dutheil*], qu'il n'en aime pas moins, de vouloir bien s'y arrêter.

Effectivement, les réponses de *Durand* [le Ministère anglais] aux lettres de *Félix* [*Bonaparte*] ne laissent rien à désirer. Les hommes de mauvaise foi, ou ceux qui ne connaissent point les ménagemens que doit garder le Ministère anglais, sont les seuls à ne point les trouver assez positives, assez explicatives de ses intentions; mais nos réflexions, qui s'impriment et se répandent avec profusion, suffiront pour détruire de telles allégations, et nous ne négligerons rien à cet égard. Les réflexions d'un journal de l'opposition, et qui sont transmises dans le n.° 32 de *Mallet-Dupan*, nous paraissent aussi très-intéressantes. Nous allons leur donner une bien grande publicité.

(a) Le chevalier de *Coigny*.

(b) *Hyde*.

Charron [*Dutheil*] annonce qu'*Honoré* [le comte d'Artois] a été frappé de la différence qui existe entre les moyens de succès que *P. B.* [*Paul Berry (a)*] et *Ferrand* étaient venus lui offrir, et ceux qu'ils proposent en ce moment, et qui consistent à s'emparer de la rédaction de quelques *Journaux anglais*. *P. B.* [*Paul Berry (a)*] observe qu'il n'a jamais fait une telle proposition que comme moyen accessoire, c'est-à-dire, moyen de donner plus d'impulsion à l'opinion. Mais ce que *P. B.* [*Paul Berry (a)*] peut et doit observer, c'est que des événemens rapides et inattendus changent en bien peu de temps telle ou telle direction. Au surplus, j'ai écrit suffisamment pour démontrer ce que nous pouvons, ce que nous desirons faire. *Frapper le Tyran à Syam* [Paris], *ne sera pas le coup le plus difficile*; mais avant de renverser la colonne qui soutient l'édifice actuel, il faut bien savoir par quoi la remplacer. L'arrivée d'*Honoré* [le comte d'Artois] au sein de *Saint-Ouen* et *Beaujeu* [les Royalistes], offrira seule le point de réunion qu'il est nécessaire d'offrir: bien certainement nous serons en mesure pour agir alors ici d'une manière très-efficace; mais il nous faut des secours prompts et positifs. *Devauxnoir* est arrivé sans apporter de fonds; on pouvait cependant profiter de son retour pour nous en envoyer.

Le pouvoir particulier demandé par *P. B.* [*Paul Berry (a)*] à *Honoré* [le comte d'Artois] pour *Dubois (b)*, devient de plus en plus nécessaire.

Dandreville fera connaître suffisamment les mo-

(a) *Hyde*.

(b) Le chevalier de *Coigny*.

tifs qui ont déterminé *Dubois (a)* et *P. B.* [Paul Berry (*b*)] à envoyer vers *les Amis* [les Chouans]. La lettre de *Théodore* [Bourmont], dont il a également donné connaissance, prouve combien les relations de *P. B.* [Paul Berry (*b*)] envers *les Amis* [les Chouans], deviennent de plus en plus nécessaires.

P. B. [Paul Berry (*b*)] a indiqué les moyens les plus sûrs pour faire arriver les fonds destinés à *Dubois (a)*; comment ne s'occupe-t-on pas d'en profiter ! Les 10,000 francs n'ont pas toujours été payés à Hambourg : cependant il aurait été bien avantageux que la compagnie *Dubois (a)* eût, sur cette place, un crédit sûr et suivi.

Isaac [Lar. . . (*c*)] est arrivé à *Syam* [Paris] depuis trois jours ; il va lui-même écrire à *Honoré* [le comte d'Artois] : il a laissé *Armand* [Pichegru] dans d'excellentes dispositions ; mais il n'avait point encore reçu le messenger de *P. B.* [Paul Berry (*b*)] (1).

La Guinguette [la Contre-police] va ; ses bénéfices commencent à être considérables.

P. B. [Paul Berry (*b*)] va s'occuper et s'occupe présentement de connaître le nombre des corps envoyés contre *les Amis* [les Chouans], la force générale se monte à 40,000 au moins ; les troupes de Paris viennent de partir, et il n'en reste plus à mettre en mouvement dans l'intérieur.

En demandant les journaux de *la Bourse* [l'An-

(a) Le chevalier de Coigny.

(b) Hyde.

(c) Larue.

(1) Mich, parti le 11 janvier.

gleterre], *P. B.* [Paul Berry (*a*)] n'a pas cru devoir indiquer ceux qu'il faut lui envoyer; il est à désirer qu'on lui fasse passer le principal journal ministériel, et le principal de l'opposition.

P. B. [Paul Berry (*a*)] n'a point trouvé joint à la lettre de *Charron*. . . . [Dutheil] doit voir que *P.* sait aussi répondre avec beaucoup d'exactitude et entrer dans tous les détails.

P. B. [Paul Berry (*a*)] a maintenant à sa disposition la liste générale des personnes de bonne et mauvaise compagnie employées par la police, avec adresses et désignations précises (1) : cette liste sera imprimée, publiée et placardée tout-à-coup; ce moyen suffira pour désorganiser entièrement l'administration la plus difficile à monter, et sera vraiment un coup de parti.

Personne n'ira désormais loger au n.º 43; *Devauxnoir* en a expliqué le motif.

Charron [Dutheil] demande une note indicative des principes vrais ou simulés des différens journaux qui se publient à Paris. Ceux qui ont été conservés, ne le sont qu'à des conditions telles, que le jour où ils oseraient se permettre de contrarier en un seul point les vues du tyran, ils seraient impitoyablement supprimés; ce ne sont plus que des esclaves aux ordres du despote, et transmettant sa volonté suprême : pour obvier à cet inconvénient, nous venons d'établir plusieurs journaux secrets, et nous montons en ce moment un bureau de correspondance par lettres, qui ne pourra que produire un bien grand effet.

Mais pour tout cela il nous faut des fonds, et

(*a*) *Hyde*.

(1) Voyez cette liste, à la suite de la contre-police.

plus que nous n'en recevons jusqu'à ce jour. Les Jacobins n'ont plus de journaux à eux, *Félix* [Bonaparte] ayant acheté celui des Hommes libres.

Ferrand est porteur des ouvrages demandés par *Joly*.

La note sur la correspondance par *Boulogne*, va être envoyée au *Grand Alcandre* [Mallet].

Charron [Dutheil] aurait dû se rappeler que dans une lettre de *Legrand* à *Dubois* (a), on l'engageait à faire imprimer le testament et la proclamation d'*Honoré* [le comte d'Artois]: c'est en conséquence de cette lettre qu'il l'a fait. Au surplus, cela produit le meilleur effet; le tyran est plus inquiet; les mesures qu'il prend et paraît disposé à prendre, ne peuvent que le rendre de plus en plus odieux. *Le Fermier* n'a pas été destitué; ainsi rien de changé quant à ses dispositions: il a eu hier avec *Isaac* [Lar... (b)], son ami, une conférence qui prouve de plus en plus l'urgence de l'acceptation de ses propositions. *La Ferme* [Brest] est plus que jamais dégarnie, et ceux qui l'habitent, plus que jamais mécontents. Les renseignemens donnés par le frère de *P. B.* [Paul Berry (c)] s'accordent avec tout ce qui est annoncé au *Fermier* par des cultivateurs très-sûrs.

Le premier Consul ne paraît pas disposé, comme beaucoup de personnes paraissent le croire, à quitter Paris pour aller se mettre à la tête de l'armée.

P. B. [Paul Berry (d)] voudrait pour beaucoup que cette fantaisie lui passât par la tête; mais bien

(a) Le chevalier de *Coigny*.

(b) *Larue*.

(c) Le frère de *Hyde*; il a été arrêté.

(d) *Hyde*.

certainement il n'en fera rien : il sait trop bien que *Syam* [Paris] est le quartier général, et que loin de là on ne peut compter sur rien. Au surplus, soyez sûr que sa personne nous est trop *chère* pour que nous n'ayons pas les yeux ouverts sur toutes ses démarches. Ce grand Consul est inquiet et soupçonneux ; et cependant les précautions ne sont pas toujours bien prises : offrez-nous, dans la Vendée, un point de réunion pour tout le monde ; et nous prouverons par l'enlèvement du *Corse*, que la confiance dans l'amour de ses sujets va par fois trop loin.

On a rendu exactement la correspondance de *Félix* [Bonaparte] avec le Roi d'Angleterre.

Charron [Dutheil] peut savoir qu'avec la plus grande activité, on ne pouvait pas envoyer plus promptement qu'on l'a fait la lettre adressée à *Annette* (1) : il fallait se procurer une personne sûre et intelligente, un passe-port bon et valable, quelques rapports sur une route où *P. B.* [Paul Berry (a)] n'avait point jusqu'alors fait voyager ; et pour tout cela, trois à quatre jours sont bientôt passés. Que *Charron* [Dutheil] veuille donc bien croire que l'activité de *Paul* [Paul Berry (a)] n'est jamais en défaut, et qu'elle est toute à la cause qu'il sert.

P. B. [Paul Berry (a)] croit avoir bien répondu à toutes les dépêches dont *M. Devauxnoir* était porteur ; il va maintenant faire connaître, et d'une manière très-succincte, la position présente. Une

(1) C'est la dépêche pour *Wickam*, que *P. B.* (*) a fait partir le 11 janvier [20 nivôse], par *Mich.*

(a) *Hyde.*

(*) *Hyde.*

lettre reçue à l'instant de Nantes, et dont on lui donne communication, annonce plus positivement que jamais, la paix conclue par M M. *d'Autichamp*, *Suzannet* et *Châtillon*; cependant tout doit toujours porter à croire que cette paix n'est que simulée, attendu qu'elle ne paraît pas être faite avec cession d'armes.

Il paraît que *Théodore* [Bourmont] n'a fait qu'une suspension. *P. B.* [Paul Berry (a)] n'en sait pas davantage, la personne qu'il a cru devoir envoyer de nouveau n'étant pas encore arrivée. La plupart des chefs qui viennent de traiter, se plaignent beaucoup de ce que *Georges* ne leur a fait passer aucun secours, et de ce qu'il a tout gardé pour lui: pourquoi, à cet égard, ne pas établir une administration telle, qu'aucune plainte ne puisse désormais être faite?

La Ferme [Brest] est plus que jamais dépourvue de tout et degarnie de soldats; nulle circonstance n'a été plus favorable pour s'en emparer: pourquoi faut-il que les fonds nécessaires ne soient pas à notre disposition!

Isaac [Lar. . . b)] croit qu'*Armand* [Pichegru] ne se décidera pas à faire route chez les frères *Beaujeu* et *S. - Ouen* [les Royalistes], à moins qu'*Honoré* [le comte d'Artois] ne lui en fasse sentir l'utilité. Si on le croit bien nécessaire au poste qu'il occupe maintenant, je n'ai plus d'objection à faire. Mais son arrivée produirait ici un bien grand effet, avec de l'argent. Il serait sûr d'attirer à lui une grande partie des républicains qui marchent contre *les Amis* [les Chouans].

(a) *Hyde.*

(b) *Larue.*

Le second gardien *des Chiens du berger* [de la Garde consulaire] a été éloigné depuis peu ; mais avec de l'argent et un point de réunion, nous en trouverons beaucoup d'autres pour nous servir : c'est bien l'avis du *Fermier*.

Les commissaires pour le midi sont arrivés : ils ont vu *Isaac* et *Paul* [*Paul Berry (a)*] ; leurs moyens paraissent être très-grands. Si leur levée d'hommes réussit, *Willot* se mettant à leur tête, ce sera un bien grand moyen de diversion.

Nous établissons plus que jamais la division entre *Félix* [*Bonaparte*] et ses associés : *Antoine* [*Berthier*] commence à être mal avec lui ; il paraît que *Carnot* va le remplacer dans le rôle de *Gaspar* [*Ministre de la guerre*]. Nous insistons beaucoup pour cela ; car si *Antoine* [*Berthier*] n'est pas à nous, c'est parce qu'il croit devoir être à *Félix* [*Bonaparte*] ; mais le mécontentement produit bien des choses. *Barnave* [*Sieyes*] est aussi mal avec *Félix* [*Bonaparte*]. Nous pourrions aisément nous défaire de ce misérable ; mais nous aimons mieux le conserver comme point de diversion. Les Royalistes de l'Eure viennent d'enlever à la *Petite bande* [les Républicains] 12,000 liv. J'espère que sous peu une autre division pourra faire une excellente prise ; nous surveillons cet envoi.

N.° 16.

N. B. Minute de la main de *Hyde*, écrite à *Dutheil*.

LES deux voyageurs sont arrivés à leur destination sans aucun événement fâcheux. Les marchan-

(a) *Larue* et *Hyde*.

dises qui leur étaient confiées par *Honoré* [le comte d'Artois] ont été remises à *Dubois (a)*, et reçues avec satisfaction et reconnaissance. Quoique les circonstances ne soient plus les mêmes, et quoiqu'elles offrent dans l'intérieur beaucoup plus de difficultés à surmonter, cependant on peut, sans se flatter, concevoir encore maintenant de très-grandes espérances. Les derniers événemens n'ont pas eu la suite qu'ils pouvaient avoir. La division existe déjà parmi les chefs; les hommes du second rang paraissent moins attachés qu'on pouvait le craindre à la fortune de ceux qui composent le premier : il sera possible de les conduire avec adresse à un mouvement dont nous aurions tout l'avantage. Mais pour nous mettre à même d'en profiter, il faut, 1.^o accélérer l'envoi et l'arrivée des *marchandises solides* accordées par *Durand* [le Ministère anglais], et que *Charron* [*Dutheil*] fut chargé de nous expédier par Hambourg. On ne peut rien faire, rien entreprendre, sans avoir à cet égard une certitude; et si elle n'était point là, c'est-à-dire, à la disposition entière de *Dubois (a)* nous nous trouverions encore dans la cruelle impossibilité de ne pouvoir profiter de telle ou telle circonstance que peuvent faire naître à chaque instant tel ou tel événement prévu ou non prévu.

2.^o *Les Amis* [les Chouans] paraissent décidés à transiger, si *Durand* [le Ministère anglais] ne leur envoie point un renfort, et si *Honoré* [le comte d'Artois] ou *Boursier* [le duc de Berry] ne se décident point à venir au milieu d'eux. En supposant l'une et l'autre de ces deux demandes

(a) Le chevalier de Coigny.

impossible, il faudrait au moins envoyer aux différens chefs, pour les engager à retarder au moins de quelques mois; ce temps suffira pour faire naître de grands événemens.

3.^o Pour nous mettre à même d'agir ici avec efficacité, et de suivre notre *guerre de séduction* avec succès, il faudrait aussi que *Durand* [le Ministère anglais] parût persévérer de plus en plus dans son entreprise, et qu'il fît tout pour empêcher ou retarder au moins un arrangement avec le neveu de l'épouse du frère *d'Adrien* [le Roi]. Si tout peut se suivre ainsi, point de doute que nous ne soyons bientôt à même de ramener entièrement à nous l'opinion; et peut-être aussi ne nous sera-t-il plus impossible de conduire l'heureux rival de *Pich.*, qui, nous pouvons le dire, nous a dérobé notre victoire, à traiter et transiger au gré de nos desirs.

N.^o 17.

N. B. De la main de *Hyde*.

Fragment d'un brouillon de lettre que P. B. proposait au comte d'Artois d'adresser à Bonaparte.

MONSIEUR LE GÉNÉRAL,

Un grand homme ne se laisse pas gagner, mais un grand homme peut se laisser convaincre. Ce n'est pas un prince ne consultant que son intérêt, qui vous écrit; c'est un Français, c'est un soldat qui ne cesse de faire des vœux pour sa patrie. Général, que de maux ont affligé la France! que de

maux peuvent l'affliger encore ! Son bonheur cependant ne dépend que de vous. Que *Bonaparte* s'arrête à cette douce idée ; et qu'il voie à côté de sa gloire acquise , toute celle qu'il peut encore acquérir.

Général, que vous deveniez usurpateur, vous avez tout fait pour vous, rien pour la paix du monde, et *la postérité* ne voit plus en vous qu'un illustre ambitieux qu'elle condamne. Que vous consentiez à partager le pouvoir avec des hommes qui ne peuvent s'élever qu'à l'ombre de vos lauriers ; ces mêmes hommes sont là pour vous trahir, pour vous frapper peut-être. Que vous rendiez au contraire aux Français le seul gouvernement qui doit les rendre heureux ; que par vous une paix glorieuse et durable soit enfin signée ; que par vous les abus qui pouvaient exister sous l'ancien régime disparaissent avec les crimes de ce nouveau ; qu'il ne reste de cette Révolution que ce qu'elle a pu produire de grand et de glorieux

(*L'autre feuille manque.*)

N.° 18.

N. B. Minute de la main de *Hyde*, à son beau-frère *Larue*.

A Isaac [*Lar . . .*].

ENFIN, mon cher, mes lettres vous parviennent-elles, et pouvons-nous espérer que désormais notre correspondance pourra être suivie ?

Votre femme a déjà reçu vos deux lettres de commerce : elle les croyait mystérieuses ; mais je viens de lui écrire pour lui annoncer votre intention.

Je viens de recevoir une lettre de 523 : ce que j'avais proposé a été approuvé de nouveau par L 83 : on s'occupe de m'envoyer L 64 : nécessaire, et je reçois déjà ✕ + + + : 486 : ce qui va me mettre à même d'agir avec efficacité. Plusieurs

372 : entre autres un que vous et votre ami connaissez parfaitement, sont disposés à nous servir, et nous secondent de tous leurs efforts. Nous sommes aujourd'hui en 185 : avec quelques hommes du 373 : nous espérons aller jusqu'à 95 . 555 . 628 . 800 : qui paraît en ce moment ne se pas dissimuler ses 240 . 362 : Au surplus, si nous ne parvenons pas à le 344 . 360 . 678 : il ne nous sera pas difficile de 454 : 630 . 216 : dans L 597 : ce qu'il fait faire le même rapidement à ce but 453 : 681 . 606 . 799 . 801 . 581 : 214 : 372 : disparaît, et le 381 : 151 . 743 . 451 : est regardé même par ses 628 . 801 . 752 : comme 851 : 398 : très 583 . 212 . 555 . 402 . 681 : Tout le monde convient maintenant 291 : 332 : qu'on ne peut arriver à 453 : 602 . 402 ♀ : qu'avec 453 : 531 : il devient donc de plus en plus nécessaire que 452 . 83 : paraisse bien décidée à ne traiter qu'avec 454 : 701 :

Si vous êtes envoyé 291 : 652 : comme c'était l'intention de 532 : ne manquez pas de m'en instruire, et sur-tout faites-moi connaître le résultat de vos démarches.

523 : croit que 92 . 679 . 737 : avait traité avec le 701 : et que 604 . 144 . 353 : a ce traité entre les mains ; si cela est, dites-moi les conditions afin que nous puissions en profiter. 92 . 679 . 735 peut encore beaucoup.

Si vous vous éloignez, dites-moi où je pourrai

correspondre avec 604 . 144 . 353 : envoyez-moi l'un et l'autre une note exacte des 253 : et 372 : sur lesquels on pourrait compter.

Il paraît que 453 : 484 : 214 : ✕ L : va être 679 . 648 . 259 : on dit que les deux 372 : vos 65 : 882 : et X : ou V : autres seront exceptés. D'une manière ou d'autre, si le voyage 291 : 652 : n'a pas lieu, vous pourriez 871 . 406 : sans 240 . 345 . 678 : pour avoir ensemble 852 : 185 : 860 . 455 . 361 : ou un autre irait 882 : procure à 453 : 312 . 801 . 282 . 259 : si vous le desiriez. Engagez 859 . 456 . 797 : à se rendre à 659 : il y serait très-utile. Adieu, mon ami : parlez de moi à vos associés. Ceux qui vous intéressent.

N.° 19.

N. B. Minute de la main de *Hyde*.

Mon mandat porte impérieusement que je ne communiquerai que dans tel ou tel cas ; je suis forcé, par honneur, de ne m'en point écarter.

Je n'ai aucun ordre à donner aux chefs des Royalistes ; j'ai pu et j'ai dû leur demander ou faire demander des avis, pour me conformer aux volontés de *Monsieur*, et pour rendre mes démarches et les leurs entièrement conformes ; j'ai dû leur faire offrir les secours que je puis être à même de leur procurer : en cela je n'ai agi que de mon propre mouvement, et non comme fondé de pouvoir.

Par suite des démarches faites auprès du Gouvernement français, j'ai désiré faire connaître à ces messieurs mes espérances, afin de ne rien tenter qui ne soit en rapport avec eux. Aujourd'hui ils paraissent

paraissent disposés à traiter sans plus de retard avec le général *Bonaparte* ; la personne qui a leur mandat, connaissant mieux que moi leur position, j'abandonne à son intelligence le soin d'une démarche qu'il ne m'appartient pas de contrarier. J'observe seulement, que demain M. *H.....* doit donner suite à une démarche qui ne pourrait que rendre plus utile celle que M. *D.* se propose de faire sans délai. ; mais encore n'est-ce qu'une observation, ne pouvant prendre sur ma responsabilité, d'arrêter ce que messieurs les chefs royalistes croient devoir tenter sans retard.

Je prie M. *D.....* de vouloir bien agréer mes regrets de ce qu'un ordre impérieux m'oblige à me priver du plaisir de le voir ; j'aurais désiré vivement m'en rapprocher, non comme chargé de pouvoir, mais sous les auspices de l'estime et de la considération que je lui voue. Je laisse à M *H...* commis à cet égard par *Monsieur*, le soin de lui expliquer ce qui a été fait jusqu'à ce jour, ce que nous desirerions faire ; en un mot, ce que nous pouvons espérer.

N.° 20.

De l'écriture de *Hyde*.

Fragmens d'une lettre au comte d'Artois.

....le tyran puisse y résister.... Ce qu'il vient de faire ou au moins fait faire ce matin, ajoute aux moyens que nous pouvions avoir de le renverser à *Syam* [Paris] aussitôt que nous aurons un point de réunion à offrir.... Le sang d'un malheureux jeune homme, le fils du vicomte de

Toussain, a coulé. . . . Ce sang crie vengeance ; il la rend sainte et légitime. Hier *Félix* [Bonaparte], comme membre du Gouvernement, n'avait pas l'odieux de l'assassinat ; on pouvait balancer à le frapper ; aujourd'hui , je mettrais ma gloire à le poignarder. . . Ce sentiment qui m'anime est général parmi les hommes du parti. . . L'appareil du supplice d'un jeune homme de dix-neuf ans a révolté tout le monde. . . *Félix* n'est plus qu'un vil brigand, digne successeur de *Merlin* et de *Barras*. Cette opinion , funeste au parti , qu'il avait l'intention secrète de rétablir l'ordre et la royauté, ne peut plus exister ; elle était le palladium du despote. . . . Encore quelque temps , et nous n'aurons rien à faire pour le rendre aussi odieux que ses prédécesseurs. . . Que la nation généreuse qui vient à notre secours , retentisse du crime du tyran ! . . que les journaux anglais en entretiennent l'Europe ! qu'ils offrent en opposition le monstre se rendant à un bal très-brillant donné par *l'Influent* , son frère , et au même instant ordonnant froidement , comme *exemple* , l'assassinat d'un enfant de dix-neuf ans , chez lequel on a trouvé quelques cocardes blanches. . . Eh ! monseigneur , arrivez ; faites-nous parvenir les secours dont nous avons besoin , qui nous sont promis , et je vous promets d'attaquer avec succès le *monstre* dans son repaire.

Permettez - moi , monseigneur , de mettre de nouveau à vos pieds l'hommage de mon respect , de mon dévouement et de ma vie.

Nous venons d'enlever à Paris un membre de la compagnie *S.-Ouen* et *Beaujeu* [les Royalistes].

La police était chez lui avec 44. de garde ; deux royal. armés ont suffi pour le délivrer.

CORRESPONDANCE
D'ANGLETERRE À PARIS.

N.º I.^{er}

Cette lettre est de la même écriture que la suivante, qui est signée *Charron*, nom sous lequel paraît, dans cette correspondance, *Dutheil*, qu'on dit être l'agent du *Prétendant*. On peut juger, d'après cela, de la confiance que mérite la date de Hambourg et la signature *Jourdain*.

Hambourg, 28 Novembre 1799. N.º I.^{er}

Vous avez dû apprendre, mes chers citoyens, que l'événement arrivé le 10 de novembre (a) a dû changer les dispositions de M. *Durand* [le Ministère anglais], relativement aux spéculations qu'il a désiré faire de concert entre votre maison et la sienne. Le C.^{en} *Tête* [Pitt] et son parent croient devoir en conséquence, non pas abandonner tout-à-fait, mais suspendre les spéculations qui ont été l'objet de tous nos entretiens. Comment est-il possible, dit M. *Durand* [le Ministère anglais], de pouvoir spéculer, par exemple, sur les bons consolidés, qui, il y a quelques jours, ont éprouvé une variation aussi considérable que celle qui a eu lieu sur les effets de cette nature : avant de se livrer à aucune spéculation sur votre place, le C.^{en} *Tête* [Pitt] veut d'abord connaître les véritables causes de la révolution du 10 novembre, les suites qu'elle peut avoir, et les avantages que la compagnie *Adrien*

(a) Journée du 18 Brumaire.

[le Roi] et *Durand* [le Ministère anglais] peut retirer, en se livrant à la spéculation arrêtée chez le C.^{en} *Joli*. C'est donc à vous, mes chers citoyens, à me mettre à portée de satisfaire à toutes les demandes que les C.^{ens} *Le grain* et *Lemaître* me chargent de vous faire; et j'ajoute que, dans le cas où la spéculation dont il s'agit ne pourrait pas avoir son effet immédiat, il serait nécessaire que vous vous occupassiez des moyens d'en préparer une nouvelle. Vous ferez bien, dans ce cas, de m'indiquer ce que je devrai vous en envoyer à cet effet, au lieu de ce qu'il était décidé qu'il vous serait adressé. Si vous parveniez à démontrer au C.^{en} *Durand* [le Ministère anglais] que rien n'est changé dans les bénéfices que présentait la spéculation, vous seriez autorisé de nouveau à vous y livrer. Si cette affaire était impossible à renouer en ce moment, entreprenez tout de suite ce que vous croirez pouvoir être utile à la compagnie *Amis* [les Chouans] et *Durand* [le Ministère anglais]. Cette entreprise peut vous conduire à l'autre. Je vous répète qu'il vous sera donné à cet effet tout le soutien que vous pourrez désirer; car *Durand* [le Ministère anglais], *Joli* et moi, sommes bien persuadés que vous ne demanderez que les secours qui vous seront nécessaires, et que vous emploîrez d'une manière parfaitement utile à *Durand* [le Ministère anglais] et à *l'Ami* [les chouans].

Je ne vous parlerai pas de tous les contes qui se font ici, sur la nature de votre révolution. Suivant les uns, tout marche au rétablissement de la royauté en France; d'après les autres, c'est au contraire une dictature qui va être établie par *Bonaparte*; et tous, au surplus, s'accordent à penser qu'il ne sera plus question à l'avenir de votre Constitution de l'an 3. Ce qui fait penser à ceux-ci que

la révolution est royaliste, c'est l'envoi de commissaires pacificateurs dans les provinces de l'ouest ; ce qui fait penser le contraire aux autres , c'est précisément l'envoi de ces commissaires , qu'ils considèrent comme devant tromper les brigands de la Vendée , en les engageant à se désarmer , pour ensuite les faire accabler par les troupes qu'on pourra envoyer contre eux , lorsque le Directoire en aura de disponibles. C'est bien assez vous ennuyer de toutes mes conjectures politiques , qui n'ont assurément pas le sens commun , et que je vous livre pour ce qu'elles valent.

Vous recevrez vraisemblablement par mon beau-frère *Charron* [*Dutheil*] un duplicata de cette lettre ; quoi que vous lui répondiez , je serais fort aise que vous m'accussiez , par la voie par laquelle je vous écris , la réception de cette lettre.

Vous pourrez charger la *Julles Caron* [*Ralet*] de faire parvenir les réponses à mon beau-frère ; elle en aura des moyens par le *Grand Alcandre* [*Mallet ou Wickham*] ou par le frère *d'Ang*.

Adieu , mes chers concitoyens , je suis tout à vous... *JOURDAIN R.*, chez M. *François Prevot*.

Répondue le 20 frimaire (1).

La suscription porte : Pour *Paul Berry* (a).

(1) Ces quatre mots sont de la main de *Paul Berry* [*Hide*].

(a) *Hyde*.

N.º 2.

Cette lettre, signée *Charron*, est de *Dutheil*, qu'on dit l'agent accrédité du prétendant à Londres, et qui, dans cette correspondance, porte le nom de *Charron*, et quelquefois celui de *Robert*.

20 Frimaire an 8.

Si la lettre de *Charron* [*Dutheil*] n.º 1.^{er} (1) est arrivée à *P. F. Dubois* [*Paul Berry (a)*, *Ferrand*, *Dubois (b)*], ils ont dû croire que toutes nos spéculations étaient abandonnées; c'est bien effectivement ce qui a eu lieu pendant quelques jours: mais des observations faites aux C.^{ens} *Tête* et *Grain* [*Pitt* et *Grenville*], par ordre d'*Honoré* [le comte d'Artois], ont bientôt fait revenir au projet de *P. F. Dubois* [*Paul Berry (a)*, *Ferrand*, *Dubois (b)*]. En conséquence, *Dubois* [le chevalier de *Coigny*] les prévient qu'il lui a été remis aujourd'hui à-peu-près un tiers des marchandises qui leur sont destinées, et dont le C.^{en} *Dubois* [le chevalier de *Coigny*] leur fait passer aujourd'hui une partie par la C.^{ne} *Julienne*, qui lui est arrivée tout courant deux ou trois jours après que *P. F.* [*Paul Berry (a)* et *Ferrand*] ont été par les chemins pour se rendre chez eux. A propos de cette citoyenne, dont la première question a été de demander des nouvelles de *P. F.* [*Paul Berry (a)* et *Ferrand*], et à laquelle on a menti officieusement, en assurant qu'on n'en savait aucune des deux voyageurs, je prévient *P. F.* [*Paul Berry (a)* et *Ferrand*] que cette citoyenne, qui

(1) C'est probablement la lettre précédente, qui, dans l'original, est en effet cotée n.º 1.^{er} Dans cette correspondance, comme dans celle de Paris, presque toujours l'auteur de la lettre parle de lui à la troisième personne.

(a) *Hyde*.

(b) Le chevalier de *Coigny*.

part dans deux heures , ne sait pas autre chose du plan de *P. F. Dubois* [*Paul Berry (a)*, *Ferrand*, *Dubois (b)*], sinon que le *C.^{en} Honoré* [le comte d'Artois] a approuvé un plan quelconque d'opérations dans lequel la *C.^{ne} Julienne* doit être employée, dans la mesure de confiance qu'on jugera à propos de lui donner. Cette citoyenne a encore appris de *Charron* [*Dutheil*] que les citoyens avec lesquels elle pourrait se trouver en rapport , ne connaissent eux-mêmes que celui qui était au-dessus d'eux ; qu'en tout , le plan dont il s'agit était combiné de manière qu'on n'avait jamais de rapport qu'avec deux personnes ; celle de qui on recevait les directions , et celle à qui on en transmettait. *P. F. Dubois* [*Paul Berry (a)*, *Ferrand*, *Dubois (b)*] verront , par les instructions données à la *C.^{ne} Julienne*, qu'elle ne peut, qu'elle ne doit rien faire sans recevoir d'eux les renseignemens qu'ils jugeront à propos de lui donner. *Charron* [*Dutheil*] répète, et il ne peut pas trop le redire, que *Julienne* croit qu'il n'est question , dans tout ce qui est confié à *P. F. Dubois* [*Paul Berry (a)*, *Ferrand*, *Dubois (b)*], que d'une direction ordinaire et de la nature de celle confiée autrefois par *Adrien* [le Roi] à *Androgine*. Il faudra bien que *P. F.* [*Paul Berry (a)* et *Ferrand*] fassent la paix de *Dubois (b)* avec *Julienne* , lorsque celle-ci viendra à apprendre et la visite que *P. F.* [*Paul Berry (a)* et *Ferrand*] ont faite à *Charron* [*Dutheil*], et que celui-ci ne lui a point confié avec qui elle allait être en rapport. *Julienne* , qui est venue ici apporter les dépêches de *M. W.* [*Wickham*] et qui s'est fait accompagner par un commis du *Grand*

(a) *Hyde*.

(b) Le chevalier de *Coigny*.

Alcandre [Mallet ou Wickham], connaît, dans tous les détails, les grandes communes où doivent être adressés nos paquets ; et nous sommes convenus, jusqu'à de nouveaux avis de votre part, des moyens de faire parvenir les vôtres, qui porteront toujours pour suscription *P. B.*

Je ne puis pas trop vous dire combien il est intéressant que vous nous envoyiez le plus promptement possible, pour *M. Durand* [le Ministère anglais], l'état de la situation de votre place, et l'effet qu'a produit votre révolution ; ce qu'on peut en craindre ou ce qu'on doit en espérer pour les spéculations sur les effets publics, dont le prix a varié d'une manière inattendue.

Adieu, mes chers citoyens. *CHARRON* (1).

Comme j'ai plusieurs chiffres avec *Isaac* [Lar...], la première fois que vous m'écrirez, chiffrez-moi quelques mots, pour que je sache celui dont je devrai me servir avec vous.

Jeudi matin (2).

Je suis arrivé hier, mon cher ami ; vos deux effets seront acquittés, et *Julles Caron* [Ralet] vous remettra des fonds. Je n'ai encore vu que *Charron* [Dutheil] et pas encore *Honoré* [le comte d'Artois]. Adieu ; je n'ai rien à vous dire, puisque je n'ai vu personne.

(3) Je viens de voir et d'embrasser *Ferrand*. Je vous envoie par *Caron* 1,000 louis, tant en espèces qu'en bons ; j'acquitterai les deux traites de 5,000 l.

La suscription porte *P. B.*, ainsi que l'annonce la lettre.

(1) Cette dernière est écrite de la main de *Charron* [Dutheil], ainsi que le paragraphe suivant.

(2) Ce second paragraphe est d'une autre main et d'une autre personne que le corps de la lettre. Il est à remarquer que le mot *Charron*, qui s'y trouve, est écrit dans l'interligne, et qu'au-dessous on lit *Dub.* raturé.

(3) Ceci est de la main de *Charron* [Dutheil].

N.^o 3.

Cette lettre est toute entière de l'écriture de *Charron* [*Dutheil*] : elle est, comme les précédentes, adressée à *P. B.* [*Paul Berry, Hyde*].

4 *Nivôse*. N.^o 3.

ON a vu *Ferrand* avec d'autant plus de plaisir, qu'on avait à faire dire à *Dubois* [le chevalier de *Coigny*] beaucoup de choses qui, indépendamment de ce qu'elles auraient été fort longues à écrire, n'auraient pu, vraisemblablement, être entendues que très-imparfaitement, puisque *Charron* [*Dutheil*] aurait fait usage d'un chiffre inconnu à *Paul* [*Paul Berry (a)*]; c'est au moins ce qu'il doit présumer d'après l'impossibilité où il s'est trouvé de lire, avec ce chiffre, ce qui a été écrit à *Honoré* [le comte d'Artois] par *Paul* [*Paul Berry*], avec celui dont ce dernier s'est servi.

Charron [*Dutheil*] a vu, avec bien de la satisfaction, mais sans en être étonné, que *Paul (a)* avait été parfaitement content des personnes avec lesquelles *Charron* [*Dutheil*] l'a mis en rapport.

Dufour (1) ayant donné à *Paul* [*Paul Berry (a)*] des nouvelles d'*Alcandre* [*Mallet ou Wickham*] et de tout ce qu'il aura arrangé avec ce dernier pour l'entreprise de diligences dont celui-ci s'est rendu adjudicataire, je n'entrerai à cet égard dans aucun détail.

Les fonds ont été faits à la *Prévôté* (2) pour l'acquit des deux lettres de change de chacune 5,000 livres, qui ont été tirées par *Paul* [*Paul Berry (a)*], qui d'ailleurs a dû recevoir, par *Dufour*,

(a) *Hyde*.

(1) *Dufour* doit être la même personne que *Caron*. Voyez la fin de la lettre précédente.

(2) *François Prévost*, à *Hambourg*, sur qui étaient tirées les lettres de change souscrites par *P. Berry* : elles n'ont pas été payées; et ces lettres de change se trouvent parmi les papiers saisis.

1,000 louis, savoir, 810 en nature et 190 payables à vue, indépendamment des autres sommes qu'on a donné à *Dufour* les moyens de recevoir. Sans doute que, par les premières lettres de *Paul* [*Paul Berry (a)*], je serai informé que ces différentes sommes sont à la disposition du C.^{en} *Dubois (b)*.

Pour en finir sur tous les objets peu importans, je dirai tout de suite à *Paul* [*Paul Berry (a)*] que j'ai à peine pu lire sa lettre du 17 frimaire, qui a été brûlée en se servant de la liqueur qui devait faire paraître les choses écrites en blanc. Au surplus, ce que j'en ai lu m'a semblé ne contenir que ce qui a été dit par *Ferrand*; cependant, pour ordre, il sera bien que *Paul* [*Paul Berry (a)*] m'envoie un extrait de cette lettre.

Je viens à l'objet du voyage de *Ferrand*; et j'avouerai franchement à *Paul* [*Paul Berry (a)*] qu'en convenant avec lui que les événemens survenus depuis six semaines, ont dû nécessairement apporter quelque changement dans l'exécution du plan approuvé, on ne devait cependant pas s'attendre que ces événemens dussent faire proposer de substituer des moyens de négociation évidemment insuffisans, à ceux d'action, qui sont les seuls qui véritablement puissent assurer le succès de spéculations de l'espèce de celles dont il s'agit. Aussi *Honoré* [le comte d'Artois], après avoir entendu toutes les raisons ainsi que tous les motifs que *Ferrand* était chargé de faire connaître et de développer pour être autorisé à prendre une autre direction que celle qui a été arrêtée, s'est-il déterminé à ne point permettre à *Ferrand* de parler au représentant de *Baptiste* [*Pitt*] et de *Lagrange*

(a) *Hyde*.

(b) Le chevalier de *Coigny*.

[lord Grenville] de ce projet de nouvelle direction : effectivement il aurait été impossible d'instruire *Baptiste* [Pitt] et *Lagrange* [lord Grenville] de tout ce qui était proposé par *Durocher* (1), sans courir le danger de leur faire prendre de *Paul* [Paul Berry (a)] et de *Ferrand* une opinion contraire à ce qu'ils méritent qu'on ait d'eux. *Honoré* [le comte d'Artois], en adoptant le parti dont je viens de vous parler, n'a cependant pas prétendu interdire les négociations qu'il peut être utile de suivre, et qui auraient pour objet de faire parvenir plus promptement aux moyens d'action ; car, sans ces derniers, croyez, mon cher *Paul* [Paul Berry], qu'il faut renoncer à toute espèce de succès. Il est impossible qu'il échappe à la sagacité de *Dubois* (b) et à la vôtre, que c'est de cette manière, et de cette manière seulement, que, depuis dix ans, on est parvenu au but qu'on s'est proposé ; tous ceux qui ont suivi une autre conduite, ou qui ont cru devoir adopter d'autres mesures, en ont tous été les victimes : je m'abstiendrai de citer, à cet égard, aucun exemple à celui qui, dans certaine brochure, a si bien développé les inconvéniens de la temporisation, en démontrant les avantages de l'action.

S'il restait quelque doute à *Dubois* (b) et à *Paul* (a) sur l'inefficacité des moyens de négociation, il me suffirait, en leur parlant de celui qu'ils paraissent avoir le projet d'employer à l'égard de *Félix* [Bonaparte], de leur répéter ce que leur

(1) On peut présumer que *Durocher* est *Ferrand*, ou accompagnait *Ferrand*. On a une lettre de *Durocher*, écrite de Boulogne les 17, 18 et 19 frimaire, à l'instant de partir pour l'Angleterre, où *Ferrand* est arrivé le 21.

Voyez *Pièces détachées*, n.º 12.

(a) *Hyde*.

(b) Le chevalier de *Coigny*.

bien bon esprit leur a dit avant moi , qu'un individu comme *Félix* [Bonaparte], qui , dans les vingt-quatre heures qui suivirent les succès qu'il a obtenus , n'a pas fait ce que son intérêt bien entendu lui commandait de faire , a assurément des projets opposés aux droits d'*Adrien* [le Roi] et d'*Honoré* [le comte d'Artois], et que dès-lors un tel individu ne peut pas être recherché , avec quelque apparence de succès , dans les premiers momens de son triomphe : c'est seulement , pour me servir des expressions très et très-vraies employées par *Loyal* [l'évêque d'Arras], lorsque l'étoile de *Félix* [Bonaparte] commencera à pâlir , qu'il pourra être utile de penser à se rapprocher de lui ; jusqu'à cette époque , *Honoré* [le comte d'Artois] considère comme prématuré l'envoi de la lettre qui lui a été demandée pour *Félix* [Bonaparte].

Tout ce qui est dit de la circonstance opportune à choisir pour négocier avec *Félix* [Bonaparte], est applicable à tous les *Échelons* [les Généraux], au *Gardien* , ainsi qu'aux *Compagnons* [les Militaires] qui pourront se trouver dans le même cas que *Félix* [Bonaparte]. A propos de ces *Échelons* , il me semble qu'il doit y avoir , en ce moment , un grand parti à tirer du plus grand nombre d'entre eux ; car il est impossible qu'ils n'aient pas beaucoup à se plaindre de tout ce qui vient de se passer , quelque chose d'ailleurs qu'on fasse pour eux. Pour ne vous parler que d'un de ces *Échelons* , de *Lucas* [Bournonville], par exemple ; je ne vous dissimulerai pas qu'*Honoré* [le comte d'Artois] a été frappé de la proposition qu'on est venu lui faire d'entrer en négociation avec ce *Lucas* [Bournonville] dont il paraissait que *Paul* [Paul Berry (a)]

(a) *Hyde*.

et *Ferrand* disposaient , ou étaient à-peu-près assurés de pouvoir disposer. Il n'a pas échappé non plus à *Honoré* [le comte d'Artois] qu'une négociation avec un homme éloigné de trois cents milles du foyer des affaires , et sur-tout du lieu principal de la scène , paraissait présenter une disette de moyens d'exécution qui ne pourrait pas , sans les plus grands inconvéniens , être mise sous les yeux de *Baptiste* [M. Pitt] et de *Grenier* [lord Grenville]. On peut , au surplus , pratiquer *Lucas* [Bournonville] et le *Doux* [Colchen] , afin de connaître , s'il est possible , les spéculations dont ils vont s'occuper : mais c'est dans ce sens seulement qu'on peut et qu'on doit chercher à se rapprocher de ces deux personnes ; et ce rapprochement , on doit bien se garder sur-tout de proposer à *Baptiste* [M. Pitt] de s'en occuper ; car , encore une fois , ce serait indiquer une pénurie de moyens qu'il faut bien ne pas laisser soupçonner , lorsqu'on a paru n'être embarrassé que sur le choix.

Honoré [le comte d'Artois] desire que *Paul* [Paul Berry (a)] se rapproche du *Fermier* et qu'en lui parlant de la *Ferme* [Brest] , il l'instruise qu'*Honoré* [le comte d'Artois] aura incessamment à sa disposition les moyens de nourrir et occuper tous les *Cultivateurs* [les Ouvriers du port] qui sont maintenant dans cette *Ferme* [Brest] , et dont la subsistance , quoique insuffisante , n'est jamais assurée , et occasionne à ces *Cultivateurs* [les Ouvriers du port] des inquiétudes , qui cesseront au moment où ils entreront au service d'*Honoré* [le comte d'Artois] et d'*Adrien* [le Roi]. *Honoré* [le comte d'Artois] attache beaucoup de prix à ce que *Paul* [Paul Berry (a)] s'occupe très-

(a) *Hyde*.

incessamment de cet objet , qui est véritablement un de ceux qui peuvent et doivent se négocier.

Que voulez-vous qu'on vous dise du *Passe-partout* [Barras], et des démarches qu'il a fait faire auprès d'*Adrien* [le Roi] et de *Durand* [le Ministère anglais] : ce *Passe-partout* [Barras] est comme tous les banquiers qui s'occupent des mêmes spéculations que lui ; lorsque ces Banquiers ont du crédit , ils ne veulent en aider personne ; viennent-ils à être sur le point de manquer , ils offrent leurs signatures , qu'avec toute espèce de raison on refuse de recevoir , afin de ne point discréditer celles dont ils voudraient être aidés , et qui ne pourraient pas les sauver de la faillite qu'ils sont obligés de faire peu de temps après qu'ils ont recherché des associés , que dans leur temps de prospérité ils ont non - seulement repoussés , mais encore que quelquefois ils ont eu la lâcheté de sacrifier.

Ferrand vous parlera d'une *diligence* dont *Baptiste* [M. Pitt] voudrait faire usage , et qu'il destine en même temps à *Annette* (1) : je ne doute point que vous ne fassiez tout ce qui est désiré à cet égard pour assurer la solidité et l'agrément de cette *voiture* , à la construction de laquelle *Baptiste* [Pitt] et *Grenier* [lord Grenville] attachent avec raison infiniment de prix. *Baptiste* [M. Pitt] desire aussi qu'*Annette* vous fasse passer quelquefois des nouvelles de *Gaston* ; mais en même temps il sera nécessaire que de votre côté vous lui en donniez très-exactement de *la Famille* [les Royalistes (2)] , à l'instituteur de laquelle *Honoré* [le comte d'Artois] recommandera de

(1) On a lieu de croire qu'*Annette* est Wickham , et la *diligence* un moyen de correspondance.

(2) Probablement les royalistes de l'Ouest.

vous en adresser , de manière à ne rien laisser à désirer à cet égard à *Annette* ni à *Gaston*.

Ferrand vous dira qu'*Honoré* [le comte d'Artois] entrevoit avec un plaisir qu'assurément je n'entreprendrai pas d'exprimer , le moment où il pourra enfin se réunir à *la Famille* [les Royalistes de l'ouest], et par conséquent se rapprocher des *Cultivateurs* [les Ouvriers et Marins du port de Brest] dont je vous parlais il y a quelques instans.

N.° 4.

Il y a deux originaux de cette lettre, tous les deux de la même écriture, et tous les deux chiffrés en partie. Le premier est revêtu de l'approbation et de la signature du comte d'Artois ; le duplicata porte au-dessus de chaque chiffre son explication. Ils ne diffèrent l'un de l'autre que par quelques transpositions. La lettre est de *Charron*, adressée à *Paul Berry*.

5 Janvier 1800.

Honoré [le comte d'Artois], après avoir lu les lettres qui lui ont été écrites par *Paul Berry* [Hyde], ainsi que celles que j'en ai reçues, n'ayant trouvé dans ces lettres que ce qui était déjà contenu dans celles apportées par *Ferrand*, m'avait d'abord ordonné de renvoyer *Paul Berry* [Hyde] à la réponse du 25 décembre. Effectivement, cette lettre répond parfaitement à toutes les demandes qui se trouvent réitérées dans les dernières dépêches de *Paul Berry* [Hyde]. Pour prouver à celui-ci le A 5, b29, b9, b37, qu'*Dubois* et lui peuvent d10, l30, h28, en adoptant le système des b15, d13, c8, f26, n52, il suffira pour les convaincre de b6, A5, b29, b9, b37, qu'ils aient connaissance de a12, p6, b7, *Félix* (Bonaparte) et de a12, réponse faite à b6, k45, a30, p6, par *Joseph* et *Bertin* [Pitt et Grenville].

Si la première leur prouve que *le Bas* [Talleyrand] a trompé *Paul Berry* [Hyde] avec impudeur, en l'assurant que *Baptiste* [M. Pitt] avait fait n8, p14, a26, b10, b39, auprès du *fils de Marguerite* [Bonaparte], et que le projet de ce c16, e17, h49, b18, était d'abandonner *Saint-Ouen* [les Royalistes de l'ouest], la réponse de *Baptiste* [M. Pitt] et de *la Grange* [lord Grenville], démontre que non-seulement b6, b39, c16, c17, h49, b18, b39, sont bien loin d'isoler les intérêts de leur a13, h30, b18, de ceux de *la Grande Famille* [les Royalistes], mais encore que *M. Durand* [le Ministère anglais] est prêt à c21, a34, b15, b37, immédiatement a12, a15, a40, c31, avec le *Théâtre* [la France]. Si on veut B18, B29, N14, à celle-ci b13, d13, l33, g26, b15, b14, g31, dont elle jouissait g23, R60, R28, R58, R22, R48, R32, comment, d'après la déclaration de *Durand* [le Ministère anglais], serait-il possible qu'*Honoré* [le comte d'Artois] n'éprouvât pas les inquiétudes les plus grandes sur la c21, c25, f26, n52, aussi a6, C25, H47, a30, que dangereuse, dans laquelle *Dubois* [le chevalier de Coigny] et *Paul Berry* [Hyde] se trouvent maintenant placés, en cherchant, 1.° avec des individus d'aussi mauvaise foi que le sont évidemment *Félix* [Bonaparte] et *le Bas* [Talleyrand]. Au surplus, pour convaincre ces deux individus, ainsi que le *Théâtre* [la France] et toute l'Europe, que la loyauté de *M. Durand* [le Ministère anglais] égale 2.° et de son 3.°, *Joseph* et *Bertin* [Pitt et Grenville] ont-ils consenti avec empressement, sur la demande d'*Honoré* [le comte d'Artois], que 4.° de *Félix* et leur 5.° fussent 6.°, afin de mettre *la Grande famille* [les Royalistes] à portée de connaître les véritables

H25, B20, G31, n52, de *la Belle Dame* [l'Angleterre] déclarées solennellement à toute B13, L30, K27, a30, à l'égard d'*Adrien* [le Roi] et d'*Honoré* [le comte d'Artois], que les 7.^o passés et actuels de 8.^o n'ont cessé de calomnier par l'intérêt qu'ils ont à le faire; maintenant que 9.^o sont bien connus, ils ne restera plus de prétextes aux h25, m44, b41, m8, ni aux B41, B18, B27, p8, pour se tenir en arrière ou pour demeurer 10.^o entre 11.^o et les ennemis de son 12.^o J'espère que la 13.^o de *Durand* [le Ministère anglais] paraîtra à *Dubois (a)*, *Paul Berry* [Hyde], *Ferrand*, d'une bien autre importance que toutes les déclarations vagues qu'ils desiraient qui fussent faites dans le 14.^o, et auxquels ils attachaient tant de prix.

Tout ce qui est contenu dans la 15.^o ne laisse rien à désirer sur les explications demandées de la société en général, et sur-tout de M. *Durand* [le Ministère anglais] en particulier; *Honoré* [le comte d'Artois] ne met pas en question que ces explications ne produisent le meilleur comme le plus grand effet. La première lettre de *Paul Berry* [Hyde] justifiera, je n'en doute point, les très-sages conjectures d'*Honoré* [le comte d'Artois] à cet égard. *Honoré* [le comte d'Artois] ne croit pas avoir besoin de rien 16.^o sur la forme dans laquelle 17.^o et celle de M. *Durand* [le Ministère anglais] doivent être 18.^o, car il est bien persuadé que *Dubois (a)* et *Paul Berry* [Hyde] *Ferrand* adopteront les mesures qu'ils croiront les meilleures à suivre à cet égard. *Honoré* [le comte d'Artois] pense que *Dubois (a)* fera faire cette 19.^o avec des corollaires de différentes espèces: effectivement

(a) Le chevalier de Coigny.

ce qui convient pour une classe d'individus ne serait certainement pas entendu par ceux d'une autre classe. En tout *Honoré* [le comte d'Artois] desire que ce commentaire, qui sera fait sur cette correspondance, et pour quelque espèce de lecteurs qu'il soit destiné, soit court, précis, et surtout qu'il répète de toutes les manières que 20.^o est la conséquence immédiate et nécessaire du rétablissement de 21.^o Il faut donc en conséquence que dans ces commentaires, le républicain qui s'est enrichi, le fournisseur qui a 22.^o, conçoivent l'espérance de jouir de 23.^o, et que le rentier sans pain, ainsi que l'artisan sans ouvrage, &c., &c., soient de même convaincus que la fin de 24.^o tenant au rétablissement de la 25.^o, ils doivent 26.^o à l'ancien 27.^o de 28.^o, non-seulement par leurs 29.^o, mais encore par l'usage actif de toutes leurs facultés.

Avec quel plaisir je félicite bien sincèrement *Paul Berry* [Hyde] de l'heureuse position dans laquelle la déclaration de M. *Durand* [le Ministre anglais] va le placer, en le retirant de celle où il avait été entraîné, et qui se trouvait d'ailleurs si diamétralement opposée à la sûreté de *Dubois* (a) et *Compagnie*, ainsi qu'aux vrais intérêts d'*Honoré* [le comte d'Artois] et d'*Adrien* [le Roi]. J'ajouterai cependant que je ne suis pas sans inquiétude pour *P. B.* [*Paul Berry* (Hyde)], sur les suites que peuvent avoir pour lui les rapports qu'il a eus avec *le Bas* [Talleyrand], qui pourrait très-bien le sacrifier s'il trouvait quelque intérêt 30.^o; et *P. B.* [*Paul Berry*] serait d'autant plus malheureux de ce sacrifice, qu'il aurait été occasionné par une cause absolument étrangère à la chose dont 31.^o

(a) Le chevalier de Coigny.

Je ne dois point finir sur ce qui est relatif aux 32.^o de *Paul Berry* [Hyde] avec *le Bas* [Talleyrand], et par conséquent sur ce qui a été dit par ce dernier à l'égard de la détermination dans laquelle *le Bas* [Talleyrand] a prétendu que *Baptiste* [M. Pitt] était relativement à *Beaujeu* (1), sans observer à *Paul B.* [Paul Berry] qu'*Honoré* [le comte d'Artois] a spécialement ordonné à *Charron* [Dutheil] de faire remarquer à *Paul Berry* [Hyde], qu'il lui a paru surprenant qu'il ait pu mettre quelque 33.^o dans les assertions de *le Bas* [Talleyrand] sur cet objet, lorsqu'il a dû être instruit par *Julie Carron*, qui était auprès de lui depuis quelques jours, de dispositions absolument contraires de la part de *Durand* [le Ministère anglais], et dont *Julie Carron* avait spécialement reçu l'ordre d'*Honoré* [le comte d'Artois] de donner connaissance à la jeune *Alcandre*, ainsi qu'à toutes ses amies. Ces dispositions, qui ont dû être connues à *Paul Berry* [Hyde], et dont les effets d'ailleurs ont été rendus publics par les journaux, même avant la première 34.^o qui a eu lieu entre *Paul* [Paul Berry] et 35, n'étaient pas faites assurément pour inspirer au premier un désir bien vif de former aucune liaison avec 36.^o, qu'*Honoré* [le comte d'Artois], dans cette circonstance, craint qu'on ne doive considérer comme voulant recommencer le rôle de 37.^o: aussi vous avouerai-je, cher *Paul* [Paul Berry], qu'en partant de cette opinion, qui paraît fondée, je ne suis pas sans inquiétude sur le résultat de la 38.^o que vous devez avoir eue maintenant avec *Félix* [Bonaparte]. Au surplus, si ce que nous craignons 39.^o n'arrive point, nous

(1) Les Royalistes de France.

verrons si *Félix* [Bonaparte] se conduira de la manière dont *Paul B.* [Paul Berry] nous l'annonce, dans le cas où ses 36 *bis* ne seraient point acceptés par *la Bourse* [l'Angleterre] et *le Franc* [l'Empereur de Russie]. Déjà *la Belle Dame* [la Cour de Londres], par a18, p6, ci-jointe, a rejeté ces K19, e44, g27, qui ne seront certainement pas mieux reçues par *le Franc* [l'Empereur de Russie].

La circonspection dans laquelle *Honoré* [le comte d'Artois] croit devoir prescrire qu'on se tienne en ce moment relativement à toute 4.^o avec *Félix* [Bonaparte] et 41.^o, l'a déterminé à ne point envoyer encore à *Dubois (a)* les 42.^o qu'il desire qui soient 43.^o à ces 44.^o individus, soit par *Honoré* [le comte d'Artois], soit par *Boursier* [le duc de Berry]. Les mêmes motifs ont déterminé *Honoré* [le comte d'Artois] à ne point expédier en ce moment le 45.^o particulier demandé par *Paul B.* [Paul Berry] pour *Dubois (a)*.

Je ne parlerai point à *P. B.* [Paul Berry] combien *Honoré* [le comte d'Artois] a été frappé de la différence qui existe entre les moyens de 46.^o que *Paul*, *Ferrand* étaient 47.^o, et ceux qu'ils proposent d'employer en ce moment, et qui consistent à s'emparer de la rédaction de quelques 48.^o

On n'a pas été médiocrement étonné de voir *P. B.* [Paul Berry] fonder l'espérance qu'il manifeste, de voir réaliser le projet qu'il a formé d'amener 49.^o *Adrien* [le Roi] et *Honoré* [le comte d'Artois], sur la facilité qu'il croit avoir de pouvoir éloigner de *Félix* [Bonaparte] les hommes faibles de *la Grande famille* [les Royalistes], en même temps qu'il laissera arriver à *Dubois (a)* les

(a) Le chevalier de Caigny.

Frères servans [les Constitutionnels], que *P. B.* [Paul Berry] annonce chercher à se rapprocher de lui. Mais quand on a, à sa disposition, comme le mande *P. B.* [Paul Berry], beaucoup de *Concombres* [les Généraux], le *second Garçon du Chantier*, ainsi que le *Gardien*, comment est-il possible, pourrait-on le demander, qu'on emploie en 50.^o le temps qui serait mieux employé 50.^{bis}.

Certainement *Honoré* [le comte d'Artois] ne douté point de la sagesse de *Dubois* (a); mais il aurait désiré qu'on lui fît connaître, et dans le plus grand détail, quelles 51.^o ont été données par *Dubois* (a) à la personne qu'il a cru devoir envoyer vers les *Amis* [les Chouans]; et il est impossible qu'à cet égard *Honoré* [le comte d'Artois] n'ait pas quelques inquiétudes, lorsqu'on lui mande sur-tout que 52.^o n'a été dépêché aux *Amis* [aux Chouans] qu'en conséquence, et par 53.^o que *P. B.* [Paul Berry] avait eues avec 54.^o Il n'y a point de doute qu'*Honoré* [le comte d'Artois] ne prenne un très-grand intérêt à la *Ferme* [Brest]; et cet intérêt est un motif pour qu'il desire que tout ce qui a cette *Ferme* [Brest] pour objet, soit traité avec beaucoup de prudence. *Honoré* [le comte d'Artois], en attendant que 55.^o, qui lui est annoncé pour 56.^o en 57.^o de cette *Ferme* [Brest], lui soit envoyé, me recommande d'une manière positive de vous informer qu'il desire qu'aucune mesure ne soit prise à cet égard, d'une manière définitive, sans qu'il ait fait 58.^o à *Dubois* (a).

Je joins ici une note pour le jeune *Alcandre*, que vous voudrez bien déchiffrer et ensuite faire chiffrer par *Julienne*, afin de la faire parvenir à 59.^o

(a) Le chevalier de *Caigny*.

promptement et sûrement. Cette note a pour principal objet, ainsi que vous le verrez, d'engager *Alcandre* à m'indiquer les moyens de 60.° sans obstacles 61.°, que je lui avais envoyés par la 62.° qui a conduit *Ferrand*, et qu'il a été impossible de lui laisser, la personne qui a accompagné 63.° n'ayant trouvé aucun individu à qui on pût donner 64.°, ni aucun 65.° préparé pour les recevoir. Ce qui arrive pour *Alcandre*, est précisément la même chose qui existe pour la 66.° de 67.°, où on se plaint de ne point avoir 68.° ni de 69.°

Nous sommes 70.° un 71.° de tous ces objets ; mais encore faut-il savoir où 72.°, le père de 73.°, qui a dû arriver dans le lieu où vous avez envoyé 74.°, a promis de s'occuper de 75.°, qui manquent aux 76.° pour y recevoir 77.°, qui y sont 78.° 79.°, que maintenant nous appellerons 80.°, que nous désignerons dorénavant par celui de *Jason*, sont bien propres assurément pour la 81.° à laquelle ils sont destinés par 82.°, et *P. Ferrand Jason* peut et doit être employé avec succès aux 83.° ainsi qu'aux 84.° dont il a été parlé au commencement de cette lettre. Certainement *Dubois (a)* et *P. Ferrand* sauront choisir les 85.° de 86.° et de *Guillaume*, si ces deux individus ne peuvent pas 87.° les corollaires qui doivent être 88.°, suivant l'esprit des différentes 89.° par lesquelles ils doivent 90.° *Ferrand* doit écrire à *Charron [Dutheil]* sur les moyens qu'il croit qu'on devra employer pour faire parvenir à *Dubois (a)* 91.° qui lui ont été 92.°, et dont une partie est déjà à 93.°

La nouvelle situation dans laquelle est placée 94.°, qu'il ne pourrait pas se mettre dans le

(a) Le chevalier de Coigny.

cas de perdre sans de grands 95.° pour lui, et qui, en même temps le neutraliserait à jamais, fait desirer à *Honoré* [le comte d'Artois] que 96.° ne fasse rien qui puisse lui faire perdre cette situation, où il peut être beaucoup plus 97.° que dans une 98.° qu'il viendrait faire à la *Bourse* [l'Angleterre].

J'attends avec empressement le résultat de la 99.° que *P. B.* [Paul Berry] me mande qu'il vient d'établir à *Siam* [Paris]; j'espère que les effets en seront aussi efficaces que nous avons le droit de l'attendre d'une 100.° qui se fait pour 101.°, et qui est si facile à maintenir dans un 102.°, où les 103.° sont devenues aussi rares qu'elles le sont à *Siam* [Paris]. Dorénavant nous désignerons la 104.° par les mots *la Guinguette* [la Contre-police.]

Paul Berry [Hyde] est prié de ne pas perdre un seul instant pour adresser à *Charron* [Dutheil] l'état exact 105.° qui se trouvent maintenant dans 106.°; il est nécessaire que je connaisse non-seulement la quotité, ainsi que l'espèce de 107.°, mais encore que je sois informé 108.° où chacune des portions d'elles se trouve 109.°; en demandant 110.° à *Dubois, P. Ferrand*, c'est leur dire qu'il est essentiel que tous les huit jours ils devront 111.° de 112.°, de 113.°; l'envoi de cet 114.° pour la 115.° ne doit pas empêcher celui qui peut nous mettre à portée de connaître ce qui sera envoyé 116.° dans les autres 117.°

Je réponds particulièrement aux objets de peu d'importance qui se trouvent dans vos lettres, tels que l'envoi des journaux, &c. &c.; je vous prie de suivre la même marche de votre côté, et j'espère que *Paul, Ferrand*, que j'embrasse, sentiront

l'utilité de la proposition que j'ai l'honneur de leur faire à cet égard.

(1) Approuvé tout le contenu de cette lettre, qui est écrite par mon ordre. Signé *Charles-Philippe*.

Paul, Ferrand trouveront ci-joint un reçu de cent douze louis qui se trouvent à la disposition de *Dubois (a)*, chez un autre *Dubois*, et qui ont été remis H 16, a 40, a 22, a 18, B 14, B 18 : cet autre *Dubois* est B 13, d 10, B 27, B 20, B 7, d 9, l 30, d 18, g 31.

Pour Duplicata. — N.º 4.

La lettre suivante est le duplicata de celle qui précède; elle était écrite en partie en chiffres contenus dans une note particulière à laquelle renvoient les numéros contenus dans la lettre : au dessus de chaque numéro, dans l'entreligne, est l'explication du chiffre auquel il renvoie; cette explication est transcrite ici à côté du numéro, et renfermée entre deux crochets.

15 Nivôse an 8.

Honoré [le comte d'Artois], après avoir lu les lettres qui lui ont été écrites par *Paul Berry* [Hyde], ainsi que celles que j'en ai reçues, n'ayant trouvé dans ces lettres que ce qui était déjà contenu dans celles apportées par *Ferrand*, m'avait d'abord ordonné de vous renvoyer, pour la réponse à ces nouvelles lettres, à celle que je vous ai écrite le 25 décembre, et qui a paru à *Honoré* [le comte d'Artois] renfermer toutes les décisions demandées par les dernières dépêches de *Paul Berry* [Hyde]; cependant, afin de prouver à *Dubois (a)* le danger qu'il court, ainsi que *Paul Berry* [Hyde], en

(1) Cette apostille est de la main du comte d'Artois.

(a) Le chevalier de Coigny.

adoptant le 1.^o [système de négociation] auquel ils paraissent s'attacher plus que jamais, *Honoré* [le comte d'Artois] a désiré que je mandasse à *Paul B.* [Paul Berry (*Hyde*)] qu'il doit suffire, pour convaincre *Dubois* (a) 2.^o [de ce danger], qu'ils aient connaissance l'un et l'autre de la 3.^o [lettre de Félix (*Bonaparte*)] et de 4.^o [la réponse] faite à cette 5.^o [lettre] par 6.^o [Durand (le ministre anglais)] : effectivement, si la première leur prouve que 7.^o [Talleyrand] a trompé *P. B.* [Paul Berry (*Hyde*)] avec impudeur, en l'assurant que 8.^o [Baptiste (*Pitt*)] avait fait des 9.^o [démarches] auprès du 10.^o [consulat], et que le projet de ce 11.^o [ministre] était 12.^o [d'abandonner] les 13.^o [Royalistes], la 14.^o [réponse] de la 15.^o [Lagrange] démontre jusqu'à l'évidence que non-seulement 16.^o [Durand] est bien éloigné d'isoler les 17.^o [intérêts] de 18.^o [son maître] de ceux de la 19.^o [grande famille], mais encore que 20.^o [l'Angleterre] est prête 21.^o [à signer immédiatement] 22.^o [la paix avec la France] si on veut 23.^o [rendre à] celle-ci le 24.^o [gouvernement] dont elle 25.^o [jouissait en 1788]. Aussi, d'après la déclaration 26.^o [de Durand (du ministre anglais)], si contraire en tout à ce qui 27.^o [a été dit à *P. B.* Paul Berry (*Hyde*) par Talleyrand], *Honoré* [le comte d'Artois] éprouve-t-il les 28.^o [inquiétudes] les plus 29.^o [vives] sur 30.^o [la situation], aussi fausse que 31.^o [dangereuse], dans laquelle 32.^o [Dubois et Paul (le chevalier de *Coigny* et *Hyde*)] se trouvent maintenant 33.^o [placés] en cherchant à 34.^o [entamer] des 35.^o [négociations] avec des individus d'aussi 36.^o [mauvaise-foi] que le sont

(a) Le chevalier de *Coigny*.

évidemment 37.° [Bonaparte et Talleyrand] : au surplus, pour convaincre ces deux 38.° [individus], ainsi que 39.° [la France] et toute l'Europe, que la loyauté du 41.° [Ministère britannique] égale 42.° [la perfidie] du 43.° [consul] et de 44.° [son ministre], *Honoré* [le comte d'Artois] a obtenu de *Joseph* [Pitt] et de 45.° [Bertin] que la 46.° [lettre de Félix (*Bonaparte*)] et la 47.° [réponse] qui y a été faite, seraient 48.° [imprimées à Paris], afin de mettre 49.° [les Royalistes] à portée de connaître les véritables 50.° [intentions] de la belle 51.° [Dame (l'Angleterre)] à l'égard 52.° [d'Adrien (*a*)], que 53.° [les gouvernans] passés et actuels 54.° [de France] n'ont jamais laissé échapper l'occasion de calomnier, par l'intérêt qu'ils ont à le faire ; maintenant que ces 55.° [intentions] sont bien 56.° [connues], il ne restera plus de prétexte 57.° [aux incertains] ni aux 58.° [trembleurs] pour se tenir en 59.° [arrière] ou pour demeurer 60.° [neutres] entre 61.° [le Roi] et les ennemis 62.° [de son trône].

J'espère que 63.° [la réponse] du 64.° [Ministère britannique] paraîtra à *Dubois* (*b*) et 65.° [à Paul, Ferrand] d'une bien autre importance que toutes les 66.° [déclarations vagues et insignifiantes] qu'ils desiraient qui fussent faites dans 67.° [le parlement d'Angleterre], et auxquelles ils mettaient une valeur infinie.

Tout ce qui est contenu dans 68.° [la lettre de lord Grenville] ne laissant rien à 69.° [à désirer] sur les explications demandées de 70.° [la société] en général, et de 71.° [M. Durand (*c*)] en parti-

(a) Le Roi.

(b) Le chevalier de Coigny.

(c) Le Gouvernement anglais.

culier, 72.° [Honoré] ne met pas en question que ces explications ne produisent le meilleur comme le plus grand 73.° [effet].

La première lettre 74.° [de Paul] justifiera, je n'en doute point, les très-sages conjectures d'*Honoré* [le comte d'Artois] à cet égard.

Honoré [le comte d'Artois] ne croit pas avoir besoin de rien 75.° [ordonner] sur la forme dans laquelle 76.° [la lettre de Félix (a)] et celle de *Durand* [ministère anglais] doivent être 77.° [rendues publiques]; car il est bien persuadé que 78.° [Dubois (b)] et *Berry* (c) *Ferrand* adopteront les mesures qu'ils croiront être les meilleures à suivre à cet égard. 79.° [Honoré] pense aussi que *Dubois* (b) fera faire cette 80.° [publication] avec des 81.° [corollaires] de différentes pièces : effectivement, ce qui convient à une 82.° [classe d'individus], ne serait certainement pas 83.° [entendu] par ceux d'une autre classe. En tout 84.° [Honoré (d)] desire que le 85.° [commentaire] qui sera fait sur cette correspondance, et pour quelque espèce de 86.° [lecteurs] qu'il soit destiné, soit 87.° [court et précis], et sur-tout qu'il 88.° [répète] de toutes les manières que 89.° [la paix] est la conséquence nécessaire et immédiate du 90.° [du rétablissement de la monarchie]. Il devient indispensable aussi que, par ce 91.° [commentaire], le 92.° [républicain] qui s'est 93.° [enrichi], le 94.° [fournisseur] qui a 95.° [pillé], le 96.° [rentier] actuellement sans 97.° [pain], ainsi

(a) *Bonaparte.*

(b) *Hyde.*

(c) Le chevalier de *Coigny.*

(d) Le comte d'*Artois.*

que 98.° [l'artisan] qui languit faute 99.° [d'ouvrage], soient tous également convaincus, les uns qu'ils 100.° [jouiront paisiblement de] leur 101.° [fortune], qu'ils cesseront d'être 102.° [malheureux] lors 103.° [du rétablissement de la monarchie], et par conséquent que 104.° [tous] se croient intéressés à contribuer chacun en raison de leurs facultés 105.° le 106.° de 107.° de 108.° [à hater le retour de l'ancien ordre de choses]. Avec quel plaisir je félicite bien sincèrement 109.° [Paul Berry (a)] de l'heureuse position dans laquelle 110.° [la déclaration] de M.^r *Durand* [le ministre anglais] va le placer, en le retirant de celle où il avait été entraîné, et qui se trouvait d'ailleurs si diamétralement opposée à la 110.° [sûreté de Dubois (b)] et compagnie, ainsi qu'aux vrais 112.° [intérêts d'Honoré (c)] et d'*Adrien* [le roi]. J'ajouterai cependant que je ne suis pas sans inquiétude pour 113.° [Paul Berry (a)] sur les suites que peuvent avoir pour lui les 114.° [rapports qu'il a eus avec Talleyrand] qui pourrait très-bien le 115.° [sacrifier] s'il trouvait quelque intérêt à 116.° [le perdre]; et *Paul Berry* [Hyde] serait d'autant plus malheureux de ce 117.° [sacrifice], qu'il aurait été occasionné par une 118.° [cause] absolument étrangère à la chose dont il a 119.° [été chargé].

Je ne parlerai point à 120.° [Paul Berry (*Hyde*)] combien 121.° [Honoré (le comte d'Artois)] a été frappé de la différence qui existe entre les 122.° [moyens] de 123.° [succès] que *Paul* [Hyde] *Ferrand* 124.° [étaient venus] lui 125.° [offrir], et

(a) *Hyde*.

(b) Le chevalier de *Coigny*.

(c) Le comte d'*Artois*.

126.° [ceux] qu'ils proposent d'employer en ce moment, et qui consistent à 127.° [s'emparer] de la rédaction de quelques 128.° [journaux anglais, &c.]

On n'a pas été médiocrement étonné de voir *P. B.* [Paul Berry (*Hyde*)] fonder l'espérance qu'il manifeste de voir réaliser le projet qu'il a formé d'amener le 129.° [mari d'Amélie (1) à servir Adrien (le Roi)] et *Honoré* [le comte d'Artois], sur la facilité qu'il croit avoir de pouvoir 130.° [éloigner de Félix (*Bonaparte*)] les 131.° [hommes faibles] de la *Grande famille* [les Royalistes], en même temps qu'il laissera arriver à 132.° [Dubois (le chevalier de *Coigny*)] les 133.° [les Frères servans (2)], que *Paul Berry* [Hyde] annonce chercher à 134.° [se rapprocher de lui]; mais quand on a à sa disposition, comme le mande 135.° [Paul Berry], beaucoup de *Concombres* [Échelons (3)] le second garçon du 136.° [Chantier], ainsi que le 137.° [Gardien], comment est-il possible, pourrait-on le demander, qu'on 138.° [emploie] en 139 [négociations le temps] qui serait bien mieux 140.° [employé à agir].

141.° [la circonspection] dans laquelle *Honoré* [le comte d'Artois] croit devoir prescrire qu'on se tienne en ce 142.° [moment], relativement à toute 143.° [négociation avec Félix (*Bonaparte*)] et 144.° [Talleyrand], l'a déterminé à ne point 145.° [envoyer] encore 146.° [à Dubois les lettres] qu'il desire qui soient écrites à ces deux individus, soit par *Honoré* [le comte d'Artois], soit par *Boursier* [le duc de Berry]; les mêmes motifs ont déterminé 147.°

(1) *Amélie* est M.^{me} *Bonaparte*.

(2) *Les Frères servans* [les Constitutionnels].

(3) *Les Généraux*.

[Honoré] à ne point 148.^o [expédier en] ce moment le 149.^o [pouvoir particulier] demandé par *Paul Berry* [Hyde] pour 150.^o [Dubois (le chevalier de Coigny)].

Jene dois point finir sur ce qui est relatif aux 151.^o [Négociations] de *Paul Berry* [Hyde] avec 152.^o [Talleyrand], et par conséquent sur ce qui a été dit par ce dernier à l'égard de la détermination dans laquelle 153.^o [Talleyrand] a prétendu que *Baptiste* [M. Pitt] était relativement 154.^o (le n.^o n'est pas expliqué), sans observer à *Paul Berry* [Hyde] que 155.^o [Honoré (le comte d'Artois)] a spécialement ordonné à 156.^o [Charron] de faire remarquer à *Paul Berry* [Hyde], qu'il lui a paru surprenant qu'il ait pu mettre quelque 157.^o [confiance] dans les assertions de 158.^o [Talleyrand] sur cet objet, lorsqu'il a dû être instruit par 159.^o [Julie Carron] qui était auprès de 160.^o [lui] depuis quelques jours, de dispositions absolument contraires de la part de *Durand* [le Ministère anglais], et dont *Julie Carron* avait spécialement reçu 161.^o [ordre] de donner connaissance à la jeune 162.^o [Alcandre], ainsi qu'à toutes ses amies. Ces dispositions, qui ont dû être connues de 163.^o [Paul Berry], et dont les effets d'ailleurs ont été rendus 164.^o [publics] par les 165.^o [journaux], même avant la 166.^o [première conférence] qui a eu lieu entre 167.^o [Paul Berry (*Hyde*) et Talleyrand], n'étaient pas faites assurément pour inspirer au premier un désir bien vif de former aucune liaison avec 168.^o [Talleyrand], qu'*Honoré* [le comte d'Artois], dans cette circonstance, craint qu'on ne doive considérer comme voulant recommencer le 169.^o [le rôle de marque]. Aussi vous avouerai-je, cher *Paul* [Paul Berry], qu'en

partant de cette opinion qui paraît fondée, je ne suis pas, je le répète, sans inquiétude sur le résultat de 170.^o [la conférence] que vous devez 171.^o [avoir] maintenant 172.^o [avec Félix (*Bonaparte*)]. Au surplus, si ce que nous 173.^o [craignons ici] n'arrive point, nous verrons si 174.^o [Félix (*Bonaparte*)] se conduira de la manière dont *Paul Berry* [Hyde] nous l'annonce, dans le cas où les 175.^o [propositions de Félix] ne seraient point acceptées par 176.^o [la Bourse] et 177.^o [le Franc (l'Angleterre et la Russie)]. Déjà *la Belle Dame* [la Cour de Londres], par la lettre ci-jointe, a 178.^o [rejeté ces offres], qui ne seront assurément pas mieux reçues par le 179.^o [le Franc (la Russie)].

Certainement *Honoré* [le comte d'Artois] ne doute point de la sagesse de *Dubois* (a); mais il aurait désiré qu'on lui fît connaître, et dans le plus grand 180.^o [détail], quelles 181.^o [instructions] ont été données par *Dubois* (a) à la personne qu'il a cru 182.^o [devoir envoyer] vers 183.^o [les Amis (1)], et il est impossible qu'à cet égard *Honoré* [le comte d'Artois] n'ait pas quelques 184.^o [inquiétudes], sur-tout lorsqu'on lui mande que cette personne n'a été dépêchée 185.^o [aux Amis] qu'en conséquence et par suite des 186.^o [conférences] que *Paul Berry* [Hyde] avait eues 187.^o [avec Talleyrand].

Il n'y a pas de doute qu'*Honoré* [le comte d'Artois] ne prenne un très-grand intérêt à 188.^o [la Ferme (2)], et cet intérêt est un motif pour qu'il desire que tout ce qui a cette 189.^o [Ferme] pour objet, soit traité avec beaucoup de prudence;

(a) Le chevalier de *Coigny*.

(1) Les Chouans.

(2) Brest.

Honoré [le comte d'Artois], en attendant que 190.^o [le plan] qui lui est annoncé pour se mettre 191.^o [en possession de cette Ferme] lui soit envoyé, me recommande, d'une manière positive, de vous informer qu'il desire qu'aucune 192.^o [mesure] ne soit 193.^o [prise] à cet égard, d'une manière définitive, sans qu'il ait 194.^o [fait connaître ses intentions à *Dubois* (a)].

Je joins ici une note pour le jeune 195.^o [Alcandre], que vous voudrez bien 196.^o [déchiffrer], et ensuite faire 197.^o [chiffrer] par *Julienne*, afin de la faire parvenir promptement et sûrement à ce jeune homme: 198.^o [cette note] a principalement pour objet, ainsi que vous le verrez, d'engager *Alcandre* [Mallet ou Wickham] à m'indiquer les moyens de 199.^o [de faire parvenir] sans obstacle les effets que je lui avais envoyés par la diligence qui a conduit *Ferrand*, et qu'il a été impossible de 200.^o [lui laisser] la personne qui a accompagné 201.^o [Ferrand], n'ayant trouvé aucun individu à qui on pût donner ces effets, ni aucun 202.^o [magasin] préparé pour les recevoir. Ce qui arrive pour 203.^o [Alcandre], est précisément la même chose qui existe pour la 204.^o [rive gauche] de la 205.^o [Loire], où on se plaint de ne point avoir 206.^o [d'armes] ni de 207.^o [munitions]. Nous sommes 208.^o [prêts à envoyer] un assortiment de tous ces objets; mais encore faut-il savoir où les déposer. 209.^o [le frère de Constant (b)], qui a dû arriver dans le lieu où vous avez 210.^o [envoyé un courrier], a promis de s'occuper de préparer les moyens qui

(a) Le chevalier de Coigny.

(b) Constant [Suzannet].

manquent aux 211.^o [côtes du Poitou], pour y recevoir 212.^o [les versemens] qui y sont désirés.

213 [Marchand (a)], que maintenant nous appellerons 214 [Guillaume], 215 [Fiévé], que nous désignerons dorénavant par celui de 216 [Jason], sont bien propres assurément pour 217 [la direction] à laquelle ils sont destinés par 218, 219 [Dubois (b) et Paul (Hyde) Ferrand]; *Jason* peut et doit être employé avec succès aux 220 [commentaires], ainsi qu'aux 221 [corollaires] dont il a été parlé au commencement de 222 [cette lettre]. Certainement *Dubois (b)* et *P. (Hyde) Ferrand* sauront choisir les coopérateurs de 223 [Jason et de Guillaume], si ces deux individus ne peuvent pas faire à eux seuls les 224 [corollaires] qui doivent être rédigés suivant l'esprit des différentes 225 [classes du peuple], par lesquelles ils doivent 226 [être lus].

Ferrand doit écrire à *Charron* [Dutheil] sur les 227 [moyens] qu'il croit qu'on devra employer pour faire parvenir à *Dubois (b)* 228 [les fonds] qui lui ont été 229 [accordés], et dont une partie est déjà à 230 [sa disposition].

La nouvelle situation dans laquelle est placé 231 [Isaac (c)], et qu'il ne pourrait pas se mettre dans le cas 232 [de perdre] sans 233 [danger pour lui.], qui en même temps le neutraliserait 234 [à jamais], fait désirer à *Honoré* [le comte d'Artois] qu'*Isaac*... [Lar (c)] ne fasse rien qui puisse lui faire 235 [perdre] cette 236 [situation], où il peut être beaucoup plus utile que dans

(a) *Duperron*.

(b) Le chevalier de *Coigny*.

(c) *Larue*.

une 237 [course] qu'il viendrait faire à la 238 [Bourse (a)].

J'attends avec empressement le résultat de la 239 [contre-police], que *Paul Berry* [Hyde] me mande qu'il vient d'établir à *Siam* [Paris]. J'espère que les effets en seront aussi efficaces que nous avons le droit de l'attendre d'une 240 [opération] qui se fait pour 241 [de l'argent], et qui est si facile à maintenir dans un 242 [pays] où les 243 [espèces] sont devenues aussi rares qu'elles le sont à *Siam* [Paris]. Dorénavant nous désignerons 244 [ma contre-police] par les mots *la Guinguette*.

Tout ceci est 245 [approuvé] de la 246 [main d'igre] (1).

Paul Berry [Hyde] est prié de ne pas perdre un seul instant pour adresser à *Charron* [Dutheil] 247. [l'état exact] des 248 [troupes] de toutes les 249 [armes] qui se trouvent maintenant dans la 250 [province de Bretagne]. Il est nécessaire que je connaisse non-seulement la quantité ainsi que l'espèce de ces 251 [armes], mais encore que je sois informé du lieu où chacune des portions d'elles se trouve 252 [cantonnée]. En demandant cet 253 [état] à *Dubois* (b), *P. (c) Ferrand*, c'est leur dire qu'il est essentiel que tous les 254 [huit jours] ils vront envoyer l'état du 255 [mouvement] de ces 256 [armes]. L'envoi de cet état pour la 257 [province de Bretagne] ne doit pas empêcher celui qui peut nous mettre à portée de connaître

(a) L'Angleterre.

(1) C'est l'approbation donnée dans l'original de ce duplicata par le comte d'Artois. Voyez page 135.

(b) Le chevalier de Coigny.

(c) Hyde.

ce qui sera envoyé de 258 [ces armes] dans les autres 259 [provinces] de 260 [l'ouest].

Je réponds particulièrement aux objets de peu d'importance qui se trouvent dans vos lettres, tels que l'envoi de journaux, &c. &c. ; je vous prie de suivre la même marche de votre côté, et j'espère que *Paul (a)*, *Ferrand*, que j'embrasse, sentiront l'utilité de la proposition que j'ai l'honneur de leur faire à cet égard.

Paul (a), *Ferrand* trouveront ci-joint un 261 [reçu de cent douze louis], qui se trouvent à la disposition de *Dubois (b)*, chez un autre *Dubois*, et qui ont été remis à 262 [la mère] de cet autre *Dubois*, qui est le 263 [comte de Guermont].

La note chiffrée qui suit se rapporte non au duplicata qu'on vient de lire, mais à l'original qui le précède, sous le n.º 4.

1. a22, g23, A19, b14, b37. b7, b39, b15, d13, c.8, A22, q52.
2. A12, b18, b37, c10, c9, a30, E12; M54, c24, b25.
3. c16, c17, h49, b18.
4. a12, p6.
5. b18, d20, b29, b19.
6. h24, g45, h24, a30, g27, g23. E44, f21, b5.
7. d13, l33, g26, a14, g33.
8. E44, f21, b5.
9. b5, b29, h25, b20, b29, q52.
10. b15, l23, b37, g27.
11. b13, d22, A40.

(a) *Hyde*.

(b) *Le chevalier de Coigny*.

12. K42, K26, a30.
13. b18, d20, b29, b19.
14. A15, b37, b13, b14, g31, a28, f21, A34, b13, b20, g47, a30.
15. p6, b7, d17, b37, a28, f33, g23, q59.
16. K29, d11, f45, g26.
17. a12, p6, b7, b8, c15, c31.
18. b18, b29, E12, g27, E21, d29, A40, b17, b39.
19. E21, d29, A40, A4, q52.
20. A12, A15, A40, c31.
21. A12, d18, A14, b37, A25, c12, A30.
22. c18, f41, A30.
23. b13, l30, d12, b37, E25, b15.
24. A12, E14, g26, b18.
25. d18, A14, b37, A25, c12, A30.
26. A8, b20, b37, b13, b18, q54.
27. K29, d45, A30.
28. A25, d14, b19, b39.
29. c27, l37, c25, c31.
30. A22, b13, b16, b37, d46, A30.
31. h23, A22, g28, A30, A25, A8, b37, b9.
32. b15, d13, c8, f26, A40, p46.
33. d10, b29, c10, f21, b6.
34. d10, b29, b8, b18, b29, b6.
35. b13, A3, b39.
36. b13, A3, b39.
37. A13, d17.
38. d10, b29, b8, b18, b29, b6.
39. H16, A40.
39. bis g45, K27, K30, A40, q52.
40. b15, d13, c8, A22, q52.
41. b13, A3, b39.
42. p6.
43. g14, d39, h30, g27.

44. R18.
 45. d20, L33, g35, b37.
 46. E24, d33, g27.
 47. b21, E20, b39, E18, A40, K19, E44,
 h28.
 48. D15, l30, A14, c25, c31, f21, f29, c39.
 49. b13, a13, c20, A28, f20, g21, a40, a30.
 A22, b19, b37, c23, b37.
 50. b15, d13, c8, A22, q52.
 50 *bis*. A22, f15, h28.
 51. h25, b39, K42, l18, q52.
 52. b6, K45, A30, b16, b37, d23, f45, A30.
 53. E24, A40, b20, n8, d10, b29, b8, b18,
 b29, b6, B39.
 54. b13, A3, b39.
 55. b13, g41, f21.
 56. b19, b14, K45, b18.
 57. d20, h47, g27, c21, K26.
 58. d10, f45, g35, K42, A30, b19, b39,
 h25, b20, g31, A40, K26, b39.
 59. f19, A4, b29, d45, A30.
 60. E18, A40, A6, A28, A30, A15, b37,
 b21, c17, b37.
 61. b13, b39, g16, b8, K43.
 62. c9, c15, b9, b29, b6.
 63. b8, g47, f21, A28.
 64. b6, b39, g16, b8, K43.
 65. A13, A7, c21, f47.
 66. c20, b21, A7, l18, b10.
 67. s52.
 68. A28, f24, b14, b, 39.
 69. E19, c17, c22, K26, b39.
 70. g45, g28, b39, A22, g23, d25, c33, g26.
 71. f25, d23, b37, c22, b14, g31.
 72. n58, b7, d20, b19, b37.

73. d10, f47, A19, g31,
74. l27. n4.
75. g45, g24, f24, g26. n58. d18, c33,
g23, B39.
76. c41, c31. d10, b20, b39. E12. d20, h30,
g37.
77. b13, b39. b21, b37, b19, b14, g33.
78. B7, c21, b18, b39.
79. a13, b37, A25, A8, b29, et 28.
80. E14, h23, A12, L26, A30. E44.
81. c9, b18, A26, q52.
82. E12, d9, h29.
83. d10, f43, g23, a19, h28, g27.
84. d10, d22, f41, c39, b18, b39.
85. d10, K27, g26, f26, E32, g49.
86. A9, q36.
87. A6, h28, A30. A22. E32, c31. b19, l25,
b39.
88. b18, c9, b9, b39.
89. d37, f25, b19, b39. E12, b16, l28, g41,
A30.
90. g28, b18. E18, b39.
91. n58. n28.
92. f12, d10, b37, b7, b39.
93. A18, c9, b39, d20, c21, q52.
94. h29, A22, f12.
95. A5, b29, b9, g49.
96. h29, A22, f12.
97. l32, h23, A30.
98. d10, l30, b19.
99. M54, d20, c15, b6.
100. K27, g26, A22, q52.
101. b7, b25, f24, b9, g31.
102. A15, c33, b37.
103. g27, b16, b6, b39.

104. M₅₄, d₂₀, c₁₅, b₆.
 105. n₈, K₄₂, g₃₇, B₁₆, b₃₉, g₂₈, B₇, d₂₄,
 l₃₂, g₂₇, n₅₈, f₂₄, p₂₂.
 106. a₁₂, q₁₈, c₂₃, b₂₉, b₆, B₃₁, g₂₈, f₁₅,
 B₁₅.
 107. b₆, b₃₉, K₄₂, g₃₇, b₁₆, b₃₉.
 108. e₁₂, c₁₅, e₃₂.
 109. a₄, g₃₁, K₂₆, B₁₅, B₃₀.
 110. B₆, b₄₁, g₂₈, f₂₆.
 111. g₂₃, d₂₅, c₃₃, g₂₆, b₂₅, g₂₈, f₂₆.
 112. d₁₈, l₃₃, g₂₂, g₂₃, b₄₁.
 113. Comme à 107.
 114. g₂₈, f₂₆.
 115. q₁₈ ; le reste comme à 106.
 116. B₇, K₄₂, g₃₇, b₁₆, b₃₉.
 117. q₁₈, c₂₃, b₂₉, b₆, b₃₉, b₇, d₁₇, K₅₁
 H₄₉.

N.^o 5.

Cette lettre, de la même main que celles qui précèdent, est aussi de la même personne, et adressée aux mêmes agens. Lisez le duplicata, où le chiffre est expliqué.

*Sur A₁₂, d₁₀, b₃₇, b₃₇, g₂₇, d₂₀, b₂₉,
 a₅, b₂₉, b₆, p₄₈, p₆.*

PAR une lettre que je reçois de a₁₂, a₂₄, b₅, b₇, f₃₃, H₁₉, c₁₇, je vois qu'il se plaint beaucoup d'un M. B₁₈, B₁₅, c₂₇, H₂₃, B₁₃, que M. D₁₈, B₃₇, a₇, B₂₉, a imaginé de se donner pour second dans A₁₂, d₁₀, b₃₇, b₃₇, g₂₇, d₂₀, b₂₉, a₅, b₂₉, b₆, de *Nankin* [Amiens] avec *Tunis* [Boulogne]. Il paraît, d'après ce que mande a₁₂, a₂₄, b₅, b₇, f₃₃ . . . , que ce M. B₁₈, B₁₅, &c., est le plus indiscret des humains; et

c'est assurément de tous les défauts le moins excusable dans 127, m6, g31, employé comme l'est M.

Je n'ai pas besoin, je crois, de dire à *Paul* [Hyde] *Ferrand* combien il est important de convenir avec M. B13, B8, A24, K49, a30, ou bien avec M. a12, d20, H33, a30, qu'aucune personne ne pourra venir de *Tunis* [Boulogne] à *Orléans* [Londres] sans être pourvu d'un signe récongnitif qui ne peut être donné que par *Dubois* [le chevalier de Coigny], *P.* [Hyde] *F.*, ou bien par la personne qu'ils jugeront à propos de commettre à cet effet; mais sous aucun prétexte, je le répète, personne, absolument personne, ne doit être reçu ni écouté de B13, b8, a24 K49, a30, ou de tel autre individu qui sera choisi par *Dubois* [le chevalier de Coigny], *P.* (Hyde) *F.*, s'il n'est pas porteur du signe dont je viens de parler.

Il faut même qu'à compter de cet instant, il soit notoire, pour tout le monde, qu'il n'existe plus B37, d10, b37, b3, g27, d20, &c., de *Syam* [Paris] à *Orléans* [Londres] par *Tunis* [Boulogne]. *Paul* [Hyde] et *Ferrand* devront au d19, B27, d'Adrien [le Roi] faire E16, b37, g26, par ceux qu'ils emploieront à cette d10, b37, b37, g27, d20, &c., de n'en rien révéler à qui que ce soit au monde. Pour *la Grande famille* [les Royalistes], ainsi que pour *Beaujeu* [les Royalistes de la Bretagne], *Paul* [Hyde] et *Ferrand* devront et pourront dire à l'un et à l'autre, qu'étant instruits qu'il existe des moyens de communication entre *Syam* [Paris] et *Orléans* [Londres], ils présument qu'on peut envoyer des paquets dans le lieu qu'ils indiqueront. Sans doute que par prudence, *Paul* [Hyde] et *Ferrand* croiront convenable de ne jamais indiquer le lieu qu'ils habitent; il me semble

que *Caron Godfroy* est tout naturellement la personne à laquelle on devrait envoyer tous ces paquets, *Godfroy* étant depuis long-temps en relation avec la *Grande famille* [les Royalistes] et *Saint-Ouen* [les Royalistes de l'ouest].

Je ne crois pas devoir rien ajouter à la note que j'ai remise à *Godfroy* sur les conditions du marché fait pour les voyages de *Tunis* [Boulogne] à la *Belle Dame* [l'Angleterre] : ces voyages devaient être faits, comme je l'ai déjà observé, deux fois par semaine, ce qui faisait environ neuf voyages par mois, pour lesquels, pendant cet espace de temps, j'avais remis R22, R48, P12, plus R48, P12, qui avaient été donnés pour les voyages extraordinaires. On m'assure que l'individu à qui j'avais donné cette somme, et que a12, a24, b5, b7, f33, &c. . . . m'avait représenté comme un homme désintéressé, croit avoir bien légitimement gagné ces R58, P12, pour être seulement B21, e20, R18, d12, h29, dans un d18, h29 : cette friponnerie est par trop manifeste pour être tolérée; et si celui à qui cette somme a été remise croit devoir la garder pour les R18 [courses qu'il a faites], il faut absolument cesser de l'employer; et il me semble qu'on peut avec d'autant moins d'inconvénient adopter cette mesure, que le second qui l'accompagne, et auquel appartient la voiture dont il se sert, est beaucoup plus discret et beaucoup plus sobre que lui. Ce sera au surplus à *Godfroy* à juger, de concert avec M. B13, B8, a24, K49, a30, ce qu'il conviendra mieux de faire à cet égard. Je dis M. B13, B8, &c., parce que, toutes réflexions faites, il me semble qu'il est en tout préférable à M. a12, d20, b37, a30, à cause de la nature même de l'établissement qu'il a à *Tunis* [Boulogne].

Comme on a beaucoup parlé à *Godfroy Caron*, pendant qu'il était h16, A40, de l'établissement de cette d10, b37, b37, g27, d20, &c., je crois qu'il sera bien qu'il ait connaissance entière de cette note, qui sera nécessaire pour les directions qu'il aura à suivre pour l'établissement de la d10, b37, b37, g27, d20, &c., dont il s'agit.

Paul [Hyde] et *Ferrand* voudront bien m'informer de toutes les mesures qu'ils auront cru devoir prendre pour assurer le B19, d39, g28, et la sûreté de cette d10, b37, b37; g27, d20, &c.

Par duplicata. N.º 5.

Ce qui suit est le duplicata de la lettre précédente ; ce qui est ici entre deux crochets à côté du n.º indicateur du chiffre, est, dans le manuscrit, dans l'interligne au-dessus du chiffre. Ce chiffre ne paraît pas être exactement le même que celui de la lettre précédente. Toutes les deux sont de la même main.

15 Nivôse an 8.

Correspondance *Boulogne*, sur la 1.º par
Tunis.

PAR une lettre que je reçois de 2.º [l'abbé de Grigni], je vois qu'il se plaint beaucoup d'un 3.º [Reneville] que 4.º [Morgan] a imaginé de se donner pour second dans la correspondance de *Nankin* [Amiens] avec *Tunis* [Boulogne] : il paraît, d'après ce que mande 5.º [l'abbé de Grigni], que ce 6.º [Reneville] est le plus indiscret des humains ; et c'est assurément, de tous les défauts, le moins excusable dans un agent employé comme l'est 7.º [Reneville].

Je n'ai pas besoin, je crois, de dire à *Paul* [Paul Berry (*Hyde*)], *Ferrand*, combien il est important

de convenir avec 8.^o [M. Lefèvre], ou bien avec 9.^o [M. Laporte], qu'aucune personne ne pourra venir de *Tunis* [Boulogne] à *Orléans* [Londres], sans être pourvue du signe récongnitif qui ne peut être donné que par *Dubois* (a) , *P.* [Hyde] *F.*, ou bien par la personne qu'ils jugeront à propos de commettre à cet effet; mais, sous aucun prétexte, je le répète, personne, absolument personne, ne doit être reçu ni écouté de 10.^o [M. Lefèvre], ou de tel autre individu qui sera choisi par *Dubois* (a), *P.* [Hyde] *F.*, s'il n'est point porteur du signe dont je viens de parler; il faut même qu'à compter de cet instant, il soit notoire pour tout le monde, qu'il n'existe plus de correspondance de *Syam* [Paris] à *Orléans* [Londres] par *Tunis* [Boulogne]. *Paul* et *Ferrand* devront, au nom d'*Adrien* [le Roi], faire jurer par ceux qu'ils emploieront à cette correspondance, de ne rien révéler à qui que ce soit au monde. Pour la *Grande famille* [les Royalistes], ainsi que pour *Beaujeu* [les Royalistes de Bretagne], *Paul* [Hyde] et *Ferrand* devront et pourront dire à l'un et à l'autre, qu'étant instruits qu'il existe des moyens de communication entre *Syam* [Paris] et *Orléans* [Londres], ils présument qu'on peut envoyer des paquets dans le lieu qu'ils indiqueront. Sans doute que, par prudence, *Paul* [Hyde] et *Ferrand* croiront convenable de ne jamais indiquer le lieu qu'ils habitent. Il me semble que *Caron Godfroy* est tout naturellement la personne à laquelle on devrait envoyer tous ces paquets, *Godfroy* étant depuis long-temps en relation avec la *Grande famille* et *Saint-Ouen* [les Royalistes de France et les Royalistes de l'Ouest].

Je ne crois pas devoir rien ajouter à la note

(a) Le chevalier de Coigny.

que j'ai remise à *Godfroy*, sur les conditions du marché fait pour les voyages de *Tunis* à *la Belle dame* [de Boulogne à Londres] : ces voyages devaient être faits, comme je l'ai déjà observé, deux fois par semaine, ce qui faisait environ neuf voyages par mois, pour lesquels, pendant cet espace de temps, j'avais remis 11.^o [quatre-vingts] louis, plus 12.^o [vingt] louis qui avaient été donnés pour les voyages extraordinaires. On m'assure que l'individu à qui j'avais donné cette somme, et que 13.^o [l'abbé de Grigni] m'avait présenté comme un homme désintéressé, croit avoir bien légitimement gagné ces 14.^o [cent louis], pour être seulement venu deux fois dans un mois. Cette friponnerie est par trop manifeste pour être tolérée ; et si celui à qui cette somme a été remise croit devoir la garder pour les deux courses qu'il a faites, il faut absolument cesser de l'employer ; et il me semble qu'on peut, avec d'autant moins d'inconvénient, adopter cette mesure, que le second qui l'accompagne, et auquel appartient la voiture dont il se sert, est beaucoup plus discret et beaucoup plus sobre que lui : ce sera, au surplus, à *Godfroy* à juger, de concert avec 15.^o [Lefèvre] ce qu'il conviendra mieux de faire à cet égard ; je dis 16.^o [Lefèvre], parce que, toutes réflexions faites, il me semble qu'il est, en tout, préférable à 17.^o [Laporte], à cause de la nature même de l'établissement qu'il a à *Tunis* [Boulogne].

Comme on a beaucoup parlé à *Godfroy Caron*, pendant qu'il était ici, de l'établissement de cette 18.^o [correspondance], je crois qu'il sera bien qu'il ait connaissance entière de cette note, qui lui sera nécessaire pour les directions qu'il aura à suivre

pour l'établissement de la correspondance dont il s'agit.

Paul et Ferrand voudront bien m'informer de toutes les mesures qu'ils auront cru devoir prendre pour assurer le secret et la sûreté de cette 19.^o [correspondance].

Ce qui suit est la note des chiffres auxquels renvoient les numéros inscrits dans la lettre précédente.

1. d10, g47, g27, d20, b29, a5, b29, b6.
2. b25, f11, b5, b7, f33, H19, c17.
3. m27, b18, b15, q58.
4. b27, d18, b37, a7, b29.
5. comme à 2.
6. comme à 3.
7. *idem.*
8. b27, b13, b8, K49, a30.
9. b27, a12, d20, b37, b20.
10. comme à 8.
11. R22, R48.
12. R48.
13. comme à 2.
14. R58, d17, c25, H29.
15. comme à 8.
16. *idem.*
17. comme à 9.
18. comme à 1.
19. *idem.*

On a joint cette note à la lettre précédente, parce qu'elle traite le même sujet.

Sur la correspondance par A (1).

On répétera sommairement ici ce que *Caron* a emporté par écrit, et qui est que, pour cette correspondance, il avait été demandé quatre-vingts louis, moyennant lesquels on devait faire deux voyages par semaine, les lundi et les jeudi; au lieu de quatre-vingts louis il en a été remis cent à *W*.

Le cinquième accordé au-delà de la somme demandée, avait pour objet d'être distribué aux Cult., lors des voyages extraordinaires qu'on pourrait être dans le cas d'ordonner. Le paiement des cent louis, qui devait commencer à courir à compter du premier voyage, a eu lieu lors de l'arrivée de *Ferrand*, le 11 de ce mois; et je ne sais pas combien de jours se sont écoulés depuis cette époque, sans qu'on ait entendu parler de *W*. Il est impossible de laisser subsister une pareille incertitude, et des intervalles aussi longs dans les expéditions qui doivent nous venir par A. En conséquence, il devient absolument nécessaire de faire partir immédiatement quelqu'un pour A., afin qu'il puisse s'entendre, non pas avec *W*., auquel il faut absolument ôter cette direction, pour les raisons dites à *Caron*, mais bien avec *Lapointe*; que, sous tous les rapports, il est convenable de charger de cette direction.

Arthur n'a pas besoin d'observer qu'il est impossible que *Wer.* puisse considérer l'époque qui s'est écoulée depuis le moment où il a amené *Ferrand*

(1) Amiens et Boulogne.

dans ce pays-ci, pour autant de temps passé sur le mois de service qu'il doit faire pour la somme qui lui a été remise. Pour que cette somme appartienne légitimement à *W.*, il faut qu'il fasse au moins huit voyages.

Jamais personne, en passant par *A.*, ne devra ordonner qu'on vienne le chercher plutôt un jour qu'un autre; car les individus chargés de la correspondance, se serviraient d'un ordre semblable pour se croire autorisés à être tout cet espace de temps sans revenir. Si le service d'*A...* est bien fait, on doit être assuré de partir deux fois par semaine de *D.*, et cela est suffisant.

Arthur ne croit pas avoir besoin de répéter ce qu'il doit avoir dit à *Caron*, et qui consiste à combiner les expéditions pour *Alcandre*, de telle manière qu'elles puissent partir à des époques différentes de celles qui seront envoyées par *Alcandre*.

N.º 6.

Cette lettre, de la même main que les n.ºs 1 et 2, est également écrite par *Charron*; ce qui suit n'est que le duplicata, qui aurait dû être placé après l'original qui le suit immédiatement: tous les deux sont de la même main, et le premier est déchiffré.

30 Nivôse, 20 Janvier 1800.

JE ne sais véritablement à quoi attribuer le silence que *P.* [Hyde] *F.* garde avec *Arthur*, et qui donne une véritable inquiétude, d'abord sur la santé de *Ferrand*, dont j'aurais désiré avoir des nouvelles aussitôt après son arrivée chez ses parens, ainsi qu'il m'avait fait espérer de m'en donner. J'ai de même un peu d'humeur que *M. d'Égrigny* ait,

comme je le présume , gardé ma voiture à *Tunis* [Boulogne] au lieu de me la renvoyer. Certainement il aura cru faire pour le mieux ; mais ce mieux devient un grand mal en ce moment , puisqu'il me prive des moyens de m'entretenir avec vous. Au moyen de cette conduite de la personne dont je viens de vous parler , vous n'avez point reçu la lettre que je vous ai adressée le 15 nivôse , et qu'il était si intéressant qu'elle pût vous parvenir immédiatement. Au surplus , j'espère que la course que ce *Godfroy* est allé faire à *Nankin* [Amiens] et à *Tunis* [Boulogne] , aplanira à jamais tous les obstacles qui s'opposent aux très-fréquentes relations que je désirerai toujours entretenir avec des associés tels que *P.* [Hyde] *F.* : vous devez croire qu'*Honoré* [le comte d'Artois] attend avec impatience ce qui lui sera mandé par vous de l'effet qu'aura produit la publicité qui sera donnée par *Félix* [Bonaparte] à la correspondance qu'il a entrepris d'avoir avec *Adrien de la Belle Dame* [le roi d'Angleterre]. Depuis cette époque , quoique j'aie reçu des lettres de *Syam* [Paris] , je n'ai point appris que *Félix* [Bonaparte] eût rien fait connaître de cette correspondance.

Il me semble , d'après tout ce que *Beaujeu* nous a mandé , que *la Grande famille* [les Royalistes] était disposée à reprendre les armes le 5 janvier. Les lettres que nous avons de *Saint-Ouen* [les Royalistes de l'Ouest] ne sont pas d'une date postérieure au 8 décembre ; celles qui nous annoncent ce que je viens de vous dire , ne nous ont pas été écrites directement par *Beaujeu* [les Royalistes de de la Bretagne].

Nous devons croire que *l'Antichambre* [le Consulat] n'a point à sa disposition , dans ce moment ,

un grand nombre *d'Allumettes* [Compagnons (1)] à envoyer contre *la Famille* [les Royalistes] ; car, en regardant de tous nos yeux , nous ne voyons pas où *l'Antichambre* [le Consulat] pourrait prendre les *Allumettes* [Compagnons]. Vous êtes instruits, d'ailleurs, que ces *Allumettes* [Compagnons] ne sont pas autrement antipathiques au régime de *Saint-Ouen* [les Royalistes de l'Ouest] ; celui-ci même se ménage à cet égard , et ne se permet pas toutes les fantaisies qu'il pourrait se passer en *Allumettes* [Compagnons], par la crainte, très-prudente, qu'il a des principes des républicains qui viennent le trouver.

Ne différez, je vous prie, que le moins possible, à me donner des nouvelles de la *Guingette* [la Contre-police] que vous vous êtes amusés à former, et qui doit vous procurer beaucoup de bons et agréables momens que je serais fort aise que vous me fissiez partager.

Adieu, mes chers *P.* [Hyde] *F.*; mille empressés complimens.

La pièce suivante est l'original de la lettre précédente, qui n'est qu'un duplicata. L'un et l'autre sont de la même main.

A. P. B. F. N.º 6 (2).

30 Nivôse, 20 Janvier 1800.

JE ne sais véritablement à quoi attribuer le silence que *P.* [Hyde] *F.* garde avec *Arthur*, et qui lui donne une véritable inquiétude, d'abord sur la

(1) Les armées ou les soldats.

(2) C'est le n.º que porte le manuscrit : on n'a pas besoin de dire que cette lettre est adressée à *Paul Berry* et *Ferrand*.

santé de *Ferrand*, dont j'aurais désiré avoir des nouvelles aussitôt après son arrivée chez ses parens, ainsi qu'il m'avait fait espérer de m'en donner. J'ai de même un peu d'humeur que $\text{+} \text{L} \text{I} \times \text{☐} \text{☐} \text{☐} \text{I} \text{☉} a(1)$ ait, comme je le présume, gardé ma voiture à *Tunis* [Boulogne], au lieu de me la renvoyer. Certainement il aura cru faire pour le mieux ; mais ce mieux devient un grand mal en ce moment, puisqu'il me prive des moyens de m'entretenir avec vous. Au moyen de cette conduite de la personne dont je viens de vous parler, vous n'avez point reçu la lettre que je vous ai adressée le 15 nivôse, et qu'il était si intéressant qu'elle pût vous parvenir immédiatement. Au surplus, j'espère que la course que *Godfroi* est allé faire à *Naukin* [Amiens] et à *Tunis* [Boulogne], aplanira à jamais tous les obstacles qui s'opposent aux très-fréquentes relations que je désirerai toujours entretenir avec des associés tels que *P.* [Hyde] *F.* Vous devez croire qu'*Honoré* [le comte d'Artois] attend avec impatience ce qui lui sera mandé par vous de l'effet qu'aura produit la 1.^o *Félix* [Bonaparte], à la 2.^o qu'il a entrepris d'avoir avec *Adrien de la Belle dame* [le roi d'Angleterre]. Depuis cette époque, quoique j'aie reçu des lettres de *Syam* [Paris], je n'ai point appris que *Félix* [Bonaparte] eût rien fait connaître de 3.^o

Il me semble, d'après tout ce que *Beaujeu* [les Royalistes de la Bretagne] nous a mandé, que 4.^o était disposé à 5.^o. Les lettres que nous avons de *Saint-Ouen* [les Royalistes de l'Ouest] ne sont pas d'une date postérieure au 12 décembre ; celles qui nous annoncent ce que je viens de vous dire, ne

(1) *M. d'Égrigny*. Voyez n.^o 6, page 159.

nous ont pas été écrites directement par *Beaujeu* [les Royalistes de la Bretagne].

Nous devons croire que *l'Antichambre* [le Consulat] n'a point à sa disposition, en ce moment, un grand nombre d'*Allumettes* à envoyer 6.^o *la Famille* [les Royalistes]; car, en regardant de tous nos yeux, nous ne voyons pas où *l'Antichambre* [le Consulat] pourrait prendre ces *Allumettes*. Vous êtes instruits, d'ailleurs, que ces 7.^o ne sont pas autrement antipathiques au régime de *Saint-Ouen* [les Royalistes de l'Ouest]: celui-ci même se ménage à cet égard, et ne se permet toutes les fantaisies qu'il pourrait se passer en 8.^o, par la crainte très-prudente qu'il a des principes des 9.^o qui viennent le trouver.

Ne différez, je vous prie, que le moins possible, de me donner des nouvelles de la *Guirguette* [Contre-police] que vous vous êtes amusés à former, et qui doit vous procurer beaucoup de bons et agréables momens que je serais fort aise que vous me fissiez partager.

Adieu, mes chers *P.* [Hyde] *F.*; mille empressés complimens.

N.^o 7.

Cette lettre, de la même écriture que les n.^{os} 4 et 5, est de *Charron*, et adressée à *Paul Berry* [Hyde] et *Ferrand*: dans le manuscrit, au-dessus de chaque chiffre, est l'explication transcrite ici à côté du chiffre.

5 Pluviôse an 8.

VOTRE 1.^o [envoyé] est arrivé 2.^o [ici le 30] nivôse seulement avec les renseignemens qui lui ont été remis sur *la Ferme* [Brest] par *D. P. F.*

L 2

[Dubois (a), Paul (b), Ferrand]. Ces renseignemens ont été sur-le-champ 3.^o [transmis à] *Durand* [le Ministère anglais] par les 4.^o [ordres] d'*Honoré* [le comte d'Artois]; et d'après les assurances données par les mêmes 5.^o [ordres] à *Bertin* et à *Baptiste* de 6.^o [la vérité] de ces renseignemens, *Durand* [le Ministère anglais] s'est empressé de faire des 7.^o [dispositions] en conséquence.

Le messager de *D. P. F.* [Dubois (a), Paul (b), Ferrand] aurait dû et pu partir le lendemain du jour de son arrivée, ou au plus tard le 8.^o [5 pluviôse] si on n'avait pas espéré qu'en retardant de quelques 9.^o [jours] son départ, on aurait pu le renvoyer avec la réponse aux paquets (1) expédiés par *Tunis* [Boulogne], dont le porteur devait 10.^o [arriver] avant *Martin*, et dont on n'a pas encore entendu parler chez la *Belle dame* [en Angleterre]. Je ne dissimulerai pas à *P. D. F.* [Dubois (a), Paul (b), Ferrand] que le retard de l'arrivée du 11.^o [messager] envoyé par *Tunis* [Boulogne], ne laisse pas de donner quelque inquiétude à *Honoré* [le comte d'Artois] et à *Loyal* [l'évêque d'Arras], ainsi qu'à *Charron*. Aucun d'eux ne peut imaginer comment, avec moins de chemin à parcourir et l'usage de voitures plus lestes et plus commodes, ce messager tarde autant à paraître. Ce qui est apporté par ce messager est d'autant plus intéressant à connaître, qu'il doit expliquer le motif

(a) Le chevalier de Coigny.

(b) Hyde.

(1) Ce sont les dépêches du 23 nivôse, confiées à M. Dendreville, qui, ayant pris une route plus courte, devait arriver avant *Martin*, [M. Devauxnoir], quoique parti trois jours après.

qui a pu déterminer *Dubois* à faire 12.^o [imprimer] et 13.^o [publier l'œuvre] du 14.^o [frère] d'*Adrien* [le Roi] et d'*Honoré* [d'Artois] (le testament de Louis XVI), et qui ne devait être rendue 15.^o [publique] que par celui-ci, et lors de son arrivée auprès de *la Famille* [les Royalistes]; il faut que *Dubois* (a) soit bien sûr de l'effet que doit produire cette 16.^o [publication], pour s'être déterminé à la faire avant l'époque convenue.

D'après les 17.^o [journaux], il paraît que le jour même que *D. P. F.* [Dubois (a), Paul (b) Ferland] expédiaient *Martin*, 18.^o [le Fermier] avait été 19.^o [desitué de sa place] dans *la Ferme*. Cet événement, s'il a eu lieu, peut être infiniment 20.^o [contraire] aux vues qu'*Honoré* [le comte d'Artois] avait sur cette *Ferme* [Brest]. Vraisemblablement les lettres qui nous parviendront par *Tunis* [Boulogne], confirmeront ou contrediront cette 21.^o [destitution].

Je vois, par les journaux du 2 pluviôse que nous avons reçus aujourd'hui, que de grands préparatifs se font contre les insurgés de l'Ouest; je remarque aussi qu'on parle diversement des forces de ceux-ci, ainsi que de la conduite de leurs chefs : sur ces différens objets, il est impossible d'avoir une opinion arrêtée avant qu'on ait reçu de 22.^o [ces derniers] des lettres qu'on attend depuis plus de six semaines. Au surplus, s'il est vrai, comme on peut le présumer, que le 23.^o [premier Consul] doive commander l'armée envoyée contre les 24.^o [provinces de l'Ouest], et qu'il passe 25.^o [Arpajon] sans avoir 26.^o [cessé

(a) Le chevalier de Coigny.

(b) Hyde.

de vivre], il aura prouvé qu'il n'existe plus en 27.° [France de royalistes] ni de 28.° [Jacobins].

Martin vous portera un supplément de la 29.° [correspondance] qui s'est établie entre *Lagrange* et 30.° [Lebas] (1). A propos de 31.° [correspondance], il me paraît qu'on parle d'une manière bien discrète dans votre commune, de celle qui a eu lieu entre 32.° [Bonaparte, Talleyrand et le ministère britannique].

Sans doute que *Ferrand* a trouvé les chemins bien mauvais depuis qu'il a quitté 33.° [Inés], puisqu'il n'était arrivé auprès de vous que quatre jours avant la date de la lettre que vous avez écrite à *Honoré* [le comte d'Artois] par *Martin* [Devauxnoir].

Honoré [le comte d'Artois] n'a pas cru nécessaire de faire connaître à *Joly* que la lettre adressée à *Annette* n'était partie pour *Madras* [Augsbourg] que cinq jours après l'arrivée de *Ferrand* à *Siam* [Paris]; car nécessairement *Joly* aurait pris de l'activité de *P.* [Hyde] *F.* une opinion bien différente de celle qui lui en a été donnée par *Charron* [Dutheil].

J'envoie à *D. P. F.* [Dubois (a) Paul (b) Ferrant], et pour servir à ce que de raison, les duplicata (1) des lettres que je leur ai écrites par ordre d'*Honoré* [le comte d'Artois] depuis le départ de *Ferrand*.

(1) Lord *Grenville* et *Talleyrand*.

(a) Le chevalier de *Coigny*.

(b) *Hyde*.

(2) Ce sont ces duplicata déchiffrés qui se trouvent dans ce recueil.

Notes chiffrées auxquelles renvoient les numéros de la lettre précédente.

1. g23, d25, c33, a30.
2. A16, a40, b13, R50.
3. K42, f21, b39, c16, b39, a22.
4. K29, d45, g27.
5. *Idem.*
6. a12, b21, c20, b30.
7. c9, b39, d20, c21, q52, v24, g41, l33.
8. a40, K30, r24, g41, l33, a40, K30, a30.
9. d15, l30, b39.
10. f24, c20, b21, b37.
11. b14, h47, f15, g26.
12. h24, g45, h24, g26.
13. e21, d29, a40, g26, D25, b31, e32, K49, a30.
14. e44, g26, a30, e39, b15.
15. e21, d29, a40, b17.
16. e21, d29, a40, q52.
17. d15, l30, a14, e25, c31.
18. b13, b8, b37, c16, g26.
19. b7, h49, h30, e25, a30, b7, a18, g41, a22, b6.
20. m54, K42, c39, b18.
21. b7, h49, a40, e25, q52.
22. b6, b39, b7, b37, c17, g26, b39.
23. r16, d10, f47, l25.
24. g45, K32, h.25, b6, b39, b7, b25, g37, g27, b41.
25. f24, a15, d15, b29.
26. b6, h47, a30, b7, c23, K49, a30.
27. e44, f21, b6, b7, d22, c33, f19, H29, b20, b39.
28. a9, d10, c7, f47.

29. d10, g47, g27, d20, b29, a5, b29, b6.
 30. b13, a3, b39.
 31. comme à 29.
 32. d9, a14, A15, b37, b20, a19, f41, a30.
 c33, a17, b29, a28, g28, b13, c16,
 c17, H49, a30, b18, d31, H30,
 f21, c17, b17.
 33. a40, b15, b39.

N.° 8.

La note suivante accompagne les lettres qui précèdent.

Note sur différens objets.

IL est extrêmement important de ne plus envoyer personne loger au n.° 43, pour les motifs qui seront communiqués à *P.* [Hyde] *F.* par *Martin* [Devauxnoir] dont le séjour chez *la Belle dame* [en Angleterre] a été rendu public par celle qu'il a trouvée à ce n.° 43.

C'est au n.° 7, et non 27, que demeure *Charron* [Dutheil]; l'erreur qui a été commise en donnant un numéro pour l'autre, a occasionné beaucoup de tourment à *Martin* [Devauxnoir], et a été cause qu'il n'a vu *Charron* [Dutheil] que sept ou huit heures après son arrivée.

La loi qui vient d'être rendue pour la réduction des journaux, doit nécessairement faire changer quelque chose dans les abonnemens faits pour *Robert* [Dutheil].

Charron [Dutheil] réitère de nouveau la prière qu'il a déjà faite pour qu'on veuille bien lui faire une note indicative des principes vrais ou simulés

des différens journaux qui se publient à Paris. *Charron* [Dutheil] pense que la réduction qui vient d'être faite de ces journaux, doit faire présumer que ceux qui seront conservés ont à-peu-près tous le même objet.

Quel est donc maintenant le journal des Jacobins ? car celui des Hommes libres me paraît avoir cessé de l'être, et il me semble, au contraire, être devenu sémi-officiel ! Vraisemblablement les Royalistes et les Jacobins vont chercher à s'emparer de quelques-uns des journaux conservés ; car sans ce moyen, leurs adversaires auraient sur eux par trop d'avantage.

Je prie instamment *P.* [Hyde] *F.* de m'envoyer pour le *Dufait*, qui est maintenant à Orléans, une bouteille d'élixir de. . . . bon pour la goutte. Le *Dufait* est à mille lieues de se douter qu'il aura l'obligation de cet envoi à des personnes de la connaissance de *Dufait*.

Je crois qu'il sera fait de bons rapprochemens par *Jason* [M. Fievé] ou autres, des contradictions qui existent entre la correspondance publiée par le premier Consul, et celle qui a véritablement eu lieu entre *Kléber* et le Directoire.

Quels journaux voulez-vous ? dites-le-moi, vous les recevrez très-exactement.

La note suivante n'est pas d'une des deux mains qui ont écrit la totalité de ce recueil.

Il est nécessaire d'avoir six abonnemens de chacun des journaux ci-après ; savoir :

La Clef du cabinet,
L'Ami des lois,
Le Rédacteur,

L'Aristarque, et tel autre journal qui contiendra le plus de faits relatifs à l'intérieur ou à l'extérieur. Peut-être serait-il bien que ce journal fût celui des Hommes libres.

Un septième abonnement devra être fait pour *Arthur*, et comprendre une plus grande quantité de journaux que celle énoncée dans les abonnemens ci-dessus. Avec l'abonnement pour *Arthur*, il faudra avoir soin d'envoyer tous les pamphlets, ainsi que toutes les nouveautés dont on croira bon qu'il ait connaissance. Il est bien entendu qu'il faudra faire de doubles abonnemens, dont les uns seront envoyés par *Alcandre*, et les autres expédiés par la voie de *Tunis* [Boulogne]. Les expéditions qui seront adressées par *Alcandre* devront toutes être réunies en un ou plusieurs paquets, qui devront porter le nom d'*Arthur*. Lorsqu'on sera un peu plus éloigné de l'habitation d'*Alcandre*, il faudra mettre sur chacun de ces paquets, une adresse au nom de M. E. N. Quant aux expéditions qui viendront par *Tunis* [Boulogne], la première devra porter le nom de *Frédéric* [Frotté], et la seconde, lorsqu'on aura quitté les rivages de *Tunis* [Boulogne], le nom de *S.*

Dans les six abonnemens autres que pour *Arthur*, il faudrait y joindre le journal où il est parlé davantage de la marine. *P.* [Hyde] *F.* en devinent les raisons sans que je les leur dise. Il est bien entendu que sur la totalité des abonnemens à faire, on devra imputer ceux qui sont déjà faits. A propos de ces abonnemens, *Arthur* désirerait qu'on lui envoyât une petite note et de ceux qui sont et de ceux qui seront faits. *Arthur* pense que *Dufour* a déjà dû voir *Emmanuel G. O.*, qu'*Arthur* avait chargé de faire quelques abonnemens pour lui, afin de

rembourser *Emmanuel* de ce qu'il a pu déboursé à cet égard, et de connaître en même temps la nature et la quotité des journaux qu'*Emmanuel* fait envoyer à *Arthur*. Tous ces petits détails vont causer beaucoup d'embarras à ceux qui prendront la peine de s'en charger ; mais s'il n'est pas mis d'ordre dans cet abonnement de journaux, on ne s'y reconnaîtra ni de ce côté-ci ni de l'autre. Il est bien entendu qu'on enverra à *Arthur* l'état des dépenses dont il s'agit. Il est indispensablement nécessaire qu'*Arthur* reçoive immédiatement un état militaire et un état de la marine de 1788 et 1789, dans le plus court délai. On lui adressera aussi un ouvrage ou plusieurs ouvrages qui ont été faits avant la révolution, et qui, à ce qu'on croit, avaient pour titre *Fastes militaires de l'Armée française*. Dans cet ouvrage, ou dans ces ouvrages, on trouvait l'histoire militaire de chacun des corps composant l'armée française, de manière que chaque action faite par tel ou tel corps, dans une circonstance ou dans une autre, se trouvait appelée. Il est un ouvrage sur l'armée française qu'il est sur-tout intéressant d'envoyer ; on veut parler de celui où se trouvent presque tous les cris de guerre et de ralliement des régimens, et qui prennent leur origine dans des actions faites par chaque régiment séparément, ou conjointement avec un autre corps de l'armée. On répète qu'on est très-pressé d'avoir ces différens objets, et *P.* [Hyde] *F.* se doute du motif qui les fait désirer.

Il faudra envoyer à *Arthur* un almanach de l'an 8.

Dans les journaux pour *Arthur*, il faudra comprendre *l'Ange Gabriel*, *l'Aristarque français*, *l'Indispensable*, *le Courrier de Paris* et *l'Observateur*.

Il faudra aussi envoyer à *Arthur* deux exemplaires de l'Histoire du 19 brumaire par *Raderer*, deux exemplaires de *la Cause des Proscrits*, puis de même deux exemplaires de *l'Ombre de Louis XVI aux Conscriptes*.

Arthur, dût-il rabacher, il doit répéter ce qu'il croit avoir déjà dit, qu'il est nécessaire qu'on lui envoie des notes sur l'esprit dans lequel se trouvent rédigés les différens journaux.

Deux exemplaires de la totalité des Cartes de *Cassini*; il faut avoir soin de bien choisir ces Cartes, dont beaucoup de planches sont usées.

N.° 9.

Notes sur les journaux accompagnant les lettres et notes précédentes.

Cette note est chiffrée, et le chiffre expliqué dans l'interligne.

Pour duplicata.

POUR finir, s'il est possible, sur les 1.° [journaux], *Charron* [*Dutheil*] desire qu'il soit pris des mesures à 2.° [Paris] pour que 3.° [*M. Lefevre*] fasse un paquet séparé de tous les journaux pour lesquels *Paul* [*Paul Berry (a)*] et lui ont abonné *Charron* [*Dutheil*], et qu'il fasse de ces journaux deux paquets bien séparés, aux mêmes adresses que celles dont il se sert maintenant : dans l'un de ces paquets devra se trouver un exemplaire de chacun des journaux ci-après indiqués ; savoir :

Le Moniteur,

(a) *Hyde.*

Journal des Hommes libres,
 Le Courrier de l'Europe,
 La Clef du cabinet,
 Le Citoyen français,
 L'Ami des lois,
 Et le Courrier universel.

Le surplus des autres journaux, dans quelque nombre qu'il soit, devra être réuni dans un paquet séparé.

Sur l'enveloppe du paquet qui contiendra les sept journaux ci-dessus indiqués, il ne faudra point oublier de mettre 4.^o [au coin de] cette enveloppe 5.^o [deux croix], qui feront connaître à *Charron* [Dutheil] la destination de ce paquet.

A l'égard des journaux qui viendront par *Alcandre*, lorsque 6.^o [ses rapports] avec 7.^o [nous] seront bien établis, il faudra suivre la même forme que celle indiquée par ceux qui sont expédiés par *Tunis* [Boulogne].

Je desire que *Paul*, *Ferrand* veuillent bien m'indiquer précisément quels sont 8.^o [les journaux anglais] qu'ils veulent 9.^o [recevoir], et ils peuvent compter qu'ils seront exactement 10.^o [envoyés].

Envoyez-moi un troisième exemplaire du dernier ouvrage de *la Harpe* sur la littérature ancienne et moderne. Le troisième exemplaire est pour notre ami *Joly*. La destination de cet exemplaire m'assure de la célérité qu'on mettra à l'envoyer.

Il me semble qu'il serait parfaitement, et pour mettre de l'ordre dans toutes les demandes de ce genre que j'ai déjà faites jusqu'à présent, de les réunir toutes, tant celles que j'ai adressées ou remises à *Paul*, *Ferrand* individuellement, ou collectivement, qu'à *la Belle Julienne*. L'excellent *Joly* desire avoir aussi l'ouvrage de *la Harpe*

dans lequel cet auteur parle de l'influence de la révolution dans la langue française. Je crois cet ouvrage de 1797.

Je répondrai incessamment sur l'offre de 11.° [Moirgerdel], ainsi que sur celle de M. 12.° [Lag.].

J'écris à 13.° [l'abbé de Grigny], qui s'est transporté à *Tunis* [Boulogne] pour y arranger 14.° [la correspondance] par cette 15.° [ville], que c'est par vous et *Julienne* que doit être arrangée cette 16.° [correspondance], sur laquelle *Paul*, *Ferrand* et *Julienne* ont reçu des 17.° [directions] postérieures à celles qui avaient été données à 18.° [l'abbé de Grigny].

Chiffres accompagnant la note précédente. N.° 1.°

1. d15, l30, a14, c25, c31.
2. a15, c20, b31.
3. b27, b13, b8, K49, a30.
4. c41, d10, h25, b7.
5. R18, d39, b31, a40, c31.
6. b19, b39, a17, g43; K29, K43.
7. d19, l31.
8. b13, b39, d15, l30, a14, c25, c31, f21, f29, c39, b39.
9. b18, b6, d25, H28.
10. g23, d25; c33, g27.
11. a13, b37, a7, b7, b25.
12. a12, a34.
13. b25, f11, b5, b7, f33, h19, c17.
14. a12, d10, g47, g27, d20, b29, a5, b29, b6.
15. q58.
16. d10, g47, g27, d20, b29, a5, b29, b6.

17. c9, b18, a26, q52.

18. comme à 13.

Ce qui suit est la note précédente écrite en chiffres sans explication.

Pour en finir, s'il est possible, sur les 1.°, *Charron* desire qu'il soit pris des mesures à 2.° pour que 3.° fasse un paquet séparé de tous les journaux pour lesquels *Paul* et lui ont abonné *Charron*, et qu'il fasse de ces journaux deux paquets bien séparés aux mêmes adresses que celle dont il se sert maintenant. Dans l'un de ces paquets devra se trouver un exemplaire de chacun des journaux ci-après indiqués; savoir :

Le Moniteur,
Journal des Hommes libres,
Le Courrier de l'Europe,
La Clef du cabinet,
Le Citoyen français,
L'Ami des lois,
Et le Courrier universel.

Le surplus des autres journaux, dans quelque nombre qu'il soit, devra être réuni dans un paquet séparé.

Sur l'enveloppe du paquet qui contiendra les sept journaux ci-dessus indiqués, il ne faudra point oublier de mettre 4.° cette enveloppe, 5.° qui feront connaître à *Charron* la destination de ce paquet.

A l'égard des journaux qui viendront par *Alcandre*, lorsque 6.° avec 7.° seront bien établis, il faudra suivre la même forme que celle indiquée pour ceux qui sont expédiés par *Tunis* [Boulogne].

Je desire que *Paul* [Hyde], *Ferrand* veuillent

bien m'indiquer précisément quels sont 8.^o qu'ils veulent 9.^o, et ils peuvent compter qu'ils leur seront exactement 10.^o

Envoyez-moi un troisième exemplaire du dernier ouvrage de *la Harpe* sur la littérature ancienne et moderne : ce troisième exemplaire est pour notre ami *Joly* ; la destination de cet exemplaire m'assure de la célérité qu'on mettra à l'envoyer.

Il me semble qu'il serait parfaitement bien, et pour mettre de l'ordre dans toutes les demandes de ce genre que j'ai faites jusqu'à présent, de les réunir toutes, tant celles que j'ai adressées ou remises à *Paul* [Hyde], *Ferrand*, individuellement ou collectivement, qu'à *la Belle Julienne*. L'excellent *Joly* desire avoir aussi l'ouvrage de *la Harpe* dans lequel cet auteur parle de l'influence de la révolution dans la langue française : je crois cet ouvrage de 1797.

Je répondrai incessamment sur l'offre 11.^o, ainsi que sur celle de M. 12.^o

J'écris à 13.^o, qui s'est transporté à *Tunis* [Boulogne] pour y arranger 14.^o par cette 15.^o, que c'est par vous et *Julienne* que doit être arrangée cette 16.^o, sur laquelle *Paul* [Hyde], *Ferrand* et *Julienne* ont reçu des 17.^o postérieures à celles qui avaient été données à 18.^o

Chiffres accompagnant la note précédente.

N.^{os}

1. d15, l30, b29, l41.
2. a22, V44.
3. p24, c21, e32, b37, b13, b8, K49, a30.
4. c41, d10, h25, b7.
5. R18, A26, d22, a40, c31.

6.

6. q32, a17, g43, K29, K43.
7. P40.
8. N58, d15, l30, b29, l41, a22, b29, f29,
m10.
9. B18, B6, d25, h28.
10. g23, d25, c33, g27.
11. P14, a7, B7, B25.
12. A12, A34. . . —
13. A12, a24, B5, B7, f33, H19, c17.
14. a12, d10, b37, g27, d20, b29, a5, b29,
b6.
15. c27, H23, B13.
16. comme à 14, excepté a12:
17. c9, B18, d41, n52.
18. comme à 13.

N.° 10.

Cette lettre, par l'ordre de sa date, aurait dû être placée après le n.° 4; on n'en a point trouvé le duplicata déchiffré: elle est accompagnée de sa note chiffrée.

5 Janvier 1800. N.° 3.

ASSURÉMENT le *Grand Alcandre* [Mallet ou Wickham] a maintenant perdu le droit de se dire abandonné, puisqu'il résulte des 1.° qui viennent d'être faites pour aller à 2.° et lui 3.°, les 4.° dont il peut avoir besoin, qu'il ne s'est trouvé personne pour recevoir ces 5.°, qui ont été conduits dans le même lieu où sont 6.° *Louis* et son 7.° Je ne dissimulerai point à *Alcandre* que l'impossibilité où il s'est vraisemblablement trouvé de pouvoir envoyer dans le lieu dont on vient de parler, va peut-être empêcher, au moins ai-je lieu de le penser, qu'on 8.° de nouveau les 9.°, qui devaient être continuellement de 10.° sur 11.° pratiquée par 12.°,

et qu'*Alcandre* desirait qui fût toujours occupée par 13.°, qui ont conduit 14.°, et qui étaient déterminés à ne point 15.° cette 16.°, s'ils avaient pu avoir l'assurance d'y rencontrer quelqu'un de la part d'*Alcandre*. Il faut absolument que vous trouviez un moyen de me faire savoir quelles sont les 17.° que vous avez adoptées pour 18.°, entre les 19.° les 20.°, qu'il était si intéressant 21.°, et que tout doit nous engager à 22.° Je desire, ou au moins j'espère, qu'avant que cette lettre parvienne à *Alcandre*, j'aurai pu déterminer les 23.° des 24.°, à renvoyer leurs 25.° sur les 26.°, qui doivent être 27.° par le *Grand Alcandre* [Mallet ou Wickham] ou par les 28.° Je ne puis assez répéter à *Alcandre* qu'il ne tient qu'à lui 29.°, dans la plus grande 30.°, toutes 31.°, dont il peut avoir besoin ; mais en même temps il faut qu'il 32.°, d'une manière 33.° et sûre 34.° ; il veut que ces 35.° soient 36.° Ce qui se passe maintenant dans 37, où sont réunies toutes 38.° d'*Alcandre*, ne doit pas être une raison pour ne pas 39.° les objets nécessaires à *Alcandre* ; ce doit être au contraire un motif pour profiter de cette 40.°, pour qu'*Alcandre* se procure les différentes 41.° dont on vient de parler.

Chiffres accompagnant la note précédente.

N.° 3.

1. b20, g31, f26, h31, g27.
2. E18, A40.
3. d20, b37, g26.
4. K16, b11, K43.
5. K16, b11, K43.
6. f24, c20, b21, b39.
7. d10, b27, A15, A34, d19, f47.

8. A30, c31, b16, c9, A30.
9. d25, H30, l30, A30.
10. b19, b37, c23, b6.
11. A12, d22, l32, A30.
12. d17, l35, b39.
13. n58, d25, H30, l30, A40, g26, b29.
14. d17, l35, b39.
15. c19, K45, g26.
16. d22, l32, A30.
17. d19, l33, g21, b13, b39, b14, E24,
b18, b39.
18. g23, K42, g28, g23, h28.
19. d19, l31.
20. d10, f43, l37, h16, A22, q52.
21. A28, g28, f11, c15, b37.
22. A13, h25, b20, c17, b37.
23. g23, k42, g24, b18, b15, l30, b39.
24. b14, h47, f15, g26, A40, g27.
25. d25, h30, l30, g27.
26. g22, l32, A30, b39.
27. E44, g25, K51, t31, A30, g27.
28. E31, g23, b39.
29. A28, f27, g35, b37.
30. F11, K26, A5, b29, b6.
31. N58, A26, d14, b19, b39.
32. b27, h25, c10, b17.
33. d20, c21, c22, b31, b39.
34. b13, c15, E32, g37.
35. a26, d14; b19; b39, E18, A40.
36. d20, b37, g27.
37. b13, c15, E32.
38. b13, F20, A40, g27.
39. b18, b6, d25, h28.
40. b18, L27, A40, K26.
41. K16, b11, K43.

N.° II.

On n'a point trouvé le duplicata déchiffré de cette lettre.

Isa (1).

453 : 484 : qui 882 : concerne vient d'être
679. 648. 259. 259' : mon cher 65 : votre arri-
vée à 659 : ne peut être, comme vous le verrez
par ma dernière, d'une très-grande utilité. Je vous
engage donc à ne pas retarder 891 : 211. 628.

797 : la 743. 737. 615. 741. 581 : 231 : 703 :
ne doit point alarmer. Cette mesure, commandée
par d'impérieuses circonstances, ne détruit nulle-
ment leurs moyens 211 : 740 : 92. 797. 797.
681 : par la suite, c'est-à-dire, 225 : X : 530 :
au plus avec les plus grands succès, si 454 :
657 : n'est pas, comme nous avons lieu de le
croire, abandonné 628 : 452 : 83 :

En peu de mots, voici à-peu-près 454 : 626.
conférez-en avant 891 : 681. 822. 678 : 60.

Le grand 372 : 891 : 65 : Les 144. 298 : 703 :
offrent tous et sans exceptions 454 : 197. 259.
513 : 372 : 43 : 604. 144. 353 : mais ils le
veulent avec 453 : 258 : prompte et inattendue

des X Δ : 508 : 721 : qui se trouvent mainte-
nant à 246. 678. 740. 901 : depuis l'événement
209 : 400 : ils veulent donc, 1.° que cette 63 :
soit entièrement mise à sa disposition, pour que

(1) A *Isaac* [Larue].

454 : 211 . 112 . 661 . 513 puisse s'effectuer à sa volonté ; 2.^o que par avance, l'64 : nécessaire à l'entreprise, soit assuré et mis uniquement à sa disposition ; 3.^o que 249 : l'accompagne, alors ils offrent sans exagération 852 : 68 : tellement 319 . 501 . 210 . 103 : que rien ne pourra y résister. D'un autre côté, un 372 : 705 : que bien vous connaissez, et qui inspire à vous et à votre ami la plus grande confiance, offre de 455 . 863 . 678 : 43 : 523 : un 748 : plus importants. Son 626 est excellent de tout cela un moyen sûr 43 : 659 : de 211 . 742 . 678 . 344 . 557 . 367 : 454 : 373 : actuel ; mais il faut que tout coïncide : ceux 626 : 372 va être , selon toute apparence, adopté. Conférez-en avec 891 : 65 : car sa présence pourra , sous peu , être nécessaire à 602 . 682 . 737 : avant tout , 858 . 564 : le plutôt possible , et décidez 859 . 456 . 797 : à en faire autant.

Ce recueil contient encore une lettre toute chiffrée , qu'il est inutile de transcrire, et une copie en anglais de la réponse faite d'Angleterre à la lettre de *Bonaparte* au roi d'Angleterre. Cette copie est de la même main qu'une partie des pièces de ce recueil.

Signé B. J. A. CHAPTAL , EMMERY ,
- CHAMPAGNY.

NOTICES

DES PIÈCES DÉTACHÉES.

TOUTES les pièces mentionnées dans cet extrait , ont été cotées et paraphées au nombre de quarante-quatre.

Nous en avons jugé un très-grand nombre d'un intérêt trop étranger à notre mission , ou d'un sens trop énigmatique , pour que nous ayons cru devoir en faire mention.

I. Parmi les lettres particulières adressées à *Hyde*, et trouvées dans ses papiers , il en est plusieurs écrites par une femme et datées de Rouen ; les personnes mentionnées dans cette correspondance sont désignées sous les noms de *Mentor* , *Sans-Pareil* , *le Furet* , *André* , *Hercule* , *Letellier* , *Séraphine* , *l'Invariable* , *Jeanné-d'Arc* , &c.

L'auteur de la correspondance n'y est connu que sous le nom du *Petit Matelot*.

Letellier , *André* , *Sophie* , écrivent encore à *Hyde* ; et ces individus appartiennent à la même société ; les lettres sont datées de Bayeux , d'Abbeville , de Boulogne , &c.

Il résulte de l'examen de cette correspondance , dont les auteurs ne nous sont pas assez connus pour les désigner ,

1.° Que toutes les personnes dont il y est question , étaient dans le secret de *Hyde* , et lui servaient d'agens ;

2.° Que la femme connue sous le nom de *Petit Matelot* , recevait la correspondance de *Hyde* , et la faisait parvenir à sa destination.

II. Une lettre de Caen , du 13 germinal an 8 , souscrite d'une lettre *initiale* D avec paraphe , qui presse fortement le C.^{en} Hyde de se rendre dans cette ville , où l'on dit *avoir trouvé le commerce dans le meilleur état , et le desir des marchands toujours le même.*

III. Une lettre de *Guesvillers* , datée du 6 floréal , sans nom de lieu , adressée à M. *Francisqui* , dans laquelle on accuse réception de celle du 5 du même mois , par laquelle on prévenait que M. *Caron [Ratel]* était chargé en l'absence de *** de recevoir le montant qu'on a souscrit sur la maison *Hammoly* pour la somme de 1500 liv. sterling.

IV. Lettre de *Boisgirard* à *Hyde* , écrite de Strasbourg le 14 janvier , dans laquelle il accepte ses *offres obligeantes* ; mais en lui observant qu'il est militaire et attaché à un dépôt sédentaire de Strasbourg. Il demande son changement pour un des corps qui se trouvent à Paris. Il le remercie des fonds qu'il lui propose ; il lui parle de ses dettes , et lui dit :

« Je ne sais si l'emploi que vous me proposez »
 » pourra m'assurer facilement de vous rembourser :
 » elles se montent à vingt-cinq louis passés ; il me
 » serait fort agréable d'y satisfaire , d'autant que
 » je pourrais plus aisément réussir. »

Il est écrit sur cette même lettre , de la main de *Hyde* lui-même : *Envoyé le 4 pluviôse un effet de 600 francs sur le C.^{en} Menoth cadet , à Strasbourg.*

N.^e Hyde a porté *Boisgirard* , dans ses comptes , pour deux sommes reçues à diverses époques , l'une de 600 francs , la deuxième de 500.

V. Deux lettres du *comte de Bourmont* à *Hyde* (1).

(1) Ces deux lettres ont été écrites avant la pacification de

La première est datée d'Angers le 28 décembre 1799.

Il lui accuse réception de sa lettre du 26.

Il lui annonce qu'il ne lui reste presque plus d'espoir pour la pacification, lui demande des fonds, des secours, et l'invite à venir dans leurs provinces. Il lui déclare que, *s'il ne part pas pour Paris, le lendemain il sera à la tête de ses troupes, et qu'il croit débiter par des succès.*

La deuxième lettre est écrite de Saint-Denis-d'Anjou, le 17 janvier 1800.

Il annonce qu'il ne songe plus qu'aux moyens de faire la guerre; il compte sur la bonne volonté de *Hyde pour les aider.* Il assure que, *s'il avait des fusils, il aurait bientôt quinze mille hommes de plus...* Il demande des pièces de canon, des fonds pour la solde, en observant que *les déserteurs viennent par bandes.*

VI. Deux billets écrits par le comte d'Artois, et signés *Charles-Philippe.*

Le premier, daté de Londres le 12 novembre 1799, paraît avoir été écrit avec de l'encre de sympathie. Il a été trempé dans une liqueur qui l'a rendu *couleur de lie de vin.*

Il contient un ordre donné *aux chefs des royalistes des provinces de l'ouest, de se conformer à une demande de soldats bien sûrs, que le porteur du billet doit leur communiquer.*

Le deuxième renferme un ordre de M. *Ludwig,*

l'ouest : elles ne sont mentionnées dans cet extrait que pour donner une idée exacte de la nature de la correspondance de *Hyde.* Nous devons à la vérité de déclarer qu'il n'existe dans les papiers de *Hyde* aucune pièce qui puisse compromettre le C.^{en} de *Bourmont*, ni les autres chefs de l'ouest, après la pacification.

de donner au porteur du billet tous les *renseignemens* qu'il lui demandera , et de s'entendre avec lui , pour qu'il puisse à son tour recevoir toutes les informations qu'il désirera. Ce billet est daté de Londres, le 24 décembre 1799.

VII. Deux lettres de change , ensemble 10,000 liv. , tirées sur Hambourg par *Paul Berry*, à l'ordre de *Mabille* , endossées par *Hyde et compagnie* , et *Gabriel Legal et compagnie* , et protestées.

VIII. Plusieurs feuilles d'adresses à *Caen* , aux *Sables* , à *Laval* , à *Château-Gontier* , à *Mayenne* , à *la Flèche* , à *Alençon* , &c.

IX. Une lettre de *Strasbourg* , du 26 nivôse dernier , dans laquelle on écrit à *Hyde* , que son ami est arrivé à bon port ; qu'il a trouvé les troupes dans d'assez bonnes dispositions ; que la garnison de *Kell* est sur-tout dans une heureuse situation ; que son ami doit aller visiter les braves qui sont sur la rive droite. Il loue *Hyde* sur les bonnes adresses qu'il a données à son ami ; lui prédit qu'il fera ce qu'il desire , mais lui observe que la célérité est nécessaire. Il lui donne son adresse : Au C.^{en} *Louis* , chez la C.^{ne} *Arnaud* , place du *Marché* , n.^o 17.

X. Deux lettres relatives aux négociations entamées avec le ministre des relations extérieures , pour parvenir à pacifier l'ouest ; et l'annonce du refus fait par le premier Consul , de recevoir les communications , jusqu'à ce qu'on lui eût fourni une garantie qui ne lui laisse pas le moindre doute sur l'authenticité de la source , ni sur la légalité des propositions qu'on fera.

XI. Copie d'une lettre de M. *Daudigné* , député des provinces de l'ouest , écrite au premier Consul , au moment de son départ pour l'ouest , dans laquelle il cherche à lui persuader que , pour son

intérêt, celui de la France, et le repos de l'Europe, il devait remettre le Gouvernement à *cette famille malheureuse dont il lui met le sort sous les yeux.*

XII. Lettre de *Durocher*, écrite de Boulogne, le 17 frimaire, à *Neuvillie* [Hyde].

Il annonce son arrivée à Boulogne; la bonne réception qu'il a reçue du correspondant, et son prochain départ. Il recommande les parens du *Furet*; il observe qu'il est possible qu'*Honoré* [le comte d'Artois] refuse de signer le projet de lettre à *Bonaparte*, parce qu'il n'en a pas fait confiance à *Boursier* [duc de Berry].

Il se recommande à *Dubois*, à *Brunet*, &c.

Du 18, il annonce n'avoir pas pu partir le 17, et accuse réception d'une de ses lettres et des journaux. . . . Il se plaint de l'étourderie, de la précipitation et de la légèreté de *Charron* [Dutheil], qui ne met ni ordre ni économie dans les moyens de correspondance et envoi de papiers.

Il prévient que, lorsque la lettre parviendra, il sera près de son *prince*, et annonce que son hôte met quelques lignes de son écriture au bas de sa lettre, pour qu'on en prenne connaissance. L'hôte écrit qu'il est parti, et déclare *qu'il l'aime bien, parce qu'il est très-zélé pour la famille.* Il signe, *Cœur Poirier*, négociant, poste restante. Il se dit chargé de lui renvoyer la voiture dans une douzaine de jours.

XIII. Une lettre du 17 décembre, adressée au C.^{en} *Hubert*, défenseur officieux, cloître Saint-Benoît (1).

Cette lettre, signée *Bonne*, et qui paraît écrite

(1) Cette lettre a été écrite long-temps avant la pacification de l'Ouest.

par le *comte de Bourmont*, suppose une correspondance suivie. L'auteur accuse réception d'une lettre d'*Hubert*, apportée par *Martin Chevalier*; il annonce que leur position est tout-à-fait *incertaine*, et *dépend du sort de la négociation* que l'on doit commencer le 20 décembre; et ajoute que, si la paix n'a pas lieu, ils auraient eu grand tort de négliger aucun des moyens de se fortifier. Il ne doit lui renvoyer l'*express* arrivé il y a douze jours, que dans une semaine, pour pouvoir lui parler suivant ce qu'il *présuamera* devoir annoncer. Il lui recommande le porteur, le prie de l'aider en tout ce qu'il demandera comme un autre lui-même, et de vouloir bien, au besoin, se charger de lui envoyer ses lettres par des personnes bien sûres, et même de les porter lui-même.

Signé B. J. A. CHAPTAL, EMMERY,
CHAMPAGNY.

R A P P O R T

S U R

L E S N O T E S D E C O M P T A B I L I T É .

PARMI les papiers trouvés chez la veuve *Mercier*, il existe des feuilles détachées, chargées de notes écrites de la main d'*Hyde* (connu, dans la correspondance, sous les noms de *P. B.* [Paul Berry , Neuville]. Ces notes paraissent être les brouillons du compte de recette et dépense que cet agent se rendait à lui-même.

Nous transcrivons ici tout ce qui a paru mériter quelque attention, et se lier au système général. On s'est borné à copier littéralement les notes manuscrites; on a respecté les abréviations, qu'on publie telles qu'elles existent; on a conservé jusqu'à la contexture des phrases, quelque vicieuses qu'elles paraissent quelquefois. On ne s'est permis de donner des extraits que lorsque le sens ne pouvait être ni altéré ni obscurci.

Il paraît que *Hyde* ne recevait que les fonds nécessaires pour fournir aux frais de la contre-police, achat de journaux, voyages dans l'intérieur, et autres dépenses de détail.

Le nommé *Dubois* (a) paraît être un personnage plus important, jouissant auprès des princes d'un plus grand crédit, et moteur secret et principal de toute la conspiration. On demande, dans plusieurs lettres, qu'on mette des fonds considérables à sa disposition, pour profiter d'une circonstance favorable.

On accuse même la réception de ceux qui lui

(a) Le chevalier de *Coigny*.

ont été apportés de Londres par deux voyageurs, et l'on parle de ceux que *Charron* [*Dutheil* (1)], s'est chargé d'expédier par Hambourg; mais on n'a trouvé aucun détail ni sur les sommes ni sur l'emploi.

ART. I.^{er}

RECETTE.

Feuille n.º 1.

Sur une feuille, grand papier, cotée n.º 1, écrite par *Hyde* lui-même, celui-ci déclare avoir reçu les sommes suivantes :

- | | | |
|--|-----|-----------------|
| 1.º De M. <i>Ratel</i> (2) | 500 | guinées. |
| 2.º Du même | 282 | $\frac{1}{4}$. |
| 3.º De M. ^{me} <i>Betnière</i> , le 10 janvier. | 100 | louis. |

Feuille n.º 2.

Sur une demi-feuille de papier, cotée n.º 2, *Hyde* a porté un second état de diverses sommes reçues. Cet état ne paraît être que la répétition de ce qui est noté sur la première feuille, avec les additions suivantes :

- | | | |
|--|--------|------|
| 1.º Reçu de <i>Dandi</i> | 5,640 | liv. |
| 2.º De M. <i>Dub</i> , par <i>Hector</i> | 1,200. | |
| 3.º De M. <i>Dubois</i> | 6,000. | |
| 4.º <i>Idem</i> en billets de 500 livres | 4,000. | |
| 5.º <i>Idem</i> de M. <i>Dutheil</i> , par <i>Vaux-</i>
<i>noir</i> | 1,200. | |
| 7.º De <i>Labbé</i> , d'une part, pour
solde de troupes | 1,200. | |

(1) Agent de *Louis XVIII*, près le Gouvernement britannique.

(2) *Ratel* est connu, dans la correspondance, sous le nom de *Caron*. Sur la feuille n.º 1, le mot *Ratel* est mal effacé en deux endroits, et on a mis, par-dessus le mot effacé, celui de *Caroa*.

Feuille n.º 3.

La feuille n.º 3 porte encore en recette :

- | | | |
|-----|--|--------|
| 1.º | Reçu du <i>Fermier</i> | 2,400. |
| 2.º | De <i>Caron</i> , le 14 germinal, un
billet | 3,000. |
| 3.º | De <i>M. Dubois</i> , partant pour
Versailles, le 13 germinal . . . | 240. |

Feuille n.º 4.

La feuille cotée n.º 4, fait mention d'une somme de 3,000 liv., fournie par *M. God*.

Il résulte de la correspondance, que le *Grand Alcandre* (nom sous lequel on paraît cacher un agent anglais revêtu de grands pouvoirs), donne beaucoup d'argent pour l'ouest.

Cet agent paraît être *Wickam* ou *Mallet*; il est même probable que ce dernier n'est qu'un nom sous lequel le premier est désigné.

La feuille cotée n.º 10, renferme un ordre écrit de la main de *Dutheil*, signé *Robert*, adressé au *Grand Alcandre*, pour qu'il compte cent louis à *M. Renneville*, avec indication de se prévaloir sur lui, ou de se rembourser par les fonds qui seront mis à sa disposition.

Dans la correspondance, le même *Dutheil* annonce à *Hyde* l'envoi de 1,000 louis.

ART. II.

DÉPENSE.

Les diverses notes recueillies chez la veuve *Mercier*, donnent un état de dépense, écrit de la main d'*Hyde* et porté sur divers brouillons de papier, d'où il résulte que,

Feuille n.º 1.º

1.º Sur les 500 guinées que *Ratel* a comptées à *Hyde*, celui-ci en a donné,

A M. *Dubois* (a) 250 guinées.
 A M. *Marchand* (b) 250.

2.° Sur les 282 guinées qu'*Hyde* a reçues du même, il en donne;

1.° A l'officier de M. de *Bourmont* . . . 250 guinées,
 2.° A M. *Marchand* [du Perrou], pour achat de la liste générale des espions de police (c) 29.

3.° La distribution des 100 louis fournis par M.^{me} *Brunet*, s'est faite de la manière suivante :

1.° A M. *Vauxnoir*, le 11 janvier, partant pour les îles Marcou 32 louis.
 2.° A M. *Mi.*, partant pour Augsbourg . . 50.
 3.° A M.^{me} *Dossonville*, à-compte sur le billet de M. *Windham* 4.

Feuille n.° 4.

4.° Sur les 235 louis fournis par M. *Dandi*, il a été donné,

1.° A *Hebert* 190 louis.
 2.° A M.^{me} *Will* 15.
 3.° A M. *Hect* 30.

5.° Sur les 4000 liv. fournies par *Dubois* (a), on a donné,

1.° A *Joubert* (d), en trois fois et sur reçus. 2,450^l.
 2.° A B. *Girard* [Boisgirard] 500.
 3.° A M. *Lepetit*, à-compte 250.
 4.° A M. de *Vienne* 400^l.
 L'imprim. 100 } 500.
 5.° A l'homme de M. *Dubois* (a) 50.
 6.° Pour un passe-port à *Dubuisson* 132.
 7.° A M.^{me} *Dossonville*, pour secours . . . 100.

(a) Le chevalier de *Coigny*.

(b) *Duperou*, chargé de la contre-police.

(c) Cette liste écrite de la main de *Duperou* s'est trouvée dans les papiers.

(d) *Magardel*; celui qui commandait la petite armée formée dans Paris. Voyez page 82.

6.° Sur une somme de 150 louis, reçue de *Dubois (a)*, du 9 au 20 pluviôse, et une de 1,500^l. reçue le 13 pluviôse, en trois billets de caisse, il donne,

A M. <i>Ferrand</i> , en partant.....	36 louis.
A <i>Mich. l'aîné</i> , pour journ.....	25.
A <i>Joubert (b)</i> , suivant reçu.....	4.
A <i>idem</i> , suivant reçu.....	20.
A l'homme de M. <i>Dub</i>	2.
A M. <i>Gauth.</i> , pour achat de j., du 15 pluviôse.....	1.
A <i>March. (c)</i> , du 4 février.....	30.
A 3 Off., à 3 L. M. de B.....	10.
A <i>Ferrand</i> , en partant.....	14.
A M. <i>Lami</i> , pour timbre ou B.....	17.

Sur la même feuille il est question de

200 louis à *Vaux*.

215 à M. *B*.

Feuille n.° 5.

Sur la feuille n.° 5 on porte comme objet de dépense,...

1.° A <i>Georges</i> , pour se rendre à Nantes.	2,400 ^l .
2.° Aux prisonniers de Versailles.....	240.
3.° A M. ^{me} <i>Louise Preté</i>	500.
4.° A <i>Joubert (b)</i> , le 13 germinal.....	144.

Feuille n.° 6.

Cette feuille, écrite sur deux pages, contient des redites, et présente de nouveau les dépenses suivantes,

1.° A M. <i>Boisgirard</i>	600 ^l .
2.° A M. de <i>Vienne</i> , et pour l'impr. des comptes de M. <i>Bour</i> , remis en partant, à la porte de M. ^{me} <i>Louis</i>	500.

(a) Le chevalier de *Coigny*.

(b) *Magardel*.

(c) *Duperou*.

3. ^o	A <i>Mich</i> , rédacteur, pour ouvrages périod.	600.
4. ^o	A <i>Marchand (a)</i>	720.
5. ^o	A trois Officiers.....	240.
6. ^o	A M. <i>Lami</i> , pour les timbres des sect. et bureau cent. (b).....	425.
7. ^o	Pour armes remises aux compagnons....	300.
8. ^o	A madame <i>William</i>	600.
9. ^o	A M. ^{ts} de <i>Buss</i> et autres.....	225.
10. ^o	Pour drap mortuaire et autres qui....	280.
11. ^o	A M. <i>Der.</i> pour M. <i>Bourmont</i> , suivant pièces, environ.....	16,000.
12. ^o	Pour frais d'impression des événemens précurseurs du récit de la mort de <i>Frotté</i> , achat de pièces suivant bordereau....	1,000.
13. ^o	Pour paiement de sabres déposés par M. de <i>Bourmont</i> , suiv. fact.....	330.
14. ^o	Malle retirée et effets d' <i>Armand</i> et <i>Isaac</i> (Lar....) (c).....	96.
15. ^o	Pour les chevaux, suivant notes et reçus.	343.
16. ^o	Pour appointemens, suivant le reçu....	150.
17. ^o	A M. <i>Lepetit</i> et <i>Chaud</i> , d'ancien....	250.
18. ^o	Au dernier partant pour Caen.....	144.
19. ^o	A M. <i>Desbross</i> , pour <i>idem</i>	240.
20. ^o	A M. <i>Chaperon</i> , suivant reçu de M. <i>Bourmont</i>	144.
21. ^o	A <i>Isaac (c)</i> , d'ancien.....	360.
22. ^o	Aux prisonniers de Versailles.....	240.

Feuille N.^o 7.

Cette feuille, écrite de la main de *Marchand* [Duperou], contient l'état de la somme de 6,200^l, reçue de M. *Neuvillie* [Hyde]; et de son emploi.

1. ^o	Rendu à M. <i>Neuvillie</i>	4,800 ^l .
2. ^o	Pour 12 abonnemens à <i>l'Aristarque</i> ..	180.
3. ^o	Pour le service de la contre-police pendant 15 jours, à raison de cent louis par mois..	1,200.

(a) *Duperou*.

(b) Dont on se servait pour les faux passe-ports et les fausses cartes.

(c) *Larue*.

Feuille n.º 8.

La feuille n.º 8 renferme un état circonstancié de la dépense de 6,200 liv., parmi les divers objets on extrait les suivans :

1.º Payé pour 23 cachets, dont plusieurs remis à M. ^{rs} <i>Alca, Bon, &c.</i>	350 ^l
2.º Pour somme due pour impression du manifeste de <i>Condé</i> et autres broch.	120.
3.º A M. <i>Marchand</i> [Dupérou], pour remise à <i>l'Aristarque</i> , suivant pièce.	220.
4.º A M. <i>Le 2</i> , pour impr. du Testament.	300.
5.º A M. <i>Hebert</i> , à compte, pour envoi d'offici. . . à M. de <i>Bourmont</i>	144.
6.º A M. <i>François Lor.</i>	72.
7.º Diverses sommes pour achat de brochures, emportées par M. <i>Devauxnoir</i> , telles que les <i>Mémoires des révolutions de l'Ouest</i> ; les <i>Causes des proscrits</i> ; <i>l'Esprit et le vœu des Français</i> ; les <i>Causes secrètes de la Révolution</i> ; <i>l'État de la marine en 1789, &c.</i>	

Feuille N.º 9.

La feuille 9 porte trois reçus de *Joubert* (connu sous le faux nom de *Magardel*, dans quelques lettres). Le reçu est fait et signé par *Joubert*, les sommes sont fournies au nom de *Durand* [le Ministère anglais].

Les autres feuilles ne contiennent que des reçus pour abonnemens à des journaux, ou des reçus souscrits par des particuliers désignés ci-dessus, tels que *Chaperon, Dossonville, &c.*

Les abonnemens aux journaux étaient faits par *Durocher, Contat*, ou veuve *Guillaume*.

Signé B. J. A. CHAPTAL, EMMERY, CHAMPAGNY,

NOTICES

DES PASSE-PORTS, CONGÉS, CARTES DE SÛRETÉ.

IL nous a été présenté cinquante-sept feuilles saisies chez la veuve *Mercier*, et contenant ce qui suit :

- 1.° Quarante-neuf passe-ports imprimés, pour l'intérieur, ou pour les pays étrangers;
- 2.° Un seul passe-port manuscrit;
- 3.° Une feuille de renseignemens prise au bureau des renseignemens du ministère de la marine, et une du bureau de consultation du même ministère;
- 4.° Une feuille en blanc, et imprimée, pour congé absolu, avec deux timbres, l'un de l'administration du régiment, l'autre du général en chef, sans signature;
- 5.° Une feuille de *Rapport au Directoire exécutif* par le ministre de la guerre;
- 6.° Des cartes de sûreté, avec le timbre du sixième arrondissement.

Après avoir coté et paraphé ces cinquante-sept feuilles, nous les avons soumises à un examen particulier, dont voici le résultat :

1.° Il existe dix-neuf passe-ports imprimés, avec désignations et signalemens en blanc, portant deux timbres; l'un, *Administration municipale de Fécamp*; l'autre, *Département de la Seine-Inférieure*; et revêtus des trois signatures: *Fouray*, sous les mots *les administrateurs*; *Boux*, au-dessus du mot *secrétaire*; et *Banse*, sous les mots *Vu par le commissaire du Gouvernement*.

2.° Vingt-trois passe-ports imprimés, avec dési-

gnations et signalemens en blanc , portant trois timbres ; l'un , *Département de la Seine* ; le second , *Administration municipale de Paris , quatrième arrondissement* ; le troisième , *Bureau central de Paris*.

De ces passe-ports , il en est six qui ne sont revêtus d'aucune signature ;

Un seul qui porte le *visa* du bureau central , signé *Léger* ; et un seul qui , outre le *visa* du bureau central , porte encore la signature de *Pannequin* , par-dessus les mots *secrétaire en chef* ;

Un autre qui , outre les deux signatures ci-dessus , porte celle de *Brulard* (commissaire par *interim* , près le quatrième arrondissement).

Toutes les autres feuilles de passe-ports contiennent les signatures de *Moussard* , sous les mots *les administrateurs municipaux* , outre les trois signatures ci-dessus.

Nota. Ces signatures ont été reconnues fausses , et les timbres contrefaits.

3.° Un passe-port du dixième arrondissement , délivré à *Pierre-Arnaud Labriffe* , rue des Marais , n.° 22 , sur l'attestation des C.^{ens} *Muzy* et *Labouche* ; signé des administrateurs *Bennet* et *Toulon* , et visé au bureau central , le 14 floréal an 7. Ce passe-port est délivré pour Reims , département de la *Marne* ; il a été visé à *Arcis-sur-Aube* , les 15 messidor an 7 et 8 nivôse an 8.

4.° Deux passe-ports de l'administration municipale de Rouen , avec le timbre du département de la Seine-Inférieure , signé *Langlois* , administrateur municipal , et *Luquet* , secrétaire en chef ; revêtus de la griffe du commissaire du Gouvernement , le C.^{en} *Caudron*.

5.° Un passe-port manuscrit de la commune

d'*Eu*, département de la Seine-Inférieure ; revêtu du timbre du département et de celui de la commune d'*Eu*, délivré à *Pierre Troche*, horloger, allant à Paris ; signé du pétitionnaire ; de *Poirée*, administrateur ; du secrétaire, et du commissaire *De-lauchy*.

6.° Quatre passè-ports pour l'étranger, dont deux en blanc, sans désignation ni signature ; et deux avec les signatures des administrateurs *Joubert*, *Picard* et *Trevilliers* ; certifiés par le secrétaire *Houdeyer*, et visés par le commissaire du Gouvernement ; inscrits fol. 80, n.° 1950, et portant sur le timbre en lozange, *Département de la Seine*. Les signatures de l'un de ces derniers sont esquissées au crayon.

7.° Trois cartes de sûreté en blanc, signées *Moussard*, président, et *Pannequin*, secrétaire ; revêtues du timbre du sixième arrondissement.

Signé J. B. A. CHAPTAL, EMMERY,
CHAMPAGNY.

E X T R A I T

DE LA CORRESPONDANCE DE DUPÉROU

SAISIE À CALAIS.

LE 4 prairial, *Dupérou* venant de Douvres, débarqua à Calais. Il y fut arrêté le même jour, s'évada le 6, et ne fut repris que le 24.

Dans l'intervalle il écrivit onze lettres que le ministre de la police fit saisir dans un dépôt où elles étaient cachées à Calais.

Sept de ces lettres étaient écrites à des personnes demeurant en France : à la femme *Chalamet*, l'amie de *Dupérou* ; au petit *Charles*, son jeune frère ; à son père, à sa mère ; au C.^{en} *Quadrille*, sculpteur, rue de l'Université ; à un inconnu désigné par le titre d'ami commun, et à un notaire. Les lettres sont datées des 9, 10, 11, 13 et 15 prairial.

Dupérou y rend compte de son arrestation et de son évasion. Il annonce à la femme *Chalamet* l'intention où il est de revenir à Paris et de s'y loger chez la femme dans la maison de laquelle sont ses papiers. Il faut que l'ami commun de *Dupérou* et de cette femme, qui est en même temps leur proche voisin, engage l'autre ami de la rue de l'Université à passer chez cette brave femme, afin de lui dire de tenir prêt son premier.

Il demande pardon à son père de lui avoir fait un secret de son départ et de ses affaires particulières. « J'ai craint de vous compromettre. D'ailleurs vous aimez la forme républicaine, et moi je ne l'aime guère..... Cependant je suis loin de

détester le général *Bonap.* ; au contraire je l'estime et je le respecte : je dis plus , je le servirais si j'étais sûr que mes services ne fussent pas repoussés. . . . Je ferai une démarche auprès du premier Consul ; je lui parlerai le langage de la franchise. . . . Je lui engagerai ma parole d'honneur que loin de traverser son gouvernement , je me ferais un devoir de le servir dans le cas où il accueillerait la démarche loyale que je ferais à son égard. »

Dupérou envoie de l'or à sa mère , parce qu'il sait qu'elle aime ce métal. Il lui confie que le voyage qu'il avait entrepris n'avait d'autre but que de se séparer entièrement des autres messieurs avec lesquels il travaillait , *qui n'étaient que de petits intrigans et de misérables calomniateurs. Il a rompu entièrement avec cette classe d'individus. A l'avenir , s'il se mêle encore des affaires , ce sera seul , sans autre collaborateur qu'un ami. . .* « Si je m'apercevais que les
« poursuites se poussassent contre moi avec acharne-
« ment , alors je prendrais le parti de retourner
» dans le pays d'où je viens (en Angleterre).
» Aujourd'hui , j'y trouverais des ressources pécu-
» niaires et un asile honorable. A cet égard je suis
» dans la situation la plus favorisée. »

Dans sa lettre à l'ami commun , on voit que *Dupérou* le destine à être son collaborateur. « Je
» suis en lieu de sûreté ; mais il importe au dévelop-
» pement de notre commerce que je me rende
» promptement auprès de vous. Nos affaires vont
» bien et sont dans le meilleur état possible ; cepen-
» dant les bénéfices sont restés bien en deçà des
» calculs de nos associés , ou plutôt il n'y a point
» eu de bénéfices du tout , par la raison que trois
» jours avant mon arrivée , on avait reçu d'Alle-

» imagine les copies des principaux manuscrits dont
 » j'offrais la vente. On s'est borné à me faire un
 » présent particulier. . . . Avant mon arrivée, tout
 » était disposé pour entamer avec moi des relations
 » particulières. Une des premières maisons m'avait
 » écrit une lettre, et, pour me la faire parvenir,
 » avait prié un homme récemment mort (peut-être
 » *Mallet-Dupan*) de donner l'adresse de notre ami
 » de la rue de l'Université, avec lequel on me savait
 » en étroites liaisons.

» Je n'ai point conclu de traité définitif. J'aurais
 » pu conclure à raison de 1000 liv. par mois;
 » mais j'ai vu qu'il nous serait aisé de réaliser dans
 » des temps ordinaires jusqu'à 2000 liv. par mois.
 » Je le répète, mon ami, nous ferons d'excellentes
 » affaires.

» S'il y avait de nouvelles productions très-
 » intéressantes à transmettre, faites-les moi *parvenir*,
 » parce que j'aurai des moyens de les faire arriver
 » à leur destination. Mais dans ce cas, il faudrait
 » que j'eusse de l'encre bleue. . . . Vous me ferez
 » connaître, en même temps, le prix qu'on y
 » attache. . . . Nous sommes à même d'établir un
 » traité durable, si nous mettons de la modération
 » dans nos demandes».

Un long *post-scriptum*, daté du 13 prairial,
 était joint à la lettre du 10, et renferme quelques
 détails de plus.

« A mon arrivée sur terre étrangère (sans doute
 » à Douvre) je dépêche un courrier à mon correspon-
 » dant pour lui exposer les motifs de mon voyage.
 » Au bout de seize heures le courrier apporta l'ordre
 » de me laisser partir (apparemment pour Londres).
 » Les deux premiers jours, je fus occupé avec mon
 » correspondant à mettre tous les papiers en règle.

» Ils sont réunis. Aussitôt mon correspondant
» m'annonce qu'il a reçu ordre de me conduire
» chez une des principales maisons de commerce
» (un ministre). Pendant deux heures j'ai été à
» débattre les intérêts de notre maison, et à faire
» valoir, par les manuscrits dont j'étais porteur,
» la bonté et la célérité de nos expéditions. Le
» chef de la maison (le ministre anglais) m'a dit
» en propres termes, qu'il voyait bien que je n'en
» imposais pas, mais que j'étais venu de trois jours
» plus tard, attendu que les principaux manuscrits
» avaient été envoyés de Vienne, et qu'à raison
» des autres objets, on avait eu connaissance du
» plus ou du moins; que très-certainement, si je
» fusse arrivé trois jours plutôt, j'aurais eu des
» titres particuliers à la reconnaissance de leur
» maison de commerce, et que j'aurais pu obtenir
» toutes les indemnités que j'aurais pu désirer et
» espérer; mais que cela n'étant point le cas, on
» se bornait, pour le moment, à me faire d'une
» part un présent convenable (il a été de 500 liv.
» sterling), pour m'indemniser de mes frais de
» voyages, et des dangers que j'ai courus; et de
» l'autre, à aviser aux moyens d'établir une corres-
» pondance régulière, vu que les objets de littéra-
» ture (ou plutôt de politique) dont j'étais porteur,
» prouvaient que je pouvais devancer tous les
» autres libraires (espions et agens de l'étranger en
» France), dans l'envoi des nouvelles produc-
» tions. »

Il paraît que *Dupérou* demandait l'assurance d'une rente qu'on lui refusa, non pour économiser, mais parce qu'on avait l'expérience que ceux avec lesquels on avait pris des engagements stables, s'étaient refroidis à la suite. On l'engagea à bien servir, à

transmettre de nouvelles productions, et à en abandonner la taxation aux acheteurs, connus pour ne pas lésiner dans ces sortes de marchés. *Dupérou*, craignant que cette manière de traiter ne vînt à le rendre suspect à ses associés, on accorda que l'un d'eux pourrait venir s'assurer par lui-même de la vérité; mais que si *sa moralité politique* n'était pas garantie par *Dupérou*, on prierait le messenger de ne pas sortir de sa chambre en ville.

» Je ne dissimule pas (disait *Dupérou* à l'ami
 » commun) que je suis vivement affecté, je
 » dirais même indigné, de la conduite que tes
 » associés tiennent à mon égard. Vous m'aban-
 » donnez, me laissant sans moyens d'évasion,
 » sans passe-port, sans aucune ressource promise
 » lors de mon départ. » Cela n'empêche pas qu'en
 terminant, *Dupérou* recommande de lui faire
 passer dans sa retraite les nouvelles à transmettre,
 et le prix qu'on y attache, et sur-tout de lui
 procurer de l'encre bleue. Il promet de conduire
 la correspondance du lieu de sa retraite.

Quatre autres lettres, toutes datées du 9 juin 1800, correspondant au 20 prairial, étaient destinées pour ses amis d'Angleterre: l'une, signée *Martin*, pour *Henri Stow*, écuyer, n'a rien de remarquable, non plus que celle adressée à *M. Legros*, que *Dupérou* prie de faire agréer ses complimens bien sincères au respectable général *Chesneau*.

On ne voit pas pour qui était celle qui commence par *Mon cher monsieur*, qui renferme de longs détails sur l'arrestation et l'évasion de *Dupérou*. On y trouve les passages qui suivent:

Obligé de fuir et de se cacher, *Dupérou* dit:
 « Cependant je suis à même de réaliser l'objet de

» tous mes vœux , et tout suivra son cours naturel ,
 » c'est - à - dire que tout ira au mieux. Mon
 » plan est formé , et mes batteries commenceront
 » à jouer sous peu. Je suis secondé par des amis
 » de cœur , et à qui aucun sacrifice ne coûte.
 » N'ayant pu encore me procurer mon chiffre ,
 » je ne puis ni ne dois vous parler plus clairement.
 » J'attends mon chiffre d'un moment à l'autre.

» Je sais quel est le projet de la police : si elle
 » parvenait à se saisir de moi , elle commencerait
 » avec éclat la procédure ; et *Piet* , ex-député , et
 » moi , nous serions ou fusillés ou condamnés à la
 » déportation. Quant à moi , j'espère que je serai
 » assez heureux pour tromper sa surveillance ; et ,
 » à cet égard , j'ai un grand avantage , car je
 » connais la plupart des ruses de la police , et
 » alors ruse contre ruse. »

Cependant s'il était déporté , *Dupérou* prie son Anglais de faire en sorte qu'il soit arraché du lieu de son exil ; s'il meurt , il lui recommande sa famille , spécialement sa mère.

Il parle ensuite de l'entrée de *Bonaparte* à Milan , et voici quels conseils il donne : « Ne vous effrayez
 » pas ; tenez ferme ; faites une descente dans le midi
 » de la France : le midi est en pleine insurrection ;
 » les grandes villes , Marseille , Toulouse , n'at-
 » tendent que la présence de quelques corps
 » d'armée. N'oubliez pas que l'armée de *Bona-*
 » *parte* , sans le traité de Campo-Formio , aurait
 » été détruite. Ne vous effarouchez pas de ce
 » premier succès ; il n'est et ne sera qu'éphémère ,
 » si les Autrichiens ont le bon esprit de ne pas
 » faiblir. L'armée de *Bonaparte* , forte de 35 à 40
 » mille hommes , est principalement composée de
 » conscrits qui ne soupirent qu'après le moment

» de la désertion. Nous ne sommes plus au commen-
 » cement de la révolution, où les Français, en par-
 » tie, se battaient pour des opinions; aujourd'hui
 » on se bat en France à son corps défendant, c'est-
 » à-dire, contre son gré. Encore une fois ne vous
 » effarouchez pas, la victoire vous restera en dépit
 » des augures contraires; tenez ferme et *Bonaparte*
 » est perdu. Ne transigez pas avec cet homme,
 » autrement vous sanctifiez pour ainsi dire les
 » crimes de la révolution, et vous légitimez le
 » règne de l'usurpation. Croyez un homme qui
 » n'a point intérêt à vous tromper: la France en-
 » tière gémit sous le joug qui l'opprime. Présentez-
 » vous en force sur quelque partie de la France,
 » et notamment dans les provinces méridionales;
 » et vous couperez les communications de l'armée
 » de réserve, et vous détacherez le tiers de la France
 » de l'oppression militaire. Mais ne différez pas vos
 » attaques; opposez à la tactique de *Bonaparte* la
 » même tactique, c'est-à-dire, agissez avec beau-
 » coup de célérité. Dans la guerre actuelle il faut
 » de la célérité, toujours de la célérité, et rien
 » que de la célérité. Je pourrais écrire des volumes
 » pour prouver la nécessité de pousser les opéra-
 » tions de la guerre avec la dernière vigueur.»

Enfin, la lettre d'où ce passage est extrait, prouve que la quatrième était pour un Anglais nommé *Snem*. Dans la quatrième lettre se retrouve la longue histoire de l'évasion de *Dupérou*. Il fait beaucoup valoir l'acharnement avec lequel il est poursuivi; il servira sans doute de réponse aux mensonges et aux calomnies de ceux qui l'ont desservi auprès de *Snem*.

Il lui transmet les noms de quelques personnes arrêtées à son occasion; il raconte que l'ordre de

suspendre les opérations de la contre-police étant arrivé, ceux qui la servaient n'ayant plus de solde à espérer, le mécontentement s'est emparé d'eux; qu'après la saisie de ses papiers, le dépit et la crainte agissant sur *Clément*, officier de paix, l'ont disposé à des révélations; que l'arrestation de *Maillefer* en avait été la suite; que celui-ci avait fait quelques aveux; que cependant il avait été mis en liberté, ainsi que *Clément*: ce qui prouve, d'un côté, que si on n'avait pas commis l'indiscrétion de garder les papiers de la contre-police, de l'autre que si l'on eût fait quelques légers sacrifices en faveur de quelques individus qui la servaient, on eût épargné de grands malheurs à la cause; car c'est moins notre persécution que je regrette dans cette malheureuse affaire que les aveux partiels des personnes arrêtées, aveux qui conduisent à des révélations plus ou moins importantes. *Dupérou* finit par donner à *Snem* cet avis: « Les côtes aux environs de Boulogne sont gardées » de près; ainsi soyez sur vos gardes pour ceux » que vous enverrez. »

CORRESPONDANCE DE *DUPÉROU*

SAISIE À GRENELLE.

DUPÉROU, auteur des lettres suivantes, a été un des principaux auteurs de la conspiration découverte en floréal dernier; il y a rempli le rôle important de chef de la contre-police établie par les agens royalistes. Cette correspondance, fruit de ses loisirs et de sa bonne volonté, avait été par lui cachée dans une ferme de Grenelle, et c'est-là qu'on en a fait la découverte.

Elle consiste dans une suite de lettres par lui écrites à des dates très-rapprochées (la première est du 27 août 1799) : il les adressait à Londres, probablement à un individu revêtu de la confiance des princes. Dans ces lettres, il développe ses idées sur la faiblesse du gouvernement qui existait alors ; sur la probabilité de sa prochaine destruction ; sur les moyens de l'accélérer, et de la faire tourner au profit de la cause du roi ; il rend compte de toutes les circonstances dont il croit qu'on peut tirer parti, et des hommes qu'on peut employer avec succès, et des plans qu'on doit suivre ; il trace un plan d'organisation militaire pour la commune de Paris ; enfin, il offre ses services comme écrivain, chef de police, et toujours comme agent subalterne d'une intrigue qui ne peut réussir que lorsqu'elle sera conduite par des hommes distingués par leur nom et leur caractère, tels que *M. de Barentin*, &c. Il avait fait de pareilles offres à *M. Dubois*(a), dès-lors accrédité par les princes, et d'après chef distingué de la conspiration qui s'est organisée en brumaire. *M. Dubois* (a) avait paru empressé à l'employer ; *Dupérou* hésitait de se vouer entièrement à lui, craignant que *M. Dubois* (a) n'eût pas l'entière confiance des agens du prince ; il les consulte sur le parti qu'il doit prendre, en faisant connaître qu'il aimerait mieux avoir des relations directes avec eux ou avec les agens qui doivent venir de Londres.

En écrivant ces lettres, il paraît sans titre et sans mission de l'étranger ; elles prouvent son attachement à la cause royale, ou plutôt son amour de l'intrigue et le besoin des profits qu'elle procure :

(a) Le chevalier de Coigny.

on voit que, quelque détaillés que fussent les documens que renfermaient ces lettres, on avait négligé l'auteur au point de ne pas lui répondre. Alors d'autres individus, apparemment jugés plus dignes de confiance, étaient à Londres, se concertaient avec les agens des princes; et c'était à eux (*Paul Berry (a)* et *Ferrand*) qu'était donnée la coupable mission d'attaquer le Gouvernement de la République par tous les moyens que peuvent fournir l'intrigue et la corruption. Mais cette correspondance avait donné une telle idée des talens de *Dupérou*, que, lors de l'arrivée à Paris des principaux conspirateurs, les agens de Londres leur proposèrent, à eux et à M. *Dubois (b)* leur associé, *Dupérou* pour chef de leur contre-police. Mais avant cette époque, *Dupérou*, lassé de n'avoir ni argent ni réponse, avait suspendu son officieuse correspondance. Sa dernière lettre est du 29 vendémiaire.

Tel a été le prologue, si on peut employer cette expression, de cette scène d'intrigues, bien autrement dangereuse et coupable, qui s'ouvrit en brumaire an 6, qui aurait menacé la France de convulsions nouvelles et d'affreux malheurs, si elle n'eût échoué, en grande partie, par la force et la sagesse du Gouvernement, avant même la découverte qui en fut faite en floréal dernier.

N.º 2. (c)

27 août. — Calais, 10 fructidor an 7.

APRÈS avoir éprouvé les plus sérieuses contradictions, je suis arrivé ici le 21 du courant; je

(a) *Hyde*.

(b) Le chevalier de *Coigny*.

(c) Le n.º premier manque.

réserve pour ma prochaine les détails de mon voyage. Je me serais encore borné à suivre le cours de mes observations , en m'attachant en même temps à renouer mes anciennes relations , si l'intérêt de la cause ne m'imposait l'obligation de vous faire connaître plusieurs faits d'une nature importante.

Le Gouvernement , en proie à d'assez vives alarmes au sujet des insurrections qui ont éclaté dans plusieurs provinces , vient de prendre la résolution de réorganiser une contre-chouanerie. Je dis réorganiser ; car cette mesure , comme vous vous en rappelez , a déjà été employée avec succès , dans le temps où la Convention voulut , par des négociations , mettre fin à une guerre qu'elle n'aurait pu terminer à son avantage par la force des armes. Les mêmes causes conduisant toujours aux mêmes résultats , il n'est point douteux que cette mesure se réalisant aujourd'hui , n'entraînerait pour la cause , des conséquences d'autant plus fatales , que l'expérience du passé a dû inspirer la plus grande méfiance aux habitans des campagnes : joignez à cette considération la lassitude générale et l'esprit de lâcheté auquel elle a donné naissance ; et vous serez sans doute convaincu que le découragement , s'il est général , doit même être assez considérable.

Le général *Simon* , que le Directoire a envoyé dans le Maine , est investi de pleins-pouvoirs. Il doit au besoin , dans ces contrées , organiser la contre-chouanerie ; ce qui lui sera d'autant plus aisé , que , sous la Convention , il a été chargé d'une semblable mission. Des personnes qui connaissent son moral , m'ont assuré qu'il serait à acheter.

Il existe à Laval un émigré du nom de *Valois* ,

non

non encore rayé de la liste fatale. Cet individu est l'espion du Directoire. On assure également qu'une légère somme d'argent suffirait à le ramener au parti. Ne le connaissant ni directement ni indirectement, je ne saurais avoir d'opinion sur ce point ; et si on me la demandait, je dirais que des lâches de cette espèce ne sont point dignes du moindre sacrifice. Il est des mesures plus décisives à employer dans pareil cas.

Une des prisons à Paris renferme un nommé *Simon*, dont le père est maître de poste à Mélay ; cet individu qui naguère a joué un rôle assez tranchant dans la chouannerie, ne rougit pas de commettre des bassesses pour acheter sa grâce. Il vient de dénoncer à la police, les lieux souterrains et les caches qui, dans la prospérité comme dans l'adversité, servaient de retraite ou d'asile aux chefs de la chouannerie.

Tels sont les faits qui ont déterminé l'envoi de cette lettre.

Vous apprendrez, sans doute, par la lettre d'aujourd'hui, la mort du général *Joubert*, tué dans une action qui a coûté, dit-on, vingt mille hommes aux Français. On assure que *Moreau* est blessé.

Je ne vous parlerai pas de la démarche que *M. Sandos* doit avoir faite au Directoire, et en vertu de laquelle il aurait menacé de la guerre dans le cas où les Français ne consentiraient point au rétablissement de la monarchie. Je ne vous entretiens point de cette particularité ; d'abord, parce que je n'y ajoute point foi, et ensuite, parce que vos correspondans vous en auront déjà donné connaissance : cependant, des personnes qui se prétendent bien instruites, assurent que ce

fut à la suite de la notification de l'ambassadeur prussien, que *Sieyes* a fait partir une circulaire pour une cinquantaine de députés, les invitant de se rendre au Luxembourg, à l'effet de soumettre un objet important à la discussion. Après leur avoir représenté l'état critique des choses, l'absence de toute confiance, le déficit considérable, la nullité des ressources pécuniaires, la haine produite par les lois sur les otages et l'emprunt forcé, les insurrections qui ont éclaté et celles qui s'annoncent, les défaites des armées républicaines, le découragement général, le refus des conscrits à marcher, la désertion d'un grand nombre de soldats se rendant dans l'intérieur ou fuyant à l'étranger; *Sieyes*, après avoir présenté un tableau déchirant pour la faction, doit avoir appelé la discussion sur la question de savoir si on résisterait à la coalition ainsi qu'à la proposition du roi de Prusse, par la force des armes, ou si on consentirait à une transaction en vertu de laquelle la sûreté des personnes et la jouissance des propriétés seraient garanties aux membres de la faction. On assure que quarante-huit de la bande auraient voté pour un accommodement.

Je regarde le tout comme une fable. La réunion a eu lieu, il est vrai; mais je pense qu'on invoquait des mesures législatives pour obtenir de l'argent. Sous peu j'aurai l'honneur de vous transmettre un état de situation. Comptez sur mon entier dévouement.

N.º 3.

Le 31 août [14 fructidor an 7] par C et N.

VOUS aurez probablement reçu ma lettre du 27 de ce mois, par laquelle je vous transmettais plu-

sieurs faits qui pouvaient vous intéresser. Je ne vous entretiendrai pas aujourd'hui de la situation des affaires; dans deux jours je vous transmettrai mon opinion. L'union des patriotes peut seule sauver la chose publique. J'ai lieu de croire qu'en dépit des augures contraires, la vraie liberté triomphera des obstacles qu'opposent à son établissement les ennemis de l'ordre social.

Envoyez-moi vos lettres à l'adresse suivante.

Vous aurez sans doute reçu, par nos correspondans de Calais, ma lettre du 10 fructidor [27 août], par laquelle, en vous transmettant plusieurs faits que je crois intéressans, je vous ai promis des détails sur mon voyage. Les détails, je vous les dois, d'autant plus qu'il importe de détruire la bonne opinion que vous avez conçue à l'égard de l'ambassadeur danois à la Haye. Le comte de *Luckner*, par des bassesses et des complaisances indignes de son caractère politique, s'attache à capter la bienveillance de l'ambassade française, et sacrifie à ce desir principes de l'honneur et ceux de son devoir: c'est par suite de sa conduite oblique qu'il s'est attiré, à la Haye, le mépris du corps diplomatique; c'est par suite de cette conduite qu'il m'a refusé un passe-port pour la France, sous le vain prétexte que je n'étais point muni d'un certificat constatant que j'étais bourgeois du Holstein.

Heureusement pour moi, le correspondant de *Philippe Haycourd* me fit aboucher avec un individu d'Anvers, dont j'obtins le passe-port pour quatre louis, à condition que je le lui renverrais. Je souscrivis au traité trop heureux de sortir du labyrinthe à ce prix. Arrivé à Anvers, même dif-

ficultés, et point moyen de m'en arracher. La personne à qui je donnai le mot d'ordre, m'accueillit avec beaucoup d'amitié (a) [mais il me déclara que les amis de M. *Duclusel* s'étaient trompés en me disant qu'il serait à même de me procurer un passe-port. Enfin, après lui avoir dépeint les dangers auxquels je resterais exposé, si, d'une manière quelconque, je ne parvenais à continuer ma route]; il m'aboucha avec *Joseph*, un excellent jeune homme, qui, pour la modique somme de deux louis, me donna son passe-port, à condition de le lui renvoyer. Il est bon de vous instruire que, rendu à Paris, je me suis trouvé dans l'impossibilité de tenir mes engagements en lui renvoyant le passe-port, attendu qu'à la barrière les voyageurs sont tenus de déposer leurs passe-ports, et de les chercher le lendemain au Bureau central. Le passe-port consacrant un autre nom que le mien, il m'a été impossible de le retirer. D'après cela, le pauvre *Joseph* se trouve dans une position très-fâcheuse; car non-seulement il est privé de sa carte de sûreté et de son passe-port, mais il pourrait encore être dénoncé à sa municipalité, par le bureau central de Paris, qui, voyant qu'il ne vient point retirer le passe-port, se doutera facilement qu'il a été joué. Si, par suite de cette circonstance, *Joseph* éprouvait le moindre désagrément, je maintiens qu'il y va de notre devoir de venir à son secours, non-seulement en assurant sa sûreté, mais en lui procurant des moyens d'existence.

Cet inconvénient n'aurait point eu lieu, si, comme vous m'avez fait l'honneur de me le dire,

(a) Ce qui se trouve entre deux crochets est *bâtonné* dans l'original.

vosre correspondant d'Amiens eût été à même de me procurer un passe-port , ce qui lui a été absolument impossible.

M. M. . . (a) m'a fait l'accueil le plus aimable : je l'ai trouvé tel que vous me l'aviez dépeint , c'est-à-dire , animé du plus entier dévouement. Je le regarde comme un homme précieux sous tous les rapports. Il jouit de la plus grande considération ; et la confiance que les honnêtes gens ont placée en lui est sans bornes. Son mariage (b) est pour lui un nouveau stimulant ; et je me suis aperçu qu'il voudrait , par des services , mériter des distinctions qui rendissent l'inégalité de sa condition moins sensible.

Pendant les trois jours que j'ai demeuré à Amiens , nous avons disserté sans réserve sur la situation des choses. J'ai même pris par écrit une série de questions concernant le physique et le moral d'Amiens et de ses environs , sur lesquelles vosre correspondant m'a donné des réponses satisfaisantes. Il m'a paru infiniment mécontent des différentes dépêches qu'il avait reçues , et en vertu desquelles il avait été autorisé à accrédi-ter des faits démentis par l'événement. D'abord on annonçait l'arrivée d'une femme chargée de remettre un million pour organiser une insurrection générale. Ensuite on promettait une descente à opérer sur cinq points différens , à la tête de laquelle se trouverait *Monsieur*. Enfin on donnait pour certain qu'il y aurait à Paris , pour le 10 août , ou pour le lendemain , un événement qui frapperait d'étonnement et la France et

(a) *Morgan* , d'Amiens. Voyez la lettre n.º 5 , page 154. Il est détenu au Temple.

(b) Il est connu sous le nom de *Morgan-Béthune* , du nom de sa femme.

l'Europe. Votre correspondant a pensé que répandre légèrement des bruits de ce genre, était compromettre essentiellement l'intérêt de la cause, en ce que l'événement ne répondant point à l'annonce, on tuait la confiance, on énervait l'énergie, et on portait le découragement dans l'âme des plus fermes appuis de l'ordre.

M. M. . . (a) m'a témoigné son déplaisir de ce que, depuis le temps qu'il sert la cause de la civilisation, on n'a pas daigné lui confier des pouvoirs qui prouvassent la confiance et l'estime des princes. Il n'ambitionne point des pouvoirs étendus ; mais il tient d'autant plus à en obtenir, qu'il ne pourrait point, dans certains cas donnés, faire tout le bien qu'il ferait s'il était muni d'un pareil titre. M'ayant déclaré qu'il allait décidément écrire pour demander des pouvoirs, je l'ai déconseillé, en observant qu'une pareille démarche pourrait être défavorablement accueillie, et que très-certainement les princes connaissaient trop bien leurs véritables intérêts, pour ne point aller d'eux-mêmes au-devant de toutes les mesures qui pouvaient ajouter à la force du parti ; qu'il serait et plus avantageux à la cause, et plus honorable pour lui, de tenir des titres quelconques de la conviction des princes, plutôt que des importunités de la partie intéressée. Cédant à mes observations, notre correspondant attendra dans un respectueux silence la décision qu'on jugera convenable de prendre à son égard.

Quant à moi, il ne m'appartient point d'émettre sur ce point mon opinion. Je me bornerai à vous dire que M. M. . . (a) est un homme qui, par ses

(a) Morgan.

moyens et ses alentours, pourra rendre les plus grands services.

Dans le cas où vous vous décideriez à faire délivrer des pouvoirs à M. M. . . (a), ils pourraient être subordonnés à la direction de la Normandie, ou, comme j'aurai l'honneur de le proposer dans mon plan, à celle de Paris.

Il m'a parlé d'un individu autrefois attaché à M. le duc d'Harcourt : cet individu, dont j'ai oublié le nom, existe aujourd'hui à Amiens, et ne paraît point jouir d'une grande confiance.

Envoyez-moi mes lettres à l'adresse suivante. (b)

N.º 5. (c)

Par Caen, 18 Fructidor an 7 [4 Septembre, mercredi].

IL m'importait de laisser écouler une quinzaine avant de vous donner mon opinion sur la situation de la France, ou plutôt sur celle de Paris, je vais aujourd'hui remplir mes engagements.

Il existe dans la capitale cinq partis bien distincts : le premier, celui des Jacobins ; le second, celui des Républicains honnêtes ; le troisième, celui des Constitutionnaires ; le quatrième, celui des Royalistes actifs ; le cinquième, celui des Royalistes passifs.

La première classe, celle des Jacobins, se subdivise encore en deux branches, savoir, en Jacobins gouvernant et Jacobins aspirant au gouvernement. Ce n'est qu'en saisissant parfaitement cette nuance

(a) Morgan.

(b) Il paraît qu'il ne plaçait cette adresse que sur l'expédition envoyée ; elle ne se trouve point sur la minute.

(c) Le n.º 4 manque.

qu'on expliquera la bizarrerie des querelles qui déchirent la fraternité. C'est ainsi qu'on se rendra compte à soi-même, comment *Fouché de Nantes*, le digne émule de *Carrier*, est parvenu, depuis son entrée au ministère, à provoquer la haine des révolutionnaires. Les deux sectes se font une guerre à outrance, laquelle ne se ralentit ou ne s'assoupit qu'en raison des dangers auxquels les expose l'attaque d'une troisième opinion.

Les Jacobins ne forment qu'une très-légère fraction des habitans de la France; mais lorsqu'on songe qu'ils ont pour eux leur audace et la pusillanimité des honnêtes gens; lorsqu'on songe qu'ils ont une organisation et que les honnêtes gens n'en ont point; lorsqu'on songe qu'ils tiennent les rênes du gouvernement; lorsqu'on songe que la force armée leur obéit; lorsqu'on songe qu'indépendamment des troupes, ils peuvent encore, en cas de besoin, réclamer non-seulement l'appui de la faction entière, mais encore celui des patriotes vomis à Paris par l'Italie et l'Allemagne, par l'Angleterre et les États-Unis; lorsqu'on songe, dis-je, à ces considérations énoncées, on ne pourra que gémir d'une douleur profonde, en voyant l'abandon et l'isolement dans lequel se trouvent ceux qu'on regarde à Paris comme les chefs de notre parti.

La seconde classe, savoir, celle des Républicains honnêtes, ne renferme dans son sein que quelques individus isolés, qui pleurent dans la retraite sur la tyrannie qui existe et la république qui s'écroule. Ces hommes se rallieront au besoin autour des principes consolateurs de la monarchie.

La troisième classe, celle des Constitutionnaires, paraît au premier abord formidable par son nombre; mais la vérité est que fort peu d'individus tiennent

au système ; encore n'est-ce que l'amour-propre et la vanité qui les attachent au char de cette doctrine. Cependant il ne faut point se dissimuler que la secte, dans certains cas donnés, attirera sous ses drapeaux non-seulement les Républicains honnêtes, mais encore les Royalistes passifs ; c'est-à-dire, ceux qui fatigués des secousses et des proscriptions révolutionnaires, se contenteront d'une monarchie telle quelle, à l'effet d'obtenir la tranquillité pour laquelle ils soupirent depuis si long-temps.

La secte elle-même se divise en deux partis ; savoir, en partisans de la dynastie légitime, et en adversaires de cette dynastie. La dernière fraction est la plus nombreuse : la raison en est simple ; en s'alliant à une maison étrangère qui formerait une branche de celle de Prusse ; la faction qui a fait et conduit la révolution, les individus qui en ont profité, trouveraient dans un semblable traité, sûreté de leurs personnes, jouissance paisible de leurs propriétés, et une part dans l'administration publique.

La quatrième classe, celle des Royalistes actifs, forme, si j'ose m'expliquer ainsi, *la minorité du royalisme*. A la vérité, la masse des Français, ou pour mieux dire, l'immense majorité veut le rétablissement de la monarchie ; mais le veut-elle activement ? voilà le point de la question. Je réponds par une distinction : dans les provinces, la plus grande partie se leverait si elle voyait un prince à sa tête ; encore est-elle découragée, d'abord par les fausses promesses dont on l'a bercée, ensuite par la non-arrivée de *Monsieur* dans les provinces de l'ouest, et enfin par l'incertitude si les puissances étrangères veulent oui ou non le démembrement de la France. A Paris, la crainte

d'être mitraillé comprimerait tout élan généreux de la part de la majorité des habitans. Mais si le royalisme actif est en minorité, il ne s'ensuit pas de là que ses efforts seraient insignifiants, si on voulait leur offrir des moyens. Mais que faire sans ressources quelconques ? Se perdre et rien de plus. Oui, je le dis avec franchise, je le dis avec confiance, si les princes, soutenus des ministres de S. M. B., remettaient des moyens convenables entre les mains de ceux qui, depuis long-temps, sont honorés de leur confiance, très-certainement la face des affaires changerait bientôt au desir de la capitale. Il y a de grandes difficultés à vaincre, mais il y a de belles choses à faire. Avec du courage, avec de la fidélité et de la persévérance, on triompherait des obstacles, si les chefs du parti étaient étayés par des secours efficaces.

La cinquième classe se compose des Royalistes passifs : ils forment la majorité, et nous appartiendront, si nous prenons les devants ; mais si les Constitutionnaires parviennent à faire adopter leur plan par la Prusse, en l'engageant à leur donner le fils du duc de Brunswick pour roi, très-certainement la plupart des individus de cette classe se rallieront autour d'une bannière qui, avec la royauté, lui permettra tranquillité intérieure et extérieure.

Tels sont les différens partis qui existent à Paris. Dans le moment actuel, une lutte nouvelle se prépare : les Jacobins voudraient chasser *Barras* et *Sieyes* du Directoire, tandis que ces derniers, aidés de *Talleyrand*, *Marescot*, &c. desireraient l'expulsion de *Moulin* et de *Gohier*. *Sieyes* et consorts, voyant la république aux abois, ont entamé avec

la Prusse des négociations , par lesquelles ils consentent à l'établissement d'une royauté constitutionnelle , dans le cas où la Prusse donnerait pour roi un prince de sa maison. C'est en vertu de ce traité , dont des personnes bien instruites garantissent l'existence , que la France consentirait, en secret , à l'évacuation de la Hollande. La mort de *Joubert* n'affecte si vivement les gouvernans , que parce qu'il devait allier le rôle de négociateur à celui de général d'armée.

Il importe , Monsieur , de détruire les projets machiavéliques de la faction. Mieux vaudrait , sans doute , un *Babeuf* à la tête du gouvernement , qu'un prince d'une maison étrangère.

J'ai surpris le secret de la faction , et je vous en dois la triste révélation. Dans le cas où les révolutionnaires auraient perdu jusqu'à l'espérance , ils ne tomberont qu'après avoir fait un massacre des honnêtes gens. Je tiens cet aveu de la bouche de *Briffetan* , renommé général à Gand , lequel me prenant , par mon costume , pour un frère et ami , convint avec moi que les cadavres des royalistes devaient servir de tombeau au républicanisme.

Briffetan était le confident de *Merlin*. D'ailleurs à l'aurore de la révolution , la faction a caressé cette arrière-pensée.

Il importe que les puissances étrangères , lors de l'entrée de leurs troupes sur les terres de France , s'expliquent clairement sur le but de la guerre. En renonçant à tout esprit de conquête , et en annonçant que bien instruites du vœu de la nation , elles ne viennent que pour l'aider à secouer le joug qui l'opprime , et à rétablir la monarchie dont elle desire le rétablissement , tout le monde se ralliera autour de leurs drapeaux , sur-tout si les

places fortes sont prises au nom du roi de France.

Il importe d'organiser à Paris une chouanerie. A demain mon opinion sur les moyens d'organisation, ainsi que sur les vues d'utilité que cette mesure présente. Je vous ferai connaître, en outre, la sphère particulière dans laquelle je crois pouvoir rendre quelques services.

Mon adresse est.

N.º 6.

17 Fructidor an 7 [Jeudi 5 septembre 1799], par Calais.

21 Fructidor an 7 [Samedi 7], par Hambourg.

QUAND je songe que les révolutionnaires, par leur audace et par les cotisations volontaires qu'ils prélèvent sur la confrairie, sont parvenus à obtenir une organisation telle, que, s'ils ne prennent l'offensive, ils tiennent au moins une défensive redoutable, je ne puis que déplorer le sort de ma patrie, en voyant que jusqu'à ce jour inclusive-ment, il n'existe pas de la part des honnêtes gens un plan semblable. Et ne croyons pas qu'il nous soit possible, sous ce rapport, de faire mieux que les Jacobins; ne croyons pas que nous serons jamais à même de suivre des erremens meilleurs que ceux adoptés par des êtres qui, depuis l'aurore de la révolution, ne vivent que de conspirations. Ouvrons les annales de cette même révolution, suivons pas à pas les démarches des frères, consultons les plans de *Babœuf*; et nous verrons que, lorsqu'ils ne conservaient pas le Gouvernement, ils le conduisaient au bord de l'abyme.

Après avoir, pendant près de trois semaines, disserté avec mes amis sur les mesures à prendre pour opposer à l'ascendant de l'anarchie une digue

convenable ; après m'être entouré des lumières de ceux avec lesquels j'ai vécu dans l'intimité pendant tout le cours de la révolution ; après m'être associé *M. de Trotouin, chef de la Vendée, le même qui a organisé l'armée de Stofflet (a)*, j'ai cru devoir m'arrêter au projet suivant, dont l'idée ne sera point neuve peut-être, mais qui, par la simplicité du rouage, serait susceptible d'un heureux développement et d'une exécution facile.

Il importe d'organiser une chouanerie au sein de la capitale : vingt hommes par section, commandés par un sergent, un lieutenant et un capitaine, offriraient un excellent moyen. Les capitaines correspondraient avec douze colonels établis dans les douze municipalités de Paris ; les colonels rendraient compte à quatre généraux qui se partageraient Paris et ses environs ; et les quatre généraux recevraient des ordres d'un commandant en chef, lequel ne pourrait agir que d'après des instructions qu'il tiendrait directement ou indirectement du principal agent ou des principaux agens du roi, à Paris. Le total de la garde s'élèverait à 1121 hommes.

La solde de cette garde, pour les volontaires, à raison de trente sous par jour chacun, monterait à. 1,440^l

48 Sergens à 2 ^l	96
48 Lieutenans à 3 ^l	144
48 Capitaines à 6 ^l	288
12 Colonels à 12 ^l	144
4 Généraux à 18 ^l	72
1 Commandant en chef à 24 ^l	24

161 h.

Total par jour.....2,208^l

(a) Voyez pages 224 et 263.

Le but général de cette organisation serait d'établir une excellente contre-police, et de faire la petite guerre en attendant l'occasion de frapper un grand coup ; et le grand coup ne devrait se donner que lorsque les deux partis existans au sein du directoire et des deux conseils, se seraient déclaré la guerre. Dans une telle situation de choses, le parti du roi aurait d'autant plus d'avantage, que non-seulement il existerait une fermentation considérable dans la masse du peuple, lequel serait plus disposé à se prononcer, mais que les Royalistes, en ménageant les apparences, trouveraient encore un point d'appui dans l'un ou l'autre des partis de l'administration publique.

Le but particulier de cette organisation serait *la destruction des chefs des révolutionnaires* ; l'embauchage et la protection des conscrits, et l'arrestation des courriers militaires ; l'enlèvement de quelques émigrés des mains de la commission militaire, à l'effet de prouver à la faction que, même dans son quartier général, elle n'est point à l'abri des défaites : et vous savez combien il est avantageux de détruire l'opinion de la force de l'ennemi. Le but serait enfin de contrecarrer, autant que faire se pourrait, les vues de la police ; de monter l'opinion en faveur du royalisme, dans tous les lieux publics, et notamment dans les carrefours et les marchés.

Mais l'organisation d'une chouanerie ne donnerait à la cause que des avantages éphémères, si le principal agent du roi, ou ses principaux agens, formant conseil, n'avaient la faculté de réclamer, à trente lieues à la ronde, l'appui des honnêtes gens ; l'étendue de pareils pouvoirs est indispensable à l'effet de grossir, dans l'occasion, le nombre des combattans. Amiens seul, d'après la

déclaration de M^r. *Mr.....* (a), offrirait cent cinquante braves ; Arras , comme me l'a assuré M. *Bacqueville*, l'ami du comte de *Cunchy*, en donnerait une cinquantaine. Il faudrait enfin que le principal agent, ou les principaux agens, eussent l'autorisation de faire faire des cotisations volontaires ou de prélever des emprunts. Ils n'auraient point besoin de faire des emprunts, attendu qu'on trouverait encore de grandes ressources dans les cotisations volontaires. Amiens et Orléans, où je suis connu, procureraient dans les 24 heures, à ces agens dûment autorisés, quinze cents louis chacun. Vous conviendrez sans doute de la nécessité d'une pareille autorisation, attendu qu'il peut survenir des contrariétés qui s'opposent à l'envoi des fonds, et que de pareilles contrariétés exposeraient fortement la cause de la civilisation.

Tel est le plan que j'avais à vous soumettre : je le crois bon ; je le crois exécutable ; je le crois susceptible d'obtenir le plus entier succès.

Quant à moi, je ne puis ni ne veux présider à son organisation, d'abord parce que la jeunesse de mon extérieur, par elle-même, n'est point calculée à inspirer une grande confiance ; ensuite, parce que j'ai pris la résolution de ne point me charger du mariement de fonds considérables : semblable à la femme de César, je ne dois pas même être soupçonné ; et enfin, parcequ'il doit exister à Paris des hommes qui, depuis le commencement de la révolution, ont été chargés de la direction des affaires. M. l'abbé *Rattel* me paraît être dans ce cas ; et comme j'ai eu l'honneur de le marquer dans ma lettre du 17 fructidor, c'est un homme à qui je crois

(a) *Morgan*, voyez les pages 154, 212 et 214.

beaucoup de courage , des lumières étendues , un dévouement sans bornes , une grande sagacité , et , ce qui vaut mieux encore dans les circonstances présentes , un jugement très-sain.

Je me ferai un devoir de marcher sous les drapeaux de ceux qui sont ou seront honorés de la confiance des princes , et si , par mon exemple , je parviens à étouffer les dangereuses rivalités existantes entre les agens respectifs des princes , je ne croirai pas avoir été un membre inutile de la grande famille.

Si vous donnez suite à ce projet , que j'ai l'honneur de vous soumettre , je remettrai à l'agent que vous m'indiquerez , la liste d'une cinquantaine d'individus sur la fidélité et le zèle desquels on pourrait compter ; je l'aboucherai en outre avec des personnes qui ont une très-grande influence dans le faubourg S.-Antoine.

D'ailleurs , il sera bon que vous me fassiez part de votre détermination au sujet de MM. *Trotouin* , *de Rostain* et *Berard* , soit que vous ayez l'intention de les employer à Paris , soit que vous les autorisiez à retourner dans la Vendée ou à se rendre à l'armée de Condé. Dans le cas où vous ne jugeriez pas leur présence utile à Paris , M. *Trotouin* en son nom et en celui de MM. de *R.....* (a) et *Berard* et autres , m'ont remis deux projets , l'un pour établir une chouannerie dans le Nivernois , Orléanois et Blaisois (b) , l'autre pour l'organiser dans le Périgord , la Saintonge et l'Angoumois. Ils s'engageraient , dans l'un et l'autre cas , à exécuter leurs plans à l'aide de 800 hommes d'infanterie et de 200 de

(a) *Rostain*.

(b) Voyez page 264 et 265.

cavalerie ; mais les dépenses préliminaires s'élevant à plus de cent mille francs , je n'ai pas cru devoir vous en parler sérieusement. D'ailleurs , les provinces doivent se sauver elles-mêmes ; le grand point consiste à remuer l'indolence parisienne.

Je réserve pour le prochain courrier , mon opinion sur la partie dans laquelle je crois pouvoir rendre des services particuliers.

Mon adresse est...

N.º 7.

Le 20 Fructidor an VII [6 Septembre 1799].

Duplicata. — Calais , et Caen.

DANS ma lettre d'hier , je vous indiquais l'organisation d'un plan qui , selon moi , serait calculé à accélérer la chute de la révolution ; dans celle d'aujourd'hui , je me réserve de vous faire connaître la partie dans laquelle je crois pouvoir rendre quelques services particuliers. La partie à laquelle je fais allusion , est celle de la bureaucratie. J'ai des moyens de me lier au Directoire avec *Moulins* et *Gohier* , ainsi qu'avec leurs secrétaires. J'ai des moyens de contracter des liaisons intimes avec cinq à six individus du ministère des relations extérieures ; j'ai des moyens d'avoir des données certaines sur le ministère de l'intérieur , à l'aide d'une personne que j'ai obligée autrefois , et qui y occupe la seconde place , savoir , celle de secrétaire général. J'ai des moyens de m'attacher des employés aux finances , ainsi qu'à la trésorerie. J'ai des moyens de m'approcher intimement de

Projent, président de la commission militaire; et à l'égard du Corps législatif, il ne dépend que de moi d'ouvrir des communications étroites avec les chefs du parti le plus républicain; savoir: *Français* (de Nantes), *Destrem*, *Briot*, *Talot*, *André*, *Laurent*, et tant d'autres.

Si mes démarches sont avouées, je ne balancerai pas à ouvrir la tranchée, en abordant des hommes dont le nom seul glace d'effroi la vertu dans les fers. Ce serait faire injure à votre sagacité, que d'énumérer ici les avantages qui résulteront pour la cause, de pareilles liaisons. Mais ce serait une erreur bien grave que celle de promettre ou d'attendre des services quelconques, si on ne mettait à ma disposition, des moyens moraux et des moyens physiques. Au nombre des premiers, je placerai l'envoi de médailles représentant la famille royale. Ces médailles, répandues avec discernement, opéreront le meilleur des effets. Sous ce rapport, je vous prie de me faire passer les moules respectifs, ainsi que la terre pour les former.

Je ne vous dirai point qu'un document servant de pouvoirs, pourrait, dans plus d'une circonstance, offrir les plus heureux résultats; lorsque les personnes qui doivent prendre la direction des affaires à Paris seront arrivées, elles examineront jusqu'à quel point les pouvoirs placés entre mes mains seraient avantageux ou non à la cause.

Dans le nombre des moyens moraux, je rangerai encore l'envoi des feuilles anglaises, ainsi que des numéros de *Mallet-du-Pan*, dont on regrette de ne pas avoir assez d'exemplaires.

L'argent appartient à la classe des moyens physiques; l'argent, comme l'observe *Beaumar-chais*, est le nerf de l'intrigue. En effet, comment

obtenir des renseignemens précis par les différens ministères, comment pénétrer dans les secrets de la faction, si on n'achète les services des uns, et si l'on ne donne des réunions, c'est-à-dire, des repas aux autres ?

Je ne spécifierai point la somme ; je me flatte que ma réputation est trop solidement établie pour donner à soupçonner que je veuille détourner, à mon avantage, des fonds qui ne doivent qu'accélérer la chute des factieux. D'ailleurs, je crois vous avoir donné, dans une circonstance mémorable, une preuve non équivoque de mon désintéressement.

Indépendamment des sommes que vous consacriez pour le bien de la cause, je vous demande la permission d'observer qu'il me faut quelques fonds pour subvenir à mes dépenses extraordinaires. Si je suis appelé à continuer mes relations avec vous, il est indispensable, non-seulement pour ma sûreté, mais pour l'intérêt de la cause, que j'aie plusieurs domiciles. De plus, il me faudra un domestique fidèle, intelligent et courageux. Et enfin, devant par la suite me porter d'un quartier dans un autre, d'une extrémité de la ville à une autre, je serai contraint à faire l'achat d'un cheval. Je ne vous parle de ces dépenses particulières que parce que je ne veux point toucher les fonds que vous seriez dans le cas de mettre à ma disposition, à moins que vous ne m'autorisiez à prélever là-dessus une somme déterminée.

Je vous prie, Monsieur, de me faire connaître, dans le plus bref délai, vos intentions à mon égard ; il m'importe d'en être instruit, afin que dans le cas où je ne pourrais pas être utile à la cause du roi, je puisse adopter un parti conforme

à mes goûts , soit en me rendant chez des amis à la campagne , soit en couvrant la carrière de la littérature.

Comptez, Monsieur , sur le plus entier dévouement de celui qui a l'honneur d'être , avec le plus respectueux attachement, votre très-obéissant serviteur.

N.º 8.

24 Fructidor an 7 [mardi 10 Septembre 1799].

Cacn.

J'AI vu *F. D. N.*, chez lequel j'ai été conduit par une personne qui lui avait donné un asile dans le temps de la réaction. Malgré la courte durée d'une visite de présentation, j'ai trouvé moyen de prendre des renseignemens précis sur la politique de la cour de Prusse. Il est faux que la Prusse ait proposé au Directoire l'établissement d'une royauté constitutionnelle ; il est faux qu'elle ait insinué le desir de placer, en ce cas, le diadème sur la tête d'un fils d'un duc de *Brunswick*. Cette idée serait sans doute mise en avant par les révolutionnaires, du moment qu'ils auraient perdu jusqu'à leur dernier retranchement, d'autant plus qu'elle ne laisse pas d'avoir des sectaires pris même hors des rangs de ce parti. Le fait est que la Prusse a proposé au Directoire une alliance offensive et défensive, dans le cas où les Français, renonçant à leurs conquêtes et abandonnant jusqu'à la Belgique, rentreraient dans leurs anciennes limites. Le Directoire aurait accédé à la proposition, si la Prusse avait consenti à laisser la Belgique entre les mains de la France.

Les renseignemens que j'ai recueillis dans les bureaux des affaires étrangères, confirmeraient cette version. Toutes les dépêches adressées à l'ambassadeur français à Berlin, lui prescrivent de présenter à la Prusse le tableau des avantages qui résulteraient pour les deux puissances, de l'établissement d'une alliance offensive et défensive; de faire sentir l'impossibilité de renoncer à la Belgique, attendu que l'équilibre politique, rompu par le partage de la Pologne, resterait détruit au grand désavantage de la France, si celle-ci, par une compensation légitime et convenable, ne cherchait à conserver ce pays qui, entre ses mains, ne saurait porter ombrage à la Prusse, mais qui, rendu à l'Autriche, l'ennemie née de la maison de Brandebourg, offrirait à l'ambition de la cour de Vienne des ressources très-considérables.

Ajoutez à ces considérations la haine que la Prusse a nourrie *in petto* contre l'Autriche à l'occasion du traité de Campo-Formio, en raison de sa prise de possession de Venise; et vous verrez, M., qu'il existe des causes de jalousie difficiles à éteindre; causes dont la France ne manquera point de tirer avantage.

A l'égard de notre position intérieure, tout annonce un prochain combat entre les deux partis gouvernementaux. La motion d'ordre de *Bigonet* sur la liberté de la presse et les réunions politiques, me paraît être une déclaration de guerre. Faire évanouir l'ombre de la constitution, détruire les simulacres des pouvoirs existans, organiser sous d'autres dénominations un comité de sûreté générale et de salut public; en un mot, rétablir le système de 1793: tel est le but du parti attaquant. Ce parti est d'autant plus redoutable, qu'il est

composé, si j'ose m'exprimer ainsi, de cadets de la révolution, c'est-à-dire, d'individus qui, n'ayant point occupé les premières charges, se trouvent dans la médiocrité, et n'ont point, à l'instar de leurs aînés, des haras, des châteaux, des jardins anglais, &c. &c. &c.; et vous savez, Monsieur, que le courage de l'homme qui n'a rien, est bien plus ardent et bien autrement téméraire que celui de l'individu qui ne cherche qu'à conserver.

Il est plus qu'instant de donner une organisation à Paris. Envoyez-nous, de grâce, des hommes qui sachent et vouloir et exécuter. L'absence d'une bonne organisation dans le moment actuel, nous enlève bien des avantages; elle empêche que nous ne rallions sous nos drapeaux les conscrits, qui, sous tous les rapports, feraient d'excellens auxiliaires; elle s'oppose enfin à l'adoption de mesures dont les conséquences seraient bien fatales à la cause de la faction. Comme je l'ai dit dans une de mes précédentes, il importe d'organiser une chouannerie dans le sein de la capitale; il faut qu'indépendamment de cette garde soldée, il y ait encore une garde de volontaires prêts à se rallier au besoin au noyau dont j'ai parlé. Sur toute chose, ne perdons pas de vue que les tentatives dans l'intérieur doivent être conduites avec beaucoup de discrétion, c'est-à-dire qu'il faut renverser la R. [République] en conservant les couleurs républicaines.

Ce n'est que depuis quelques jours seulement qu'on est instruit ici du rôle que doit jouer le *nouveau Barême* (a). Le retard à connaître sa destina-

(a) Probablement *Pichegru*. Le bruit se répandit alors que l'Angleterre lui confiait une armée de débarquement.

tion est une preuve que le secret a été bien gardé. Cette nouvelle a jeté la plus vive consternation dans l'ame des gouvernans. Par l'effet contraire, elle a relevé le courage des hommes de bien.

Cette circonstance est d'autant plus favorable à la cause du roi, que les Républicains honnêtes, et la classe plus considérable des trembleurs et des indécis, vont très-certainement abandonner leur système funeste de neutralité, pour se rattacher-autour des principes régénérateurs de la monarchie. Tout m'annonce que le noyau du nouveau *Barême*, quinze jours après son apparition, sera, par suite de la désertion des conscrits et des gens de l'intérieur, plus considérable en nombre que l'armée de *Suwarow*.

Mon adresse est...

N.º 9.

25 Fructidor an 7.

LE fait suivant m'a été communiqué par l'ammi particulier de *F. de N.* dont je vous ai parlé dans ma dernière.

Dans la soirée d'hier, une députation, composée des chefs du Conseil des Cinq-cents, s'est rendue au Directoire, à l'effet d'engager *Barras* et *Sieyes* à se rattacher plus fortement à leurs collègues, en imprimant aux opérations politiques le caractère d'énergie que réclamait impérieusement la situation des choses. La démarche des Cinq-cents a été déterminée par l'ordre donné à la commission des sept, de présenter sous trois jours des mesures analogues aux circonstances.

Barras, comme à son ordinaire, a promis de ne point laisser endormir sa surveillance; une promesse

P 4

ne coûte rien. Mais on ne place aucune confiance dans les protestations d'un homme dont la politique est aussi légère que la fortune. *Sieyes*, contre son ordinaire, a beaucoup parlé; mais il n'a rompu sa taciturnité que pour entretenir la députation de lui, combien il était dégoûté des attaques lancées contre lui par les journalistes, combien il était impossible à un Gouvernement de faire le bien, lorsque les premiers magistrats étaient publiquement traînés dans la boue, &c. &c. Sa plainte a fait la plus mauvaise sensation sur l'esprit des députés, qui se sont retirés très-mécontents du résultat de leur démarche et plus mécontents encore de la petitesse d'esprit de *Sieyes*, dont on commence à se défier. (Je vous l'ai dit, et je ne cesserai de vous le répéter; tout annonce une prochaine révolution dans l'intérieur du Gouvernement. Et comme je l'ai déclaré à M. *Dubois* (a), avec lequel je n'ai point été parfaitement d'accord sur ce point, j'aime mieux que la victoire reste aux amis de *Babœuf* qu'aux partisans de *Sieyes*. Par cela seul qu'on suppose à ce grand prêtre de la révolution un système et des vues plus étendues, il importe de le culbuter; sa chute contribuera essentiellement à inspirer du dégoût à la secte des philosophistes. Quant aux révolutionnaires purs, que *Tullien*, après le 9 thermidor, nommait la faction des mâchoires, les succès ne seraient nullement à craindre, puisqu'ils ne seraient qu'éphémères. Ils n'ont pour eux ni opinion, ni crédit, ni armée.

Pour contribuer à la chute de *Sieyes*, je vais m'occuper de la rédaction d'un mémoire sur la Hollande. Je veux démontrer que la Hollande a

(a) Le chevalier de *Coigny*.

été sacrifiée à une convention secrète avec la Prusse , pour engager cette puissance à conserver son système de neutralité. Le but de ma légère dissertation est d'ajouter à la défaveur de *Sieyes* ; j'en remettrai des copies aux chefs des Cinq-cents. *Divide et impera.* Selon moi , la principale tactique des agens du roi , doit être de se rattacher sans cesse au parti de l'opposition , c'est-à-dire , à la faction attaquante. C'est un rôle populaire dont on retirera de tres-grands avantages.

Dans celle-ci comme dans mes précédentes , je ne fais qu'ébaucher la matière. Lorsqu'on écrit à un homme d'état , on doit se borner à lui indiquer les principes et erremens fondamentaux d'après lesquels on se propose d'agir. Je le dis avec le sentiment de la conviction ; je crois pouvoir être utile , si on met des moyens moraux et physiques à ma disposition. Dans ces temps où je volais de mes propres ailes , je suis parvenu à jouer dans la capitale un rôle brillant et honorable. Par conséquent je puis croire que , dirigé par vos conseils , étayé de votre crédit , soutenu par des moyens , je pourrai , sans beaucoup de difficultés , rendre à la cause des services particuliers. Je termine en renouvelant avec instance la prière de nous envoyer des hommes capables de vouloir et d'exécuter. Il faut une organisation ; c'est une condition *sine quâ non*. En effet , quel bien pourrait-on faire sans une contre-police ? Ce mot renferme tout ; on écrirait des volumes sur cette matière. Ne perdez point du vue , M. , que les circonstances sont critiques ; une action va s'engager , les agens du (a) ... doivent (b) ... Mais s'ils contribuent à donner

(a) Dans la minute il y a un R imparfait.

(b) On lit dans la minute , sous deux ratures , les deux mots

la victoire à un parti , ils ne faut pas la lui laisser. Aujourd'hui alliés des attaquans ; demain leurs ennemis , du moment qu'ils sont vainqueurs.

Au moment de fermer ma lettre , j'apprends par un député que le roi de Prusse a déclaré la guerre à la cour de Russie et à celle de Vienne. Si cet événement se confirme , ce sera un grand malheur pour la cause de l'humanité et de la civilisation. Peut-être la Russie aurait-elle dû garder plus de ménagemens.

Je termine ma lettre en vous priant de me dire dans quelle attitude je dois me tenir vis-à-vis de MM. *Dubois* (a) *Dupan*.

N.º 10.

29 Fructidor an 7.

LE combat s'est donné , et la victoire reste aux directoriaux constitutionnels. Rien n'est si plaisant que de voir *Sieyes* battre les généraux *Bernadotte* et *le Fevre*.

Bernadotte , que *Barras* avait en vain sollicité de rompre ses liaisons avec les *ultrà* des deux Conseils , a été remplacé dans le ministère de la guerre par *Dubois - Crancé*. *Quinette* , ministre de l'intérieur , est également disgracié : on ne connaît point encore son successeur. Les membres du département sont aussi destitués et remplacés par *Sabathier* , *Sauzai* , et d'autres dont on ne connaît pas encore les noms.

Macdonald succède à *Lefebvre* dans le commandement de la 17.º division militaire.

qui suivent , savoir , dans la ligne : *se prononcer* ; et au dessus : *prendre parti*.

(a) Le chevalier de *Coigny*.

Gohier et *Moulin* ont protesté sur le registre des délibérations du Directoire, contre le déplacement de *Bernadotte* et de *Lefebvre*. *Bernadotte* veut devenir chef de parti : il a montré du caractère en refusant le commandement de l'armée du Rhin. Les frères, comme à leur ordinaire, ne se regardent pas comme vaincus ; des hommes de leur trempe ne le sont pas à si bon marché : aussi, le Directoire, les connaissant, les redoute-t-il assez pour ne point négliger de prendre les plus grandes mesures de précaution.

La cavalerie occupait ces jours derniers les places publiques. On était de plus occupé à fondre des balles dans les caves du Luxembourg : le Luxembourg lui-même était dans l'état le plus respectable de défense.

Rien de plus piquant que le discours d'*Augereau* au Conseil des Cinq-cents : les journaux n'ont point osé en rendre compte, parce qu'ils se souvenaient du soufflet donné par ce général législateur, à un député qui avait attaqué un de ses discours avec l'arme de l'ironie. Voici mot pour mot l'opinion d'*Augereau* en faveur de la motion de *Jourdan*, tendant à déclarer la patrie en danger :

Augereau monte à la tribune : silence universel.
 « On dit que le Directoire veut faire un coup
 » d'État ; il ne le peut pas : d'abord, il n'en a
 » pas le droit (grands éclats de rire). Au 18
 » fructidor on l'a fait ; mais il existait une cons-
 » piration royale : j'en ai les preuves entre mes
 » mains ; que ceux qui en doutent viennent les
 » lire chez moi. Or donc je me résume (grands
 » éclats de rire) : je dis que je n'ai pas peur
 » (éclats de rire) : je déclare qu'on ne m'in-
 » timidera pas (mêmes éclats de rire) ; oui, je

» le déclare à l'Europe, je le déclare à la France,
 » je le déclare à moi-même (mouvemens de rire),
 » il faudra qu'on me coupe le cou (éclats de rire
 » prolongés), avant de marcher sur le corps de
 » la liberté. Je vote pour la motion de *Jourdan* ».

Je garantis la fidélité de cette sortie; j'étais à la séance.

Chazal, aux Cinq-cents, a déterminé la majorité des suffrages contre la motion de *Jourdan*, en observant que le triomphe des Jacobins préparait l'échafaud des représentans fidèles à leurs devoirs. A cet égard il n'avait pas tort; le plan des révolutionnaires était de destituer *Sieyes*, *Barras* et *Roger-Ducos*, et de les remplacer par le général *Jourdan*, *Antonelle* et *Drouet*; de donner à *Barère* le porte-feuille du ministère de la police, de déporter les autres Directeurs.

Ils auraient, pendant quelque temps, observé les formes constitutionnelles; mais les dangers de la patrie leur auraient bientôt servi de prétexte pour rétablir le gouvernement révolutionnaire de 1793.

Vous me demanderez peut-être mon opinion sur l'espèce de révolution qui vient d'avoir lieu: je vous dirai très-franchement que, quoique je regarde *Sieyes* comme un excellent dissolvant au Directoire, je suis cependant très-éloigné de partager les sentimens de satisfaction qu'expriment à cet égard la plupart des royalistes. Sans doute les actes du Gouvernement seront marqués davantage au cachet de la modération; mais fallait-il, dans les circonstances actuelles, des palliatifs! On me dira que la révolution n'est plus à *user*; j'en conviens: le 18 fructidor a tué tout penchant vers les principes constitutionnels; mais s'ensuit-il de

là que nous n'ayons besoin d'ajouter au sentiment de l'indignation? Ne nous le dissimulons pas; c'est le parti *Brunswick* qui triomphe: cette seule considération devrait suffire pour nous armer contre ses chefs. D'ailleurs, en supposant que j'eusse jamais varié dans mon opinion, en supposant que j'eusse pensé, pour un instant, qu'il fallût accorder la victoire à *Sieyes*, l'observation de *Chazal* eût seule suffi à me ramener à l'opinion contraire. En effet, ne remportons-nous pas de grands avantages le jour où l'on fait tomber la tête aux chefs d'un parti! Qu'a-t-on fait aujourd'hui? rien, absolument rien. Le Directoire ne peut que chercher à paralyser les efforts de la faction ennemie; il s'attache à isoler les chefs du parti contraire: sont-ils tués pour cela? non assurément; ils reviendront à la charge, ils reviendront armés de toute la puissance de la faction.

Au surplus, je puis me tromper; mais dans tous les cas, je vous dois mon opinion.

La police vient de faire conduire au Temple les personnes dont les noms suivent; savoir, *Lottin*, imprimeur, les frères *Désirier*, *Dor* et son épouse; la police les accuse d'être des agens de la contre-révolution. Je présume qu'ils seront jugés militairement; pourquoi ne pas les sauver, s'ils sont des hommes capables et dévoués?

Mon adresse, &c.

N.º 11.

Le 4.º Jour complémentaire.

Duplicata. N. et Cal...

EN consentant à revenir dans l'intérieur de la France, j'ai contracté l'engagement de vous dire

la vérité; je vous la dois toute entière. Fût-elle même désagréable dans quelques-unes de ces parties, il importe que vous en soyez instruit. C'est en raison des données certaines qu'un homme d'état, peut, avec plus d'espérance de succès, établir ses opérations politiques.

L'absence d'une organisation convenable empêchant les honnêtes gens de profiter des avantages que les circonstances leur mettent entre les mains, fait par elle-même le plus grand tort à la cause de la civilisation. Mais il est une considération d'une nature bien plus sérieuse, puisqu'elle jette de la défaveur sur la cause du roi. Cette considération, je la puise dans le choix des agens des princes. Il est instant de vous le dire; et je puis à cet égard vous parler avec d'autant plus de franchise, que, loin d'ambitionner un rôle de premier, qui ne me convient sous aucun rapport, je me suis réservé, comme vous l'avez vu par ma lettre dernière, une partie très-secondaire, celle de la bureaucratie.

Il faut une organisation; mais cela ne suffit pas. Il faut une organisation convenable. Pourrait-on regarder comme telle la présence à Paris de quelques missionnaires dénués de grands moyens, inconnus les uns aux autres, isolés les uns des autres, occupés presque uniquement à faire gémir le papier, et dont les démarches ne tendent ordinairement qu'à se décrier et se détruire réciproquement? Non, certes; on ne saurait donner le nom d'organisation à un pareil état de choses.

J'aurai l'honneur, Monsieur, de vous répéter ce que j'ai eu occasion de vous dire à L. . . . (a)

(a). Lisez Londres,

Le titre seul d'agent des princes n'est point calculé à inspirer de la confiance; et si je n'écoutais que le cri de ma conscience, je vous dirais même qu'il suffit ordinairement pour l'écarter: et pourquoi? malheureusement et pour les princes et pour la France, leurs choix sont presque toujours tombés sur des hommes dont la réputation, pour le moins, ne commandait pas l'estime de la masse. L'étourderie et l'indiscrétion, jointes à l'immoralité de quelques-uns d'entre eux, ont non-seulement compromis d'une manière très-grave les intérêts du roi; mais en autorisant des comparaisons odieuses, elles ont fait évanouir la confiance et jeté la défaveur sur les individus honorés de la délégation des princes. Ce n'est pas tout. La distinction qu'on fait dans l'intérieur entre les agens du roi et ceux de Monsieur, est encore un sujet de désunion. Un grand nombre de francs royalistes persistent à regarder les agens de Monsieur comme étant ceux de l'Angleterre. Il est impossible de détruire avec l'arme du raisonnement, une prévention qui prend sa source dans un patriotisme ombrageux.

Il est une autre vérité qu'un serviteur fidèle du roi ne saurait trop déplorer. L'anarchie s'est glissée même dans le sein de la *vieille* France. Tel royaliste qui, dans le cours de la révolution, n'a jamais dévié des principes de l'honneur, se croira cependant autorisé à refuser obéissance à l'homme que la confiance des princes aurait désigné pour être le chef du parti. D'où vient cet esprit d'insubordination? d'où naît ce coupable oubli de soi-même? Descendons dans l'intérieur du cœur humain; et nous pourrons, sans beaucoup de peine, nous rendre compte de cet état de choses. Dans la malheureuse

situation de nos princes , chacun croit les servir en opposant sa volonté à la leur ; chacun se croit autorisé à mettre des conditions au traité en vertu duquel il consentirait à prendre une part active aux affaires. S'il arrive , comme l'événement ne l'a que trop malheureusement justifié, s'il arrive que le choix des princes tombe sur des individus dont les qualités de l'esprit et du cœur prêtent à des comparaisons odieuses que la vanité et l'amour-propre n'oublie jamais de faire , alors le sentiment de l'indignation venant se mêler à une disposition mutine , toute confiance cesse , et toute velléité de soumission s'éteint. C'est un grand malheur, et ce malheur devient plus grave encore, sans doute, par suite des préventions qui existent contre la personne du roi et de Monsieur, même parmi les royalistes actifs , dont un grand nombre voudrait monseigneur le duc d'Angoulême pour roi.

L'existence de ces préventions ne doit pas vous étonner ni vous affliger ; la divinité elle-même n'est point à l'abri des blasphèmes des hommes. D'ailleurs , ces préventions ont considérablement diminué depuis un an ; et elles disparaîtront à mesure que le roi aura été à même de se rapprocher plus intimement de ses sujets. Au surplus , toute considération secondaire cédera à l'intérêt de l'État. Lorsque les Français réfléchiront aux conséquences fatales qu'entraînerait la violation des principes , ils frémiront eux-mêmes de l'abyme qu'ils voulaient ouvrir sous leurs pas ; et , réparateurs de leurs propres maux , ils sentiront la nécessité politique et morale de servir avec le plus entier dévouement la cause du prince légitime.

N.^o 12.5.^e Jour complémentaire.

POUR obtenir de la masse des Royalistes une confiance proportionnée à l'importance de la cause , il est instant que les personnes qui , dans l'intérieur , seront chargées de la direction des affaires , soient douées de qualités telles , qu'elles fassent taire et l'envie , et la jalousie , et l'esprit de rivalité. Il faut qu'elles jouissent d'une réputation telle , que devant elles , l'amour-propre des autres soit tenu de fléchir , et qu'il fléchisse sans balancer ni rougir. Il faut enfin que ces personnes aient eu une grande consistance politique , antérieurement à la révolution. Pour peindre les qualités requises d'un seul mot , envoyez-nous un *M. de Barrentin* , c'est-à-dire , des hommes qui allient à un nom distingué , l'éclat de ses vertus. De tels hommes commanderont la confiance ; de tels hommes se concilieront l'estime publique ; de tels hommes obtiendront la plus entière comme la plus aveugle obéissance ; avec de tels hommes , des chefs civils et militaires , couverts du masque républicain , ne balanceront point à ouvrir des négociations utiles. D'ailleurs , quelle confiance , quelle consistance le parti du roi ne prendra-t-il pas , lorsqu'on saura à sa tête des individus aussi respectables ? lorsqu'on apprendra enfin qu'il existe au sein de la capitale , des êtres dignes de représenter le roi.

On m'objectera , je le prévois , que des hommes semblables ne connaîtront pas la révolution , et qu'ils ne pourront pas conséquemment opérer le plus léger bien. Sans doute , il serait à désirer que les chefs alliassent à un grand nom , ainsi qu'à

Q

des vertus non contestées, la connaissance parfaite de la révolution; mais si, pour élire un chef, il fallait opter entre un homme qui, privé de la connaissance de notre révolution, jouirait d'une grande réputation, et celui qui n'aurait à alléguer en sa faveur que l'avantage de tenir le fil de toutes les intrigues révolutionnaires; dans ce cas, les considérations développées plus haut me détermineraient, sans balancer, à accorder la préférence au premier, d'autant plus qu'il serait assuré d'obtenir, de la part de ceux qui ont marqué d'une manière honorable dans la révolution, tous les renseignemens qu'il serait dans le cas de réclamer.

Je vous le répète, Monsieur, il ne faut en première ligne rien moins que des hommes dont je viens de vous tracer le caractère. Si vous ne trouvez pas au dehors des personnes de cette trempe qui aient le courageux dévouement de courir cette carrière, vous les trouverez au dedans.

En seconde ligne, il faut encore faire choix d'hommes dont la réputation soit faite.

C'est de l'intérieur principalement que dépend le retour à l'ordre monarchique; c'est donc l'intérieur qu'il faut consulter dans les nominations à faire; et comment pressentirait-on mieux ses dispositions, qu'en nommant pour adjoints subordonnés, des individus honorés de la confiance publique, tels que les *Quatremer*, les *Jourdan* des Bouches-du-Rhône, les *Royer-Colard*, &c. &c. Si, pour remplir des places de première et seconde ligne, vous accordez la confiance à des êtres de cette description, je vous réponds de la coopération unanime et des Royalistes actifs, et des Royalistes passifs. Alors, mais seulement alors, la confiance

se rétablira; et la confiance, chez le Français, enfante des prodiges.

Je vous ai dit la vérité; je vous l'ai dite avec cette assurance que donne la conviction qu'on parle à un homme d'un génie supérieur.

Si j'étais un être vil, ou seulement l'esclave de l'ambition, je ne vous aurais point tenu un pareil langage, puisque vous faisant une pareille déclaration, je me condamne moi-même, si toutefois nos relations se soutiennent à un rôle infiniment subordonné. N'importe; j'ai cherché en tout temps, même aux dépens de mon avancement, à assurer le bonheur de ma patrie; et un ostracisme de ce genre ne peut que m'honorer à vos yeux. Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, si on met des moyens à ma disposition, je crois pouvoir rendre des services assez considérables, à l'aide des relations qu'il me sera facile d'établir avec la plupart des ministères et des administrations; et quoique je sache me mettre à ma place, je ne prétends pas vous dire qu'un rôle purement passif me convienne: non certes, un emploi de ce genre ne conviendrait ni à mon caractère, ni à l'opinion que le public a bien voulu se former de moi.

Je dois vous dire que M. *Royer-Colard* m'a fait chercher pour me communiquer un manuscrit de *Fiévée*, servant de réponse à la proclamation du Directoire sur les dangers de la patrie; nous allons le faire imprimer. Dans la crainte que je ne trouvasse point un imprimeur, j'ai cru devoir en parler à M. *Dubois* (a), chez lequel je dînai avant-hier, et qui trouverait au besoin un homme de confiance. Dire que cet écrit sort de la plume de *Fiévée*,

(a) Le chevalier de *Cœigny*.

c'est en faire l'éloge , et sous le rapport des principes , et sous celui de la diction. *Fiévée* est mon ami particulier ; et je suis sûr qu'il se rendra à Paris , du moment que je lui manifesterai le desir de l'avoir près de moi. *Fiévée* a déjà fait paraître une jolie brochure sur les événemens du 18 fructidor et du 30 prairial. C'est un homme intéressant sous tous les rapports , franc , loyal , inflexible dans ses principes , généreux , très-instruit , courageux dans sa conduite , et d'un dévouement à toute épreuve. D'ailleurs il pourra rendre à la cause , des services d'autant plus considérables , qu'il dispose de sa section comme je puis faire de la mienne.

N.º 13.

2 Vendémiaire an 8 [24 Septembre].

H. et C.

JE dois vous apprendre un événement qui vous fera sans doute plaisir , puisque , d'une part , il tournera au profit de la cause , et que de l'autre il vous donnera quelque confiance dans le degré d'influence que je possède déjà.

Mon père , grâce aux mouvemens que je me suis donnés , et à l'avis des personnes dont j'ai réclamé les bons offices , vient d'être réintégré dans sa place (a) : il part incessamment pour l'armée ; et j'ai lieu de croire qu'à l'aide du masque républicain dont il se couvrira , il pourra nous rendre quelques services , en me tenant au courant des événemens politiques et militaires qui se succéderaient à l'armée.

Je m'irai présenter demain à M. *Vil*.....

(a) Celle de commissaire des guerres.

avec lequel je chercherai à me lier d'autant plus étroitement, que, d'une part, je lui connais d'excellens principes, et que de l'autre, en sa qualité de C. O., il sera à même d'offrir à la cause les services du plus haut intérêt.

Le secrétaire général, autrefois républicain austère, déserte aujourd'hui ses anciens drapeaux. Comme il a assez d'esprit et de jugement pour voir la cause de la République désespérée, il se jettera à corps perdu dans le parti D. R. (a) C'est un homme assez difficile à définir.

Attaché de cœur aux principes du républicanisme, il ne balancera point à les combattre activement du moment qu'il verra dans les encouragemens du parti R. une carrière ouverte à son ambition : c'est moins de l'argent que des honneurs qu'il ambitionne.

Rien de si commun, dans les convulsions civiles, que les transfuges de cette espèce : il a d'ailleurs les qualités d'un homme de parti ; résolu, tranchant, généreux et esclave de sa parole. Enfin, M. R. C. (b), attaché à lui par le lien du sang, entretient avec lui, dans le moment actuel, des relations très-intimes, que j'ai prié M. R. (b) de cultiver avec soin. Je crois pouvoir m'avancer au point de dire que si nous parvenons à le faire nommer au ministère, et qu'il soit secondé convenablement par le ministre de la guerre, tel que M. ou B., il ne balancera pas à faire fermer les C. et le D. (c), et à proclamer le R. (d); mais plus les

(a) Lisez du roi.

(b) Probablement Royer-Colard.

(c) Probablement *Conseils et Directoire*. Voyez d'ailleurs page 248.

(d) Probablement le roi.

services que T. pourra rendre seront considérables, et moins nous devons nous permettre de décolorer sa réputation républicaine.

Des personnes que je regarde comme possédant de très-bonnes données, m'assurent que le général M. est entièrement disposé en faveur D. R.; elles vont même jusqu'à dire que le R. possède entre ses mains un titre qui lui garantit la fidélité de cet officier.

A l'égard du général B., les désagrémens que lui ont fait éprouver les émigrés à Coblenz, et les espérances dont cherchent à l'enivrer les chefs du changement de dynastie, tels que les *Talleyrand*, les *Semonville* et les *Sainte-Foi*, tiennent sa résolution en suspens. Combien il importerait d'avoir à Paris des hommes accrédités qui fixassent sa détermination! A l'égard des *Semonville* et des *Sainte-Foi*, j'ai lieu de croire qu'ils voudraient se faire acheter; mais j'ai trop bonne opinion des conseillers du R., pour croire qu'on ferait, à leur égard, même le sacrifice d'une pièce de vingt-quatre sous: on peut faire sans la coopération d'êtres aussi méprisables.

Dans la huitaine, je serai présenté aux directeurs *Moulin* et *Gohier*. Les divers articles insérés autrefois dans les journaux contre *Merlin*, *Rewbell* et compagnie, et les persécutions que j'ai éprouvées de leur part, me rendent intéressant aux hommes du 30 prairial: d'ailleurs, les extrêmes se touchent; et dans ma position, j'ai au moins l'avantage de marcher tête levée, et de me présenter dans tous les lieux publics, sans redouter les regards de la police.

Avant de terminer la présente, je crois devoir de nouveau, vous adresser la prière de me trans-

mettre vos instructions sur la conduite que j'aurai à tenir vis-à-vis de M. *Dubois* (a). Par ma lettre sous le n.º 4, vous avez dû voir que j'ai été présenté à lui comme un homme qui, ayant toujours marché à la tête de sa section dans la carrière de l'honneur, pourrait rendre des services considérables à la cause. Je ne suis point sorti de cette ligne; et conservant toujours la défensive, je me suis borné à déclarer à M. *Dubois* (a) que si mes faibles moyens étaient de nature à offrir des vues d'utilité, je me ferais un devoir d'en faire, par son canal, l'hommage au R. : et comme il fallait bien dire quelque chose, je lui déclarai qu'il me serait peut-être facile d'ouvrir des relations intérieures avec des esprits influens dans les bureaux des deux directeurs, et avec la plupart des administrations.

Cette particularité l'a si fortement attaché à moi, qu'il m'a assuré que du moment qu'il aurait touché les fonds qu'il attend, il me donnerait de quoi lier les parties. Les affaires sont et resteront sur ce pied jusqu'à ce que j'aie eu l'honneur de recevoir les instructions définitives : mais vous voyez que si vous me laissiez sans nouvelles, je me trouverais, dans ces dilemmes fort embarrassans, dans le cas où il voudrait me faire tenir au marché (recevoir de l'argent); il m'importe par conséquent de connaître vos ordres. D'ailleurs, Monsieur, je vous prie d'accélérer votre décision à mon sujet : car si je ne devais point avoir l'honneur de continuer mes relations avec vous, dans ce cas, je serai bien aise d'en être instruit plutôt que plus tard : je ne puis point laisser mes

(a) Le chevalier de Coigny.

affaires dans un état d'abandon indéfini. D'ailleurs, j'ai entre les mains un ouvrage littéraire qui, malgré son importance, est terminé à moitié; peut-être établira-t-il ma réputation dans la république des lettres: j'en acheverai le cadre, si je n'ai rien de mieux à faire.

Croyez, Monsieur, que quelle que soit votre détermination, vous me trouverez toujours tel que vous m'y avez vu; vous me verrez toujours disposé à ne suivre que l'impulsion de l'honneur et de mes devoirs: c'est vous dire combien j'ambitionnerais les occasions de vous donner des gages de mon dévouement respectueux.

Mon adresse. . . .

N.° 14.

Le 7 Vendémiaire an 8 [27 Septembre].

IL est un fait assez important qui appartient à l'histoire, et sur lequel vous n'avez peut-être point reçu de données particulières. Quel a été l'expédient dont les membres de l'ancien Directoire se servaient lors du tirage annuel au sort, pour ne point se méprendre sur celui qui, d'après les conventions préalables, devait sortir du Directoire? le voici: on trempait une des cinq boules d'ivoire dans de l'eau chaude; au moment du tirage, on la plaçait dans l'urne; et le membre démissionnaire, averti par la chaleur, ne pouvait manquer de prendre la boule noire. Vous savez que l'ivoire, après avoir resté long-temps dans l'eau chaude, est en état de conserver sa chaleur pendant plusieurs jours. *Barras*, à l'approche du tirage, ayant toujours déclaré qu'il casserait le cou à celui qui le ferait sortir, les autres membres du Directoire,

appréciant toute l'étendue de ses vertus , convenaient qu'il était digne , sous tous les rapports , de ne sortir que le dernier.

Il paraît que *T.* ne sera point porté très-prochainement au ministère ; les indiscretions commises par quelques *R.* l'en éloignent. *Lemaire* commissaire du Directoire au bureau central , et son concurrent, déclaré à qui veut l'entendre , que , si on en croyait *T.* , il fallait fermer le Luxembourg et la porte des deux Conseils (a). D'ailleurs , *Fouché* est l'ami particulier de *Barras* , à qui il donne ses moyens. Vous concevez qu'on n'obtiendrait la voix de ce Directeur pour un changement de ministre , qu'autant que le successeur de *Fouché* ferait la même pension. Cette dernière transaction serait assez facile à faire , et ne formerait , sous aucun point de vue , des obstacles sérieux.

Lemaire est un homme vil sous tous les rapports ; intéressé d'une part dans de sales fournitures , et de l'autre recevant depuis douze francs jusqu'à cent louis. Il ne doit la conservation de sa place qu'à la crainte de *Sieyès* : tous les soirs *Lemaire* lui envoie un bulletin particulier , sur lequel il a grand soin de conserver les propos tenus et les menaces lancées contre la personne des Directeurs , qui , sous ces rapports , regardent *Lemaire* comme un génie tutélaire.

J'ai pris des renseignemens sur les fonds que le Directoire consacrait à la police : il résulte de mes recherches , que le ministre des relations extérieures reçoit un million ; celui de la police générale a douze cent mille francs. Dans ce tableau ne sont point comprises les sommes considérables

(a) Voyez page 244 ; on y trouve la même déclaration.

que donnent les mesures révolutionnaires des bureaux centraux, la ferme des jeux, l'application de la loi des otages, les radiations, en un mot tout le cortège des actes d'iniquité. Ainsi, je vous répons que la police est parfaitement bien servie. Raison de plus pour mettre à la disposition de vos principaux agens, des moyens convenables, à l'effet de donner plus de développemens à la contre-police. Sur les vingt-sept commis renvoyés du ministère des relations extérieures, un seul est de mes connaissances; il m'en reste encore trois, avec lesquels j'aurai des négociations utiles, du moment que vous m'aurez mis en position de les entamer.

M. *Dubois* (a) vient de me faire prier, à l'instant, de passer chez lui dans la matinée de demain. J'ignore ce qu'il me veut; j'aurai l'honneur de vous faire part de mon entretien.

Dans quelques jours j'aurai l'honneur de vous envoyer le tableau de Paris.

N.º 15.

Le 9 Vendémiaire an 8 [29 Septembre 1799].

C. N.

DANS ma dernière du 27 septembre, et que je vous ai adressée par la Normandie, j'ai eu l'honneur de vous annoncer que M. *Dubois* (a) m'avait fait inviter à une conférence pour le lendemain 28 septembre. Je vais aujourd'hui remplir mes devoirs, en vous communiquant le résultat de notre entrevue.

(a) Le chevalier de Coigny.

M. *Dubois* (a), après les complimens d'usage, a cru convenable de déclarer que la nature de ma réputation et de mes relations autorisait d'espérer de ma part les plus importans services pour la cause ; qu'il attendait d'un moment à l'autre, des fonds considérables qu'on lui avait annoncés être en route ; que dans quelques jours il s'aboucherait avec une personne arrivant récemment de C., et qu'il saurait alors quelle serait la nature de ses occupations ; que, dans tous les cas, il entretiendrait une correspondance active avec la plupart des chefs appelés au commandement dans les provinces respectives ; que sous ces rapports, il lui fallait un homme qui fût un autre lui-même ; qu'il lui fallait, en un mot, un ami qui se chargeât d'une partie de la correspondance ; qu'il avait jeté les yeux sur moi, bien persuadé qu'il ne pouvait faire un meilleur choix, et sous le rapport de la moralité, et sous celui de connaissances, et sous celui de l'influence politique ; qu'enfin il était pleinement convaincu que marchant d'un commun accord ; nous ferions le plus grand bien à la cause en rendant de grands services.

Telle est au juste la substance des complimens qu'il a bien voulu me faire. Je lui ai fait une réponse analogue à la nature de ma position ; c'est-à-dire, honnête, mais évasive. Je lui ai déclaré que la cause n'avait point de serviteur plus fidèle ni de partisan plus zélé que moi ; que je saurais, en temps et lieux, prouver peut-être à la face de Paris, que mes démarches, guidées par le désintéressement le plus absolu, ne portaient ni la livrée de l'ambition, ni celle de l'amour-propre ridicule ;

(a) Le chevalier de Coigny.

que j'avais à la vérité la présomption de ne pas me croire né homme absolument ordinaire, mais que ma plus douce ambition consistait à faire sans réserve l'hommage de mes moyens ; que je me ferais un devoir de marcher sous les drapeaux de ceux que la confiance de mon maître appellerait à la direction des affaires ; et que, sous ce rapport, il ne devait nullement douter, lors du moment opportun, de mon empressement à exécuter ses ordres.

J'espère, Monsieur, que vous approuverez le vague de ma réponse ; elle ne pouvait porter un autre caractère. J'ignore quel degré de confiance vous accordez à M. *Dubois* (a) ; j'ignore jusqu'à quel point l'opinion d'un de mes amis est fondée, et de laquelle il résulterait que M. *Dubois* (a) serait plutôt l'homme de L. que du R. (b). Quelle que soit la nature de sa position vis-à-vis de vous, je vous demande la permission de vous donner de nouveau mon opinion sur son compte, dans laquelle ma position particulière n'en portera que mieux l'empreinte de la candeur. Je persiste à regarder M. *Dubois* (a) comme un homme infiniment capable, comme un homme connaissant parfaitement bien la révolution, comme un homme jouissant d'une excellente réputation de moralité. Si M. *Dubois* (a) est plutôt l'agent de... que..., ce sera une circonstance à déplorer, et il importe de fixer à cet égard notre opinion.

Si je n'avais pas cru commettre une indiscretion, j'aurais eu l'honneur de vous transmettre, par la voie de Calais, l'excellente brochure de *Fiévée* ; elle paraît depuis hier, et déjà l'édition est à-peu-près

(a) Le chevalier de *Coigny*.

(b) *Lisez* de l'Angleterre que du roi.

épuisée. J'ai reçu avant-hier au soir une lettre de lui, par laquelle il m'annonce l'envoi à mon adresse, d'un manuscrit sur une autre question politique. J'ai donné communication de cette lettre à M. *Dubois* (a). A l'égard de *F.* (b), je vous demande la permission de vous répéter ce que j'ai eu l'honneur de vous dire dans ma lettre sous le n.º 12. C'est un homme précieux à employer dans la capitale. Je le regarde comme le premier pamphlétaire de la France. Ajoutez à ses talens, à sa réputation, la *moralité* de sa conduite publique ; et vous conviendrez avec moi que *F.* est digne d'inspirer le sentiment que je lui porte. Je dois vous dire que *F.* est sans fortune ; il existe à la campagne à plus de quatre-vingts lieues d'ici, au sein d'une famille respectable, qui dispute avec bien d'autres le plaisir de lui offrir un asile et des ressources en tous genres. En le faisant venir à Paris, il faudrait lui assurer des moyens d'existence. Du moment que vous m'autoriserez à les lui promettre, du moment que vous mettrez à cet égard des moyens à ma disposition, je répons de le faire venir au premier appel. Et un homme de la trempe de *F.* vaut bien des sacrifices.

Dans les relations que j'aurai peut-être l'honneur de conserver avec vous, mon principal mérite consistera sans doute à vous indiquer ceux dont les talens et la réputation offriront à la cause le plus d'avantage ; et ma plus douce satisfaction sera de n'être jamais contraint à vous parler d'une manière défavorable sur le compte d'un homme qui serait revêtu de la confiance des P. (c).

(a) Le chevalier de *Coigny*.

(b) *Fiévée*.

(c) *Lisez* des princes.

N.º 17. (a)

17 Vendémiaire an 8.

C. et H.

VOUS aurez probablement reçu ma dernière par la voie de la Normandie, et par laquelle je vous parlais de la malheureuse affaire de Suisse. A cet égard, j'ai relevé quelques erreurs dangereuses de ceux qui croient ramener le rétablissement de la monarchie par les seuls efforts de l'extérieur; et j'ai soutenu que l'extérieur, loin de pouvoir par ses seuls moyens, n'était appelé qu'à seconder les opérations de l'intérieur. Je ne cesserai de le dire : c'est de la volonté de l'intérieur qu'on doit le plus attendre. Sans elle, tous les projets avorteront. Croyez-en un homme qui connaît la révolution et ses possibilités.

Je consacre la présente, non à vous transmettre mon esquisse sur la situation de Paris, mais bien à vous communiquer au préalable quelques faits détachés.

J'ai été présenté, dans la journée d'hier, par mon père, à M. V. . . , qui, après m'avoir fait l'accueil le plus amical, m'engagea de venir le voir fréquemment, me priant seulement de le prévenir la veille par un mot d'écrit, afin que je sois sûr de le trouver. Dans cette première visite, la conversation n'a pu être que très-générale; mais, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire dans une de mes dernières, le grand avantage que je trouve dans l'établissement de mes relations avec lui, c'est la facilité d'obtenir par la suite des feuilles

(a) Le n.º 16 manque.

de route pour les personnes qui, ne voulant ou ne pouvant pas se présenter à leurs municipalités respectives, seront, à l'aide de tels documens, à l'abri de toute persécution dans le cours de leurs voyages.

J'ai été également admis devant *Projean*, président de la commission militaire : un de ses amis particuliers m'a conduit chez lui. Sous ce rapport, me prenant pour un frère, il s'est déboutonné sans réserve; et comme il est le bras droit du directeur *Moulin*, on peut regarder ses assertions et ses aveux comme étant faits par la bouche même de ce directeur. Il m'a déclaré que le Gouvernement n'était nullement inquiet sur la situation extérieure et militaire : les mesures, dit-il, sont si bien prises, les opérations si bien concertées, que par-tout où l'ennemi se présentera il sera repoussé avec perte. De nombreux renforts arrivent journellement aux armées respectives; et les conscrits, malgré leurs mauvaises dispositions, se trouvant entre deux feux, sont obligés de se battre; et ils se battent comme des Français : témoin la victoire remportée en Suisse. Mais si la situation militaire et extérieure est rassurante, celle de l'intérieur ne l'est aucunement. On ne peut point se le dissimuler : la guerre civile s'organise, et il me paraît presque impossible de l'éviter. Mais ce qui est bien plus fâcheux encore que son approche, c'est de voir la plupart des fonctions publiques, et sur-tout des places importantes, occupées par les créatures de *Barras* et de *Sieyès*. D'ailleurs la pénurie des finances est à son comble. Chaque jour les receveurs des contributions sont obligés de verser les fonds qu'ils perçoivent dans le trésor public. Les banquiers, ne voulant point

payer l'emprunt forcé, ne laissent dans leurs maisons que les quatre murs. Non, les choses ne peuvent long-temps aller sur ce pied. Je ne veux point insinuer que la liberté soit à la veille de nous fuir; non, les patriotes sont encore debout: mais il faudra un nouveau développement d'énergie; il faudra de grandes mesures; il faudra des lois sévères et promptement exécutées; il faudra, en un mot, accoutumer les bourgeois à une obéissance aveugle et prompte. Si une loi leur ordonnait de *chier* par la bouche, il conviendrait de fusiller quiconque s'allégerait autrement. Je veux dire que la loi doit être impassible, et appliquée sans distinction de rang ou de fortune.

Tel est au juste le précis de son élégant discours. Je n'ai pas cru devoir y altérer un seul mot, dans la crainte d'affaiblir la beauté du tableau. Par la même raison, je n'y ajouterai aucune réflexion. Il vous sera facile de reconnaître à ces traits un homme qui se débat dans les bras de l'agonie.

Il existe une forte ressemblance de caractère entre *Projean* et *Moulin*: inepte comme lui, d'un dehors sérieux et froid; l'ame fortement trempée dans la maxime révolutionnaire; sans moyens, sans vues, sans arrière-pensée; ayant d'ailleurs une haute opinion de sa capacité: c'est un mannequin révolutionnaire. Cependant la justice m'oblige à déclarer qu'il est inaccessible à la corruption. *C'est un homme qu'on ne pourra que tuer. Mais, comme il est l'intime de Moulin, il conviendrait peut-être de conserver des relations avec lui, d'autant plus qu'il aime assez à causer; et malgré le dégoût qu'il m'a inspiré, je cultiverai sa connaissance, si vous le jugez convenable.*

Vous savez que *Fréron* et *Saint-Léger* sont nommés

nommés commissaires à Saint-Domingue. J'ignore encore le nom du troisième. *Toussaint-Louverture* a permis au Directoire d'y envoyer des délégués, à condition que ceux-ci ne feraient que d'après son assentiment. D'après la confiance qui m'a été faite, *Saint-Léger* serait décidé à faire voyager son collègue dans le royaume des flots.

Gohier, lors du dernier dîner qu'il donna à plusieurs ambassadeurs, a eu l'indiscrétion de déclarer que la dernière victoire en Suisse était venue fort-à propos pour relever l'esprit public. Cet aveu lui a valu une sévère réprimande de *Barras*. C'est décidément le sabre de ce dernier qui conduit la machine directoriale.

Lemaire, commissaire du Directoire au bureau central, le confident de *Sieyes* et l'intime de *Barras*, a su tirer avantage des indiscrétions de *T.* et de quelques imbécilles Royalistes, au point qu'il sera prochainement porté au ministère de la police. *Fouché* remplacera *Quinette* à l'intérieur. Le crime de *Quinette* est d'être trop révolutionnaire pour les circonstances. Dans quelques jours, deux membres du bureau central seront changés. *Dubosc*, très-galant homme, a la promesse du département.

J'ai vu hier M. *Maillefer*, qui sera nommé sous quelques jours directeur du département de la Seine pour la surveillance des émigrés. C'est un anti-jacobin très-prononcé. Il m'a promis son intervention en faveur de plusieurs malheureux injustement détenus au temple.

Vous voyez, Monsieur, que je ne néglige aucun des moyens dont je crois pouvoir retirer quelque avantage pour la cause; et si je ne suis point appelé à concourir activement au rétablissement de l'ordre, au moins je n'aurai point laissé

échapper, par ma faute, les occasions d'être utile.

L'envoi d'un chiffre devient indispensable, si je dois continuer mes relations avec vous, ne fût-ce que pour chiffrer les noms propres.

Mon adresse, &c. &c.

N.^o 18.

21 Vendémiaire an 8 (13 Octobre 1799.)

LA défaite du général *Suvarow*, en portant le deuil dans l'ame des amis de l'ordre, a relevé, par l'effet contraire, les espérances de la faction. Le découragement des honnêtes gens est d'autant plus grand, qu'ils voient journellement échapper de leurs mains des avantages considérables que les circonstances mettraient à leurs dispositions, dont ils ne peuvent profiter par l'absence de toute organisation et le défaut de moyens. Ainsi on a laissé partir les conscrits; ainsi on a négligé d'utiliser le ressentiment des douze cents commis à qui une réforme générale dans toutes les administrations vient d'ôter le pain.

Il est temps, Monsieur, de relever par des secours efficaces, le courage d'un parti qu'on livre au plus entier abandon. Eh quoi ! nous luttons contre le pouvoir, contre la force armée, contre la police et la délation en tout genre ; nous luttons contre l'égoïsme, la lâcheté et l'esprit d'indépendance des nôtres ; et l'on remettrait à d'autres temps l'envoi des secours moraux et physiques !

J'ai eu l'honneur de vous le dire plus d'une fois, et je ne saurais trop vous le répéter ; c'est dans les efforts de l'intérieur plutôt que dans ceux de l'extérieur qu'il faut chercher et le rétablissement de la monarchie française, et le retour de la

tranquillité publique en Europe. Il faut détruire la révolution, non dans la Hollande, non dans la Suisse, non dans les pays conquis, mais en France, dans son foyer; le principe entraîne sa conséquence, au sein de la capitale. Des secours puissans, en munitions de tout genre, en hommes et en argent, deviennent indispensables. Envoyez-nous, indépendamment de ces secours, des personnes capables de diriger les opérations, et vous verrez l'édifice s'élever d'une manière imposante. Le germe des grandes choses existe; il s'agit de le faire éclore. On y parviendra en mettant de vastes moyens à la disposition de ceux qui seront honorés de la confiance des princes.

Il existe très-certainement une volonté nationale; mais nous manquons d'un interprète.

Au nombre des mille et une considérations qui nuisent à l'intérêt de la cause, je placerai la prévention de plusieurs des nôtres contre le Gouvernement... Sans connaître même l'esprit de détail et d'ensemble, on s'attache, avec une sorte d'affectation, de rappeler à la mémoire le souvenir de quelques époques désastreuses pour la France autant que pour l'Angleterre; et cela dans l'intention de jeter de la défaveur sur le ministère B. qu'on devrait respecter doublement, et sous le rapport d'allié du roi de F., et sous celui des sacrifices qu'il pourrait faire en faveur du rétablissement de la M. F. Je combats, autant qu'il dépend de moi, ces misérables déclamations; et il ne m'est point difficile de démontrer que l'intérêt de l'Angl. lui impose, sous tous les points de vue possibles, l'obligation de concourir franchement à la destruction du régime contraire à l'existence de tous les Gouvernemens réguliers.

Il est un objet qui intéresse vivement et l'amour et l'anxiété des Français. Prévoyez-vous le prochain départ du roi de Mittau ! De grâce , dites-nous quelque mot à ce sujet. Le rapprochement du roi des frontières de France , exercerait sur les esprits dans l'intérieur la plus grande et la plus salutaire influence.

Trésorerie. A la trésorerie et au ministère des finances , j'ai six commis à ma disposition qui me remettront les états que je leur demanderai ; mais sans moyens je ne puis rien faire. On trouve bien quelques individus animés de la plus entière délicatesse ; mais ceux-là ordinairement ne peuvent rien par eux-mêmes : il faut donc qu'ils se servent d'intermédiaires moins désintéressés ; et comme on n'a pas dû rester jusqu'à ce jour sans pratiquer des intelligences dans les différens ministères , vous devez savoir qu'on n'obtient qu'en payant.

Je réponds sur ma tête qu'en faisant les sacrifices convenables , nous obtiendrons tout ce que nous voudrons ; tant sont grandes la misère et la corruption des commis.

Marine. A la marine , il ne me sera point impossible peut-être de pénétrer le secret de quelques opérations , à l'aide d'une femme qui , par ses liaisons journalières avec le ministre , est dans le cas de me servir , et qui me servira sans réserve , si je suis à même de lui faire de temps à autre quelques présens. Je connais , il est vrai , le secrétaire général *Cottercau* ; il était avec moi au 10 août au château du roi : mais depuis quatre ans je l'ai perdu de vue. D'ailleurs , quelle confiance espérer de la part de ceux qui ne cherchent qu'à se maintenir dans leurs places. Ne vous le dissimulez pas , Monsieur ; c'est par des intermédiaires bien choisis plutôt que

par soi-même, qu'on parvient ordinairement à de bons résultats.

Saint-Domingue. Je pourrai me lier étroitement avec *M. Larivière*, colon de Saint-Domingue, ami du général *Hédouville*, et commandant la gendarmerie dans la colonie. Mais que puis-je faire sans moyens, sans instructions ? Il retourne dans deux mois à Saint-Domingue ; il serait important d'établir avec lui une correspondance régulière.

J'ai préparé le développement des moyens ; j'ai établi mes relations ; mes batteries sont dressées ; et c'est à vous qu'il convient d'examiner jusqu'à quel point leur force seconderait les opérations générales.

D'après toutes les données que j'ai recueillies, *Lemaire* sera porté au M. de L. P. G. (a) ; *Réal*, son concurrent, doit succéder à *Lagarde*, secrétaire général du directoire. ; *Dubosc* et *Bexon*. (b)

N.º 19.

28 Vendémiaire an 8. [14 Octobre 1799].

C. et N.

EN vous disant dans ma lettre sous le n.º 16, que le Directoire avait fait partir depuis plusieurs mois l'ordre au général *Bonaparte* de revenir en France, je ne m'attendais pas que je serais dans le cas de vous annoncer aujourd'hui son retour. *Bonaparte*, cédant aux vœux du Directoire, et abandonnant l'armée d'Égypte aux sables qu'elle renferme, vient de débarquer à Fréjus, avec plusieurs de nos savans. Le Directoire en a reçu la nouvelle hier soir ; mon père, qui y était, m'en a fait part sur-le-champ.

(a) Probablement au ministère de la police générale.

(b) Il y a ensuite quatre mots illisibles.

Il serait superflu d'entrer dans des détails sur les espérances que son retour inspire aux révolutionnaires. La confiance dans sa bonne fortune est sans bornes; on attend tout de lui. L'enthousiasme s'est communiqué, hier au soir, du Directoire aux troupes; les soldats demandent à servir sous un homme qui les a constamment conduits à la boucherie: l'éclat de sa gloire fait oublier des considérations de ce genre.

Je prévois de grands malheurs, de longues et de cruelles convulsions. D'une part, les horreurs de l'anarchie; de l'autre les désastres de la guerre civile, par-tout la désolation et la mort; et il eût été si facile de tuer la révolution dans son foyer. Bonne-foi de la part des puissances coalisées, manifestée hautement dès la formation de la coalition; faculté à nos princes de se présenter en France à la tête d'un noyau respectable; attaque directe sur la France, au lieu de l'attaque indirecte dirigée contre la Hollande; développement de grands moyens; organisation convenable dans l'intérieur; choix d'hommes capables; confiance illimitée et vastes moyens accordés à ces hommes: telle était, Monsieur, la conduite à tenir. Je crains bien que le triomphe des Anglais aux Indes, les victoires remportées par l'immortel *Smith*, les trophées plantés en Italie par *Suwarow*, n'aient plongé les ministres dans une fatale sécurité. Peut-être conviendrait-on un jour avec moi, qu'en bâtant ses espérances de succès sur les efforts de l'intérieur plutôt que sur ceux de l'extérieur, on aurait, et plus sûrement et plus facilement, atteint le but proposé; on eût économisé des millions, et même je tiens qu'on eût épargné des hommes.

N.º 20.

29 Vendémiaire an 8 [21 Octobre 1799].

Anecdote relative à M. Dupan.

LORS de mon arrivée à Paris, j'avais cru devoir me rendre chez M. Dupan. Une visite prouvait l'absence de toute affectation de ma part. Dans ma lettre sous le n.º 4, du 17 fructidor, je vous ai rendu compte du résultat de notre entrevue. Sa déclaration, en vertu de laquelle il m'annonçait être à la tête d'une insurrection générale, m'ayant donné la mesure de sa force, m'étant depuis lors écarté loin de lui, ces jours derniers il députa vers moi un de mes amis, dont je lui avais donné l'adresse, à son départ de , et qui, dans plus d'une circonstance, aurait pu lui rendre quelques services, pour me prier de passer chez lui. M'étant rendu à son invitation, il me déclara qu'un de ses amis particuliers, M. V., libraire, était à la veille de partir pour L. (a), et que, sachant que j'avais eu des liaisons particulières avec des membres du Parl., ainsi qu'avec de gros banquiers de la ville, il désirait que je remissey à son ami une lettre de recommandation, à l'effet d'aplanir les difficultés qui pourraient s'opposer à son arrivée à L. (a) J'observai à M. Dupan que, n'étant connu de ces personnes que sous mon nom de famille, je ne pouvais hasarder, dans les circonstances actuelles, l'envoi d'une lettre signée de mon nom. Mais, continua-t-il, si vous étiez connu d'un membre

(a) Londres.

du Gouvernement sous votre nom de guerre, vous pourriez vous adresser à lui directement. Je répondis que je me flattais d'être connu d'une manière avantageuse par un membre du Gouvernement; mais que ce serait une imprudence bien caractérisée de ma part, si, n'ayant moi-même reçu que l'hospitalité, je pensais à recommander un étranger dans la crise actuelle. Je terminai en lui témoignant ma surprise de ce qu'il ne donnait pas lui-même une lettre recommandative à son ami. Il prétendit que ses instructions lui défendaient formellement de faire une pareille demande. Mais au moins, lui dis-je, vous pourriez faire part à M. D. (a) du voyage de votre ami, et le prier de réclamer auprès du Gouvernement le passe-port nécessaire. Cette idée parut lui plaire; mais toutefois il insista sur un billet de ma part pour M. N. (b), avec lequel il me savait être lié. Je lui déclarai que je pouvais lui remettre une pareille lettre, attendu qu'elle serait de particulier à particulier; mais que je ne ferais cette démarche qu'après avoir pris des renseignemens positifs sur la moralité de M. V. Il parut satisfait de ma déclaration, et les affaires sont dans le même état. Il résulte des informations prises chez MM. Desenne et Maret, sur le compte de M. V., que c'est un homme estimable sous tous les rapports.

M. T. . . . (c), commissaire général de l'armée

(a) Probablement *Dutheil*.

(b) On pourrait également lire *W.*

(c) *Trotouin*. Plusieurs mois avant la découverte de ces pièces, la police avait trouvé, au domicile de ce *Trotouin*, un plan d'ua-

de....., ayant manifesté à M. *Dubois* (a) et à moi le desir de se rendre dans l'Orléanais, à l'effet d'y organiser une chouanerie, et ayant éprouvé de notre part une opposition d'autant plus raisonnable que nous lui faisons part de l'existence, dans ces contrées, d'une personne honorée de la confiance des princes (b), a prié M. *Lerou*, mon ami particulier, de l'aboucher avec un individu qui serait regardé comme un agent des princes. *Lerou* en parla à M. *Dupan*: celui-ci accueillit la proposition de l'entrevue, et déclara même être disposé à faire accorder à M. *T.* le grade de général divisionnaire dans une province vierge encore, dans le cas où M. *T.* voudrait fournir, à titre d'avances, la somme de deux mille écus, dont l'agence, dans les circonstances du moment, avait le plus pressant besoin. M. *Dupan* termina en recommandant fortement à M. *Lerou* de ne point me communiquer à ce sujet le plus léger renseignement.

M. *Lerou*, qui est un de mes anciens amis, et avec lequel j'ai porté les armes dans tout le cours de la révolution, n'a pas cru devoir me taire cette circonstance. Comme je ne veux point paraître avancer sans preuve un fait de cette nature, j'ai l'honneur de vous donner l'adresse de M. *Lerou*..... il demeure..... Au surplus, la véracité de M. *L.* ne saurait être révoquée en doute: chef de sa section, il est connu de tout Paris par

surrection et d'organisation pour le Berry. Voyez d'ailleurs pages 220 et 224.

(a) Le chevalier de *Coigny*.

(b) Voyez pages 220 et 224.

le rôle brillant et honorable qu'il y a joué dans le cours de la révolution. Appréciant le service que *F. (a)* serait dans le cas de rendre à notre commerce, je l'ai engagé de la manière la plus pressante à se rendre à Paris. Je transcris littéralement la réponse qu'il me fait : « Sans avoir aucune » fortune fixe, j'ai l'habitude d'une grande aisance, » et j'en jouis à la campagne, où j'ai chevaux, » voiture, tout ce qu'il faut pour jouir de la vie. » A Paris, où je mène une vie retirée, et par » conséquent quelquefois ennuyeuse, je périrais » si ma dépense était tellement bornée que je fusse » obligé de tout calculer et de ne céder à aucun » de mes caprices. Cet aveu vous paraîtra sin- » gulier ; mais comme on ne se fait pas, il faut » se montrer tel que l'on est. De tout ceci vous » conclurez que, si je vais à Paris, c'est que » mes affaires m'y appelleront, et j'y passerai fort » peu de temps : si au contraire j'y suis appelé, » il faudra que les conditions soient claires, sûres » et convenables ; car je n'aime ni à marchander, » ni à parler deux fois d'intérêt pour toute affaire » où il suffit d'en parler une. Je n'en suis pas » moins reconnaissant des offres personnelles de » service que vous m'adressez ; mais vous con- » viendrez qu'il serait bizarre à moi de contracter » des obligations pour rendre service à des gens » qui peuvent les acquitter. Si je vais à Paris » pour ma satisfaction personnelle, croyez que » vous en serez le premier instruit ».

Dans ma prochaine, j'aurai l'honneur de vous transmettre un état de situation auquel je joindrai

(a) *Fiévée*.

quelques vues dont la réalisation favorisera peut-être la cause D. R. (a) : elle terminera ma correspondance. Si, d'ici au 15 décembre, je continue à rester sans nouvelles de votre part, vous ne trouverez pas mauvais, Monsieur, que je dispose de ma personne et de mes loisirs d'une manière conforme à mes goûts. Quelque lieu que j'aïlle habiter, je vous prie de croire que vous me trouverez toujours disposé, au premier appel, à remplir les devoirs que vos ordres et l'intérêt de la cause m'imposeraient.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Cette lettre n'a point de numéro ; elle ne fait point suite à celles qui précèdent. *Dupérou* ne recevant point de réponse avait cessé d'écrire, et était, le 12 ventôse, chargé sous le chevalier de *Coigny* et *Hyde* de la contre-police. Voulant enfin sortir de cette place subalterne, il essaya de de renouer la correspondance directe. Il fit même un voyage à Londres, où il était encore lorsque la police découvrit les papiers déposés chez la v.^e *Meycier*. C'est au retour de ce voyage qu'il fut arrêté à Calais.

12 Ventôse [3 Mars 1800].

JE laisse à d'autres qu'à moi le soin de vous développer les désavantages que notre commerce éprouve chaque jour par le défaut de moyens pécuniaires. Depuis près d'un mois, aucune spéculation intéressante n'a pu être suivie, aucune opération n'a même pu être méditée sérieusement. Notre maison ressemble à un vaisseau qui, déserté de ses pilotes, et voguant au gré des vents, peut, d'un moment à l'autre, devenir la proie des écueils

(a) Du Roi.

qui l'entourent et des ennemis qui le menacent.... Quelle considération nôtre établissement pourrait-il acquérir, lorsque la disette de fonds, plusieurs fois éprouvée, nous oblige à rompre des relations nouvellement établies ! Cette fluctuation d'idées et de plans de conduite dont on ne peut à des étrangers assigner la véritable cause, nous couvre de ridicule, et nous attire la déconsidération : et lorsque nos efforts pour la cause commune, sont dirigés par les vues les plus pures, nous avons souvent l'air de n'être que de misérables intrigailleurs.

Si on pensait par fois que les maisons étrangères pussent arriver à leur but sans la coopération de la banque de France, mieux vaudrait alors nous transmettre l'ordre de suspendre toute opération dans l'intérieur ; autrement, on nous exposerait, par l'envoi de faibles moyens, au double désavantage, et de ne pouvoir rien tenter de grand et d'utile, et de ne figurer aux yeux du public, déjà prévenu, que comme des jongleurs politiques.

Je ne sais, Monsieur, si je parle le langage de mes autres associés ; mais, dans tous les cas, je vous prie de croire qu'il émane de la plume d'un homme dont le dévouement et le désintéressement doivent être connus, et qui ne peut qu'être douloureusement affecté de voir les intérêts du commerce livrés forcément au plus entier abandon.

Pour parer à l'avenir aux inconvéniens et aux dangers qu'entraîne nécessairement le tarissement de fonds, il semblerait non-seulement utile, mais encore indispensable, que, par suite d'arrangemens à prendre avec une maison de Hambourg, vous fissiez ouvrir un crédit sur une maison à Paris, chez laquelle on se présenterait à l'aide d'un signe convenu ;

autrement, il arrivera ce qui déjà est arrivé. Vous enverrez des lettres-de-change qui seront protestées; et alors les affaires seront encore exposées aux mille et un dangers qui les assaillent aujourd'hui. Je sais bien que ce sont les remises faites à M. de B. . . . qui nous mettent dans ce dilemme déplorable. Mais encore est-il nécessaire et de rigueur d'ouvrir un crédit pour des sommes même considérables. Autrement encore, vous vous condamnez vous-même à la plus entière nullité; autrement, vous vous exposez à laisser échapper des occasions de vous attacher des hommes puissans; et les occasions, Monsieur, échappent et ne reviennent jamais.

La faillite de la maison de l'Ouest, dont *F. . . (a)* vient de tomber une si noble victime, a écarté momentanément de notre maison ceux qui naguères avaient paru disposés à s'y attacher. De plus, elle a porté la consternation dans l'ame de tous les intéressés, et le découragement dans les contrées dont les indigènes s'excitaient secrètement à suivre l'impulsion de l'honneur, à suivre de semblables établissemens. Enfin, elle a ajouté, d'une manière sensible, non pas à la durée, mais à la considération du Gouvernement actuel, peut-être même à sa considération au-dehors, et notamment aux yeux de certaines puissances neutres. Sous ces différens rapports, elle a eu sans doute des résultats bien défavorables.

Par suite de l'assassinat horrible de *F. . . (a)*, ses premiers commis se trouvent dans un dilemme très-fâcheux. Peuvent-ils transiger avec des hommes qui, au mépris du droit des gens et du cri de l'honneur, ont fait assassiner un général qui se

(a) *Frotté.*

rendait à une conférence avec un sauf-conduit ! et, de l'autre , peuvent-ils résister aux forces supérieures qui les envelopperont bientôt de toutes parts ? Quel parti prendre ! Il est instant de leur donner des ordres. Je ne puis qu'applaudir à la tenue ainsi qu'à la courageuse sagesse de M. M.

A l'égard de la multitude , qui jamais ne raisonne ; pour qui la raison du plus fort est la raison du sage ; qui ne sait pas que la reprise prématurée des hostilités dans la Vendée a eu lieu sans l'aveu de *Monsieur* et de l'Angleterre ; qui ignore que des princes devaient prochainement débarquer à la tête d'un renfort considérable ; la multitude , dis-je , s'opiniâtre à croire que les malheurs de la Vendée proviennent du refus des princes de jouer le rôle d'un *Henri IV*.

Très-certainement les affaires seront loin d'être désespérées , si les puissances étrangères persistent à défendre leurs intérêts et la cause de la civilisation , en poursuivant avec vigueur les opérations militaires. Qu'un prince , à la tête d'un corps considérable de Russes , se présente dans les pays de l'ouest ; et vous verrez , pour me servir d'une expression triviale , la boule de neige se grossir à vue d'œil : c'est le vœu , c'est le sentiment de la France entière.

Quant à nous , notre position devient infiniment critique et délicate. L'argent est le nerf de toute chose. Sans cet auxiliaire principal , il est impossible d'entreprendre la moindre opération. Il me paraît démontré que , dans le moment actuel , nous devons nous borner , d'une part , à vous transmettre des données certaines et circonstanciées sur notre situation intérieure , données dont l'importance sera

sentie par la banque de votre ville ; et de l'autrè, à faire jouer dans l'intérieur les ressorts moraux, à l'aide desquels nous pourrons parler à la raison et à l'imagination des Français.

Je vous l'ai déjà dit, et je ne cesserai de le répéter : toutes les têtes fermentent d'idées royalistes. La contre-révolution, depuis long-temps, est faite dans l'opinion ; chaque jour elle se mûrit davantage pour l'exécution. Je ne parle pas ici des salons ; ils sont aujourd'hui le foyer de la corruption et le centre de tous les ridicules. Mais les salons sont *nullissimes* ; ils ne feront ni froid ni chaud.

Le Gouvernement, pour sa propre sûreté, est obligé de rétablir tous les élémens de la monarchie. Par la même raison, nous voyons s'éteindre journellement ceux dont le maintien prolongeait la languissante existence de la révolution. Journallement aussi nous voyons disparaître de la scène révolutionnaire, des hommes aux efforts desquels nous devons en partie, et sa naissance, et sa durée, et que je regarde comme de véritables puissances. Il résulte de ces réflexions consolatrices, que la force des choses tend, d'une manière inévitable, au rétablissement de la monarchie.

Mais il ne dépend pas de quelques agens dans l'intérieur, par des mesures non liées à une combinaison générale, d'en accélérer l'époque. C'est une vérité qu'il importe de ne point perdre de vue. Sans doute la masse des Français est excellente ; ses dispositions sont favorables et connues : mais elle ne répondra à l'impulsion que lors de l'arrivée d'un prince sur terre de France, et lors d'une déclaration franche de la part des coalisés, relativement à leurs motifs de guerre. Alors nous pourrons

puiser des secours de tous genres dans les bonnes volontés du peuple français, dans son amour raisonné pour ses princes, et dans sa haine pour les brigands qui l'ont dépouillé, décimé, et, ce qui dit plus encore, avili. Alors aussi disparaîtront ces nuances fatales qu'un coupable esprit de rivalité et de jalousie trace encore entre les agens de Mittau et ceux d'Édimbourg.

Lorsque, par suite d'un changement de position, nous serons à même, dans l'intérieur, de diriger une attaque générale contre le règne de l'usurpateur, alors nous pourrons, avec le discernement convenable, adjoindre à nos opérations *S.* et *D.* qui se trouvent chacun à la tête d'une faction bien distincte. Le premier dirigeant les révolutionnaires, et le second les royalistes *jacobins*; et je m'explique : *D.*, l'ami de tout le monde, veut bien le rétablissement de la monarchie, mais non celui de la monarchie *légale*, dans laquelle il n'entrevoit pour lui et les siens que du mépris et des dégoûts. La restauration de la branche légitime tromperait, selon lui, ses plus chères espérances. Il veut un gouvernement dont il aurait provoqué l'établissement, et dans lequel il trouverait ses calculs de vanité flattés et ses vues d'ambition remplies. En un mot, il veut un changement de dynastie; mais tout en le voulant, il serait encore le premier à former opposition, s'il devait s'effectuer sans sa coopération. Cesont autant de données auxquelles vous pouvez en toute assurance ajouter foi.

Il résulte de ces renseignemens, que *D.* est un être infiniment dangereux. Lié par esprit de calcul et de faction avec tous les constitutionnels et les membres

membres de la minorité de la noblesse, il ne renoncera point à sa chimère des deux chambres et d'un roi usurpateur. Tous les moyens de persuasion deviennent inutiles auprès d'un homme qui ne veut point être persuadé. Vous concevez qu'un individu de cette trempe est bien plus dangereux qu'un révolutionnaire. Ce dernier, étant connu, ne trompe et ne veut tromper personne ; le premier, au contraire, voulant tous les élémens, toutes les institutions qui rappellent la monarchie, et étant, par cela même, présumé marcher, jusqu'au dénouement, sous la bannière de l'honneur, doit, à l'aide de son masque, tromper plus d'une personne.

Au surplus, Monsieur, les projets de cette faction ne doivent nullement vous alarmer ; l'immense majorité des Français repousse avec horreur ses insinuations et ses offres ; et il doit vous suffire de savoir que j'aurai constamment l'œil ouvert sur ses manœuvres.

Je termine mon épître en élevant une question à laquelle je vous prie de faire une prompte réponse. Dans le cas où, par suite de la bizarrerie des événemens, on m'offrirait une place qui me mettant en rapport avec des hommes puissans, me donnerait de l'influence, devrais-je l'accepter ou non ? Si je ne consultais que mes goûts, je refuserais sans aucune hésitation. Mais si l'intérêt de la cause le réclamait, et que le desir du prince fût expressément en faveur, alors je me déciderais à remplir ses ordres.

Agréez, Monsieur, les assurances, &c.

P. S. Au moment de fermer ma lettre, je reçois

S

un avis que je suis chargé de vous transmettre, et lequel consiste à vous annoncer que notre maison est très-inquiète au sujet du C.^{cn} *Dandreville*, et qu'il importe aux intérêts du commerce que vous accélériez son retour auprès de nous.

P I È C E S

RELATIVES

À LA CONSPIRATION ROYALE,

Organisée à Bordeaux sous le nom d'Institut.

LE ministre de la police générale , instruit que la conspiration royaliste avait des agens à Bordeaux et dans les environs, où ils formaient une organisation particulière sous le nom d'*Institut*, a ordonné l'arrestation des individus qui ont paru en être les chefs.

Parmi les papiers saisis chez quelques-uns d'eux , on a trouvé de nouvelles preuves de l'existence de l'*Institut*.

Il paraît que c'est chez le nommé *Cosse* , musicien , que se faisait la correspondance. Dans les papiers qui ont été saisis chez lui , et dont copie collationnée sur les originaux par le C.^{en} *Babut* , secrétaire général du commissaire général de police à *Bordeaux* , a été envoyée au ministre de la police générale , nous avons cru devoir extraire ce qui suit , pour faire connaître et apprécier le plan et les ressources des conspirateurs.

*EXTRAIT des pièces trouvées chez plusieurs agens
de la conspiration royaliste à Bordeaux.*

N.° 2.

1.° La liste des aides et adjoints de l'arrondissement de M. *Caudeval*.

2.° L'état de la subdivision de *Persac*.

3.° Recommander de faire des réceptions pour remplir promptement les cadres des compagnies.

4.° Ecrire à M. *Durand* de nous envoyer l'état de *Vayres*, *Contran* et *Brannes*, le plus promptement possible.

N.° 4.

M. *Caudeval* est prié de mettre en activité M. *Devos* pour les sections qui le compètent, ainsi que les subdivisions. Il voudra bien faire écrire sur-le-champ à M. *Durand* (de *Vayres*), pour le prier de nous envoyer son état, celui de *Brannes* et celui de *Fronsac*, le tout dans le plus bref délai. Il devra nous dire aussi si M. *Malescot* a accepté, et s'il est en activité. Il faut écrire aussi à M. *Périgord aîné*, pour lui demander ses états; il n'y a pas un moment à perdre.

M. *Caudeval* voudra bien nous envoyer aussi un état au moins approximatif de la subdivision *extramuros*, *Pessac*.

N.° 14.

M. *Caudeval* est prié d'écrire, -

1.° A M. *Périgord*, pour demander ses états.

2.° A M. *Durand*, pour lui demander le sien, ainsi que de M. *Clemenseau*, et de M. *Magnot*; il s'informera et nous fera savoir si M. *Malinot* a accepté et est en activité.

L'état des aides et la nomination des adjoints.

N.° 5.

Le 8 Juin 1800.

MONSIEUR,

Vous recevrez avec la présente le tableau en retard. . . .

Monsieur (le mot sieur et un nom se trouvent effacés ; mais on distingue le mot sieur et le nom , qui paraît être celui de *Cassol cadet*), ami de M. *Servan* (deux mots effacés , mais qui sont *est porteur*) du tableau en retard. Il n'a pas dépendu de celui qui en était chargé de l'avoir plutôt ni de l'améliorer ; il espère cependant le bonifier de plus en plus ; ne doutez pas de son zèle. Je n'ai pu m'étendre sur les observations du tableau ; il est certain que tout dépendra du nom et de la réputation de celui qui sera envoyé pour conduire l'affaire. La présence d'un prince ébranlera tout ; ainsi le tableau n'est que par aperçu. Il y a peu de fusils de munition ; nous avons ou nous aurons quelques petites pièces de campagne ; le reste des armes est en fusils de chasse. Nous n'avons aucune espèce de munitions ; veuillez combiner cet article avec *Cassol* , afin de nous munir , s'il est possible. M. *Servan* connaît ses talens militaires , sa réflexion , sa prudence et son sang-froid dans l'action : il n'est d'ailleurs qu'à une heure et demie de distance de Libourne. Il y a des occasions d'aller dans cette dernière ville toutes les semaines ; en outre , comme

maire de la commune, il peut paraître plus facilement. Je crois que ce choix serait parfait. Veuillez lui faire part de ma réflexion. . . . Faites-lui avoir une entrevue avec M. *Constant* ; il vient exprès dans votre ville pour se fixer sur la conduite qu'il a à tenir.

Veuillez lui faire remettre le bulletin pour moi ; nous en avons très-grand besoin. Les feuilles publiques sont désespérantes pour ceux qui n'en connaissent pas davantage ; il est cependant nécessaire de nourrir leur zèle. Faites-moi part, en votre particulier, de ce qui en est concernant les débarquemens à l'armée d'Italie ; nous sommes toujours dans l'incertitude sur la position de Gènes. Le courrier de ce soir nous a porté une lettre du camp de *Moreau*, qui contient les détails les plus tristes, les plus affligeans pour l'humanité, sur les dernières affaires avec les Autrichiens : elle nous assure que l'armée française a été complètement battue, et qu'elle a perdu quarante mille hommes ; celui qui écrit est en état de juger des choses. Un de nos amis écrit aussi, par le même courrier, de l'armée de réserve, qu'il y a de très-grandes nouvelles, et qu'elles nous feraient beaucoup de plaisir ; mais qu'il ne peut encore les annoncer. Voilà notre position ; sortez-moi de cette incertitude, en me donnant quelque chose de positif, s'il vous est possible. Je continue toujours mes voyages à *Libourne* ; toujours même inconstance ; il doit aller dans votre ville sous peu. Je n'écris point à M. *Servan* ; veuillez être mon interprète auprès de lui. Ménagez votre santé, et aimez je vous prie à vous persuader des sentimens d'estime et d'amitié que je vous ai voués.

Signé PÉRIGORD aîné.

Canton de S.-MÉDARD D'EYRAN.

ARMÉE AUXILIAIRE.

COMMUNES.	Hommes à piéd.	Hommes à cheval.	ESPECE D'ARMES.	Muni- tions.
Leognan.....	450.	2.	100 fus. de chasse	„
Martillac.....	30.	„	1 <i>idem</i> de mun.	„
Bantican.....	„	„	10 paires de pis- tolets dont trois	„
Saint-Médard..	„	„	de munition.	„
Aiguesmorte...	„	„	Les 30 hommes	„
Saint-Georges..	„	„	de Martillac ont	„
Cadaujac.....	„	„	presque tous des	„
Villeneuve....	„	„	fusils de chasse.	„

OBSERVATIONS.

L'auteur de ce tableau ou état ne connaît point ou presque point l'esprit public des huit communes désignées ; il se borne à observer que la masse y est généralement délicate ; à une poignée de factieux près, qu'il sera facile d'anéantir, on peut compter sur la masse générale de la population. Sur les deux hommes à cheval portés en l'état ci-dessus, il est aussi à observer que quoiqu'ils habitent la campagne, ils sont enrôlés en ville et pour la ville. Gradignan qui touche Leognan, n'est point du canton de Saint-Médard d'Eyrac ; néanmoins tous les conscrits et réquisitionnaires, et une immensité d'honnêtes habitans de cette commune, quoique généralement mauvaise, tiennent pour la bonne cause, et sont prêts à faire un coup de main au premier ordre que le susdit leur donnera ; c'est sur quoi l'on peut compter. La moitié au moins des habitans des communes ci-dessus désignées ont à-peu-près un fusil de chasse chacun, mais n'ont point de munitions, si ce n'est quelques charges de poudre et de plomb qu'on ne doit point compter, Enfin les 450 hommes portés à la seconde colonne

du présent état, sont des personnes sur lesquelles on peut compter à coup sûr, sans compter les individus qui s'y joindront indubitablement ; mais il a été impossible de former le moindre vestige d'un corps auxiliaire.

Canton de CASTRES.			
COMMUNES.	Hommes à cheval.	Hommes à pied.	ESPECE D'ARMES.
Castres.....	"	1.	Fusil de chasse.
Labrède.....	"	3.	"
Saint-Selve.....	"	1.	Fusil et sabre.
Saint-Mérillon..	"	"	"
Cabanac.....	"	"	"
Villagrèze.....	"	"	"
Samate.....	"	"	"
Portels.....	"	"	"

OBSERVATIONS.

Le canton de Castres fourmille, comme bien d'autres, de mécontents et de gens disposés à revenir, s'il se peut, sous un autre régime ; mais comme ce canton n'est composé, la plus grande partie, que de bas peuple, on ne trouve personne qui soit entièrement décidé : aussi vaudrait-il mieux, je crois, en le préparant toujours de plus en plus, leur laisser ignorer ce qui doit arriver, jusqu'à ce que de nouvelles autorités établies sur les points principaux où l'explosion aura lieu, créera dans chaque commune un homme qui serait chargé de leur lire des proclamations, de les haranguer ; enfin, de leur intimer des ordres. Ces hommes ne seront pas difficiles à trouver ; j'en fournirai une liste au C.^{en} *Hector*, la première fois que j'irai en ville, pour qu'il vous la transmette. Je crois pouvoir assurer que si nos campagnes ne sont pas de ressource pour l'explosion, au moins on ne doit pas les craindre pour en

empêcher les suites : je crois au contraire qu'il sera très-facile de les ramener, et que la plupart, sans oser se prononcer, ne désirent que cet événement.

Signé SANS-FAÇON.

N.° 19.

Aux Présidens de l'arrondissement.

MESSIEURS,

Le général s'occupe en ce moment de la réorganisation de la compagnie d'artillerie ; il lui manque un militaire capable de la commander, et il nous prie de le lui désigner. Vous voudrez bien en conséquence, Messieurs, vous occuper sans délai de la recherche d'un officier d'artillerie digne du grade de capitaine, et nous le désigner dès que vous l'aurez trouvé. Vous ne perdrez pas de vue qu'outre les talens, cet officier doit posséder encore deux qualités ; savoir, le courage et la discrétion. A Bordeaux, ce 24 mai 1800.

MM. les présidens devront me remettre incessamment la liste des aides des sections en activité.

Signé CONSTANT. Par le commissaire du roi, signé TRISTAN, secrét. général.

N.° 21.

Aux Présidens d'arrondissement.

J'AI mis plusieurs fois sous vos yeux, Messieurs, les différens objets qui devaient exciter votre zèle ; je ne cesserai de vous les rappeler, parce que les circonstances l'exigent chaque jour davantage ; le moment approche où je dois m'occuper du résultat

du mouvement que vous avez dû imprimer pour l'exécution des opérations qui vous ont été confiées; veuillez donc, Messieurs, accélérer les rapports dont vous avez besoin, afin de me remettre celui que j'attends de vous, et qui m'est indispensable.

Différentes observations qui m'ont été faites, me portent à vous faire connaître que vous devez vous renfermer exactement dans le cercle de votre arrondissement pour l'admission des candidats qui se présentent; il conviendrait même que vous établissiez plusieurs aides vers lesquels vous les renverriez pour leur réception, comme devant les connaître, ou en être plus connus, s'ils sont surtout de la classe du peuple: vous ne perdriez pas pour cela la faculté d'agréer ceux dont vous seriez parfaitement sûrs, et qui se rapprocheraient davantage de nous par leur état. Il serait à-propos dans cet objet, ainsi que dans tout autre, que vos subordonnés vous rendissent journallement compte, et qu'il veillassent scrupuleusement sur la conduite et les mouvemens des Jacobins qui nous entourent. Je suis averti, et malheureusement par tout autre que par vous, qu'ils agissent: mettez donc, Messieurs, et faites mettre en œuvre tout ce qui pourra nous éclairer sur leurs actions les plus secrètes; sans quoi nous courrons le risque, si ce n'est d'être surpris, du moins de rencontrer des obstacles, ou une résistance inattendue; et vous jugez combien il est important de n'être point arrêté dans l'exécution rapide du mouvement qui devra bientôt avoir lieu. *Signé* CONSTANT, et TRISTAN, *secrét. général.*

N.^o 22.*Aux administrateurs de subdivision.*

NOUS sommes instruits, Messieurs, que les premiers agens du Gouvernement ont jeté les yeux sur quelques amis de l'ordre, jouissant encore du *fama publica*, malgré les orages successifs de la révolution, et les ont désignés aux Consuls comme dignes d'occuper des places publiques. Il nous est aussi parvenu que parmi les individus désignés, les uns montrent de la répugnance à accepter, les autres se proposent de refuser formellement la place qui pourrait leur être offerte; et leur refus, dans la circonstance actuelle, serait aussi impolitique que contraire à la volonté du roi : nous les invitons, en son nom, à accepter et même à mettre, dans l'exercice des fonctions auxquelles ils sont appelés, toute l'exactitude, le zèle et l'intrépidité nécessaires pour conserver leur place et justifier en apparence le choix qu'on aura fait de leur personne. Cette conduite nous est prescrite par une malheureuse expérience, par une politique bien entendue, et se concilie parfaitement avec les intérêts et les vues de sa majesté, tandis qu'une inflexibilité de principes et une obstination mal entendue ne tendraient qu'à perpétuer l'exécrable domination des factieux, qui jusqu'à présent n'ont fait que déchirer la patrie. MM. les présidens d'arrondissement communiqueront la présente aux agens de l'Institut dans toute l'étendue du département. Donnée à Bordeaux, le 5 mai 1800.

Signé CONSTANT. TRISTAN *secrétaire général.*

Au verso de la pièce est écrit :

Bulletin.

[5 Mai 1800.]

Les hostilités sont déjà très-vives en Italie : les Autrichiens ont percé le centre des positions françaises dans la rivière de Gènes ; il y a eu pour cela de combats très-chauds, où les Autrichiens ont perdu du monde ; mais ils sont restés maîtres de *Savone* et de *Final*. *Massena* est dans Gènes avec 15 à 16 mille hommes ; il a déjà, dit-on, fait des sorties où il a perdu du monde. Serait-on assez heureux pour le forcer à se rendre prisonnier, ou les Français sont-ils encore assez en force pour l'aider à se dégager ? C'est ce qu'on ne peut savoir, à la distance où nous sommes de ces lieux.

Signé CT..... et TN..... secrétaire général.

N.° 23.

Aux Présidens d'arrondissement.

D'après les avis que j'ai reçus, Monsieur, nous approchons du terme de la carrière glorieuse que nous suivons depuis plusieurs années ; le mouvement intérieur, m'assure-t-on, ne tient plus qu'à la reddition de Gènes, qui ne peut pas être éloignée ; on dit même cette place importante au pouvoir des Autrichiens depuis le 9 mai ; mais il n'y a rien encore à cet égard de positif. C'est avec non moins de peine que de surprise, Monsieur, que j'ai appris, par le chef de l'état-major, que les compagnies de ligne ne sont pas aussi nombreuses qu'elles pourraient l'être dans une ville aussi po-

puleuse que Bordeaux , et que les compagnies auxiliaires ne sont pas encore complètes : non-seulement tous les anciens cadres devraient être remplis aujourd'hui , mais depuis la reprise de nos opérations , de nouvelles compagnies devraient être formées. Que dis-je ! devrait-il exister même un seul honnête homme à enrôler dans cette ville ! Quoique , sous aucun rapport , nous n'ayons point à redouter les Jacobins , la prudence exige néanmoins que les amis de l'ordre et de la paix se rallient et se serrent sous les ordres d'un chef commun et sous les mêmes drapeaux ; plus nous serons nombreux , et moins ils oseront nous résister. Songez , Messieurs , qu'il est de votre devoir comme du mien , d'accroître nos forces autant qu'il nous sera possible , d'accélérer notre organisation et tous nos préparatifs. Je ne vous parlerai point ici de la responsabilité qui pèse sur nos têtes ; mais je vous exhorte à ne pas vous décourager , à vous raidir au contraire contre les obstacles , les difficultés de tout genre , et à ranimer le zèle et l'énergie de tous vos collaborateurs : l'époque du dénouement approche ; gardons-nous tous d'une lassitude ou d'une indifférence qui nous ferait perdre le fruit de quatre années de travail. Vous voudrez bien en conséquence , Messieurs , vous occuper de suite,

1.° De remplacer tous les aides qui manquent , de destituer et remplacer ceux qui ne remplissent pas leur devoir , et de leur bien recommander à tous de multiplier les réceptions , conformément aux réglemens et instructions.

2.° De faire compléter , le plutôt possible , toutes les compagnies soit de ligne , soit auxiliaires , et d'en former même de nouvelles à mesure qu'on fera de nouvelles réceptions. Pour peu que les aides

mettent du zèle et de l'activité dans l'exécution de leurs fonctions, il n'est pas douteux que l'armée ne soit portée, en moins d'un mois, à plus de quatre mille hommes de toute arme. La liste de tous les aides en activité me sera remise sous huitaine. Il devra en être nommé un par section, et chaque aide se donnera sur-le-champ quatre adjoints. Le président de l'arrondissement du centre remplacera de suite l'aide de la section 2 et celui de la section 17. Il recommandera aux nouveaux élus de recevoir dans leurs sections respectives tout ce qu'il y a d'honnête à recevoir, et de les faire incorporer à mesure dans les cadres des compagnies formées. Tous les agens employés doivent être maintenant à leur poste et remplir exactement leur devoir ; quiconque ne le peut pas, n'importe les motifs qui l'en empêchent, doit se retirer.

A Bordeaux, le 1.^{er} juin 1800.

Signé CONSTANT.

Par le commissaire du roi :

Signé TRISTAN , *secrétaire général.*

Nota. La pièce suivante a été trouvée chez Dumas , agent de change, arrêté par ordre du ministre, et recon nue par le nommé Lavalette, aussi détenu, pour avoir été écrite de sa propre main.

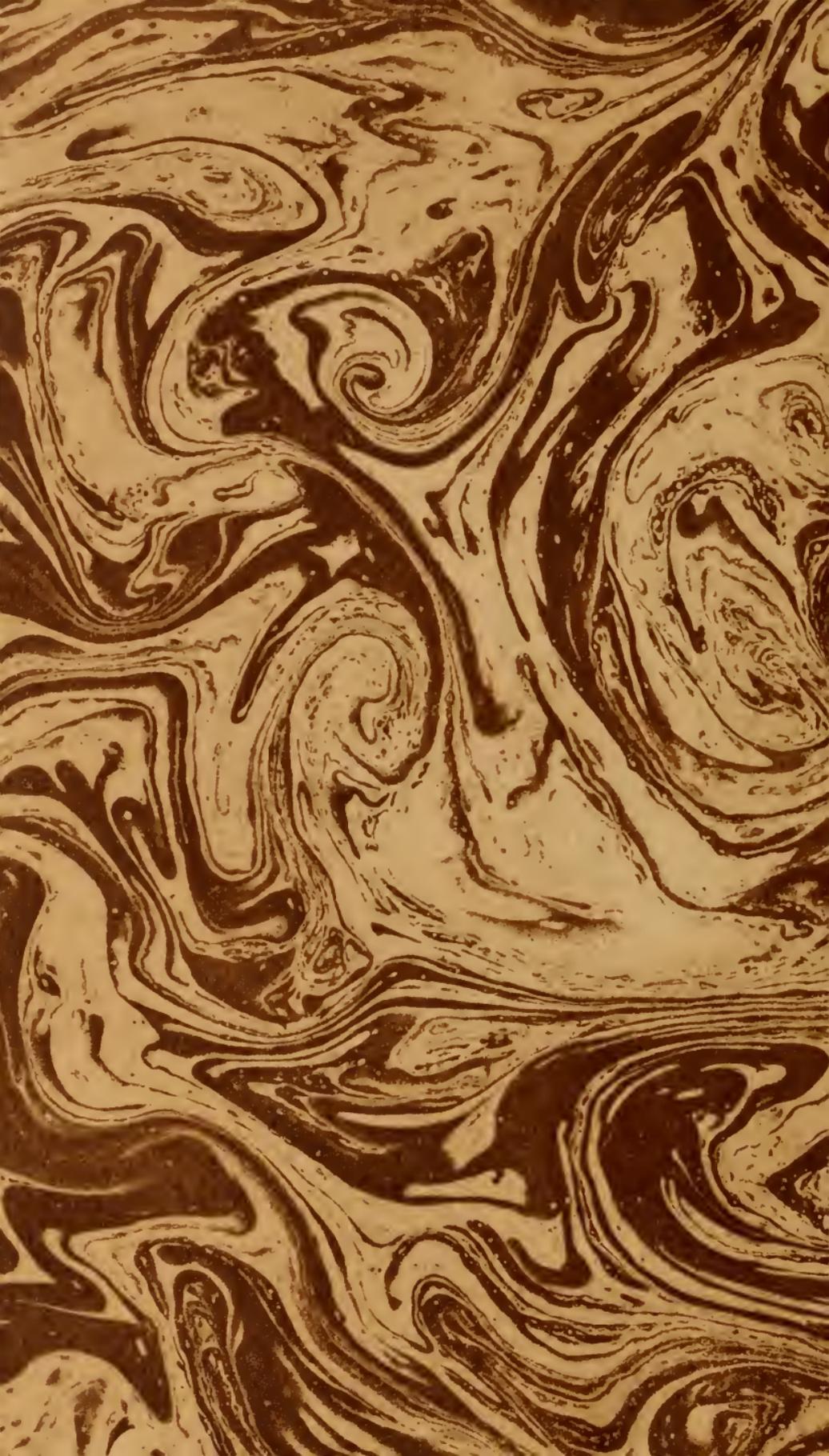
M. Qu' . . . est venu me faire part de l'intention où vous êtes de donner de nouveaux commandans à la cavalerie, qui était déjà organisée.

FIN.

À PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LA RÉPUBLIQUE.

Brumaire an IX.

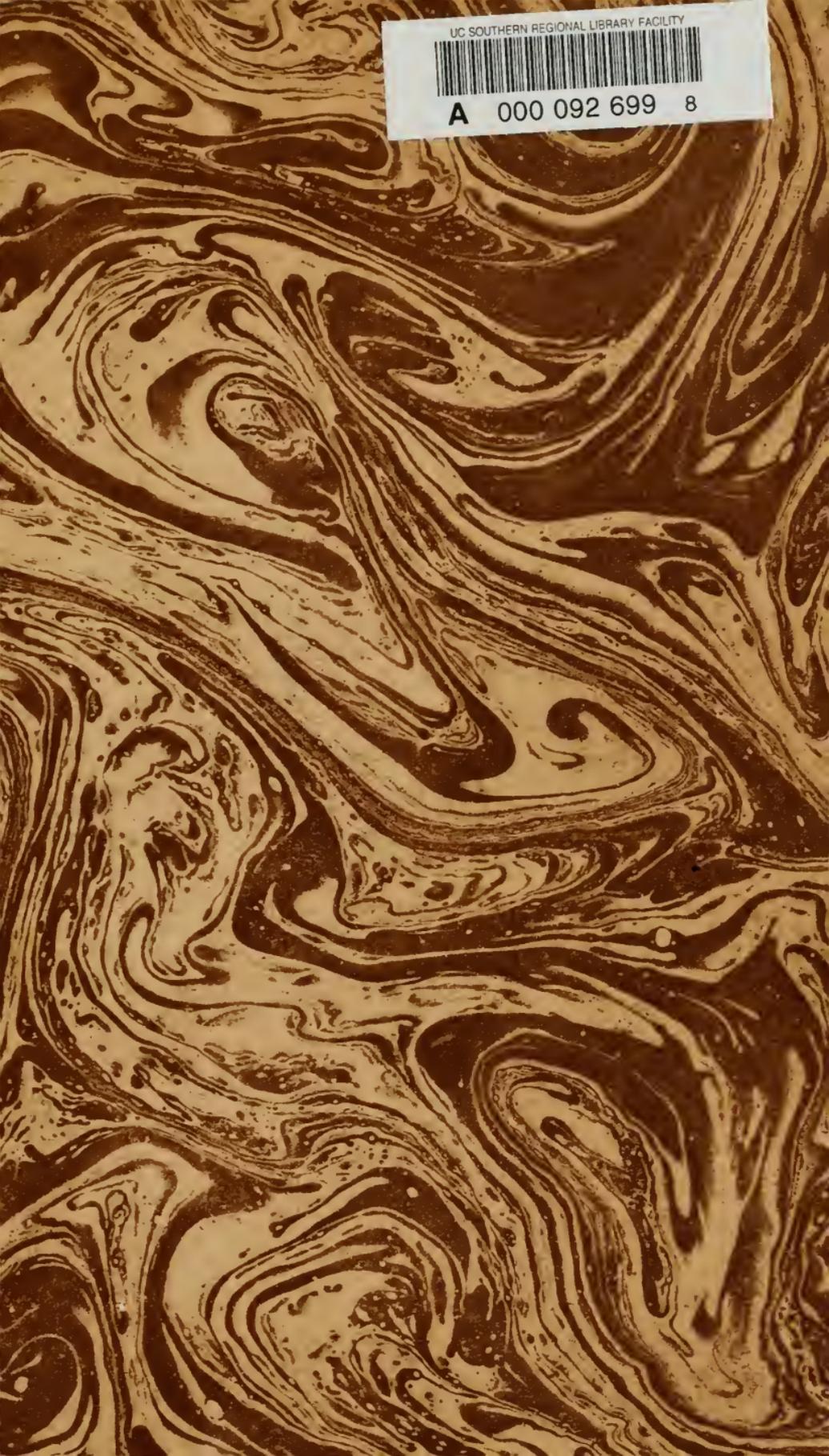


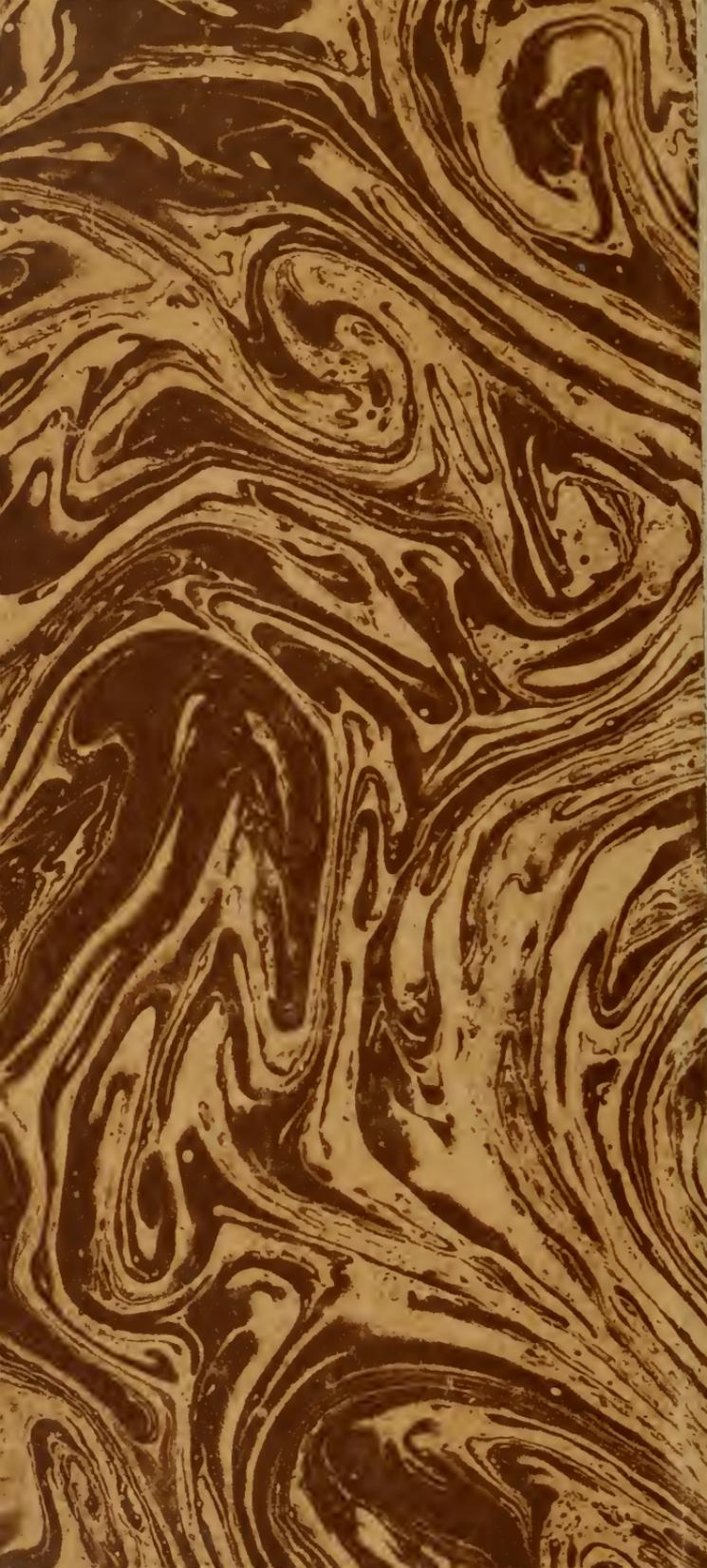


UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY



A 000 092 699 8





Unive
Sou
Li